LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 66 No 23

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

CHICOUTIMI, JEUDI, 26 FEVRIER 1953

Membre de l'A.B.C.

5 cents

Le referendum de Grande-Baie

Du budget de M. Abbott aux Universités

(voir page 4)

Un Haïtien et un Français avec l'équipe du "Progrès"

par Ls-Marie Tremblay

Ce sont M. Roberto Wilson, marié à une jeune fille de Jonquière et M. Jean Saladin, un parisien, né à Vichy. Tous deux travaillent au service de publicité de notre journal.

M. Roberto Wilson

Un artiste haïtien diplômé de l'académie des Beaux-Arts de Pennsylvanie qui épouse une jeune fille de Jonquière et qui revient demeurer dans la région du Saguenay: telle est l'histoire de M. Roberto Wilson qui travaille depuis la mi-janvier, comme monteur d'annonces et dessinateur au Progrès du Saguenay. Ce grand gaillard de six pieds et cinq pouces, au teint bruni par le gai soleil tropical, est un homme chez qui la culture s'allie à une âme sensible qui comprend le beau et qui sait le faire apprécier par les autres. L'on comprend donc que le pittoresque Royaume du Saguenay, avec sa population sympathique et ses sites grandioses, ait mis sur les lèvres de M. Wilson cette louange spontanée de notre région: "J'adore le pays du Saguenay, bien que je souffre un peu de son climat. Les gens sont excessivement hospitaliers, encourageants et très aimables. Malgré ce que l'on dit, il y a chez eux une poussée normale vers le beau et l'art."

M. Wilson est venu pour la première fois dans la province de Québec, en 1950. Il la visita comme simple touriste et dès lors il tomba amoureux du pays et de l'une de ses payse... En effet, il se rendit dans la région du Saguenay et rencontra celle qui deviendrait sa femme un an plus tard, Mlle Lorraine Poirier, fille de M. et Mme Joseph Poirier de Jonquière. Cette dernière le rejoignit à Port-au-Prince, capitale d'Haïti, en août, 1951. Elle était accompagnée de son oncle et de sa tante, M. et Mme Labrecque de Montréal. Le mariage fut célébré quelques jours après son arrivée. En 1952, après la naissance de leur fillette, Mélinda, les époux Wilson décidèrent de venir s'établir dans la région du Saguenay, sur le conseil des médecins, étant donné que le climat d'Haïti effectait la santé de Mme Wilson. M. et Mme Victor Castel oncle et tante accompagnèrent le couple ici. En attendant d'entrer dans son nouveau logement, la famille Wilson demeure chez M. et Mme Joseph Poirier, rue Notre-Dame, Jonquière. . Tom Oneil, de la A.F. Buyers Construction fut le premier à engager M. Wilson, à son retour dans notre région.

Il l'employa comme commis, pendant 3 mois, pour cette compagnie, qui construit les bâtiments du Radar à Hébertville. Le patron de M. Wilson, M. Oneil, étant un ami de M. Adalbert Trudel, gérant de la publicité au Progrès, c'est par lui que M. Wilson est entré au service de notre journal. Il présenta un dessin où il révélait un talent réel et la direction ne tarda pas à lui offrir un engagement.

Roberto a exercé plus d'un métier avant d'entrer au "Progrès". Il a d'abord fait du théâtre comme acteur et décorateur, pour la Société Nationale d'Arts dramatiques d'Haïti. Il est même l'auteur d'une pièce primée par cet organisme et jouée à Port au Prince en 1952. Elle était écrite en français et avait pour titre: "La flèche du Yaguanais". M. Wilson lui-même tenait le premier rôle. Il tient à rendre hommage au directeur de la troupe M. Charles de Catalogne, un français-haïtien qui a péri alors qu'il se rendait à Bethléem, en décembre dernier. Le navire qui le transportait a sombré dans la Méditerranée, à la suite d'une violente tempête. Au dire de N. Wilson, M. de Catalogne est l'un des plus grands artistes du théâtre haïtien. Il présentait ses spectacles au plus célèbre théâtre de la république, le "Verdure Massillon Qoicou". Il fut remplacé par un metteur en scène de Paris, M. Gabriel Imbert, lauréat de l'Académie Française.

Disons qu'en plus d'être diplomé de l'Académie des Beaux-Arts de Pennsylvanie, M. Wilson est bachelier en langues du Collège de Port-au-Prince. Il peut facilement causer en anglais, en espagnol et en français.

En plus de son travail au journal, il s'adonne à la peinture pendant ses loisirs. Il a déjà peint plusieurs tableaux intéressants, sur la région du Saguenay. On peut les voir au magasin "Au décor moderne" de M. Louis Reid, à Kénogami.

M. Jean Saladin

Un français, né à Vichy, au pied de l'Auvergne travaille depuis quelques mois au service de publicité du "Progrès du Saguenay". La description qu'il donne de son coin de pays nous renseigne un peu sur *sa personnalité* et sur son caractère, à condition d'ajouter qu'il a vécu assez longtemps à Paris et qu'il en a gardé l'esprit typique.

Disons donc sa phrase au sujet de l'Auvergne: "On dit chez-nous que la France a été formée autour de Paris, mais l'armature gauloise vient de l'Auvergne". Et, il ajoute, "Un auvergnat vaut quatre israélites ou deux arméniens", pour décrire ses compatriotes qui, en général, sont tenaces, durs au travail et assez "près de leurs sous".

Donc ceci dit de l'Auvergne et des Auvergnats, nous parlons de M. Jean Saladin, né à Vichy, fils de M. Léon Saladin, directeur de la "Société des Vins et Alcools du Bourbonnais." Après avoir fait ses études secondaires, à Vichy, à Riom et Clermont-Ferrand, il gradua et obtint son baccauléat moderne, (anglais et espagnol) phisolophie et lettres, pour devenir ensuite élève de l'Ecole Supérieure de Commerce de Clermont-Ferrand. Il passa ensuite à la Faculté de droit et à l'Institut des Sciences Politiques de l'Université de Paris.

Ses études terminées, il commença à travailler en 1945, au secrétariat de direction d'une société d'importation et d'exportation à Paris. Il fut ensuite acheteur pour des usines de conserves alimentaires, spécialisées dans les célèbres petits champignons de Paris, et aussi vendeur pour un fabricant d'équipement et de matériel de bureau.

En 1950, il devint concepteur-réalisateur de programmes radiophoniques et de films publicitaires pour la compagnie de production de Radio-Cinéma Raphael Pouplier. Ces films sont distribués partout en France. Il fit de la publicité proprement dite, pour la première fois, au service de revues techniques, telles que: "Vendre". "Efficience" et "Techniques Modernes".

A ce moment l'amour des voyage s'en empara. Il visita successivement l'Italie, la Belgique, le Luxembourg, l'Allemangne, l'Espagne, l'Angleterre, l'Afrique du Nord, après quoi, il rêva à l'Amérique. En effet, à la suite de ces voyages il constata qu'en Europe, un jeune a de la difficulté à percer parce que les carrières sont encombrées et que souvent les salaires ne sont pas proportionnés au travail. D'autpart des amis déjà installés dans la province de Québec, l'invitaient à venir les rejoindre. Il s'embarqua donc un beau matin sur le "San José", navire de la Compagnie Générale Transatlantique et débarqua à Québec le 25 juin 1951. Après avoir visité la province en qualité de touriste, il songea à trouver un emploi permanent.

A Montréal, le chômage était l'honneur et c'était un peu la même chose à Québec. Le sens pratique de M. Saladin l'orienta donc vers la région du Saguenay qui est en plein essor.

Le voilà à Chicoutimi.

Il travaille d'abord pour la Saguenay Industrial Supplies et devient ensuite assistant-chef de rayon au magasin Gagnon Frères à Chicoutimi. Après un an, il se rendit à la Chute-à-la-Savane et travailla quelque temps pour la Pentagon Construction. Finalement il entra au "Progrès du Saguenay" par l'entremise du Clément Business College de Chicoutimi qui l'avait signalé à notre gérant de publicité.

Autre détail, M. Saladin est célibataire. Nous lui avons donc demandé si les fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles d'Auvergne et d'ailleurs, se font de la même manière qu'ici". Ca se ressemble, dit-il, mais je crois qu'on est plus expressif, là-bas." Il veut dire qu'en France, une demoiselle est reconnue comme "promise" lorsque les fiançailles ont eu lieu. Avant, il est admis que tous les galants peuvent tenter de lui conter fleurette. De plus, la familiarité vient plus vite. Même si c'est la première fois qu'elle voit un jeune homme, une jeune fille distinguée se laisse courtiser et s'il n'y a rien d'irrespectueux, personne ne le remarque. Pour vider la

(Suite à la 2e page)

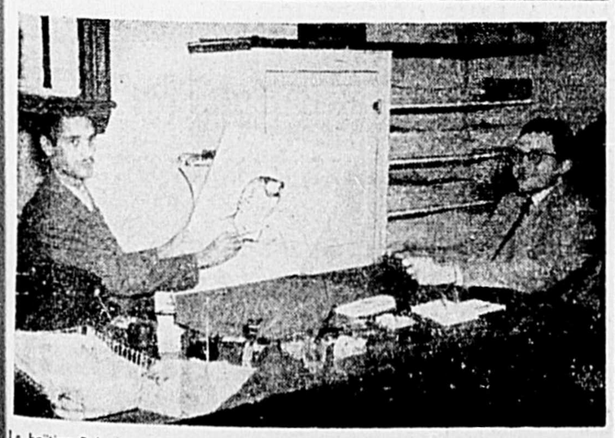

Le haïtien Roberto Wilson en train de dessiner la physionomie de M. Jean Saladin, un français qui travaille avec lui, au service de publicité du "Progrès". (Photo B.L.M.)

M. Roberto Wilson et Mme Wilson (Lorraine Poirier, de Jonquière) photographiés avec leur fillette Mélinda. La famille Wilson demeurent à Jonquière chez les parents de Mme Wilson. (Photo B.L.M.)

INTERVIEWS-ÉCLAIRS

Avantages de l'entente entre la Cie Price et la ville d'Alma

Grâce à la bienveillante collaboration de M. Paul Tremblay journaliste d'Alma, nous publions une série d'entrevues éclairs sur une question d'actualité pour les gens de cette ville: l'entente survenue entre la municipalité et la Compagnie Price, qui accorde à la ville d'Alma, $37,000 pendant 20 ans.

M. Paul Gauthier, rentier, demeurant sur la rue St-Pierre, croit que le montant accordé pour une période de 20 ans ne règle pas le problème définitivement, mais qu'il peut aider considérablement pour le moment. M. Gauthier déclare que la Compagnie Price devrait payer taxes comme tous les citoyens d'Alma soit par l'annexion ou par tout autre moyen qui donnerait l'équivalent.

* * *

M. Lorenzo Rossignol, propriétaire du Théâtre Canadien se déclare très satisfait pour le moment de l'entente acceptée par la Ville d'Alma. De plus, ces montants versés chaque année rendront de grands services à la municipalité. M. Rossignol ajoute que "le conseil de ville a fort bien travaillé cette affaire et que, s'il se déclare satisfait, on ne peut demander plus".

* * *

Le gérant de la Compagnie P.-T. Légaré, M. Arthur Larouche, qui ne demeure à Alma que depuis un an trouve que la solution du problème a bien du bon sens. "La ville d'Alma, dit M. Larouche, voulait de l'argent pour exécuter des travaux urgents, et elle l'a trouvé, que peut-on demander de plus. Surtout que ça ne coûte pas un sou aux contribuables, c'est ça qui compte. Si toutes nos municipalités avaient cette chance, tout le monde se sortirait vite du trou".

M. Prémis Simard, Huissier, qui déclare être au courant de toute l'affaire depuis longtemps, croit qu'il n'y avait pas moyen de faire mieux dans les circonstances. Le conseil a agi sagement en acceptant ce qui était raisonnable. Cet argent va donner l'avantage à la ville d'Alma de rencontrer ses obligations, d'exécuter ses travaux et d'avoir un meilleur crédit à l'étranger. On ne peut pas demander plus.

* * *

M. Treffié Harvey, un des plus vieux marchands d'Alma, s'attendait à ce que la ville obtienne un meilleur règlement, mais déclare, qu'après avoir étudié tous les aspects de cette affaire, il se déclare satisfait de l'arrangement, vu qu'on ne pouvait obtenir davantage. "Il faut admettre, ajoute M. Harvey, que c'est le meilleur arrangement que nous ayons jamais eu; nous n'avons jamais obtenu autant dans le passé".

* * *

L'ex-président de la Commission Scolaire d'Alma, M. Edmond Lavoie, déclare que c'est un arrangement de première classe et qu'il n'y avait aucune possibilité de faire mieux. "Il faut tenir compte également des autres clauses du bill, ajoute M. Lavoie, pour constater comment l'entente est avantageuse pour la ville d'Alma. Il faut également tenir compte que la Compagnie Price verse déjà un montant substantiel pour la Commission Scolaire. Tout ça ensemble met la ville d'Alma dans une très belle position financière et nous devons féliciter tout le conseil de ville et ceux qui ont collaboré pour avoir obtenu un tel succès."

Ouverture de la Bibliothèque de Chicoutimi le 2 mars

La Bibliothèque de Chicoutimi ouvrira ses portes le 2 mars. Le public est invité à visiter la nouvelle salle qu'elle occupe, dans l'hôtel de ville, à l'étage supérieur. De nouveaux rayons reçoivent les quelque 3,000 volumes de cette institution qui compte deux ans d'existence.

On ne saurait trop insister sur l'importance de ce centre. La Bibliothèque, c'est le foyer où les esprits vont chercher aliments et inspiration. Dans le cas de celle de Chicoutimi, elle offre toutes els garanties voulues.

Chaque famille tiendra donc à s'abonner. L'ouverture constitue le moment propice par excellence pour prendre contact avec les livres et pour acquérir l'habitude de la lecture.

La campagne de souscription s'organise actuellement sous la présidence conjointe de M. le Dr Adélard Desbiens et de M. le notaire Jacques Riverin. D'autres renseignements seront bientôt communiqués à ce sujet.

L'Extrême-Orient sera-t-il chrétien ou marxiste ?

Le centre du monde se déplace vers l'Extrême-Orient et les cent prochaines années verront probablement les décisions sortir de ce coin du globe où vit la moitié du genre humain.

Telles étaient les paroles par lesquelles M. Gérard Filion, directeur du "Devoir", terminait sa causerie de mardi soir, au Capitol. M. Filion, qui a assisté, à titre d'observateur, au Congrès de la Paix de Pékin, l'automne dernier, avait intitulé sa conférence "Rideau de fer ou rideau de préjugés". Cette soirée, organisée par le Jeune Commerce de Chicoutimi, était au profit de la Bibliothèque municipale. M. Paul *Reny, au fauteuil* présidentiel, pria M. Paul-Emile Tremblay, l'un des directeurs de la Chambre, de présenter le conférencier et se chargea de lui offrir ensuite les remerciements d'usage.

M. Filion a parlé pendant au moins une heure et demie. C'est un film, selon ses propres paroles, qu'il a déroulé devant le nombreux et distingué auditoire. Film fait d'impressions, d'anecdotes, de traits et aussi de larges synthèses, ouvertes non seulement sur le vaste horizon chinois mais même sur celui de l'univers entier.

Dans les quelques lignes qui suivent, il n'est pas question de trouver autre chose qu'un résumé, très succinct, de la conférence.

M. Filion avertit d'abord ses auditeurs de ne pas s'attendre à obtenir de lui l'explication du mystère russe ou de l'énigme chinoise. Un voyage de cinq semaines ne peut permettre cela, quand on songe à l'exiguité des connaissances que rapporte un missionnaire qui a passé trente ans de sa vie en Chine. Ce sera donc un film que le conférencier déroulera devant ses auditeurs.

Prague, très belle ville, a vu disparaître complètement ce qui en faisait le charme et la gaieté. L'insistance de la propagande par tous les moyens a tout nivelé. Le dollar y est tout puissant. Le niveau de vie très bas est illustré à l'aide de chiffres sur les prix au double marché, celui qui est blanc mais rationné et celui qui est noir, non-rationné, mais excessivement dispendieux. Ce double système a pour but de déguiser l'impôt sur le revenu; le marché rationné au moyen de coupons permet à qui que ce soit de vivre, car les prix y sont bas, mais quiconque veut dépenser plus que le strict nécessaire doit payer des sommes formidables, par rapport à nos prix occidentaux.

Après avoir exposé divers autres points de vue de la vie en Tchécoslovaquie, M. Filion signala qu'il assista à deux messes à Prague, le dimanche, 14 septembre 1952 et que l'église y était pleine, les deux fois.

Vint ensuite une description de Moscou, aux rues larges, dans lesquelles il put circuler sans surveillance visible. La condition épouvantable de la femme russe l'a cependant frappé. Les lignes aériennes communistes firent ensuite l'objet d'une autre description et un incident survenu à Omsk lui révéla combien la liberté est mesurée en pays communiste.

M. Filion parla encore de la Mongolie, rappela l'histoire de Gengis Khan et aborda enfin le Congrès de la Paix, à Pékin. 37 pays y étaient représentés, par 367 délégués, 37 observateurs, dont M. Filion, et 23 délégués spéciaux.

La question de la guerre bactériologique et des atrocités commises par les Américains fit largement l'objet des délibérations. M. Filion a étudié les documents soumis par les communistes à ce sujet et en est venu à la conclusion que, dans le cas des atrocités, *tous les dossiers* sont basés uniquement sur la version d'un unique témoin, et dans celui de la guerre bactériologique, sur des faits accolés ensemble sans force probante. Il y a cependant le fait indéniable de bombardements de villages coréens au napalm par les Nations-Unies. Les Asiatiques semblent cependant heureux de trouver là la preuve de ce qu'un siècle d'esclavage sous la férule occidentale les avait amenés à croire: les Occidentaux sont les barbares et les Asiatiques sont les victimes des premiers.

Puis, M .Filion termina par une large synthèse de l'histoire de la Chine depuis 1842, date de l'intrusion des Blancs en Asie et aussi de l'introduction de l'opium et de la prostitution en Chine. La réforme agraire a remis aux paysans, qui forment la grande majorité de la population, les terres jusqu'ici détenues par quelques propriétaires fonciers.

Les Chinois ne sont plus disposés à mourir de faim comme cela était de tradition chez ce peuple toujours aux prises avec la misère et la famine. Ils se révoltent. Pour la première fois, leur pays est dirigé, gouverné par des Chinois et non par des Blancs. Une seule force peut résister à la menace communiste en Asie, le christianisme. L'Orient sera-t-il chrétien ou marxiste?

Incendie à Mistassini

Dolbeau (D.N.C.) — Un désastreux incendie a causé de lourds dommages au Garage de Monsieur Lionel Rousseau de Mistassini, mardi le 24 février, et c'est grâce au magnifique travail des pompiers de la ville de Mistassini, si le garage ne fut pas une perte complète.

Vers neuf heures et quart, un voisin s'est aperçu que les flammes traversaient le toit du garage, et il s'est empressé d'avertir les pompiers, qui accoururent aussitôt sur les lieux. Après 1 heure et quart de travail, les pompiers ont enfin réussis à maîtriser le feu.

L'on estime les dommages à $10,000 et l'on prétend que l'incendie a été causée par une défectuosité dans le système d'électricité.

Violent incendie à Chicoutimi

Samedi soir, un violent incendie a détruit une partie de la nouvelle construction de Brassard et Frères sur la Côte de la Réserve. L'élément destructeur s'est attaqué à la partie neuve comprenant l'abattoir qui devait entrer en opération ce matin même. Les dommages s'élèvent à environ $28,000. Par suite d'un congestionnement de la circulation dans la Côte de la Réserve, les pompiers de la ville arrivèrent trop tard pour empêcher l'incendie de prendre des proportions gigantesques. La circulation fut obstruée parce que de nombreux automobilistes tentaient de se rendre sur les lieux pour voir le spectacle de l'incendie. Le Chef de Police Gravel demanda aux curieux de ne pas nuire et de ne pas retarder la voiture des pompiers en de telles circonstances. Interrogé au sujet de ce désastre, M. Vincent Brassard a répondu avec sang-froid: "Nous sommes encore en mesure de répondre aux demandes de nos clients".

Protestation contre la hausse des taux de téléphone

La Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi, à son assemblée mensuelle de lundi soir, a protesté contre la demande de hausse des taux de téléphone dans la région. Cette demande a été déposée devant la Régie provinciale des Services publics, en décembre dernier. Cette hausse atteint, dit-on, 33 et tiers pour cent. Des conseils de ville de la région ont déjà adopté des résolutions semblables à celle de la Chambre de Commerce des Jeunes.

Réactions favorables à l'inspection obligatoire du lait et de la viande

La campagne de la Chambre de Commerce en faveur de l'adoption d'un règlement municipal d'inspection obligatoire de la viande et du lait a provoqué des réactions saines et favorables. Il devient de plus en plus évident que cette mesure est nécessaire. L'essentiel, c'est que si l'on demande une inspection obligatoire, ce n'est pas pour les blâmer, ni pour condamner ce qu'ils font. La nécessité de ce nouveau règlement vient des brèches que le système d'inspection actuel ne peut pas aveugler. Il n'est pas fait pour cela. Il ne s'agit pas tant de faire des reproches en ce qui concerne le passé que de prendre des mesures pour l'avenir. Des témoignages incontestables prouvent hors de tout doute que le système actuel ne suffit pas. On pourrait citer, en particulier, un cas où un vétérinaire a réussi à confisquer de la viande impropre à la confiscation. Mais lorsqu'il a voulu sévir contre celui qui avait tenté de passer cette viande en fraude, il n'a jamais été capable de parvenir à ses fins. C'est donc dire que le système actuel n'est pas dénué de toute efficacité, mais il ne couvre pas tout le terrain et surtout il ne dispose pas de sanctions contre les producteurs trop peu scrupuleux.

"Ici, il est interdit d'avoir des idées personnelles"

Tel aurait dû être le titre de la mise au point du "Soleil" du jeudi, 19 février

"Ici, il est interdit d'avoir des idées personnelles". Tel aurait dû être le titre de la mise au point du "Soleil" de jeudi dernier, dans laquelle il assommait son propre éditorialiste, M. Antoni Joly. Car l'auteur de ce "poulet" a bel et bien affirmé: "La direction du "Soleil" considère que M. Joly a mal fait d'exprimer une idée personnelle dans un article qui engageait la responsabilité de son journal".

Ce serait à crever de rire, si ce n'était pas si triste. Car il est infiniment triste de voir un journal qui se prétend grand, traiter avec la dernière dureté un de ses propres journalistes parce que ce dernier s'est mal exprimé. Que M. Joly ait traduit sa pensée sous une forme peu diplomatique, cela est évident. Plusieurs confrères de la région ne se sont pas fait faute de le lui signaler. C'est de bonne *guerre*! C'*est normal*!

Pour tous ceux qui ne lisent pas le "Soleil", rappelons que le 10 février, M. Joly publiait un éditorial en faveur du parachèvement de la route Sainte-Anne à Tadoussac, dont un tronçon de 28 milles seulement reste à construire. Parmi ses arguments, il en glissait un qu'il empruntait à une comparaison avec les autres tronçons de route dont la région a besoin et qui sont encore à venir. Et il concluait abruptement: les autres peuvent attendre, c'est celui de Sainte-Anne à Tadoussac qui doit passer le premier!

Naturellement "les autres" réagirent, comme bien l'on pense et non sans raison! Lorsqu'on defend une cause, il ne faut jamais la comparer à d'autres causes, aussi bonnes, aussi urgente, mais dont on ne peut tout de même pas parler dans un seul et même article! Aussi, n'est-il pas question de nier l'erreur de M. Joly.

Mais comme journaliste, au nom de la plus élémentaire solidarité professionnelle, nous protestons énergiquement contre le procédé employé par le "Soleil" pour remettre les choses au point. La direction de ce journal, avec une gravité comiquement bête d'ailleurs, vient d'insulter le journalisme tout entier.

D'un certain point de vue, peut-être eût-il été préférable de ne pas souligner la chose afin de ne pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en a. D'autre part, à la réflexion, devant les affirmations massives et répétées de ce journal qui prétend servir notre région et ne manque jamais d'attirer l'attention sur ses vastes proportions, inversement proportionnelles à sa subtilité, nous nous sommes dit: C'est à force de laisser passer, sans les relever, des gaffes comme celles que vient de commettre la direction du "Soleil" que nous, les journalistes, nous passons pour les jouets de "money makers", intéressés à toujours recueillir des bénéfices, dussent leurs employés y laisser soit leur peau, soit leur réputation.

M. Joly s'est trompé, oui, mais quiconque rédige 300 éditoriaux par année sait pertinemment qu'une erreur d'expression ou de tactique peut lui échapper. Si la faute de M. Joly eût porté atteinte à l'honneur professionnel, il eût fallu le congédier, mais tel n'est pas le cas. M. Joly a tout simplement été malhabile dans son zèle et jamais on ne fera croire à quelqu'un du métier que cela mérite d'être mis au pilori, ni surtout que la responsabilité d'un journal puisse être défendue au détriment de celle de ses journalistes! C'est idiot de penser, en effet, que le public va croire davantage la direction quand elle commet une bourde monumentale, que l'employé lorsqu'il en a commis une petite!

D'ailleurs, on sait fort bien que le Soleil ne peut pas se passer des services de M. Joly.

Dès lors, pourquoi l'avoir publiquement répudié ainsi? Pour satisfaire les corps publics et organismes concernés? Non, car pour leur donner satisfaction, il eût suffit de publier leurs protestations, comme le font tous les journaux normalement constitués et attachés à la défense de leur public, de tout leur public. Mais on sait parfaitement que le "Soleil" n'ira pas publier en page 4 les protestations relatives aux pages-débarras qu'il consacre au Saguenay pour en retirer les gros sous!

Alors, comme les protestations mettent en péril les abonnements et les contrats d'annonce, on sabre héroïquement un employé qui ne peut se défendre, parce qu'il a tout de même une famille à faire vivre!

Si, au moins, on l'avait fait en bon français! Mais, ironie des ironies, celui qui corrige celui qui s'est trompé tombe dans le panneau: au lieu de reprocher à M. Joly d'avoir soutenu un point de vue qui lui est propre ou de s'être mal exprimé, il le condamne pour crime "d'idée personnelle". Imaginez! un éditorialiste qui a eu une idée personnelle au "Soleil"! Si nous ne connaissions parfaitement nos confrères québécois de la boite de la côte de la Couronne, pour un peu, nous leur offririons nos condoléances! Mais il n'y a rien à craindre: comme éditorialistes les Québécois qui lisent le "Soleil" sont bien servis! Seulement, ici, au Saguenay, interdiction formelle d'avoir une idée personnelle!

Non, c'est trop drôle! S'il n'y avait la peine infligée aussi bêtement à un consciencieux copain que tous aiment, ce serait à mourir de rire!

Georges-Henri Dagneau

Touche-à-tout

Attention automobilistes! Si le service de la voirie de la Ville de Jonquière a la réputation de pouvoir entretenir toutes les rues de la ville, quelque tempête qu'il fasse — nous l'avons vu encore lors de la tempête de la dernière fin de semaine — il ne peut "vaincre" toute la glace. Il y en a dans presque toutes les rues et cela peut durer un bon bout de temps. Soyez prudents, et ne vous fiez pas à une tranche d'asphalte à peine assez large pour deux roues... cela pourra vous mener au garage, sinon à l'hôpital. — Certains chauffeurs profitent de cette glace pour pratiquer les virages en "U". Ces virages lorsqu'ils se font sur la glace, sont toujours dangereux, quelque habilité que vous y mettiez. Si vous ne voulez pas qu'on vous taxe de "cowboy" de la route, soyez raisonnables et servez-vous aussi fréquemment du frein que de l'allumage! Ami comme avant?

* * *

On annonçait il y a quelque temps qu'il y aurait peut-être 6,000 chômeurs — avant la Grande Crise on les appelait les sans-travail! ! ! — dans la seule région du Saguenay. Combien y en a-t-il à Jonquière? Nous ne savons exactement, mais il y en a sûrement plusieurs. Pourquoi ne fait-on pas immédiatement des travaux qu'il faudra faire l'été prochain ou au cours de l'année? A Jonquière il y aurait à faire pour quelques centaines de mille dollars de travaux. Par exemple, le terrasse-

(Suite à la 2e page)

Raymond Tardif tué dans un accident d'auto

Une pénible accident survenu vers 8 heures, vendredi soir, près de Saint-Coeur de Marie a coûté la vie à M. Raymond Tardif de Dolbeau. Au volant de son automobile, M. Fernand White de Montréal, à l'emploi du gouvernement dans le district de Dolbeau, s'en venait vers Chicoutimi, accompagné de Mlle Claire Bérubé et du jeune Tardif, âgé de vingt ans. Dans une courbe, l'automobile de M. White dérapa sur la surface glacée et heurta violemment le véhicule d'un M. Simard de l'Ascension. De graves dommages s'en suivirent pour les deux autos. Quant aux occupants des deux véhicules, M. Raymond Tardif fut atteint gravemment à la tête. Il devait mourir durant la nuit à l'hôtel-Dieu de Chicoutimi. Mlle Claire Bérubé s'en tira avec des contusions assez graves. MM. White et Simard et Mlle Eucharia Tremblay reçurent des blessures de peu de conséquence.

L'enquête du coroner, ouverte samedi sous la présidence du docteur Ferand Lamy de Métabetchouan, a été ajournée à plus tard. La victime est le fils de M. Albert Tardif de Dolbeau.

Le Palais des Modes dans un nouveau local

Le Palais des Modes, spécialisé dans l'habillement pour dames, inaugurera sous peu un nouveau local plus grand, plus spacieux, plus confortable, en un mot plus au niveau de la digne population de Chicoutimi, à côté de la Banque Royale du Canada. La direction de ce magasin est toujours à la disposition de sa clientèle afin de lui donner entière satisfaction. L'ouverture de cet établissement se fera le 5 mars prochain.

D'un jeudi à l'autre...

par Louis-Marie TREMBLAY

Une rumeur qui circule depuis quelque temps à la Baie est devenue une réalité cette semaine. Il s'agit de la formation d'une Chambre de Commerce dans la ville de Port-Alfred. Jusqu'à présent les hommes d'affaires de Bagotville, Port-Alfred et Grande-Baie faisaient partie de la Chambre de Commerce de la Baie des Ha! Ha! Plusieurs citoyens de la ville de Port-Alfred sont d'avis que cet organisme commun aux trois villes-soeurs a souvent négligé les intérêts de leur ville et ils croient qu'une Chambre propre à Port-Alfred donnerait un rendement plus efficace. Ils ont donc décidé d'avoir leur propre Chambre de Commerce. Les intéressés, dont Son Honneur le maire J.-E.-A. Beaulieu se sont réunis mercredi soir de cette semaine pour jeter les bases de l'organisation. L'exécutif de la nouvelle Chambre sera choisi prochainement.

L'Aéro-Club, section du Saguenay connait déjà beaucoup de succès, malgré sa fondation récente. Le président de la section, M. Maurice Bégin d'Arvida qui a participé à la réunion mensuelle de l'Aéro-Club de Québec en fin de semaine, a pu nous dire ce que l'organisme pourra entreprendre pour intéresser ses membres de la région du Saguenay, qui sont maintenant au nombre de quarante. Il fut décidé d'envoyer à Chicoutimi, deux appareils du type Fleet Canucks qui serviront à l'entrainement des futurs pilotes. Probablement que la piste de Gagnon Air Service sera utilisée comme base pour ces avions. L'on sait que les élèves peuvent obtenir leur brevet de pilote après 30 heures de vol. La partie théorique se résume à 60 heures de cours. Ils se donnent chaque mercredi soir au Centre de Récréation d'Arvida.

Piloter un avion est un sport tout à fait intéressant et maintenant qu'il est à la portée des bourses, M. Bégin croit que beaucoup de gens de la région s'y intéresseront.

* * *

Le Cercle Dubus de l'AJC du séminaire de Chicoutimi terminera jeudi de cette semaine la Semaine de la Jeunesse qu'il a inauguré jeudi dernier par une exposition de peinture. Le programme comprenait un thème spécial pour chaque jour; il avait pour but d'inspirer un patriotisme fervent et de faire comprendre aux jeunes le rôle qu'ils ont à jouer dans la sauvegarde de nos richesses nationales. Des orateurs ont expliqué au jour le jour les différents items. Ils ont traité du français chez-nous, des loisirs qui conviennent à la jeunesse, de la solidarité qui doit exister chez les canadiens-français et des moyens qu'ils doivent prendre pour tirer un parti favorable de la Confédération.

Grâce à ce programme sérieux et suivi, la Semaine de La Jeunesse a été un véritable succès. Elle se termine jeudi soir par une conférence de Me Roland Bergeron, avocat de Roberval.

* * *

M. Jean-Paul Garant a été choisi lundi soir pour représenter la Chambre de Commerce des Jeunes de Chicoutimi, dans la délégation qui se rendra lundi à Ottawa pour appuyer le projet du chemin de fer St-Félicien-Chibougamau. En plus de représentants du Conseil d'Orientation Economique du Saguenay cette délégation comprendra plusieurs membres des Chambres de Commerce Ainées et Cadettes.

* * *

La Table Ronde du Club des Journalistes du Saguenay se tiendra au Halfway Inn en fin de semaine, soit vendredi le 27 février. Le bureau de direction se réunira à 5 h. 30.

* * *

M. Paul-Edmond Gagnon, député de Chicoutimi au fédéral a chaleureusement reçu Mlle Saguenéenne lors de son voyage à Ottawa. Il lui a fait visiter l'édifice du Parlement et lui a donné maints détails intéressants sur la capitale.

Budget de la fanfare de Jonquière

COMPTES A PAYER		ARGENT A RECEVOIR	
Studio B.L.M.	$ 75.23	Concerts Molson	$ 330.00
Potvin & Bouchard	42.95	Concerts de saison	100.00
Garage Munger	10.00	Octrois de la ville sur base de 1952	2700.00
Welly Gagnon	731.88	Total à recevoir	$3130.00
Gagnon & Frères	120.00	DEPENSES PREVUES POUR 1953	
Librairie St-Dominique	8.32	Salaire du Directeur	$1320.00
Le Régional	24.50	Réparation instruments	300.00
Edition du Réveil	95.03	Transport divers	400.00
Le Réveil	159.65	60 uniformes	4500.00
Jos. Leblanc	25.45	Total des dépenses	$6520.00
Edmond-Louis Maltais	106.38	Total des comptes à payer	$3192.22
Poste CKRS	72.05	Plus total des dépenses prévues	6520.00
Gérard Tessier	609.35	Total	$9712.22
Patrick Tremblay	150.00	Moins total à recevoir	$3130.00
Tremblay Express	25.00	Déficit	6582.22
Waterloo Music	394.84		
Salaire du Directeur	330.00		
Factures du Directeur	125.00		
Gagnon & Compagnie	15.67		
Assurance dû	6.20		
Total	$3192.22		

Le Château St-Louis rasé par le feu

Le feu a consummé avec rapidité vers 1 hrs 30, dimanche matin un important immeuble de Chambord, communément appelé le Château Saint-Louis, propriété des demi-soeurs: Mlles Rose-Blanche Tremblay et Rose Talbot de Chicoutimi. D'après les explications reçues l'incendie semble avoir pris naissance dans la chambre des fournaises. Malgré les efforts des pompiers de l'endroit assistés de ceux de Roberval, l'élément destructeur a tout détruit. La gare fut même menacée à un certain moment. Par suite de cet incendie, cinq familles de locataires sont actuellement sans logis. Ce sont celles de MM Michel Gendron, contremaitre à l'usine des locomotives, Léo Ménard, camionneur, Robert Vézina, commis à la gare, Paul Tremblay, conducteur et Gustave Rondeau, journalier. Les dommages se chiffrent aux alentours de $25,000.

M. Gérard Fillion parle de Bourassa

Au cours de sa récente visite à Chicoutimi, M. Gérard Filion s'est adressé à la gent étudiante et au corps professoral de l'école Saint-Michel de cette ville. Le distingué conférencier a entretenu son auditoire de la grande figure canadienne, Henri Bourassa. Il montra d'abord Bourassa adolescent, héritier du patrimoine et du fier caractère de son grand-père, Louis-Joseph Papineau. Fait remarquable, à vingt-et-un ans, le petit-fils de Papineau était élu maire.

Puis Monsieur Filion, analysa tour à tour les différents aspects de la fulgurante carrière du fondateur du Devoir. *A son dire*, deux grandes idées maitresses dominent la vie politique de Bourassa: l'indépendance du Canada contre l'impérialisme britannique et l'égalité des races au pays contre les empiètements de l'élément anglais. Mais Bourassa ne fut pas seulement un politicien, en homme universel qu'il était, il étudia avec profondeur et clairvoyance, les nombreuses questions sociales de son temps. Aussi on le considère comme le père du syndicalisme catholique. Ensuite le conférencier attribua à Bourassa avec preuves à l'appui les titres d'orateur de génie, de journaliste remarquable, au style raffiné et aux écrits violents et profonds et finalement d'homme qui est passé à l'histoire entouré de la considération unanime de tous ses compatriotes.

Avec Monsieur Filion, disons que Henri Bourassa fut le plus grand canadien du dernier demi-siècle.

Le directeur des études de Chicoutimi, M. René Tremblay, remercia le conférencier au nom de la Commission Scolaire et souligna que la plus belle preuve de l'intérêt que les élèves avaient pris à l'entendre, fut le silence religieux qui régna durant la conférence.

Touche-à-tout

(suite de la 1ère)

ment autour du Palais des Sports, le viaduc de la rue St-Hubert, l'élargissement de la rue St-Aimée, notre nouvelle prise d'eau (soit au Lac Kénogami, soit au Lac Long; cela ne change rien; il faudra la faire un jour ou l'autre), la route d'embranchement au Boulevard Talbot, le redressement de la route meurtrière Jonquière - Larouche, le projet d'égoût Ste-Marie -Kénogami, et d'autres encore. Il faudrait trouver un moyen de faire l'un ou l'autre de ces travaux tandis que le chômage se fait sentir.

* * *

L'autre jour, lors de la visite du Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami aux établissements municipaux, le maire déclarait que le conseil songeait à lancer au printemps un emprunt de 2 à 3 cents milles dollars pour entreprendre ce projet d'égoût destiné à desservir cette partie de la ville que constituent la paroisse Ste-Marie et notamment le nouvel hôpital. Pourquoi ne pas le lancer tout de suite cet emprunt? On aurait la chance de commencer tandis qu'il y aurait encore de nombreux sans-travail. En juillet, la main d'oeuvre sera certainement plus rare.

* * *

Nous lisons dans le Bulletin d'Information du Royaume Uni (Janv. 52) que les prisons d'Angleterre allaient "permettre à certains prisonniers de s'absenter provisoirement de prison, en liberté conditionnelle, sous le régime de nouvelles instructions". Pas si mal cette idée! Pour redonner confiance aux prisonniers il n'y a rien de mieux. — On permettrait, entre autres, aux prisonniers ayant un bon dossier, de voyager seul pour aller rendre visite à un parent mourant.

Je pense parfois, que l'une des causes de ces nombreuses révoltes de prisonniers, tant au Canada qu'aux Etats-Unis, depuis 2 ou 3 ans, est bien plus attribuable à l'emploi de la force qu'à la confiance. Les gardiens sont armés jusqu'aux dents, les clôtures et les murs sont solides et à toute épreuve, les systèmes d'alerte sont d'une précision et d'une perfection inouies et pourtant, lorsque des détenus sont bien décidés d'obtenir un adoucissement quelconque, motivée ou non, une faveur ou... un nouveau geolier, rien ne peut les arrêter, si ce n'est la mitrailleuse, moyen bien peu démocratique. Si on essayait la confiance! Essayons-là?

* * *

"Soyen prêts! Nous vivons dans une paix armée. Il suffit d'une étincelle pour déclancher une 3e guerre mondiale..." Vous avez reconnu un slogan de propagande de l'armée canadienne? un slogan que nous déversent les ondes hertziennes à coeur de jour... à nous faire croire que cette paix armée nous ne l'avons même pas. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'une étincelle, comme "ils" disent, puissent déclancher une 3e guerre mondiale. Il y a déjà assez longtemps que les étincelles n'allument plus les guerres. Les guerres, elles se préparent de longue main par la méchanceté des hommes.

"Le Boulevardier de Jonquière"

Présidents de la fanfare de Jonquière

M. Harry Tremblay, président de 1946 à 1948.

M. J.-R. Bolduc, président de 1948 à 1950.

M. Rene Harvey, président de 1950 a 1952.

Reçu membre honoraire

● M. le chanoine Arthur Lévesque, curé de St-Laurent de Jonquière, reçoit de M. Benoit Simard, président de la fanfare, un certificat de membre, à titre honorifique. Ce geste de courtoisie fut posé à l'occasion d'un concert récent.

Récompense pour aide accordée à la police

Dolbeau (D.N.C.) — Messieurs Yvan Lafontaine et Gérard Côté, travaillant tous deux pour la Compagnie Electrique du Saguenay à Dolbeau, ont reçus vendredi dernier, le 20 février, respectivement la somme de mille et de cinq cents dollars, pour la part active qu'ils ont fournie dans la capture de Léon-Paul Doucet de Normandin, qui a effectué le vol de la Banque Canadienne Nationale à Dolbeau le 6 octobre 1952.

Les chèques leur ont été remis par l'entremise de M. Charles Lavoie, gérant de la banque de Dolbeau, venant de la Canadian Bankers Association.

L'on sait que Monsieur Lafontaine, après que Monsieur Côté lui eut fait part des soupçons qu'il avait à l'égard du jeune Doucet, voyant celui-ci s'enfuir de la Banque, s'est empressé de le poursuivre avec le camion de la Compagnie Electrique du Saguenay, pour enfin le rejoindre et le ramener à la banque où l'attendait la police. Monsieur Jacques Duval, assistant-gérant à la banque locale, avait lui aussi pris place dans le camion de Monsieur Lafontaine, et par conséquent aidé à la capture du jeune bandit, mais comme il travaille à la banque, il ne peut recevoir de récompense. Nous leur offrons donc toutes nos félicitations.

Un Haïtien...

(suite de la 1ère)

question, M. Saladin ajoute que les petites canadiennes sont en général très gentilles et intelligentes. Mais il n'y a pas que les demoiselles qui plaisent à M. Saladin." Ici au Saguenay, les gens sont chics et gentils; leur esprit de famille est très poussé et il me rappelle celui de la Bretagne et de la Normandie. "Si, dit-il, certains de mes compatriotes ont de la difficulté avec les gens, c'est parce qu'il se croient chez eux... avant le temps". Il ajoute que la population est sympathique et qu'elle peut donner une chance aux étrangers, si ces derniers veulent bien s'adapter aux habitudes du pays.

Avant de le quitter, nous lui avons demandé un souvenir de la dernière guerre. Il préfère ne pas ranimer des souvenirs toujours pénibles. Il ne nous reste qu'à lui souhaiter, à lui et à M. Wilson, de partager le succès grandissant que connait notre journal.

Déjeuner-communion des Chevaliers

Dimanche le 22 février les Chevaliers de Colomb de Kénogami donnaient à l'occasion du premier dimanche du Carême, un déjeuner-communion.

Il y eut messe en l'église Ste-Famille à 8 h. 30, le chant était exécuté par les Filles d'Isabelle, M. l'abbé Daniel Donaldson officiait. On y remarquait la présence du Fidèle Navigateur du Quatrième degré, plusieurs membres du 4ième, et environ 60 Chevaliers de Colomb.

Après la messe, un déjeuner était servi à la salle des Chevaliers de Kénogami. Ce déjeuner se déroula dans une ambiance de gaieté et de bonne humeur.

En l'absence du conférencier, M. Rodolphe Simard, ex-député de District, retenu chez lui, pour cause de maladie, M. Amédée Blanchard, principal du High-School Catholique, nous entretint pendant quelques instants sur le sort de la langue française au Nouveau-Brunswick. Ensuite M. Wellie Dechesnes, ex-grand chevalier, nous donna ses impressions sur son voyage en Europe, principalement sur la Ville Eternelle, Rome.

Pour terminer, le Grand Chevalier, M. C.-C. Hébert, remercia les conférenciers, et invita les membres à venir nombreux à l'assemblée régulière, qui aura lieu lundi le 23 février.

M. Albert Morissette, un ex-grand chevalier, agissait comme Maitre de Cérémonie.

Vendredi chanceux pour un chasseur

Le vendredi, surtout si c'est le 13, est considéré comme un jour malheureux! Pourtant, pour M. Alfred Lavoie, de la Rivière-Eternité, et son fils, Gaston, le vendredi, 13 février 1953 a été un jour heureux: au cours d'une excursion de chasse, ils ont en effet abattu une ourse et ses trois petits. Un beau coup de fusil!

Nouveau parcours

Un nouveau parcours d'autobus sera en vigueur le premier mars entre Jonquière et Chicoutimi (via vaudreuil). Les autobus circuleront sur les rues suivantes: rue St-Pierre, rue St-Hubert et boulevard Centenaire. Ce trajet s'appliquera à tous les voyages dans les deux directions.

30% (argent) ou MAGNIFIQUES PRIMES

Vendez nos semences de choix à .10 cents. Commandez un assortiment de $8.00 (Payez après la Vente).

JETEZ A LA POSTE A:

ALLEN NOUVEAUTES ENR. ST-ZACHARIE, QUE.

Nom .....

Adresse .....

ATTENTION

LE CONTINENTAL (LIMITÉE)

ANNONCE L'OUVERTURE PROCHAINE D'UN

2ème magasin CONTINENTAL

139—143 EST RUE RACINE

(en bas de la côte)

CHICOUTIMI

PRENEZ SOIN DE LA SANTE DE VOS ENFANTS

et de VOTRE FAMILLE

Les 4,500 clients quotidiens de la Laiterie Canadienne sont des clients satisfaits.

Un triple contrôle garantit l'excellence de notre lait.

- Contrôle à la ferme par notre propre service d'inspection.
- Contrôle à la Laiterie par nos techniciens.
- Contrôle provincial.

Buvez un lait de qualité !

La LAITERIE CANADIENNE Chicoutimi

435, avenue Ste-Anne - Tél.: 4-3443 - Chicoutimi

Pour une famille en Santé
Achetez une farine en Santé
La farine
Robin Hood
ENRICHIE DE VITAMINES

L'incendie qui a ravagé l'aile nouvelle de notre établissement n'affecte aucunement la fabrication de nos célèbres produits

OCTO et Saguenay

En vente chez les meilleurs épiciers-bouchers

PRODUITS SÛRS ET HYGIÉNIQUES

TOUTE LA VIANDE SERVANT A LEUR CONFECTION SUBIT UNE INSPECTION RIGOUREUSE

Notre maison fut la première, il y a six ans, à exiger l'inspection de sa viande

BRASSARD & FRÈRES Limitée

540, RUE BRASSARD CHICOUTIMI TEL.: 4-3359

Gens de Jonquière aidons notre fanfare

La Fanfare de Jonquière, notre fanfare, bien qu'elle soit la troisième en lice de toutes les fanfares de la Province en ce qui regarde la somme des octrois que leur verse le conseil municipal de leur ville, est dans une situation financière déplorable. Lors d'une réunion tenue récemment et où étaient convoqués les représentants de plusieurs sociétés de la ville et de la presse, on a révélé son état financier. Selon le budget préparé par le bureau de direction de la fanfare, celle-ci aura une dette de 96.582.22 à la fin de l'année.

Il lui faut trouver d'ici un avenir rapproché la somme de $3192.22. Cette somme représente des comptes à payer dont quelques-uns remontent à 3 ou 4 ans.

Et voilà, en trois mots où en est notre fanfare. Abandonnera-t-elle la partie, comme d'autres l'ont fait, près de nous, ou continuera-t-elle de vivre comme ci comme ça, en s'embourbant un peu plus tous les ans? C'est la question que nous a posée son président, M. Benoit Simard. Tous les citoyens désirent garder la fanfare, mais quels moyens prendre pour cela? Diverses solutions sont offertes. Il semblerait que la formation d'un Comité de Citoyens serait le seul moyen de libérer notre fanfare et ses dirigeants des soucis financiers qui l'accablent et nuisent énormément à son avancement musical, en obligeant ses dirigeants à siéger de longues heures, en comité, afin de trouver de nouvelles solutions aux nombreux problèmes financiers qui ne cessent de surgir. Ce comité, sur lequel reposerait en tous les aspects financiers de ce corps musical, aurait toutes les latitudes voulues. On tente présentement de former ce comité, dont fera partie un membre du Conseil de Ville; celui-ci étant appelé plus que jamais à fournir les octrois nécessaires au financement de notre fanfare.

Fondée il y a 20 ans, la Fanfare ne vit plus avec le budget de $400 ou $500 qui lui suffisait dans les premières années. Comme toute institution, elle grandit. Les deux principales sources de dépenses de la fanfare sont: le salaire du directeur, les uniformes, les instruments, les dépenses de transports. Elles ont beaucoup augmenté depuis quelques années.

Nous ne croyons pas que les membres de la fanfare soient responsables de cet insuccès, car, si nous remontons à leur dernier festival, l'été dernier, et à leur kermesse organisé l'automne de 1952, dans la grande salle de l'hôtel de ville, on ne peut que les féliciter de leur beau travail, de leur dévouement à la cause musical et de leur esprit d'équipe. Le Festival leur a coûté $90. Pour se renflouer, ils organisent une grande Kermesse. Résultat: $300 de déficit, avec la kermesse. Pourtant elle était bien organisée et tous y travaillèrent d'arache-pied. Les circonstances et le manque d'intérêt de la population furent les principales causes de cet insuccès.

Des gens furent portés à critiquer la fanfare lorsqu'elle s'affilia à l'armée canadienne, il y a un an ou deux. C'était, pour elle, le seul moyen de continuer d'exister et de prendre une certaine expansion. On sait qu'elle est devenue la Fanfare du Régiment du Saguenay. On sait que ce titre, bien qu'il lui enlève quelques unes de ses libertés et la lie plus ou moins à l'armée, comme corps auxiliaire lui donne certains avantages très appréciables. D'abord, au point de vue financier, chaque musicien reçoit $1.45 par exercice, auquel il asisste; ensuite, l'usage de plusieurs instruments dont quelques-uns deviennent sa propriété au rythme de 3 ou 4 par année, (on sait que chaque instrument coûte en moyenne de $150 à $300 et même au-delà) et, présentement: l'usage du local du Régiment du Saguenay, à Jonquière. (Jusqu'à ces derniers temps, elle avait ses locaux à l'Académie St-Michel où la présence des enfants, malgré la bonne volonté de la Commission Scolaire et du personnel enseignant de l'Académie, nuisait beaucoup à son travail.) Même avec ses avantages, la fanfare manque d'instruments, et plusieurs membres sont obligés de s'exercer sur les mêmes instruments ce qui n'est guère recommandé au point de vue de l'hygiène, même lorsqu'on prend toutes les précautions nécessaires. Mais ce local qu'elle occupe conjointement avec le Régiment du Saguenay, s'il lui donne certains avantages, comporte aussi des inconvénients, comme par exemple son exiguité lors des exercices en formation.

Avant son affiliation, la fanfare avait encore quelques-uns des vieux instruments datant de la première année de la fanfare, soit 1934. Son affiliation lui a permis de les mettre au rancart. C'est l'une des principales raisons qui l'ont amenée à signer. L'armée lui fournit également de la musique et des lutrins. La musique est un item assez important pour une fanfare.

La fanfare a besoin pour cette année de 60 uniformes. Soixante uniformes, à $75 chacune environ, cela fait $4500. L'uniforme qu'elle porte actuellement date de 1948. Il est reconnu qu'un uniforme de 5 ans est à remplacer. Pourquoi 60 me direz-vous, alors qu'elle n'en avait acheté que 40 en 1948? C'est que la fanfare qui veut grandir, veut porter son objectif à 60. Une ville comme Jonquière ne peut se contenter d'une petite fanfare de 30 à 40 musiciens. L'un des principaux avantage d'une harmonie de 60 musiciens est de pouvoir jouer à peu près n'importe quelle morceau, même s'il lui manque 5 ou 7 musiciens. Ayant quelques musiciens jouant du même instrument, elle peut à la rigueur se passer d'un ou deux musiciens de certains groupes d'instruments. Un autre raison qui milite en faveur du nombre c'est celui de n'être pas obligé de payer la journée à l'usine (le "quart" comme on dit communément) d'un musicien qu'elle tient à avoir pour un concert. Il est arrivé fréquemment à la Fanfare d'avoir à payer 3 ou même 4 journées de salaire à autant de musiciens.... pour un concert gratuit. On se plaint parfois, en certains milieux et chez certains groupes, du peu d'attrait de la fanfare pour telle sortie, telle demande. Lorsque l'on sait que chaque sortie de la fanfare, beau temps, mauvais temps, lui coûte de $15 à $25 chacune, on comprend mieux son point de vue.

Voici deux exemples entre cent. La fanfare est appelée à St-Laurent pour une fête quelconque. Elle y va. En cours de route, l'un des musiciens se trouve mal. Il tombe avec son instrument et le brise. Les réparations coûte $75 à la fanfare. La fanfare est demandée par une paroisse du Lac St-Jean. En route, l'autobus doit faire un arrêt ou un virage trop brusque. Un instrument placé sur les porte-manteaux tombe et se défonce sur un banc. $200 de réparation. Et ainsi de suite.

Une fanfare coûte cher, même très cher. Et les musiciens qui en font partie ont bien assez de jouer de la musique quelque 180 soirs par année, sans avoir à se casser la tête pour trouver les argents nécessaires à leur groupe musical et à travailler sans cesse sur la question finance. Il faut trouver moyen de les libérer de cette question afin qu'ils puissent se vouer entièrement à la musique. Elle attend beaucoup de ce comité dont nous avons parlé plus haut. Que des citoyens dévoués à la cause musical prennent en main ses intérêts et la soutiennent de leur travail et de leurs efforts. Et que la population doucit les moeurs, dit-on partout. Cela est encore plus vrai de nos jours où la lutte pour la vie, l'âpreté au gain, la vie trop large et trop facile, les moeurs légères, et le goût mal dirigé pour la musique facile rend plus nécessaire que jamais l'oeuvre de nos musiciens de fanfare.

Philippe St-Gelais

aux détenteurs de polices de la North American Life

CHIFFRE D'AFFAIRES-RECORD ÉTABLI EN 1952

Points saillants du 72ième bilan

Paiements aux bénéficiaires et réserves . . $ 21,480,818
Augmentation: $ 2,008,617

Nouvelles assurances-vie et annuités souscrites $121,605,815
Augmentation: $15,610,087

Assurances-vie et annuités en vigueur . . . $796,148,774
Augmentation: $94,470,170

Total de l'actif $170,321,411
Augmentation: $14,356,371

Le bilan complet sera envoyé sur demande aux intéressés

La représentante de la Compagnie dans ce district a largement contribué à établir ce chiffre d'affaires-record. Vous pouvez vous adresser à elle en toute confiance pour tous vos besoins d'assurance-vie.

Mlle R. Simard

NORTH AMERICAN LIFE

Représentant de district
Mademoiselle Rita Simard
ARVIDA

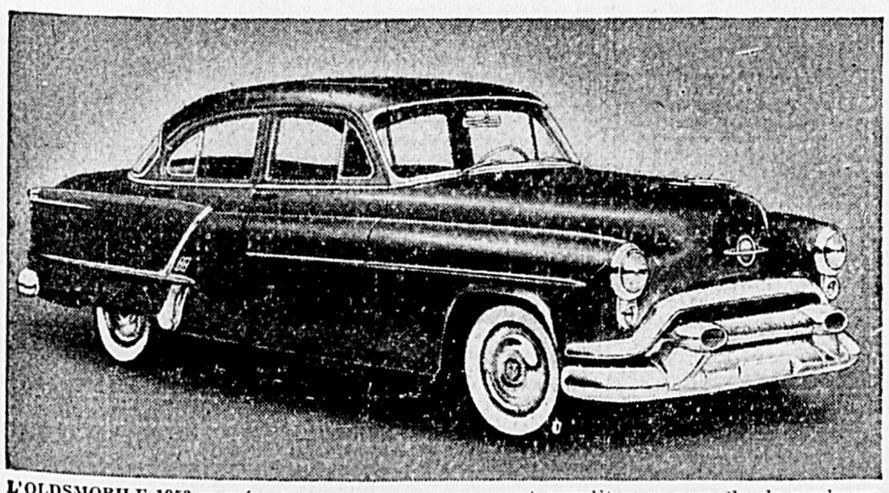

L'OLDSMOBILE 1953 se présente avec une apparence avant complètement nouvelle, de nombreux changements de style à l'intérieur et à l'extérieur, et un grand nombre de perfectionnements mécaniques, y compris un moteur "Rocket" plus puissant. Deux séries, la Classique "98" et la Super "88", offrent un total de sept styles de carrosseries avec un grand choix de couleurs et d'ensembles de couleurs deux tons. La climatisation Frigidaire, qui rafraîchit l'intérieur de l'auto pendant les plus grandes chaleurs, et un tableau de bord à coussin de sûreté, sont offerts à coût additionnel dans la série "98". Les signaux de direction sont d'équipement régulier dans tous les modèles. Les deux séries offrent, comme équipement facultatif à coût additionnel, les freins servo "Pedal Ease" pour freinage plus rapide, plus sûr, la direction hydraulique, l'oeil autronique, un atténuateur automatique des phares, et la commande hydraumatique supérieure. On voit ici le sedan quatre portières Oldsmobile Super "88".

Historique de la fanfare de Jonquière

M. R.-H. Singfield, directeur musical de la fanfare de Jonquière depuis 1949.

L'histoire de la fanfare de Jonquière remonte à 1934. Ce sont M. l'abbé Maurice Larouche, alors vicaire à Jonquière et M. Herménégilde Poirier, professeur de violon et musicien bien connu dans toute la région qui furent les premiers artisans de cette oeuvre. M. Raoul Gagnon, avocat, en fut le premier président. La direction musicale, il va sans dire, fut remise entre les mains de M. Poirier. Il occupa ce poste jusqu'en 1941, soit pendant 7 ans.

Dès sa fondation la fanfare de Jonquière, de son premier nom, la Fanfare St-Dominique, car la ville de Jonquière ne comptait alors qu'une paroisse, acquit la faveur de toute la population. Elle comblait un vide. En 1935, M. Antoine Martel fut nommé à la présidence. Il occupa ce joste pendant pres de 10 ans sans que son dévouement ne se démentisse jamais.

C'est en 1935 que la fanfare donnait ses premiers concerts et participait à toutes les principales fêtes civiles et religieuses de cette année-là. Depuis ce temps elle n'a jamais cessé d'être de toutes les fêtes et de joindre, à l'éclat de sa presence, l'entrain et la beauté de son jeu. Si la fanfare n'a fait que progresser depuis sa fondation, cela est dû en grande partie aux musiciens fondateurs, à leur dévouement, à leur zèle infatigable, à leur discipline et parfois même à leur deniers. Cet exemple fut servi au cours des années suivantes, et encore aujourd'hui, les membres de la fanfare sont dévoués à la cause de la musique et forment une véritable petite famille dont chaque membre consacre le meilleur de son temps et de ses talents à la réussite de l'oeuvre. La fanfare compte encore dans ses rangs quelques-uns de ses pioniers; ce sont MM. Benoit Simard, président actuel; Jean-Robert Bolduc, conseiller technique, Laurent Boudreault, baryton.

Depuis sa fondation, la fanfare de Jonquière représente brillamment notre ville à plusieurs reprises dans divers centres de la région du Saguenay et même à l'étranger, notamment à St-Hyacinthe, à Québec, au Cap de la Madeleine, à Shawinigan Falls et ailleurs.

En mars 1943, M. Georges Hébert fut appelé à la direction de la Fanfare de Jonquière, fonction qu'il occupe jusqu'en 1949 alors qu'il dut l'abandonner pour raison de santé. Sous sa direction, la fanfare connut une ère de prospérité qui ne fit que grandir, sinon ou point de vue matériel, du moins au point de vue artistique.

A l'automne de 1943, la Fanfare fondait à Jonquière la première société de concerts, dite "La Société des Concerts de la Fanfare de Jonquière". Cette société qui donna quatre saisons de concerts compta jusqu'à 600 abonnés. Elle présenta tour à tour pas moins d'une vingtaine d'artistes locaux ou régionaux, en plus de quelques artistes de Québec et de Montréal. Dans presque tous ces concerts, la Fanfare occupait une large place au programme.

Depuis ce temps et même avant, la fanfare offre chaque année plusieurs concerts intérieurs qui marquent, au dire des connaisseurs, une ascension continue au point de vue artistique. Elle donne, en plus, chaque année des concerts en plain air dans chacune des quatre paroisses de la Ville. On la voit à toutes les fêtes: Fête-Dieu, fête du Sacré-Coeur, fêtes patronales des différentes paroisses, fête des Morts; elle participe à tous les grands mouvements de la population aux jours de fêtes civiques et nationales; elle joue pour les nombreuses associations qui veulent relever par elle l'éclat de leurs manifestations; on la voit — depuis 2 ou 3 ans surtout — au Palais des Sports et fréquemment dans diverses parades.

Elle organisa un grand Festival Annuel en 1947, à l'occasion du centenaire, puis un autre, l'an passé. Tout le monde se souvient de ce dernier festival. Jonquière n'avait jamais tant écouté si belle musique de toute son histoire. Inutile de rappeler qu'elle participe brillamment aux fêtes grandioses qui marquèrent le Centenaire de Jonquière, en 1947.

En 1949, à la démission de M. Geo. Hébert son dévoué directeur musical, la fanfare se trouva quelques temps sans chef musical. Après des recherches et des tentatives qui durèrent trois mois, et grâce à l'intervention du musicien bien connu, M. Edwyn Bélanger, de Québec, elle réussit à s'assurer les services de Robert H. Singfield. Ce musicien et directeur de fanfare de carrière, diplômé de l'Ecole Militaire de Washington et gradué Directeur de Fanfare à Whashington, était une acquisition de prix. Il avait, en plus de ses titres officiels, dirigé la fanfare de la Royal Infantry, de Londres, pendant 8 ans. M. Singfield est résident a Jonquière depuis 1950.

Sous l'habile direction de M. Singfield la fanfare de Jonquière ne connut que des succès dans le domaine musical. Toutefois, l'état de ses finances laissait de plus en plus désirer. Et c'est en 1951, après mûres réflexions et ne trouvant que ce moyen pour continuer son oeuvre, qu'elle s'affilia a l'Armée Auxiliaires et devint la Fanfare du Régiment du Saguenay. On trouvera dans l'éditorial ci-contre les principales raisons de cette adhésion.

(NOTE: Nous avons tiré de l'Album-Souvenir du Centenaire de Jonquière, la plupart des informations qui vont de 1934 à 1947).

Souvenirs amusants de M. Benoît Simard pionnier de la fanfare de Jonquière

Nous avons pensé joindre une interview à la publication de cette page, préparée en vue de rendre hommage à la fanfare de Jonquière qui fêtera bientôt son 20e anniversaire. Comme on sait, la fanfare de Jonquière lancera ces jours-ci une grande campagne de souscriptions afin d'élargir ses cadres et de rétablir l'état précaire de ses finances. Ce membre que nous avons choisi, en est un de la première heure. C'est nul autre que son président actuel M. Benoit Simard. Il occupe ce poste depuis octobre 1952.

M. Benoit Simard fait partie de la fanfare depuis ses débuts, soit depuis 1934. Il est âgé de 33 ans. C'est donc à l'âge de 19 ans qu'il y fit ses débuts. Il commença avec les symbales, c'est à dire au bas de l'échelle. Puis il joua de l'alto pendant trois ans. Enfin, en 1938 le directeur musical d'alors, M. Herménégilde Poirier lui confia un trombonne à coulisse. Il y aurait trouvé sa voie, puisqu'il joue de cet instrument depuis.

SOUVENIRS AMUSANTS

Ajoutons que M. Simard est un employé de l'Aluminum Co. et travaille à Arvida depuis 12 ans. Il est préposé au département des fournaises (Carbon Plant). Il y a 12 ans il épousait Mlle Germaine Desbiens. Sa petite famille compte 3 garçons. Il possède sa maison, depuis un an, rue Bégin.

—Parmi vos souvenirs de voyages, M. Simard, y en auraient-ils que vous aimeriez nous raconter.

—Sûrement. Il y aurait entre autres ceux de notre voyage à St-Hyacinthe en 1938, lors du festival tenu à cet endroit. On nous avait donné de mauvais autobus pour faire le voyage et nous avons dû les pousser dans les côtes du Parc à quelques reprise: Partie de Jonquière à 5 h. le samedi matin, nous n'arrivâmes qu'à 4 h. le dimanche matin à St-Hyacinthe. Nous avions même changé d'autobus à la Baie-St-Paul. Un voyage qui devait durer 12 heures nous en prit 23. Nous devions donner un concert le samedi soir; inutile de dire qu'il n'a pas eu lieu . . . Cependant, si le voyage fut un peu long, et l'arrivée là-bas retardée d'autant, la journée du dimanche fut bien réussie, à l'exception, peut-être, de certaines excentricités que se permirent quelques-uns des membres des fanfares invitées qui se servirent du prétexte que le maire de St-Hyacinthe leur avait remis les clefs de la ville pour sortir les tables des restaurants et s'en servir pour jouer aux cartes dans la rue.

—D'autres souvenirs, Monsieur Simard?

—Il y aurait l'orage que nous essuyâmes lors d'une parade de la Fête du Sacré-Coeur, il y a quelques années. Il nous tomba sur le dos l'un de ces orages mémorables, alors que nous étrennions justement un uniforme neuf! Mgr Morin nous avait pourtant guaranti qu'il ne pleuverait pas!!! Hélas! il a plu!

—Continuez, je vous en prie.

—Parmi mes souvenirs, il y aurait aussi celui de la fameuse Fête de Dollard organisée par les mouvements de jeunesse, il y a une dizaine d'années. Plusieurs se souviennent qu'une explosion se produisit au cours de cette fête célébrée — à la mode d'autrefois — sur le parvis de l'église. C'était devant l'église St-Dominique. Les pièces du feu d'artifice explosèrent toutes ensemble, par accident, créant une panique parmi la foule. Plusieurs personnes furent blessées, dont une couple assez gravement.

M. Benoit Simard, président de la fanfare de Jonquière depuis 1952.

La fanfare de Jonquière pour sa part, eût pour $400 de dommages à ses instruments.

—Passons à des souvenirs d'un autre ordre. Nous diriez-vous quelques mots du directeur-fondateur, M. Herménégilde Poirier? A-t-il fait beaucoup pour la fanfare?

—Il y a fait un travail de géant. En maintes occasions, entre les années 35 et 40, par exemple, s'il n'eût été là, la fanfare aurait bel et bien disparue. Il la sauva plus d'une fois.

—La Fanfare de Jonquière fait partie de l'Armée de Réserve depuis 1951. A quoi vous oblige cette participation à l'armée, en l'occurence le Régiment du Saguenay?

—A deux sorties par année. Soit à la fête de l'Armistice, le 11 novembre et lors de la visite du Brigadier de District, vers le mois de mai.

—Ce sont toutes vos obligations?

—A peu près tout, si on excepte l'obligation d'aller aux pratiques, costumés, et cela, 2 soirs par semaine.

—Y a-t-il des sancions?

—Aucune. Mais le membre qui ne va pas à la pratique ne retire pas le $1.45 que l'armé lui verse pour chaque pratique. Nous avons nos propres règlements à la fanfare. Si un membre manque trois pratiques consécutives sans raisons, il est expulsé et nous en avertissons l'armée, qui suspend les soldes.

—Etes-vous exigeants quant aux choix de vos musiciens?

—Nous ne refusons aucune bonne volonté. Nos règlements exigent qu'il soit catholique pratiquant, sobre, honnête et de bonne réputation, un peu comme dans les autres associations.

—Quelle est la marche ordinaire de l'admission ou de l'incorporation d'un membre dans vos rangs?

—En général, nous confions le nouveau à un ancien. Celui-ci lui enseigne les éléments du solphège et le maniement de son instrument pendant quelques semaines, sinon quelques mois. Au bout de ce temps M. Singfield lui fait passer un test. Si le test est satisfaisant, il est admis dans la fanfare.

—Même si vous n'avez pas de costume à lui donner?

—Oui. C'est pourquoi nous avons actuellement 6 membres non costumés dans nos rangs. — Pour votre information, nous avons présentement 20 membres qui ne jouent pas encore avec la fanfare. Ils poursuivent leur entrainement. Dès que celui-ci sera terminé, il joueront avec nous. C'est pourquoi il nous faudra des costumes.

—Vous aimez bien votre directeur musical, M. Bob Singfield?

—M. Singfield est d'une valeur inestimable pour la fanfare. Et ici, j'en profiterais pour démentir une rumeur que certaines gens mal informés propagent, disant qu'il n'est pas surprenant que nous soyons en déficit continuel, puisque nous payons notre directeur $3,000 par année. Cela est tout à fait inexact. Nous versons à M. Singfield exactement $110 par mois, ce qui fait seulement $1320 par année. D'ailleurs ce n'est pas le tiers de ce qu'il mériterait. Il donne 6 soirs par semaine à la fanfare, dont 2 soirs jusqu'à 11 h. 30. — Quand nous avons réussi à nous assurer les services de M. Singfield il gagnait $5,000 par année à Québec. On nous avait dit que M. Singfield était un directeur musical hors paire. Depuis 3 ans qu'il est avec nous et nous le constatons chaque jour.

—Je vous remercie, M. Simard de l'amabilité avec laquelle vous avez bien voulu répondre à toutes nos questions. Auriez-vous un mot, un souhait à adresser à nos lecteurs?

M. A. Martel, président de 1936 à 1945.

—D'abord, je demanderais à tous de bien recevoir les membres de la fanfare lorsqu'ils passeront chez-eux au cours de la souscription qui sera faite bientôt. La fanfare, elle ne nous appartient pas: elle appartient à toute la population de Jonquière. — J'inviterais aussi les jeunes qui se sentiraient des goûts pour la musique à joindre nos rangs. Ils trouveront chez-nous une grande famille dont tous les membres sont heureux de se dévouer pour une aussi belle cause que la musique et la fanfare.

Nous regrettons de ne pas avoir le cliché de M. Raoul Gagnon qui fut le premier président de la fanfare de Jonquière.

CONSTIPATION

● N'avez-vous pas l'impression que quelque chose ne va pas et que votre corps s'empoisonne quand vous souffrez de constipation? De l'INDE mystérieuse, nous parvient BILOPHEN, produit merveilleux pour soulager vos troubles.

PRENEZ

● Maintenant, vous avez à votre disposition un remède très efficace, résultat de 10 ans d'expériences contrôlées par des médecins et surpassant tous les médicaments déjà connus, c'est BILOPHEN, prescrit par les spécialistes les plus réputés de nos hôpitaux. Joignez-vous aux milliers d'amis de BILOPHEN. Le premier essai vous convaincra!

Format d'essai 85c — Gros format $2.00

BILOPHEN

Demandez et exigez de votre pharmacien Bilophen, ou s'il ne l'a pas écrivez à:

LABORATOIRE BILOPHEN, Casier Postal 87, Rosemont, Montréal, P. Q.

Gratis: Echantillon sur demande. Faites nous parvenir votre nom et ceux de vos amis susceptibles d'être aidés. "P"-12-2-53

PRENEZ SOIN DE VOTRE SANTÉ

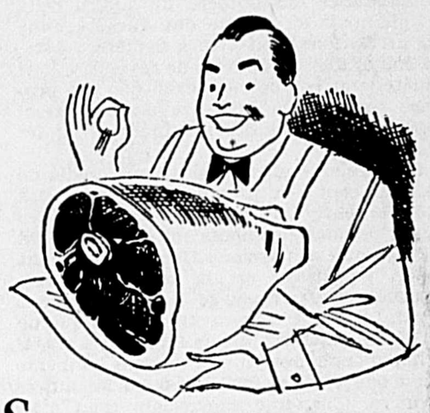

MANGEZ UNE VIANDE QUI NE VOUS NUIRA PAS

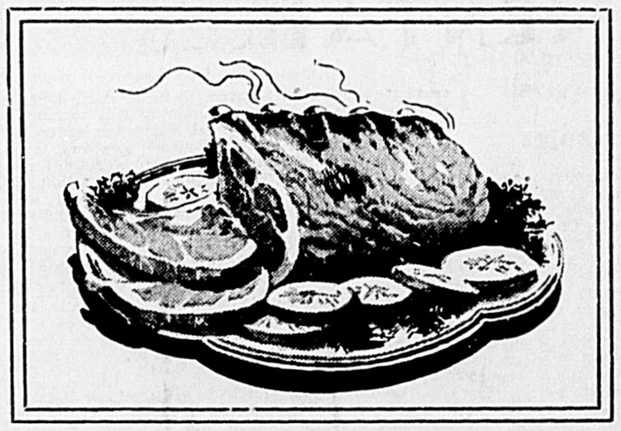

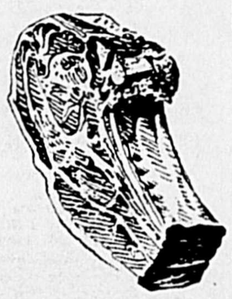

NOTRE VIANDE EST SOUMISE AU CONTROLE PROVINCIAL . . . POUR VOTRE REGAL

ACHETEZ LA VIANDE INSPECTEE R O - A L

Gauthier & Tremblay

MARQUE R O - A L

64, Roussel — Chicoutimi-Nord Tél.: 4-6568

Fondé en 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Eglise Famille Patrie

Journal indépendant, au service des intérêts religieux, économiques et sociaux de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Progrès du Saguenay est publié par l'Imprimerie du Saguenay (Ltée), siège social: 316, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone : Rédaction : 4-4272 — Administration et publicité : 4-5326

Canada: 1 an, $2; 6 mois, $1; 3 mois, $0.50

A l'étranger: 1 an, $3; 6 mois, $1.50; 3 mois, $0.75

Directeur: Georges-Henri Dagneau — Secrétaire de la rédaction: Louis-Marie Tremblay

CHICOUTIMI, JEUDI, 26 FEVRIER 1953

Du budget de M. Abbott aux universités

M. Abbott a soumis un budget électoral: tout le monde l'a reconnu! On est moins d'accord sur l'efficacité du truc! C'est de pratique courante, en effet, qu'à la veille d'une élection, le gouvernement fédéral réduise les impôts. Cela donne évidemment bonne bouche à l'électeur. Seulement, il y a toujours la question de mesure: lorsque les impôts sont trop élevés, le contribuable espère une diminution proportionnelle. Si elle n'atteint pas l'ampleur désirée, il encaisse la réduction consentie mais laisse libre cours à son ressentiment. Celui-ci suffira-t-il à contre-balancer les conséquences heureuses de la baisse des impôts? Seul, le vote répondra à cette question. Mais, dès maintenant, on peut constater que ce truc électoral s'évente, perd de son efficacité souveraine. Il en va un peu, dans ce domaine, comme dans celui des drogues et autres anesthésiques: le patient vient à s'habituer aux effets des toxiques qu'on lui injecte et ne réagit plus. Le contribuable sait maintenant d'avance que de quatre ans en quatre ans, il bénéficiera d'une réduction d'impôts: le tout est de savoir si elle correspondra à ses espérances.

Naturellement, le gouvernement qui joue à la grande puissance internationale, figure sur tous les fronts de guerre, veut maintenir sa réputation d'arsenal des démocraties, tout en écrémant les programmes socialistes ou socialisants afin de ne pas se laisser devancer par eux, et en donnant au peuple le plus d'allocations possibles sur tous les sujets possibles, en arrive rapidement à être coincé entre les obligations assumées et la nécessité de réduire les impôts pourtant nécessaires pour faire face à ces mêmes obligations. C'est la quadrature du cercle! C'est une impossibilité! Et c'est là que réside la faiblesse de la politique économique du pays!

C'est donc beau de vouloir tout faire, mais ce serait encore plus beau de mesurer exactement ce que le pays peut faire et de s'attacher à réaliser cela uniquement, mais complètement!

Peut-être aurions-nous moins droit à la reconnaissance des Coréens du sud, à celle des Hollandais ou à celle des Anglais, mais nous arriverions peut-être à démêler l'écheveau embrouillé des sources de revenus et des compétences; compétence exclusive des provinces, compétence exclusive du fédéral et compétences mixtes des provinces et du fédéral.

Le dernier budget consent un crédit de sept pour cent aux provinces qui n'ont pas signé d'entente fiscale avec Ottawa sur les sommes perçues en impôts sur le revenu des sociétés. Cette concession affecte uniquement Québec, puisqu'elle est la seule à n'avoir pas conclu d'entente avec le gouvernement fédéral. Le crédit, auparavant n'était que de 5 p. 100. Augmenté ainsi de 2 p. 100, il replace l'impôt sur le revenu des sociétés au même niveau que celui en vigueur dans les autres provinces. C'est une concession. Bien maigre, tard venue et absolument nécessaire pour peu que le gouvernement fédéral veuille soutenir encore qu'il n'entend pas exercer de pressions sur la province de Québec afin de l'amener à signer une entente.

L'autonomie du Québec est un moyen. Elle ne doit pas faire perdre de vue la fin ultime, qui est le bien commun de toute la province en vue de contribuer le plus possible au bien commun de tout le pays. Dans cette perspective, le refus de la province d'accepter les subsides fédéraux à l'enseignement universitaire se présente comme un bizare moyen d'aider au bien de la province. Car, pourquoi le Québec refuserait-il les sommes destinées aux universités alors qu'il accepte celles qui vont à l'enseignement technique et spécialisé et qui viennent pourtant de la même source?

S'il faut attendre encore pendant de nombreuses années avant que la question de la répartition des sources de revenus soit effectuée entre Ottawa et les provinces, nos universités ont le temps de péricliter! Même si dans le fait qu'Ottawa offre des subsides aux universités se trouve impliqué l'aveu de sa part d'un accaparement des sources de revenus des provinces, il n'en reste pas moins que les universités ont des besoins urgents. On ne peut pas dire que la province a vendu l'enseignement technique et spécialisé à Ottawa parce qu'elle reçoit des subsides à cette fin. Comment, dès lors pourrait-on affirmer que la province vendrait les universités si elle les autorisait à toucher les subsides fédéraux?

Québec a parfaitement raison de confier à une commission l'étude du problème de la répartition des sources de revenus. C'est une solution qui s'impose.

Mais, il faut vivre en attendant. D'autre part, on semble redouter beaucoup la mainmise de l'Etat fédéral sur les universités par suite des subsides qu'il leur verserait. Toute main-mise de l'Etat sur l'enseignement supérieur est dangereuse. Aussi, le danger est-il égal si la main-mise vient de l'Etat provincial. Le Québec voudrait-il se réserver ce privilège à l'exclusion du fédéral?

Au fond, il y a tout lieu de croire le danger moindre du côté du fédéral que du côté provincial, parce que, d'abord, on a l'exemple de Radio-Canada, qui a tout de même reconnu les droits des Canadiens français dans tout le pays; en second lieu, parce que la rivalité entre les deux pouvoirs crée une tension favorable qu'avec un peu d'attention, les universités pourraient exploiter au profit de leur indépendance. Tandis que laissées au pouvoir exclusif d'un seul, elles éprouveraient certainement plus de difficultés à maintenir leur souveraineté.

Ce qui compte, ce n'est pas le patronage politique pour les contrats de construction ou pour placer tel ou tel homme de profession, partisan convaincu et méritant, mais c'est l'Université, avec une lettre majuscule, centre de recherches et de pensée au service de toute la nation.

Georges-Henri Dagneau.

NOTES INTERNATIONALES

Ottawa n'aime pas la décision américaine

C'est ce que laisse entendre le ministre canadien des Affaires extérieures au sujet du geste par lequel le président Eisenhower considère que Formose n'est plus un territoire neutre.

Le Canada regrette...

D'après M. Lester Pearson, notre ministre des Affaires extérieures, le Canada regretterait que les Etats-Unis aient jugé opportun de déneutraliser Formose. C'est là, sans aucun doute, un regret qui part, comme on dit, d'un bon naturel. Mais il y a lieu de se demander si cette attitude a été inspirée par Londres ou si elle exprime la pensée du gouvernement canadien. L'Angleterre n'a pas aimé la déneutralisation de Formose, en partie parce qu'elle craint pour le commerce fort avantageux qu'elle fait avec la Chine communiste par sa colonie de Hong Kong. L'Angleterre veut aussi jouer le rôle d'une troisième force, capable d'équilibrer les deux colosses de l'Est et de l'Ouest. Mais c'est là un rêve irréalisable. L'inde voudrait, elle aussi, grouper autour d'elle un certain nombre de pays asiatiques qui feraient le tampon entre la Chine communiste et les Etats-Unis. Toutefois, les vues de M. Nehru ne concordent pas avec celles de M. Eden, pas même avec celles de M. Bevan, le furieux leader travailliste communisant.

Les cinq points de M. Pearson

Une dépêche d'Ottawa résumait ainsi les quatre principaux points du discours de M. Pearson aux Communes:

1.- Les pays signataires du Pacte de l'Atlantique étudient la possibilité de prolonger la durée du Pacte et de la porter à cinq ans.

2.- Le Canada regrette que les Etats-Unis aient jugé opportun de déneutraliser l'île de Formose.

3.- Le Canada désire la fin du conflit coréen, mais il veut éviter à tout prix l'extension du conflit asiatique.

4.- Le Canada veut être consulté par les Etats-Unis sur toutes les questions d'importance vraiment majeure.

En somme, rien de bien sensationnel dans ce programme. C'est plutôt la répétition d'énoncés généraux précédents. Le Canada joue au trait d'union entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, au lieu d'avoir une politique étrangère bien définie et centrée sur les intérêts nationaux. Ce serait sans doute là la meilleure manière de constituer, à notre avantage, une troisième force, puisqu'on taquine constamment la même idée.

Conference de paix

En ce qui la concerne, l'Inde travaille d'une façon beaucoup plus méthodique que le Canada pour maintenir ses avantages et exercer une influence déterminante en faveur de la paix. Ainsi, les dépêches de la semaine dernière annonçaient que l'amabassadeur indien à Moscou, M. K.-P.-S. Menon, avait eu un entretien d'une demi-heure avec le dictateur Staline. La conversation a sans aucun doute porté sur le conflit coréen et la façon d'y mettre fin. D'après un porte-parole indien l'entrevue a été fort cordiale. C'est que la Russie a tout intérêt à gagner du temps. Il lui faut régler, temporairement du moins, le conflit coréen, afin d'avoir les mains libres du côté européen. Les purges qui se poursuivent à un rythme toujours accéléré dans les pays satellites démontrent que les communistes sentent le besoin d'affermir leurs positions et leurs contrôles.

Russie et Israël

La Russie a rompu ses relations diplomatiques avec le gouvernement d'Israël à la suite d'un incident survenu dans un local diplomatique russe. Cela fait apparemment suite à la politique de purge juive menée depuis quelque temps en pays satellites. Toutefois, là-dessus les renseignements dignes de foi manquent encore. On prétend que la persécution des Juifs en Russie et en d'autres pays communistes n'est que la suite logique de la politique soviétique. Cela se peut. Mais la presse de notre continent (dont une bonne partie est contrôlée par des intérêts juifs) est trop unanime sur ce point pour que nous ne soyons pas sur nos gardes. Il reste un autre fait c'est que bien des espions à la solde de Moscou sont d'origine juive. Comment les communistes pourraient-ils pratiquer une politique de persécution à l'endroit d'une race qui les a bien servis? Encore une fois, nous répétons que sur cette question controversée il plane un mystere trop opaque pour que nous acceptions d'emblée les dépêches des grandes agences d'information.

L'Egypte et l'Angleterre

Le monde arabe est insatisfait. Sept pays arabes viennent d'aviser les Etats-Unis que toute aide économique et militaire à l'Etat d'Israël serait mal vue et déterminerait un mouvement d'insatisfaction et de révolte dans le Proche-Orient. Par ailleurs, l'Egypte et la Grande-Bretagne se querellent non seulement à propos de l'occupation militaire de la zone du canal de Suez, mais encore sur l'avenir politique du Soudan. Le général Naguib, premier ministre égyptien, réclame l'évacuation complète de la zone du canal par les troupes britanniques. D'autre part, il affirme que le Soudan n'a qu'à choisir entre l'indépendance complète et l'union avec l'Egypte. Par contre l'Angleterre prétend que le Soudan doit pouvoir choisir son intégration dans le Comonwealth. En Grande-Bretagne, les journaux de lord Beaverbrook, qui preconisent une politique impériale arriérée, critiquent vertement le gouvernement Churchill; ils prétendent que l'attitude d'Anthony Eden ne peut avoir qu'un aboutissement logique: la liquidation des derniers restes d'un glorieux et puissant empire.

On le voit, le monde, loin de s'apaiser et de s'orienter vers une ère de collaboration internationale, demeure profondément divisé et agité.

L. R.

La Bible vous parle

C'est Yahweh qui donne la sagesse, et de sa bouche sortent la science et l'intelligence. Il réserve son assistance pour les hommes droits, il est un bouclier pour ceux qui marchent dans l'intégrité. (Proverbes 2, 6-7).

(Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A CINQUANTE ANS

Le 28 février, 1903

La compagnie de pulpe de Jonquière a pris une injection contre la compagnie de pulpe de Chicoutimi, dans le but de l'empêcher de faire certains travaux d'excavation sur la rivière Chicoutimi. La compagnie de Chicoutimi prétend qu'elle ne fait qu'enlever une fausse écluse construite par elle-même il y a 62 ans.

A un correspondant du Lac-St-Jean qui signe uniquement de son initiale R., "Le Progrès du Saguenay" conseille de ne plus attendre les photographies sur lesquelles il a versé des acomptes pour environ $20. en novembre dernier.

On annonce le décès de M. Alfred Fortin, fils de M. Jean Fortin, décédé à l'age de 23 ans.

"Le Progrès" rend compte de l'assemblée du 21 au sujet de l'aqueduc, on y a fixé la date du vote au 2 mars. Mais, dans l'intervalle, M. Ludger Savard a demandé une injonction pour empêcher le vol. L'Hon. Juge Choquette a rejeté cette requête. Cependant, le président de la compagnie des eaux et de l'électricité, M. J-E-A. Dubuc, décide de garder l'exploitation de cette entreprise. Le Progrès se demande donc si dans ces circonstances, le vote aura lieu quand même puisque la compagnie ne veut plus prendre l'aqueduc à la ville.

Dans son compte rendu de la pièce des élèves du séminaire, "Le Progrès" félicite particulièrement MM. Arthur Desgagné et Joseph Dufour du succès qu'ils obtinrent dans leur rôle respectif, dans la pièce de Labiche "Un pied dans la crime".

Les officiers du XVIIe régiment du Saguenay ont tenu leur troisième banquet annuel.

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le 25 février 1928

Le Progrès" célèbre son premier anniversaire comme quotidien. Il dépense annuellement dans la région plus de $125,000. et compte 82 employés à son emploi exclusif.

Bagotville se plaint des retards des trains. "Ce n'est, dit la dépêche, qu'à 10 et 11 h. et même plus tard qu'arrive le convoi de 9 h. 25.

Une exposition d'automobile aura lieu à Chicoutimi, du 10 au 17 mars.

Deux réglements municipaux ont été adoptés en deuxième lecture au conseil de ville. L'un concerne les chiens et l'autre les permis de construction.

LES LETTRES

Jean Bruchési présente le Canada par l'image

CANADA, ouvrage illustré édité par la maison Fernand Natha, de Paris, fait partie de la collection "Merveilles de la France et du Monde".

Par son ouvrage **Canada**, publiée à Paris avec un luxe inoui d'illustrations, M. Jean Bruchési nous invite, à un merveilleux voyage. Qui peut se vanter, même chez les Canadiens, de connaitre le Canada? Chacun y a ses occupations, ses points de repère et ses amours, qui se concentrent sur une province, une région, un village ou une ville, mais c'est l'oiseau rare qui possède une vue d'ensemble de notre immense pays, où rien n'est à la mesure de l'homme. Il faut avoir poussé une pointe vers l'Ouest pour se rendre compte de l'immensité du territoire, divisé en dix provinces, qui constitue la patrie. Rendu à Winnipeg, après des journées dans le train, c'est à peine si l'on se trouve au centre géographique du pays, et même de sa partie continentale. Car, si l'on n'oublie point Terreneuve à l'est, l'île de Vancouver dans l'océan Pacifique, le centre est encore plus loin. Sans cette expérience d'un voyage vers les provinces des prairies, qui commencent au Manitoba, on n'a pas idée des vastes espaces qui nous appartiennent.

La seule province de Québec, berceau de la civilisation occidentale au pays, est plus étendue que la France, qui l'est dix-huit fois moins que le Canada entier. Celui-ci n'a pas les proportions d'une nation, selon les conceptions européennes, mais d'un continent. Il ne faut d'ailleurs qu'un coup d'oeil à la carte pour s'apercevoir qu'il couvre la moitié, ou à peu près, de l'Amérique du Nord. Il est beaucoup plus vaste que les Etats-Unis, même s'il est couvert d'eau, lacs, fleuves et rivières, dans six pour cent de sa superficie. Mais ces eaux sont une richesse, sans lesquelles le Canada ne serait pas ce qu'il est.

Après un avant-propos, d'une cinquantaine de pages, peut-être ce que nous avons vu de mieux dans le genre, M. Bruchési présente le Canada province par province, en des illustrations d'une qualité parfaite, qui font de son livre une oeuvre d'art. Album de haut luxe qui ne le cède à aucun du genre et nous fera à l'étranger une efficace publicité. Imprimé, ou plutôt lithographié en France, par les soins de la maison Fernand Nathan, il fait partie de la collection "Merveilles de la France et du monde", que nous n'avons pas à présenter. (1)

On nous montre tour à tour les principales villes du pays, des villages cachés en leurs replis de terrain, des paysages forestiers et lacustres, des aspects de l'agriculture, de l'industrie et du commerce même des réalisations de l'esprit, sous forme de reproductions de tableaux. L'auteur procède par ordre, de l'est à l'ouest, nous guidant d'abord à travers le nouveau domaine de Terreneuve, pour passer ensuite aux provinces maritimes, à celle de Québec, à l'Ontario, et ainsi de suite jusqu'à la Colombie britannique ou canadienne, qui est un monde à part, mais qui fait quand même partie du nôtre.

S'il est quelque chose, il accorde plus d'espace à la province de Québec qu'aux autres, mais cela tient à sa dévotion au sol natal, à la fierté qu'il ressent à son endroit, et aussi à l'ancienneté de la partie française du territoire, dont l'histoire remonte à près de trois siècles et demi.

Chaque illustration se présente avec titre et mention de la province à laquelle elle appartient. Pour nombre de gens, ce n'est peut-être pas assez, mais il y a en marge de chacune, à la fin du volume, des explications qui aident à situer et comprendre. Nous lisons par exemple, à propos d'une photo montrant un orignal sortant de l'eau: "L'orignal, ou élan d'Amérique, roi des fôrêts canadiennes, est un animal dont la hauteur atteint 2 mètres au garrot, la longueur 3 mètres et le poids 460 kilos. Ses bois, longs et massifs, ne nuisent en rien à sa course dans l'épaisseur des forêts, où il évolue avec une grande rapidité. Son ouie et son odorat sont extraordinaires: il peut flairer la présence de l'homme à trois kilomètres."

Il en est ainsi de chaque paysage ou de chaque aspect souligné. Le texte est assez abondant pour que le message des images ne se perde pas, et il y a là un souci dont il faut féliciter auteur et éditeurs. C'est simple, mais il fallait y penser. Pour la satisfaction surtout des lecteurs étrangers, qui ne sont pas aptes, comme ceux de chez-nous, à saisir la signification, la portée et le sens d'une photo, qui a pour eux couleur d'exotisme.

Le livre de Bruchési est un beau livre. On nous raconte qu'à peine en librairie il s'en vendit en France 5,000 exemplaires, et nous n'avons pas de peine à le croire. C'est dire le succès qui lui est réservé dans un avenir prochain.

L'Hettré

(1) Distribution des Messageries France-Canada, Montréal

Importance de Formose

Les informations concernant les intentions du président Eisenhower de "déneutraliser" Formose ont attiré de nouveau l'attention internationale sur ce dernier bastion de la Chine nationaliste.

La 7e flotte américaine qui, sur l'ordre du président Truman, se trouve depuis le 25 juin 1950 dans le détroit de Formose, en sera retirée sur l'ordre du président Eisenhower.

Un coup d'oeil sur la carte démontre l'importance stratégique de cette île. Elle forme une partie importante de la zone de défense Philippines — Formose — Iles Ryu — Kyu — Japon.

Après la guerre sino-japonaise (1894-'95), la Chine fut forcée de céder Formose au Japon et, conformément aux accords du Caire et de Potsdam, en 1945, cette île fut restituée à la Chine. Par suite du traité de paix avec le Japon, ce pays a dû renoncer à tous ses droits sur la Formose mais le traité ne résoud pas la question de l'avenir de cette île.

On se rappelle les divergences de vue entre Truman et MacArthur sur la question de Formose: le général voulait l'occupation de l'île tandis que le président était favorable à la neutralisation de celle-ci par la septième flotte américaine jusqu'au moment où le statut de l'île serait réglé par les Nations Unies.

En ce qui concerne la signification économique de Formose qui a une superficie de 16,000 milles carrés et qui compte 7 millions d'habitants, il reste encore à mentionner que l'agriculture y represente le moyen le plus important de subsistance. La fertilité du sol et les circonstances climatologiques favorables permettent, dans certains cas, de deux à trois récoltes par an.

Enlèvement d'enfants en Roumanie

Selon les dernieres nouvelles parvenues de Bucarest à la "Nation roumaine" les autorités communistes de Roumanie continuent à enlever à leurs familles les enfants entre 10 et 17 ans. La plupart du temps, ils sont enlevés la nuit et pour une destination inconnue. Les enfants soumis à ce traitement appartiennent à des familles bourgeoises. Outre les enfants bourgeois que l'on enleve à leur famille pour etre internés dans les établissements scolaires propres à leur donner une éducation "progressiste", il y en a aussi d'autres qui ont été véritablement arrêtés pour avoir fomenté un "complot occidental" et pour avoir distribué des tracts.

I.S.P.

A SESSION PROVINCIALE

La commission sera au travail le 1er mars

Formée de cinq membres, ce qui est peut-être trop, elle ne compte par contre aucun personnage politique, ce qui est tout de même l'essentiel. Elle siègera dès le 1er mars.

De notre correspondant particulier

Québec, le 21. — Le gouvernement provincial n'a pas attendu la fin de la session pour nommer les membres de la Commission royale d'enquête chargée d'étudier l'épineux problème des relations fédérales-provinciales. Dès vendredi dernier, le premier ministre a annoncé que la commission était constituée, qu'elle commencerait son travail le premier mars et qu'elle devrait faire rapport dans les douze mois.

C'est M. le juge en chef Thomas Tremblay, de la Cour des Sessions de la Paix, qui a été nommé président de la Commission. Il sera assisté de cinq commissaires: le R. P. Richard Arès, S.J., M. Esdras Minville, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Montréal, Me Honoré Parent, C. R., gérant général du Trust Général du Canada, M. Paul-Henri Guimond, secrétaire de la Faculté des Sciences sociales de Laval, et M. John-P. Rowatt, notaire, membre du bureau central des Ecoles protestantes de Montréal.

En tout, six commissaires. C'est un effectif considérable pour un *organisme qui* est appelé à se transporter dans les différentes régions de la province. Il y aura de plus un secrétaire, un conseiller juridique, d'autres officiers peut-être. Et la commission est autorisée à s'adjoindre un certain nombre d'experts. Peut-être eût-il mieux valu limiter à trois membres l'effectif de la commission, de façon à mettre l'accent sur le prestige plutôt que sur le nombre.

Cependant, il est certain que les commissaires nommés sont des gens honnêtes et éclairés. Surtout, ce ne sont pas des politiciens. Voilà qui était de première importance. Il ne s'agit pas de jeter le blâme sur un parti ou sur un autre, sur un gouvernement ou sur un autre, mais d'amorcer une solution pratique du problème à l'étude. Il faut envisager ce problème en faisant abstraction des hommes et des partis qui détiennent présentement le pouvoir à Québec et à Ottawa. Les gouvernements passent, mais les intérêts supérieurs de la province et du pays demeurent.

La commission compte deux économistes de haute réputation et l'on peut dire que tous ses membres se sont toujours intéressés de près aux questions économiques et sociales. C'est une autre garantie. La question des relations fédérales-provinciales est avant tout une question d'argent, de partage de revenus. C'est une question éminemment pratique. Les municipalités et les provinces ne peuvent être véritablement autonomes que si elles disposent de sources de taxation suffisantes pour leur permettre de remplir adéquatement leurs fonctions. L'une des principales tâches de la commission consistera précisément à évaluer leurs besoins. En offrant des subsides pour des oeuvres essentiellement provinciales comme l'éducation, le pouvoir central reconnait implicitement que les Législatures n'ont pas suffisamment de revenus pour s'acquitter elles-mêmes des tâches qui leur sont confiées par la constitution.

La commission comprend aussi des hommes étroitement associés à l'oeuvre de l'enseignement universitaire. Sans nier la générosité de tel ou tel gouvernement, un fait est indéniable: c'est que nos universités sont dans un pressant besoin d'argent. En dépit du subside fédéral, l'université Laval a terminé son dernier exercice financier avec un déficit de $600,000. Sa Faculté de Médecine, pour une, est aux prises avec un cuisant problème d'espace. Les professeurs, qui sont choisis parmi les sujets les plus brillants de leur profession respective, ne sont pas convenablement rémunérés. On refuse chaque année des centaines et des centaines d'élèves, faute de locaux suffisamment spacieux. Le premier ministre Duplessis a annoncé qu'il n'accepterait plus le subside fédéral et nous l'approuvons de tout coeur. Mais cette décision rend plus impérieux encore le devoir qu'a le gouvernement provincial de soutenir les universités. Nul doute que la commission d'enquête nous apportera là-dessus de nouvelles lumières; mais en attendant, on ne peut pas laisser péricliter une oeuvre si étroitement liée à nos intérêts nationaux. A quoi nous servira le développement industriel de la province si nous laissons aux autres le soin d'en prendre la direction et d'en recueillir les profits!

Enfin, la commission d'enquête accomplira une besogne d'autant plus utile qu'elle recevra de la population une coopération plus étroite et plus empressée. Il faut que tous les corps publics, que toutes les associations versées dans les questions nationales économiques et sociales se fassent un devoir d'étudier le problème des relations fédérales-provinciales et de soumettre leur point de vue à la commission. Celle-ci pourra alors préparer un rapport complet, étayé sur des faits et des chiffres. Si important que soit le travail des experts, il ne saurait nous acheminer promptement vers des solutions satisfaisantes que s'il a derrière lui le poids entier de l'opinion publique.

Bruno VALIN

LE LECTEUR NOUS ÉCRIT...

Dangereuses expérimentations sur l'homme

Monsieur le rédacteur,

On croit trpo communément dans le public, même averti, que le médecin n'est rien d'autre qu'un expérimentateur sur l'homme, que la science médicale n'a de bases assez solides pour frapper à coup sûr et que c'est aveuglément que le médecin prescrit. Rien n'est plus faux. Le médecin, dans sa profession et dans ses actes, est lié par un serment vénérable auquel il tient fidèlement que le contact quotidien avec les malades ne fait qu'affiner davantage. Et doit-il un jour se résoudre à faire une expérimentation, à prendre une chance, comme l'on dit communément, sa science, sa prudence, son expérience, son éducation morale et religieuse sauraient tout de suite lui indiquer la ligne de démarcation entre ce qui est permis et ce qui est crime. Il est préparé pour cela et averti contre cela.

Par contre, ce que l'on ignore généralement, c'est que les pires expérimentateurs sur l'homme ne sont pas les médecins. Ils sont largement dépassés en cela par une foule de gens qui, par ignorance, par intérêt ou per inscouciance, commettent des actes très répréhensibles, de véritable expérimentation.

Un père de famille, par exemple, néglige de faire vacciner son enfant et augmente ainsi les chances de maladie, non seulement de sa progéniture, mais de celle des autres, qu'est-ce donc, si ce n'est de la véritable expérimentation, telle qu'en faisaient les brutes de la dernière guerre?

Une commère quelconque donne des conseils et indique des tas de remèdes à des gens pas plus renseignés qu'elle: expérimentation!

Pour dépister la tuberculose, on décide des radiographies en série que des esprits mal tournés essaient d'éviter, risquant ainsi, s'ils sont malades, de contaminer tous ceux qui sont en contact avec eux: expérimentation, et criminelle celle-là tout autant que celles des criminels allemands!

Des associations s'opposent, ouvertement ou hypocritement, à la visite médicale, mettons des chauffeurs de taxi, par exemple; ou bien à une loi essayant de freiner le nombre des alcooliques au volant, n'est-ce pas une expérimentation qui va coûter encore plus de vies sur nos routes?

Un parlementaire de bonne foi, député ou ministre, cédant à la démagogie prend la défense d'un charlatan ou d'un système charlatanesque, il fait de l'expérimentation: des malades nombreux seront conduits à la mort et ruinés par son manque d'honnêteté intellectuelle.

Le public ne comprend pas facilement, lui, que ces faits sont de l'expérimentation. Il juge sévèrement l'échec d'un médecin, d'un chirurgien, mais il oublie les morts et les infirmités que nous valent l'incurie et les actes inconsidérés des non-médecins.

Evidemment, ces derniers dont persuadés qu'ils ne font pas de l'expérimentation. Ils se croient irresponsables, surtout irréprochables. Et la frénésie avec laquelle ils experimentent incondidérement n'a d'égale que celle avec laquelle ils se jettent sur ce bouc émissaire qu'est le médecin. Et puis comment serait-il possible à tout le monde de porter un jugement sur ces expériences camouflées sous un système doctrinal toujours quelconque, expériences inconscientes ne donnant que des résultats inutilisables socialement, après avoir créé beaucoup de malheur? En général, il est beaucoup trop tard quand on s'aperçoit qu'elles n'ont mené à rien.

Il est donc grand temps de mettre ces expérimentateurs sur l'homme, sur la société, en face de leurs responsabilités, que ces responsabilités s'adressent à des individus isolés ou à des collectivités plus ou moins étendues.

Il fallait bien, un jour ou l'autre dire ces choses, afin qu'elles soient méditées par tous ceux que leur métier entraine à commettre des actes pouvant se répercuter sur la santé ou sur la vie de leurs semblables.

Paul JOVE

Les routes du Nord

Il y a quelques années, des gens ont rêvé de tracer une route qui, partie de l'Abitibi, rejoindrait le Labrador direction ouest-est ou à peu près. Ils ont passé pour des rêveurs. Le même rêve est formulé aujourd'hui. On le trouve plus pratique. Il n'est plus nécessaire d'avoir une tête échevelée pour songer à celà.

Nous sommes bien conservateurs au sens du dictionnaire, évidemment après avoir vécu durant un certain nombre d'années, selon le cas, sur les rives du fleuve. Nos hommes d'Etat parlent d'un développement prodigieux des ressources naturelles de la Province et nous écoutons leurs discours d'une oreille distraite, applaudissant ou huant à l'occasion au rythme de la furie politique.

Il se passe, pourtant, quelque chose dans le nord et ce quelque chose aura, avant longtemps, bouleversé pour le mieux toute notre économie. L'Abitibi subit présentement une transformation totale. Elle est déjà devenue un paradis terrestre. A l'autre extrémité de la Province, le Labrador et le Nouveau-Québec sont, à cause du minerai de fer, promis à un progrès tel que les experts eux-mêmes n'arrivent point à s'en faire une conception exacte.

Au centre de ces deux grandes régions minières, nous avons la Mauricie et le Lac-St-Jean, deux autres régions dont le nord devient d'activité créatrice.

La Chronique de la Vallée du St-Laurent.

COMMENTAIRES

Il faut de plus amples renseignements sur le sujet

Récemment, un referendum à vote ouvert autorisait la municipalité de Grande-Baie à s'unir à celle de Port-Alfred. Plus d'une semaine après, la question agite encore violemment les esprits. Ce fait suffisait à motiver une enquête. Celle-ci a été effectuée aussi objectivement que possible. De là, il ressort que, dans l'intérêt des gens de Grande-Baie comme de ceux de Port-Alfred, il faut suspendre les procédures en cours afin de fournir de plus amples renseignements aux intéressés.

Pourquoi? Parce qu'il y a des points qui demandent à être éclaircis. En premier lieu, le réglement No 192 de la ville de Port-Alfred autorisant la chose parle uniquement d'annexion. Or, à Grande-Baie, on nous dit qu'il n'est question que d'une union. Il y a là un désaccord étonnant dans la terminologie.

En second lieu, selon nos renseignements, il est impossible de se procurer les chiffres relatifs à la situation financière de Port-Alfred au 30 juin 1952. Est-ce exact? Dans l'affirmative, on doit alors réclamer des explications. Dans la négative, on doit savoir pourquoi on laisse les gens sous une fausse impression.

Troisièmement, l'opinion de Grande-Baie est favorable à la fusion des deux villes, mais pas de n'importe quelle façon. Il ne semble y avoir aucun désaccord sur le principe de la fusion, soit par annexion, soit par union. Mais, on ne veut pas n'importe quelle annexion, n'importe quelle union.

S'il n'y avait rien pour étayer cette opposition persistante, on pourrait dire qu'il s'agit de mauvais perdants. Mais devant les trois cas mentionnés plus haut, une chose est évidente: il faut surseoir à l'opération en cours, afin de donner de plus amples renseignements. Au fond, ce n'est pas le principe de l'union qui est en jeu, c'est seulement le mode de procédure. On ne perd donc rien à attendre un peu.

Gorges-Henri DAGNEAU

La conférence de M. Gérard Filion

On nous demande ce que nous pensons de la conférence de M. Filion. La réponse est simple: ce fut une très belle conférence pour une très bonne oeuvre et il faut féliciter le Jeune Commerce de l'avoir organisée. De M. Filion, nous pensons surtout à sa sincérité, à son courage, à son talent évident. Quant à son voyage, nous croyons cependant qu'il repose sur une équivoque. M. Filion a accepté l'invitation du Mouvement de la Paix, dont les membres sont peut-être en majorité non-communistes, mais dont la direction est solidement tenue par les communistes. Il le dit lui-même. Dès lors, le témoignage qu'il en rapporte, par son objectivité même et sa sincérité, est un hommage à la solidité de ses principes. Mais il n'est pas en son pouvoir, lorsqu'il utilise ce témoignage, d'empêcher les auditeurs d'être troublés ou ébranlés. Et cette division des forces, même si elle peut être assimilée au scandale des faibles, aucun intérêt supérieur, aucune mission particulière n'en rendaient le risque nécessaire.

Une réflexion captée au sortir de la salle nous confirme dans cette opinion: "Comme çà, çà a de l'air qu'on peut se promener dans les rues de Moscou sans être surveillé?" Allez-y voir... sans invitation!

Ensuite, il y a l'angle sous lequel M. Filion a présenté sa synthèse finale. A notre humble avis, M. Filion a exalté certains faits et il en a minimisé d'autres. Les méfaits de l'invasion blanche, la nécessité de la réforme agraire, la révolte des Chinois contre la misère traditionnelle, la présence de Chinois à la direction du pays et non plus d'étrangers, tout cela c'est bien beau et vrai dans une certaine mesure, mais il y a deux choses sur lesquelles, à notre avis, M. Filion passe trop rapidement: l'effondrement de l'armature chrétienne du pays par l'anéantissement des missions catholiques et l'influence directe de Moscou sur le gouvernement chinois.

M. Filion est forcé de conclure: la seule force capable de résister en Asie, c'est le christianisme. Mais justement, c'est elle que le gouvernement communiste de Chine cherche à abattre. Dès lors, la réforme agraire peut avoir tout le bon qu'on voudra, cela ne change rien au mal radical que constitue l'expulsion des missionnaires.

M. Filion parle des Chinois qui, pour la première fois, voient leur pays gouverné, dirigé par des Chinois et non plus par des étrangers. Sans doute, Chiang Kai Shek reposait-il sur l'aide américaine. Mais à qui fera-t-on croire que Mao Tse Tung ne repose pas sur Staline? Staline pourra bien se prétendre asiatique tant qu'il voudra, il n'est tout de même pas chinois!

Pour avancer tous ces jugements, M. Filion s'est soigneusement placé à un point de vue strictement humain, C'est son droit. Mais cela ne veut pas dire que les Canadiens qui jusqu'ici envisageaient la Chine comme un problème missionnaire se trompaient. Au contraire, la perte des missions est un facteur qui doit entrer dans le point de vue humain.

Georges-Henri DAGNEAU

Vêture et profession chez les Soeurs N.-D. du Bon Conseil

Mardi, le 17 février courant, Son Excellence Monseigneur Georges Melançon présidait, en la chapelle des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil, une cérémonie religieuse de vêture et de profession temporaire. Le sermon de circonstance a été donné par le Révérend Père Gerard Tremblay, rédemptoriste.

Ont revêtu le saint habit: Huguette Villeneuve, de St-Honoré, en religion: Soeur Saint-Liguori; Colette Langevin, de Ste-Thérèse d'Arvida, en religion: Soeur Marie-du-Carmel; Rolande Boivin, de St-François-de-Sales, en religion: Soeur Marie-Gertrude; Soeur Esther Boivin, de Bagotville, en religion: Soeur Marie-Esther; Rose-Alma Tchernoff, de St-Jacques d'Arvida, en religion: Soeur Alma-Rose; Monique Potvin, de St-Félicien, en religion: Soeur Pierre-Damien; Fabienne Tremblay, de Roberval, en religion: Soeur Saint-François d'Assise; Jacqueline Brassard, de Ste-Famille-de-Kénogami, en religion: Soeur Saint-Jean; Marie-Julie Parent, d'Albanel, en religion: Soeur Saint-Isidore; Marie-Claire St-Pierre, d'Albanel, en religion: Soeur Saint-Cyprien; Marguerite Pelchat, d'Albanel, en religion: Soeur Saint-Omer; Jeannine Desbiens, de Jonquière, en religion: Soeur Saint-Jean-Marie; Pierrette Grenon, de Ste-Rose-du-Nord, en religion: Soeur Saint-Bertrand; Ghislaine Halley, de Ste-Thérèse d'Arvida, en religion: Soeur Marie-Ghislaine; Clorilda Lavoie, de Laterrière, en religion: Soeur Thérèse-de-Buissonnets; Ezélia Laforest, de St-Prime, en religion: Soeur Rose-Hélène; Lisette Claveau, de St-Gédéon, en religion: Soeur Emilie-de-Jésus; Anita Tremblay, de Jonquière, en religion: Soeur Marie-Georges; Angela Allard, de St-Méthode, en religion: Soeur Edmond-Marie.

Ont émis les voeux temporaires: Soeur Marie-Rose, Rosa Lapierre, de Ste-Famille de Kénogami; Soeur Marie-Emma, Thérèse Gagné, de L'Anse-St-Jean; Soeur Agnès d'Assise, Agnès Ouimet, de St-François-de-Sales; Soeur Saint-Eloi, Madeleine Ouellet, de Normandin.

Assistaient au choeur: Monsieur le chanoine Louis-Joseph Aubin, principal de l'Ecole normale du Bon-Conseil; MM. les abbés Jean-Baptiste Savard, curé à St-Jean-Vianney; Philippe Vincent, curé à Sainte-Rose-du-Nord; Alphonse Mathieu, aumônier à la maison mere du Bon-Conseil; Elie Tremblay et Claude Michaud, vicaire à Saint-Nom-de-Jésus.

Assemblées du Crédit Social

Monsieur Gérard Mercier, directeur et propagandiste du mouvement créditiste, sera dans la région du Saguenay pour la fin de février. Il fera des assemblées successivement à Chicoutimi, lundi, 23 février à l'Hôtel de ville, Dolbeau, mardi, 24 février, à l'Hôtel de ville; Jonquière, mercredi, 25 février, à la salle de La Goutte-de-Lait; Port-Alfred, jeudi 26 février, à l'Hôtel de ville; Arvida, vendredi, 27 février, 250 rue Couture.

Toutes ces assemblées auront lieu le soir à 8 heures précises.

La série d'assemblées créditistes qui se poursuivent actuellement fait partie d'une grande campagne d'expansion du mouvement, où l'on s'adresse à tous, sans distinction de classe ni de parti.

Comme on le sait, le mouvement créditiste ne participe plus à aucune élection, afin que tout citoyen soit à l'aise pour l'appuyer.

Les demandes des créditistes; allocations familiales doublées, abolition de l'impôt sur les revenus de $3,000 ou moins, et surtout la libération de la dictature bancaire et le dividende national, sont des mesures qui bénéficieraient à tous indistinctement: tout le monde a donc intérêt à appuyer ces demandes, afin d'obtenir, par une pression populaire *irrésistible*, que les gouvernements y donnent suite.

Les créditistes ne se lassent pas de répéter que la cause primordiale des privations imméritées d'un grand nombre est la dictature financière, le contrôle bancaire de crédit. En restreignant l'argent, en rendant les prix inaccessibles aux bourses de biens des familles, en rognant inutilement le revenu de chacun par des taxes et des impôts, le système financier actuel empêche un grand nombre d'individus et de familles d'avoir l'aisance que leur permettrait l'abondante capacité de production du Canada.

Le mouvement créditiste a doublé ses effectifs depuis un an. Et il est en voie de les quadrupler sous peu, afin de créer un courant de pression populaire irrésistible en faveur de la libération financière par l'instauration du Crédit Social.

Michel Tomkiewicz un jeune polonais de 13 ans, a vécu à deux reprises derrière le rideau de fer. Il fut envoyé en Sibérie durant la guerre et retourna dans la contrée dominée par les communistes lorsque le conflit fut terminé. Voulant rejoindre son père qui était dans l'ouest de l'Allemagne, il s'évada trompant ses gardiens par des réponses qu'il leur fit en russe. Il passa à Berlin puis en Angleterre où il retrouva son père. On le voit ici dans un interview au service polonais de la BBC.

Tournoi oratoire du Jeune Commerce

A sa dernière assemblée, le Conseil de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec a décidé de maintenir pour la septième année consécutive, l'organisation d'un tournoi oratoire provincial avec comme thème: Les occasions d'affaires offertes aux jeunes canadiens par leur pays.

Ce tournoi qui débuta par des éliminations dans les 100 Chambres locales, se continuera sur le plan régional et inter-régional pour se terminer dans la région de Québec le 3 mai prochain alors que six débattants s'opposeront les uns aux autres.

Une somme de $200.00 offerte par la Banque Provinciale du Canada sera divisée entre les trois premiers concurrents. Le vainqueur recevra en plus un trophée perpétuel appelé: Trophée Jean-Paul Forest, et un trophée personnel, don du président de la Fédération, M. Oswald Parent de Hull.

L'augmentation des comités de pratique oratoire fondés dans les Chambres au cours de l'année laisse espérer un plus grand nombre de concurrents que l'an passé, alors que quatre cent Jeunes Commerces avaient pris part au tournoi.

Pour organiser la vie sociale des élèves

On vient de fonder à Alma l'Esca, ce qui veut dire Ecole Supérieure Champagnant Alma, qui a pour but d'organiser la vie sociale des élèves à cette école Supérieure. C'est le R.F. Henri-Louis, directeur qui a expliqué le but de la réunion qui groupait tous les élèves, les professeurs, ainsi que S.H. le maire Paul Levasseur, M. le commissaire Camille Lavoie, M. Laurent-Jules Harvey, président de l'Amicale et M. Léopold Grenon, orienteur professionnel, qui ont adressé la parole pour féliciter les jeunes pour cette magnifique réalisation.

Lait et crème

Le nombre des échantillons de lait et de crème reçus par les laboratoires du ministère provincial de la Santé, pour l'analyse ne cesse d'augmenter. Le total pour l'année fut de 16,597, soit environ 8.5 p.c. plus élevé qu'en 1950. Parallèlement à l'acroissement rapide du nombre des usines de pasteurisation mises en opération dans toutes les parties de la province depuis plusieurs années, la proportion des échantillons de lait pasteurisé reçus s'est élevée de 23.0 p.c. qu'elle était en 1939 à 55.3 p.c. en 1950 et à 61.0 en 1951.

Deux officiers de marine à Chicoutimi

Deux officiers de la marine de guerre canadienne ont commencé hier une campagne de recrutement dans la région. Etablis à l'hôtel de ville, de Chicoutimi ils invitent tous les jeunes gens de 17 à 25 ans à s'enrôler dans notre marine nationale.

Ces officiers sont le lieutenant-commander A. Lalonde, R.C.N. (R.), d'Ottawa, et le premier maitre J.-A. Champagne, R.C.N., d'Ottawa également.

Souvent, le principale objection de la jeunesse canadienne-française à l'enrôlement dans la marine réside dans l'ignorance de la langue anglaise. La Marine s'est efforcée de remédier à ce problème. A cette fin, elle a fondé une école d'anglais, à Québec, ses casernes navale. Aussi, à toute recrué qui ne sait pas suffisamment d'anglais, elle accorde un cours qui varie d'une semaine à six mois, suivant le degré de connaissance de l'anglais du sujet.

L'entrainement naval proprement dit dure 19 semaines et se fait au H.M.C.S. Cornwallis, à Deep Brood, en Nouvelle-Ecosse. Cet établissement naval est le plus important dans son genre de tout le Commonwealth.

Dans le cas des recrutées canadiennes-françaises qui doivent au préalable suivre un cours d'anglais à Québec, on a roganisé un système d'intégration destiné à éviter un retard trop considérable. Supposons le cas d'un jeune homme qui ignore totalement l'anglais et ait besoin d'un cours de six mois. Evidemment, s'il fallait qu'il fasse six mois d'anglais et 19 semaines d'entrainement, cela le retarderait d'autant avant de devenir marin. Mais grâce au système d'intégration, il peut commencer une partie de son entrainement à Québec, tout en suivant ses cours d'anglais, de sorte qu'à son arrivée à Deep Brook, il n'a pas à faire au complet les 19 semaines d'entrainement. Une certaine partie a déjà été faite à Québec.

Le lieutenant-commander Lalonde est originaire de Montréal, mais vit à Ottawa depuis bon nombre d'années. Il a fait du service actif outremer pendant la guerre, le plus souvent à bord des convois ou des navires de patrouille de l'Islande. Il a aussi servi comme officier de liaison avec les Forces Françaises Libres. Démobilisé à la fin du conflit, il vient de reprendre du service actif dans la marine.

Le premier maitre Champagne, originaire de Nicolet, est entré dans la marine en 1943. Il a servi deux ans pendant le guerre à la base navale d'Halifax. Plus tard, il fut versé dans l'équipage du porte-avions "Warrior" et finalement sur le porte-avions "Magnificent". C'est à bord de ce dernier qu'il a fait, en 1950, la croisière de quatre mois de l'escadre canadienne qui a visité les Côtes de l'Europe sous les auspices de l'O.T.A.N.

Pour terminer, disons que les jeunes gens qui ont un métier ou une spécialité peuvent s'enrôler dans la marine, même s'ils ont plus de 25 ans, pourvu qu'ils aient moins de trente ans. En ce qui concerne les principales branches dans lesquelles il y a de l'avancement rapide à espérer, ce sont les branches du ravitaillement, de l'aviation navale et de l'électricité.

$350 remis aux Pères Jésuites

Dimanche, le 15 février dernier, avait lieu la grande partie de cartes, organisée par l'Association des Voyageurs et Assureurs du Saguenay. Ce fut un succès complet puisque un peu plus de 400 personnes y assistaient. Sous la direction de l'animateur hors-pair M. François Ranger, la soirée se déroula rapidement et surtout agréablement. Il y eut de nombreux prix de présence dus à la générosité des donateurs suivants:

Tardif & Bilodeau; T & T Auto Supply; Dufour & Frère; Jalbert Ltée; Confiserie Canadienne Enrg; Ferronnerie Générale; Côté Boivin & Cie Inc. (Ferronnerie); Sherwin William; J. R. Théberge; Yolande; Pharmacie Chicoutimi; Vogue Electrique; Tabagie Racine Enrg.; Jacques, Boivin; William Gauthier; Pharmacie Hamel; Legaré Automobile; Ulderic Jobin; Antoine Bernier; Clément Dufour; J. R. Wells; Charlotte & Aline Desbiens; L. B. Gagnon & Cie; E. A. Turcotte; Robin Hood Flour Mills; Théâtre Capitol; Colisée de Chicoutimi; Standard Brands; Saguenay Mercantile; Fernand Brassard, Chic.-Nord; R. Desjardins (Cassidy's); Un Bienfaiteur; Alphide Girard; Riverin & Perron; Thos. Abel Ltée; C. E. Tremblay; Philippe Maziade Ltée; Crown Diamond Paint Co.; Adrien Gagnon Auto; Arthur Cadieux; Lessard & Frère en haut de la côte; Gagnon & Frère Meubles; Studio Bonneau; Cie Smith Ltée; J. W. Picard Ltée; Pharmacie Jacques Gravel; Magasin Continental; Côté Boivin Auto Service Inc.; Boivin & Fils Auto Ltée; Jos. X. Tremblay; Gilbert & Frère; Société Coopérative Agricole; Librairie Commerciale; Gagnon & Frère Epicerie; St-Lawrence Flour Mills; Potvin & Tremblay; J. G. Boivin Ltée; J. B. Renaud & Cie Inc.; Théâtre Impérial; Laflamme & Cie; J.-H. Duchesne Ltée (Bagotville); Quaker Oats Co.; Ogilvy Flour Mills.

De plus on servit un léger goûter, composé de délicieux gâteaux, gratuitement fournis par La Huche Sans Pareille, et de liqueurs douces, aussi gratuitement fournies par La Compagnie des Liqueurs Saguenay Enrg. et Coca Cola Ltée.

Au cours de la soirée les Valets de la Chanson se firent entendre à plusieurs reprises. Ce groupe de jeunes gens, sous l'habile direction de M. Jacques Lachance, sut charmer son auditoire et nous leur souhaitons plein succès pour l'avenir.

Pour terminer on procéda au tirage d'un magnifique panier de provisions, gracieusement fourni par la Maison Côté Boivin & Cie Inc. (Epicerie) et chacun se retira, enchanté de sa soirée.

Comme on le sait, les bénéfices de cette organisation allaient aux Pères Jésuites de Val-Racine afin d'aider à l'achat d'un Orgue pour leur Chapelle. On peut donc dire que ce fut aussi un succès financier puisque les recettes brutes s'élèvent à $471.40, et une fois les dépenses enlevées au montant de $120.08, la jolie somme de $351.32 fut remise aux Pères Jésuites.

Emprunt approuvé

La municipalité d'Albanel vient d'approuver un emprunt de $6,000. pour le réservoir de la municipalité. Au cours de la même séance, le Conseil a voté un montant à la Chambre de Commerce de St-Félicien pour l'appuyer dans ses travaux relativement à la demande du chemin de fer Chibougamau-St-Félicien.

Le crédit doit emaner de la société

Chicoutimi, 15— "Le banquier émet du crédit qu'il n'honore pas", déclara M. P—A de Launière, responsable local du mouvement créditiste, à leur assemblée heddomadaire, tenue en leur salle, à 456 rue St-Léon, Chicoutimi.

"C'est la société qui honore le crédit monétaire, dit M. de Launière, parce que c'est elle, et non le banquier ni le gouvernement, qui fournit les produits pour y répondre. La base du crédit monétaire, c'est le crédit réel, la capacité du pays à fournir les biens désirés, et ce drédit réel est essentiellement social. C'est donc la société, non pas du banquier ni du gouvernement, que devait émaner le crédit (ou l'argent)".

M. de Launière avait auparavant fait remarquer que c'est le crédit (ou l'argent) qui rend effective la demande des consommateurs. Il y a demande réelle chaque fois qu'il y a un besion. Mais bien des besions restent insatisfaits, bien des besions ne mobilisent pas la capacité productrive du pays, faute d'argent ou de crédit. Pour que la demande soit effective, il faut que le besoin soit accompagné du moyen de paiement Or, ceux qui contrôlent le crédit contrôlent la vie de tous les individus. Pour que les individus contrôlent eux-mêmes leur vie, il faut qu'ils contrôlent eux-mêmes leur crédit.

Un système de Crédit Social ferait le crédit originer chez les individus eux-mêmes, chez ceux qui ont les besoins, par un dividende périodique à chacun.

Une biographie illustrée du Cardinal Léger

A l'occasion de l'élévation au cardinalat de Son Eminence Mgr Paul-Emile Léger, la revue "L'Oratoire" a voulu publier un numéro spécial pour perpétuer le souvenir d'un événement aussi important.

Ce numéro contient tous les textes officiels des imposantes cérémonies qui se sont déroulées dans la Ville Eternelle; ils sont précédés d'un historique de la vie du nouveau Cardinal écrit par ceux qui l'ont le mieux connu. Au nombre des collaborateurs, mentionnons Mgr P. Caza, Jean-Paul Laurence, Jean-Baptiste Desrosiers, Gérard Chaput, Claude Labrecque, tous Messieurs de Saint-Sulpice, le Rév. Père Francis Gohier, s.s.s., Armour Landry, photographe, Edmour Laberge, principal de l'Ecole Normale de Rigaud, l'abbé Charles Lussier, professeur au séminaire Ste-Thérèse, Mme Grégoire-Coupal, écrivain bien connu et plusieurs Pères de Ste-Croix.

Le tout est présenté en soixante et quatre pages, de grand format, imprimées en rotogravure, illustrées de neuf photographies en couleurs et de cent vingt autres photographies choisies parmi les plus représentatives.

Cette édition-souvenir, dont bénéficient les abonnées réguliers de la revue, a été considérablement augmentée pour répondre au désir d'un grand nombre de personnes qui en ont fait la demande. Le numéro se vend vingt-cinq cents, par la poste: trente cents et vingt dollars le cent. Adressez vos commandes à la revue "L'Oratoire" Oratoire Saint-Joseph, Montréal.

Expansion de la Cie Chrysler

La Compagnie Chrysler du Canada, Limitée, entreprend immédiatement un vaste programme d'expansion qui coûtera au-delà de dix-sept millions de dollars et se terminera dans deux ans ou plus. Nous aurons les facilités, une fois que cette expansion aura pris fin, pour redoubler la fabrication actuelle de véhicules passagers, M. Row, le président et gérant général de la Compagnie, a fait cette déclaration aujourd'hui à la Presse.

"Nous avons fait une étude complète de la question, dit M. Row, et la confiance que nous avons dans l'avenir du Canada, demande que nous élargissions nos cadres. Ce nouveau développement prendra plus de temps qu'à l'ordinaire puisqu'il nous faut déménager et rebâtir nos facilités de chargement avant d'entreprendre aucune construction qui élargirait nos facilités de fabrications de véhicules passagers".

L'Usine de fabrication d'automobiles sera agrandie à l'ouest et au sud et doublera la surface que nous avons maintenant. La surface totale sera, une fois l'usine finie, d'un million de pieds carrés. Naturellement il faudra augmenter le nombre des employés. Combien? Nous ne pouvons le dire au juste avant que le projet soit terminé.

Il nous faudra, de toute nécessité, refaire d'abord, nos facilités d'embarquement pour l'expédition de notre marchandise. Celle-là sera notre première entreprise. Cet édifice, d'après les officiers de la Compagnie sera sur notre propriété même, tout à côté des usines qui actuellement fabriquent automobiles et moteurs.

Nous devrons c'est entendu, agrandir considérablement notre Station Génératrice pour suffire aux besoins futurs.

Nous avons inclus dans nos plans d'agrandissement un nouveau garage pour l'entreposage des camions dont nous nous servons ici et une bâtisse pour fins d'expérimentation qui sera mise à la disposition du Service Technique. Les deux seront aussi sur notre propriété.

Les architectes sont actuellement à dresser les plans.

Vos nerfs sont-ils à vif? —**Adoptez Postum!**

Protégez votre système nerveux— BUVEZ DU POSTUM! Ne *contient pas de caféine*—ne peut troubler les nerfs, le sommeil ou l'estomac. POSTUM a une délicieuse saveur de grain—et cependant ne coûte qu'environ le ⅓ du café. Se fait *instantanément*, directement dans la tasse. Commandez du POSTUM *maintenant*.

P-472F

Le langage des Fleurs est le plus Eloquent

Mme J. L'Marchand FLEURISTE

16 est, rue Racine CHICOUTIMI Tél.: 4-4016

DOMESTIK — Ce papier ciré de qualité est économique

PAPIER CIRÉ DE Qualité — DOMESTIK — WAXED PAPER

et idéal pour envelopper la nourriture

FABRIQUÉ À MONTRÉAL, P.Q.

ON LE RECONNAIT À SA BOITE ROUGE ET BLANCHE MUNIE DE LA BORDURE MÉTALLIQUE DE SÛRETÉ

POUR ÊTRE PLUS JOLIES

MESDAMES

Confiez-nous le soin de votre permanente, votre shampoing et mise en plis pour un travail de haute qualité.

UN PERSONNEL EXPERT ET COURTOIS EST A VOTRE SERVICE

POUR RENDEZ-VOUS SIGNALEZ 4-4411 - loc. 10

Salon de Beauté Elysée

AU SOUS-SOL GAGNON FRERES - CHICOUTIMI

GRANDE OUVERTURE

LE 5 MARS DU **PALAIS DES MODES** 119 est rue RACINE

Un magnifique chapeau printanier.
Val. rég. $2.50
Spécial
$4.95

Afin de mieux satisfaire sa clientèle grandissante, la direction du Palais des Modes ouvre un nouveau local, plus spacieux et plus central.

Dans ce magasin ultra moderne vous trouverez, mesdames, les dernières créations arrivant de Paris et de New-York.
Un salon parisien sera à votre disposition pour faire votre choix parmi les tout derniers modèles de chapeaux.

La future mariée pourra se procurer tous les accessoires nécessaires à sa toilette et surtout pourra fixer son choix parmi un grand assortiment de robes de mariées.

Nous remercions notre distinguée clientèle de la confiance qu'elle nous a manifesté jusqu'à maintenant.

BAS DE NYLON
sans défaut - teintes modes.
Val. rég. $1.59
Spécial d'ouverture
.95

LE PALAIS DES MODES
119 est rue RACINE — CHICOUTIMI
Porte voisine de la Banque Royale

Pour l'ouverture cadeau-souvenir à tous

Le Brigadier Jean-Paul Allard, qui a récemment été nommé Commandant de la 25ième Brigade de l'Armée Canadienne en Corée, a commencé la visite des unités qui serviront sous son commandement. Au cours d'une visite qu'il fit au camp de Valcartier, où se trouve cantonné le glorieux Royal 22e Régiment, il rencontra le Sergent Lucien Boudreau (dont la photo apparait ici à gauche); ce sergent avait agi comme chauffeur du Brigadier à Moscou pendant deux ans et demi. Le Brigadier Allard fut notre Attaché Militaire en Russie de 1945 à 1948.
(Photo Défense Nationale)

Le Déjeuner peut COÛTER MOINS!

Servez du NABISCO SHREDDED WHEAT

(100% Blé Complet y compris le son et le germe de blé)

LA MERVEILLEUSE CÉRÉALE DU CANADA À BAS PRIX!

Idéal pour la Régularité!

Des BRIOCHES légères, à mie fine

Si faciles à faire avec la nouvelle Levure SÈCHE qui lève vite!

Voici enfin une levure sèche qui lève vite, qui se *conserve* et retient toute sa vigueur sans réfrigération jusqu'au moment de servir. Jamais de levure gaspillée ou trop lente avec la nouvelle Fleischmann qui lève vite. Achetez-en une provision pour un mois!

BRIOCHES LÉGÈRES

● Combinez ⅔ t. eau, 3 c. à soupe sucre granulé, 1 c. à thé sel et ¼ t. shortening; faites chauffer, brassant constamment pour dissoudre sucre et sel, et fondre shortening; laissez tiédir. Mesurez dans un bol ½ t. eau tiède, 1 c. à thé sucre granulé, et brassez jusqu'à dissolution. Parsemez sur le liquide le contenu d'une enveloppe de Levure Sèche Fleischmann qui lève vite. Laissez reposer 10 min., PUIS brassez bien.

Ajoutez le mélange sucre-shortening refroidi et incorporez en brassant 1 oeuf bien battu et 1 c. à thé jus de citron. Tamisez deux fois ensemble 2 t. farine à pain déjà tamisée et ¼ c. à thé macis moulu. Incorporez au mélange de levure; battez lisse. Incorporez encore 1 t. farine à pain tamisée une fois, pour faire une pâte très molle. Graissez le dessus de la pâte. Couvrez, placez au chaud, à l'abri des courants d'air, et laissez lever au double du volume. Abattez la pâte, découpez-en des cuillerées à l'aide d'une cuiller à soupe, que vous laisserez tomber dans des moules à muffins graissés, remplissant chacun à la moitié. Graissez le dessus, couvrez et laissez lever au double du volume. Cuisez environ 20 min., à four vif, 425° F. Donne 20 brioches de grandeur moyenne.

LE PROGRÈS RURAL

M. Doré, propagandiste de la Chaîne

La Chaine Coopérative du Saguenay vient de retenir les services d'un nouvel employé dans la personne de M. Alphonse Doré d'Albanel.

Monsieur Doré n'est pas un premier venu dans la coopérative agricole. Il a d'abord débuté dans sa paroisse natale à St-Méthode. Il a été secrétaire-gérant du Syndicat Cooperatif Agricole de cette paroisse pendant plusieurs années, et où il se mêla à différentes occasions aux nombreuses activités de l'U.C.C.

Il y a trois ans, le Syndicat Coopératif Agricole d'Albanel retenait ses services comme gérant, fonction qu'il occupait jusqu'au moment de son entrée à la Chaine Coopérative. Dans cette paroisse, M. Doré ne ménagea également pas son temps à l'endroit de la classe agricole. Il participa à de nombreuses équipes d'étude de l'U.C.C. et d'Action catholique rurale.

Les fonctions de propagandiste à la Chaine Coopérative du Saguenay le feront s'occuper, pour commencer, plus spécialement de l'arrivage des animaux. Il circulera continuellement dans les paroisses et travaillera en collaboration avec le Service de la Propagande de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay.

Nous souhaitons à M. Alphonse Doré beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

Le propagandiste de la Chaine Coopérative, à St-Coeur de Marie

Du 10 au 14 février, Monsieur Rosaire Bouchard, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, accompagné de M. Alphonse Doré, propagandiste de la Chaine Coopérative du Saguenay, faisaient quelques jours de propagande à St-Coeur-de-Marie.

Le Syndicat paroissial de l'U.C.C. organisa pour la circonstance quatre soirées d'étude qui se sont tenues dans les différents rangs de la paroisse. Environ cent personnes, hommes, femmes, jeunes gens et jeunes filles se sont rendues rencontrer les deux propagandistes.

Les exposés de ces propagandistes ont porté spécialement sur l'organisation des travailleurs en forêt dans notre région, sur les problèmes des organisations coopératives agricoles régionales, sur les devoirs d'un membre de l'U.C.C., sur l'association professionnelle et ses moyens d'action, sur l'établissement rural, etc.. Les personnes présentes posèrent de nombreuses questions sur les points qui les intéressaient plus particulièrement.

Pendant le jour, M. Doré allait faire des visites à domicile afin d'entrer directement en contact avec les cultivateurs membres de la Chaine Coopérative du Saguenay, et de traiter avec eux de l'arrivage des animaux à la Chaine.

Vendredi après-midi, M. Doré rencontrait le bureau de direction de la coopérative agricole pour système de ramassage des animaux par la coopérative paroissiale. Les administrateurs ont semblé intéressés au projet et ils le soumettront à l'assemblée générale de la coopérative pour approbation. Ce projet sera par la suite mis à exécution si la décision de l'assemblée générale lui est favorable.

De la semaine d'étude tenue à St-Coeur-de-Marie il faut espérer beaucoup de résultats.

M. Eugène Parent élu président de l'U.C.C. d'Albanel

Lors de la dernière assemblée générale du Syndicat de l'U.C.C. d'Albanel, Monsieur Eugène Parent a été élu à la présidence de cette institution. Il succède à M. Wilfrid Lambert qui occupait ce poste depuis nombre d'années. M. Lambert a dû quitter notre région l'automne dernier.

Outre M. Parent, le bureau de direction compte six administrateurs dont voici les noms: Monsieur Joseph-Eugène St-Pierre, vice-président; MM. Joseph Bouchard Donatien Dumais, Louis Lebrun, Marcel Ouellet, Tancrède Bonneau directeurs. C'est M. Clément Marcil qui est en charge du secrétariat.

Le S... ...t de l'U.C.C. d'Albanel a accompli une énorme besogne dans cette paroisse. Les résultats dans le domaine de l'éducation et de l'organisation professionnelle en sont une magnifique preuve. Il est à souhaiter qu'il continuera dans cette voie.

Assemblée générale de la Mutuelle de Sainte-Croix

Le 9 février dernier la Mutuelle-incendie de la paroisse de Ste-Croix tenait son assemblée générale annuelle à laquelle assistait plusieurs cultivateurs.

Il y eut lecture et adoption du rapport financier qui avait été préparé par le secrétaire-trésorier, Monsieur Antoine Côté.

Le bureau de direction de cette institution se compose de cinq membres. Ce sont: Monsieur Armand Côté, président, MM. Hermias Villeneuve, Joseph-Charles Girard, Edgar Lachance et Joseph Langevin, directeurs.

Souscription

L'Oeuvre des bons Loisirs de Naudville, (incorporée) lance une campagne de souscription afin de poursuivre les travaux entrepris. Les dons déjà reçus ont servi à mais les fonds sont maintenant épuisés, et il faut pourtant continuer ce qui a été commencé.

Journée d'étude des garde-malades

L'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française tiendra une journée d'étude à la maison des garde-malades de l'hopital Notre-Dame, à 2,205,rue Maisonneuve, à Montréal, le dimanche 1er mars. Le soir, M. Théo. Chentrier, y donnera une conférence intitulée "La lecture, baume ou poison".

Propagandiste de l'U. C. C. à St-Bruno

Le Sundicat de l'U.C.C. de St-Bruno, en collaboration avec la Fédération de l'U.C.C. du Saguenay, organisait, du 9 au 14 février, une semaine de propagande dans paroisse.

Une centaine de personnes assistèrent aux quatre réunions d'étude qui se tainrent à cette occasion, dont M. Joseph-Henri Desbiens, directeur de la propagande, était l'animateur. Monsieur Desbiens, dans l'exécution de son travail était assisté de Monsieur Gérard Fortin, de Normandin, qui s'occupe depuis quelques temps d'établissement rural à l'U.C.C. du Saguenay.

Les sujets traités pendant cette semaine de propagande furent aussi variés que nombreux. Tantôt l'on discutait d'établissement rural, tantôt, de l'arrivage des animaux à la Chaine, tantôt de conventions collectives en forêt, tantôt de chantiers coopératifs, de compatabilité agricole, ect. Ces études furent très instructives pour les cultivateurs.

M. Paul Maltais directeur de la Coopérative Fédérée

A l'assemblée générale annuelle de la coopérative Fédérée de Québec, qui s'est tenue à Montréal les 18 et 19 février, Monsieur Paul Maltais de St-Jérôme a été élu directeur de cette institution pour notre région.

Monsieur Maltais a été directeur, à deux reprises, de la Société Coopérative Agricole de St-Jérôme. Depuis trois ans il assume la charge de président de cette coopérative.

Monsieur Maltais succède à M. Georges-Emile Dallaire de St-Coeur de Marie qui occupait ce poste depuis quelques années.

Un train frappe une voiture à traction animale

Jonquière (DNC) — On nous rapporte qu'un train de passagers a frappé une voiture à traction animal, mardi soir de la semaine dernière dans le Rang de la Rattière à deux milles de Jonquière, sur la voie Jonquière — Larouche. Le conducteur de la voiture, M. N. Boily, n'aurait pas vu venir assez tôt le train avant de s'aventurer sur la voie et ce n'est qu'au moment précis où il la traversait qu'il vit venir l'engin. Malheureusement, un des patins de sa voiture se brisa au moment où il traversait la voie et y resta accroché. Malgré ses efforts, son attelage ne pu tirer la voiture de là. Le conducteur n'eût que le temps de sauter de sa voiture et de dételer à la hâte ses chevaux, pour voir l'engin la frapper et la réduire en pièces. Il en fut quitte pour la peur et une voiture démantibulée. Comme la voiture était chargé d'engrais "frais", la collision causa un éparpillement considérable. C'est à peine si la cabine de l'engin fut épargnée...

Tuberculose

Au cours de l'année (1951), le dépistage antituberculeux s'est intensifié dans toute la province: les sanatoria et les dispensaires conduisant la lutte dans leur région respective, les grandes ligues antituberculeuses radiographient des centaines de milliers de personnes.

Par ailleurs, en épidémiologie, on enregistre une régression des maladies entériques et des maladies infectieuses en général et même des cas de brucellose. Si la coqueluche diminue aussi, la polio augmente: Notre taux est passé de 2.0 à 6.1 par 100,000 de population, la majorité des cas survenant dans l'ouest de la province

L'amoureux du village

Quand un événement survient qui révèle les talents d'écrivain d'un notaire, il n'y a là rien qui puisse étonner qui que ce soit; tout le monde sait bien qu'un notaire sait écrire. Mais si un beau jour, grâce à des circonstances fortuites, on découvre que le notaire sait tourner une lettre d'amour comme pas un, c'est une autre affaire, car il y a loin de la rédaction d'un acte notarié (qui est par définition un document sec comme du bois mort) et une lettre d'amour qui doit, avec des mots, faire vibrer le coeur d'une personne aimée.

Dans une émission récente, on a pu se rendre compte que le notaire de Saint-Vivien savait tourner une lettre d'amour avec un talent que lui envierait un poste. On sait que le notaire de Saint-Vivien est l'un des personnages les plus cultivés du "Curé de Village", programme diffusé le mercredi soir, à 8 h. 30 sur les postes du réseau de Radio-Canada et commandité par la Canadian Industries Limited.

Marché des grains

Tableau et commentaires préparés par la Chaine Coopérative du Saguenay

(Semaine du 16 au 20 février 1953)

	Haut	Bas	Fermeture 20/2/53
Avoine 2 CW	2.77	2.68	2.77
Avoine extra 3 C	2.66	2.63	2.66
Avoine 1 feed	2.54	2.52	2.54
Avoine 1 tough	2.51	2.49	2.51
Avoine 2 feed	2.47	2.43	2.47
Orge 1 feed	2.86	2.79	2.86
Orge 1 tough	2.81	2.74	2.81
Orge 2 feed	2.85	2.78	2.85
Orge 3 feed	2.73	2.65	2.73
Blé no: 6	3.02	3.01	3.02

ENGRAIS SIMPLE:

Son	2.82½
Gru rouge	2.87½
Gru blanc	2.97½

COMMENTAIRE

Il y a hausse dans les prix sur l'avoine et l'orge d'alimentation, et cela semble dû aux demandes pour l'exportation qui augmentent considérablement à mesure que l'ouverture de la navigation approche. Du côté domestique, le marché demeure au ralentit, et les demandes sont faibles.

"Manon" au théâtre lyrique

Le "Théâtre lyrique Molson"— commandité par Molson's – présentera "Manon", de Jules Massenet, lundi soir, le 2 mars, de 9h. à 10h., sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Claire Gagnier et André Turp. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

Après la première messe solennelle de M. l'abbé Pedneault

Photo prise après la première messe solennelle de M. l'abbé Roch Pedneault, fils de M. et Mme Léonard Pedneault, de St-Joseph d'Alma. Cette messe fut célébrée en l'église paroissiale d'Alma. L'on remarque, aux côtés du nouveau prêtre, son père et sa mère, ainsi que tous les invités. (Photo Lalime, Alma).

Ste-Elizabeth

DE PASSAGE

Ste-Elisabeth de Proulx (D.N.C.) — Dimanche le 2 février, M. et Mme Simon-Henri Gagné et leur famille, avaient le grand honneur de recevoir parmi eux la visite de leur fils Reynold (frère Régis) de la congrégation des R. I. C. Frère Régis fut chaleureusement reçu et semblait heureux parmi les siens.

UNE FAMILLE EXEMPLAIRE

La famille Gagné ne se laisse pas vaincre en générosité. En voici une preuve. Leur fils Rémi est depuis quelques années chez les Rédemptoristes, et Reynold (frère Régis) chez les Frères de l'I. C. et leur fille Ruth, est entrée samedi le 7 chez les Religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

Nous souhaitons beaucoup de courage et de persévérance à la nouvelle postulante.

INCENDIE

Mardi le 3 février, la maison de M. Octave Audet fut la proie des flammes. Malgré leur grande épreuve, la famille Audet ne compte aucun mort et aucun blessé. Sincères sympathies à la famille éprouvée.

BAPTEME

M. et Mme Paul-Emile Grimard (née Ghislaine Leblond) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né sous les prénoms de Joseph-Yvan-Bertrand. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Grimard, grands-parents de l'enfant.

Félicitations aux heureux parents.

NOUVELLES SCOLAIRE

Voici les noms des élèves qui se sont classés premiers aux concours de janvier.

Elèves de Mère St-Hyacinthe, asp.

8e année: M. Gilles Girard.
7e année: Colette Landry.
6e année: Placide Martel.

Elèves de Mlle Jacqueline Doré

5e année: Charles-Henri Boily.
4e année: Dorothé Girard.
3e année: Marie-Anne Levesque.

Elèves de Mlle Réjeanne Fortin

2e année: Antoinette Simard.
1ère année: Rachelle Landry.

Nous félicitons ces élèves de leur succès et encourageons les autres à leur faire la lutte.

NOS MALADES

M. Simon Grenier est présentement retenu chez-lui pour cause d'accident survenu dans les chantiers. Nous souhaitons à M. Grenier un prompt rétablissement.

AVEC Kem-Tone
VOUS PEINTUREZ UNE PIECE POUR LE PRIX DE DEUX PAIRES DE BAS DE NYLON

Couvoir certifié
BAIE-ST-PAUL
AVE. MORIN — BAIE-ST-PAUL — CTE CHARLEVOIX
LEON-J. PERRON, prop.
À VENDRE
POUSSINS d'un jour Plymouth Rock Barré
HYBRIDE: New-Hampshire & Plymouth Rock Barré
New-Hampshire & Light Sussex
DINDONNEAUX Broad Brest de Charlevoix
POULETTES de 4 semaines et plus.
Distributeur des nourritures Ful-O-Pep.
Certification provinciale approbation fédérale.
LISTE DE PRIX SUR DEMANDE

PEPSI-COLA

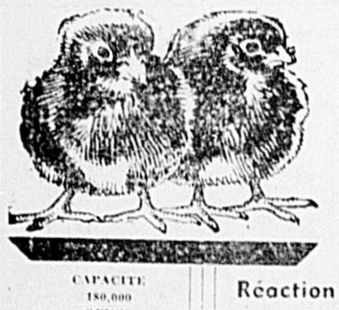

POUSSINS:
P.R.B.
H.B.X.N.H.
L.S.X.N.H.
L. S.
Descendance:
R.O.P.

CAPACITE 180,000 OEUFS

Réaction à l'épreuve: 0%

COMMANDEZ sans DÉLAI
La Santé,
la vigueur
et la précocité
sont les caractéristiques
de nos poussins

COUVOIR COOPÉRATIF CERTIFIÉ
DE CHICOUTIMI
Boul. Lamarche Chicoutimi Tél.: 4-5588 - 4-5205

GARANTIE POUR L'INSTRUCTION DE VOS ENFANTS ?
Bien entendu . . . C'est Notre Affaire!
THE MANUFACTURERS LIFE
INSURANCE COMPANY

CAMIONS CHEVROLET
de dessin avancé
meilleurs que jamais
pour 1953

(La disponibilité de l'équipement et de la garniture illustrée est subordonnée à celle des matériaux.)

Pour 1953, les camions Chevrolet offrent une nouvelle mesure de performance, d'endurance, de sécurité et d'économie — *et chaque modèle est plus fort, plus solide, plus durable que ceux des années antérieures!*

Le moteur Loadmaster avancé, dans les modèles de service lourd, donne plus de puissance que n'en avaient jamais offert des camions Chevrolet. Ce gros moteur robuste à soupapes en tête, possédant un nouveau grand rapport de compression, vous apporte une meilleure performance, de plus vives reprises, une meilleure tenue dans les côtes et une augmentation considérable des milles parcourus par gallon d'essence consommée.

Mais ce n'est que le commencement. Vous recevez toutes les caractéristiques et les avantages prouvés qui ont fait la réputation mondiale des camions Chevrolet dans les plus rudes applications, de jour en jour, *moyennant les plus faibles coûts d'exploitation!*

Et malgré tous ces grands avantages, les camions Chevrolet 1953 vous donnent plus, pour votre argent, que tous les autres camions de capacité et de spécifications comparables. Venez à notre salle de montre pour causer de vos besoins de camionnage. Laissez-nous vous montre combien plus vous obtenez pour votre argent dans les camions Chevrolet 1953.

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

CHEVROLET

4 puissantes raisons pour lesquelles ils sont meilleurs que jamais

Moteur plus puissant

Vous obtenez toute la puissance dont vous avez besoin, avec la remarquable économie des soupapes en tête, des nouveaux moteurs excellents de Chevrolet pour 1953 — le Loadmaster de 108 CV, le Torquemaster de 125 CV et le gros Workmaster de 130 CV — tous dotés d'une nouvelle haute compression.

Plus d'endurance

Des cadres plus lourds, plus forts, plus durables accroissent maintenant la rigidité, la robustesse et l'endurance de tous les camions Chevrolet de 1953. Célèbres depuis longtemps par la manière dont ils effectuent les plus rudes travaux de jour en jour, les camions Chevrolet sont maintenant plus forts, plus solides que jamais!

Freinage plus puissant

En 1953, tous les camions Chevrolet de service lourd jusqu'à la série 1400 sont munis, à l'avant et à l'arrière, de gros freins puissants "Torque-Action" qui utilisent toute l'impulsion du véhicule en vue d'une plus grande puissance de freinage. Les modèles de service lourd des séries 1100, 1500, 1700 et 1800 ont de très gros freins "Torque-Action" à l'avant et des "Twin-Action" à l'arrière. Ils assurent tous un freinage rapide, doux et sûr — donnent une plus grande puissance de freinage et sont plus durables que jamais.

Plus d'économie

La nouvelle endurance supérieure des camions Chevrolet 1953 et l'économie d'essence supérieure des moteurs à soupapes en tête des modèles de service lourd réduisent le coût tonne-mille, vous apportent une plus grande économie générale pendant toute la longue durée des véhicules.

CT-153AF

80 est, rue Racine
CHICOUTIMI
CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE, INC.
Téléphone 4-3315

S. E. Mgr Melançon a béni le presbytère de Sainte-Famille

Kénogami (DNC). Lundi dernier, le 16 février, son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, procédait à la bénédiction du nouveau presbytère de la paroisse Ste-Famille de Kénogami. Son Excellence accepta avec empressement l'aimable invitation de M. le Chanoine Henri Fortier, curé de la paroisse et il voulut venir lui-même faire cette bénédiction. La cérémonie liturgique eut lieu vers les onze heures de l'avant-midi en présence de plusieurs membres du clergé venus de Chicoutimi, Bagotville et des autres paroisses avoisinantes, tous heureux de profiter de l'occasion pour visiter cette nouvelle construction. Un banquet approprié aux circonstances eut lieu après la cérémonie auquel prirent part: son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi; Mgr O.D. Simard, supérieur du Petit Séminaire de Chicoutimi; Mgr J.B. Martel P.D.; M. le Chanoine Henri Fortier, curé de la paroisse; M. le Chanoine Arthur Levesque curé de St-Laurent de Jonquière M. l'abbé Joseph Bouchard curé de Bagotville; M. l'abbé Alfred Girard curé de Ste- Cécile de Kénogami; le Rév. Père Joseph Jacques supérieur provincial des Pères St-Vincent de Paul; le Rév Père Wilfrid Poirier s.m.m. curé de Ste-Marie Médiatrice de Jonquière; M. l'abbé Paul-Eugène Lamarre curé de St-David de Falardeau; le Rév. Père Jean Paquin supérieur du Patronage de Jonquière; M. l'abbé Jean-Philippe Blackburn aumônier des Syndicats catholiques; M. l'abbé Sarto Grenier des Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi; M. l'abbé Gaston Blackburn vicaire à St-Luc de Ste-Anne et MM. les vicaires de la paroisse; M. l'abbé Egide Boulianne,, M. l'abbé A. Daniel Donaldson, M. l'abbé Jean Reid, et M. l'abbé André Desmeule.

Ce presbytère fut construit par Roch Construction Ltée de Kénogami. Les travaux d'excavation débutèrent mardi, le 15 avril 1952; et jeudi le 22 janvier 1953, la construction en était terminée et M.le Curé en prenait officiellement possession.

Construit tout près de l'ancien, le nouveau presbytère est relié à l'église par un corridor bien éclairé et chauffé; sa façade donne sur la rue principale, la rue Ste-Famille; tandis que l'entrée des bureaux publics donne sur la rue Cabot.

La population de Ste-Famille de Kénogami est heuresse de posséder un presbytère des plus modernes grâce à sa structure entièrement à l'épreuve de l'incendie; et des plus attrayants par son style français toujours gai et par ses nombreuses commodités à l'intérieur.

Elle se réjouit surtout de posséder enfin un presbytère assez confortable pour loger dignement ses prêtres et les visiteurs ecclésiastiques qui aimeront à s'y arrêter et aussi spacieux pour y recevoir en grand nombre ses paroissiens et d'une manière tout à fait convenable.

Assemblée des Artisans de Saint-Georges

Jonquière (D.N.C.) — Les Artisans, Locale St-Georges, tenaient leur assemblée mensuelle, mercredi soir dernier, le 18, dans la salle de l'Académie St-Jean Baptiste. L'Assemblée était sous la présidence de M. Léon Perreault, président de la locale. On remarquait également à cette assemblée, le président de la locale St-Dominique, M. Lionel Tremblay. Après l'assemblée régulière, la présentation des rapports, dont celui du propagandiste, M. J.-A. Fortin, il y eu partie de carte. Une douzaine de tables furent organisées et on joua gaiement tout en courrant la chance de gagner l'une des magnifique serviettes de bain donnée comme prix à chaque table. L'Assemblée se termina vers 10 h. 15. Chez les Artisans, on sait mêler l'utile à l'agréable.

1ère messe de M. l'abbé G. Blackburn

● Cette photographie fut prise à la première messe solelnnelle de M. l'abbé Gaston Blackburn, en l'église Ste-Famille de Kénogami. Le prêtre assistant est M le chanoine Henri Fortier, curé de la paroisse. (Photo BLM, Kénogami).

Saint-Charles

St-Charles (D.N.C.) —

MALADES

Mme J.-C. Bouchard du village, malade depuis quelques jours seulement a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi pour traitements et soins. Nous lui souhaitons parfait rétablissement et prompt retour dans sa famille.

M. Gérard Fortin qui était allé suivre un traitement à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi est revenu dans sa famille assez bien rétabli.

Mme Edmond Racine du village, ayant subi une opération au cours de l'été dernier, n'est pas parfaitement rétablie, et est actuellement à Jonquière sous les soins du médecin.

A tous ces malades, parfait rétablissement.

VA ET VIENT

Mlle Jeanne d'Arc Dallaire ainsi que sa cousine de Chicoutimi étaient en visite chez leur oncle, M. Adolphe Larouche dimanche dernier.

M. et Mme Charles Henri Fortin de St-Joseph d'Alma sont pour quelques jours de passage chez leur parents au village de cette paroisse.

M. Guy Bergeron a ouvert un gymnase

Jonquière (D.N.C.) — C'est M. Guy Bergeron, et non M. Henri Bergeron - comme nous l'avons annoncé par erreur la semaine dernière, - qui vient d'ouvrir un gymnase à Jonquière, en arrière du No. 131, rue St-François. M. Bergeron opérera ce gymnase avec M. Yvon Vallée. Il est leur oeuvre commune. MM. Bergeron et Vallée annoncent à tous que leur local est ouvert depuis quelques temps et que tous les visiteurs, même ceux qui n'ont pas l'intention de suivre les cours, seront les bienvenus. Les cours à ce gymnase sont diversés en deux sections: la Culture Physique et l'Entrainement Complet de la Boxe. Le gymnase est suffisamment équipé pour admettre en même temps 20 personnes aux cours de culture physique et 10 à ceux de la boxe. On voudra bien référer à notre nouvelle de la semaine dernière pour renseignements supplémentaires.

Uniformes neufs pour les policiers de Kénogami

Kénogami (D.N.C.) — Les policiers de la force constabulaire de Kénogami seront revêtus d'uniformes neufs lorsque le Magasin E. G. Armaly de Kénogami aura fait la livraison des 9 complets achetés à la dernière séance du conseil de Kénogami. Les magasins René Gignon Frères "nouveautés" de Kérard, Elle Ajmo, Albert Fortin Gagnon Frères "nouveautés" de Kénogami avaient également présenté des soumissions, mais celles soumises par le Magasin E. G. Armaly furent acceptées aux prix de $98.50 chacun. C'est également a cette assemblée, qu'on donna rapport des entrevues avec les représentants de la Ville de Jonquière au sujet du dépôt des vidanges de Kénogami au dépotoir de Jonquière. Les édiles de Jonquière ne verraient pas d'objection à ce que ceci se fasse temporairement. Les représentants de Kénogami en ont profité pour revenir sur la question des signaux lumineux à l'intersection des rues Nelson et Laurier, où Jonquière est appelée à débourser une partie du coût d'installation. La ville de Jonquière ne jugeant pas cette amélioration nécessaire pour le moment, attendra que Kénogami fasse d'autres représentations.

La fanfare de Kénogami semble être dans un impasse qui lui en coûtera peut-être son existence, si les sombres pronostics, faits par un de ces membres, se réalisent. En effet, cet organisme n'est pas incorporé et appartient à quelques personnes de Kénogami. Il reste une somme de $900. à payer sur les instruments qui appartenaient aux Chevaliers de Colomb de Kénogami. C'est cette somme que débourserait la ville, mais les promoteurs du projet ne veulent pas s'incorporer en corps représentatif ce qui rend impossible une action efficace de la Ville.

Naissances et mariages

Kénogami (D.N.C.) —

NAISSANCES

Le 27 janvier, est née Marie-Ginette-Marlène, fille de M. et Mme Maurice Dufour, née Rolande Barbeau. Parrain, M. Gérard Dufour et marraine, Rolande Tremblay.

Le 31 janvier, est né Joseph-Paul-Julien, enfant de M et Mme Achille Paradis, née Fernande Fortin. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Pearson.

Le 5 février, est née Marie-Thérèse-Gabrielle, fille de M. et Mme Camille Trottier, née Marie-Jeanne Guay. Parrain M. Jean-Baptiste Guay et marraine, Gabrielle Guay, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 février, est née Marie-France-Sylvie, fille de M .et Mme Jean Rock Gravel, née Cécile Bilodeau. Parrain et marraine M. et Mme Henri Gravel, grands-parents de l'enfant.

Le 10 février, est né Joseph-Daniel-Denis, fils de M. et Mme Lionel Bourgeois, née Georgette Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Florian Bureau, oncle et tante de l'enfant.

Le 10 février, est né Joseph-Louis-Alain, enafant de M. et Mme Ariel Bouchard, née Roberte Bouchard. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Bouchard, grands-parents de l'enfant.

Le 10 février, est née Marie-Antoinette-Pierrette-Lise, fille de M. et Mme Rosaire Gauthier, née Gilberte Rhéaume. Parrain et marraine, M. et Mme Léon Plante oncle et tante de l'enfant.

Le 11 février, est née Marie-Thérèse-Bernadette-France, fille de M. et Mme Félix Dion, née Marie-Claire Dallaire. Parrain et marraine, M. et Mme Laurent Larouche, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

Le 12 février, en l'église de Ste-Famille de Kénogami, avait lieu le mariage de M. Raymond Thibeault, fils de M. et Mme Arthur Thibeault d'Alma et Mlle Vayola Girard, fille de M. et Mme Edmour Girard de Kénogami.

Le 14 février, M. Ernest Guérin de St-Joseph d'Alma se mariait à dame veuve Eva Fortin de Kénogami.

Le 14 février, avait lieu le mariage de M. Christopher Kirby, fils de M. et Mme Guy Kirby de St-Jérôme de Montréal et Georgina Brady, fille de M. et Mme William Brady de Kénogami.

A STE-FAMILLE DE KENOGAMI
A STE-CECILE DE KENOGAMI

NAISSANCES

Le 2 février, est né Joseph-Louis-Réjean, enfant de M. et Mme Louis Chouinard, née Maria Tremolay. Parrain et marraine M. et Mme Gustave Chouinard, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 février, est né Marie-Lucie-Jocelyne, fille de M .et Mme Donald Houde, née Blandine Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Georges-Aimé Jacques, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 février, est né Joseph-Gérard-Alain, enfant de M. et Mme Réal Dubois, né Thérèse Laforte. Parrain et marraine, M et Mme Gérard Bouchard, oncle et tante de l'enfant.

Le 9 février, est née Marie-Candide-Rosita, fille de M. et Mme Pierre Etienne Larouche, née Jeanne d'Arc Imbeau. Parrain et marraine, M. et Mme Lorenzo Larouche.

Le 10 février, est né Joseph-Emile-Yvan, enfant de M .et Mme Marcel Larouche, née Madeleine St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Rodrigue, oncle et tante de l'enfant.

Le 11 février, est né Joseph-Jean-Luc-Yvan, fils de M. et Mme Néré Savard, née Bernadette Perron. Parrain, M. Philippe Savard et marraine, Lucette Boudreault.

A STE-MARIE-MEDIATRICE

NAISSANCES

Le 28 janvier, est né Joseph-Roland-Jean-François, fils de M. et Mme Roland Plante, née Marcelle Plante. Parrain, Guy Marcoux et marraine, Fernande Plante.

Le 3 février, est né Joseph-Réal-Germain, enfant de M. et Mme Roger Arseneault, née Marie-France Perron. Parrain, M. Réal Periotte et marraine, Mlle Anada Perron.

DECES

Le 6 février, à la Clinique St-Joseph de Jonquière, est décédée dame Marguerite-Marie Martel, épouse de M. Arthur Lepage de Ste-Marie. Elle était âgée de 46 ans et 7 mois.

MARIAGE

Le 4 février, M. Jean-Baptiste Morin, fils de feue Camille Morin et de feue dame Ernestine Saindon de St-Dominique unissait sa destinée à Mlle Lucienne Savard, fille de M. Basile Savard et de feue Dame Lisiane Tremblay de Ste-Marie.

1ère messe de M. l'abbé R. Lapointe

● Photo prise lors de la première messe solennelle de M. l'abbé Raoul Lapointe, en l'église St-Laurent de Jonquière. Près du jeune lévite, on reconnait M. le chanoine Arthur Lévesque, curé de St-Laurent, qui agissait comme prêtre assistant. (Photo BLM, Kénogami).

Les employés municipaux de Jonquière exposent un compromis à la ville

Le Syndicat National des Employés Municipaux qui a étudié les offres de la ville en réponse à la présentation de son projet de convention, expose un compromis à la ville. Mais ce compromis est refusé par le conseil. Son Honneur le maire, apparemment au nom du conseil, déclare que "Pour les bonnes relations entre les employés municipaux et le Conseil de Ville, il demande aux employés d'accepter les sacrifices nécessaires et d'accepter le renouvellement aux conditions exposées par le conseil, en décemore dernier, c'est-à-dire, la même convention que l'an dernier. Les difficultés financières où se trouvent la ville, les nombreuses obligations auxquelles doit faire face le conseil, etc., oblige celui-ci à refuser.

L'engagement d'un nouveau constable, pour remplacer l'un d'eux qui vient de démissionner, entraine une longue discussion au sein du conseil. Les uns voudraient qu'on engage toute de suite le nouveau constable, et d'autres voudraient qu'on remette à la prochaine séance cet engagement, alléguant que toutes les offres de services n'ont pas été examinées tel qu'il se doit. Le conseiller P. Tremblay se demande comment il se fait que sur une trentaine d'offres de service, seulement 5 appliquants ont été appelés. Selon lui on n'a pas de raison d'ignorer les 25 ou 30 applications qui ont été remplies par des requérants. Là-dessus, le conseiller J. R. Bolduc, Président du Comité de Police, répond que plusieurs applications n'avaient pas été renouvelées et que plusieurs n'avaient pas été jugées satisfaisantes. S. H. le maire propose que l'engagement soit reporté à la prochaine séance, mais le conseiller Bolduc insiste pour qu'elle soit faite ce soir, l'étude des applications et l'entrevue avec les postulants ayant été faites au comité de police en temps et lieu et comme il se devait. De plus, deux constables sont absents actuellement pour cause de santé et la ville doit payer du temps supplémentaire pour leurs remplaçants et il vote l'engagement. Mais le conseiller P. Tremblay tient absolument à ce que cette question soit reportée au prochain comité de Police. Là-dessus, le conseiller L. G. Fortin dit à M. Bolduc: "Soyons chic, M. Bolduc, et retirons notre proposition". Mais M. Bolduc ne l'entend pas de cette façon. "Je me suis aperçu, dit-il, d'un certain travail qui se fait dans l'ombre, ici au conseil de ville. Pour ma part, je travaille au grand jour et ne cache pas mon jeu. Le travail du Comité de Police, dont je suis le président, s'est fait normalement et il suivra son cours. Je ne retire pas ma proposition. Si M. Tremblay est arrivé en retard au Comité de Police, c'est bien regrettable, il a pu être empêché par son travail, mais nous ne pouvons en être tenus responsables." Le conseiller Jos Grenier se demande pourquoi on engage un homme qui ne demeure à Jonquière que depuis deux ans et dont la famille n'habite la ville que depuis quelques mois, alors que de vieux citoyens, partement aptes à remplir la charge de constable et qui avaient fait application depuis longtemps n'ont pas été appelés. Plus tôt, M. Bolduc avait fait remarquer que le citoyen proposé au poste de nouveau constable avait toutes les qualifications voulues, ce que plusieurs applicants ne possédaient pas au même degré. Il y a donc vote. La proposition du conseiller J. R. Bolduc l'emporte par 5 à 3 et M. Gérard Tremblay est engagé.

Le projet de Convention Collective des Polices et Pompiers qui revient sur la table du conseil est voté et accepté. Cependant, M. le maire fait remarquer que l'article 13 de cette convention, qui prévoit l'accumulation des jours de congé alloués pour maladie est une clause qui pourrait être fort coûteuse pour la ville s'il arrivait que plusieurs constables quittaient le service la même année. Cinq ou 6 constables quittant le service en même temps, si nous nous souvenons bien, pourraient coûter de 2 à 6 milles dollars à la ville. Le maire trouve qu'il est bien d'allouer 12 jours de maladie par année, mais il trouve quelque peu exagéré que ces jours soient cumulatifs. En conséquence, il avise le Syndicat de Police et Pompier qu'il fera enlever cette clause l'an prochain.

Le conseil vote une résolution à l'effet de payer $2.75 de l'heure les camions qui travaillent au charroiement de la neige, au lieu de $2.50. Et ceci à partir du mois courant.

Le greffier donne ensuite lecture du Projet de Budget pour 1953. Ce budget s'élève à $857,531.67. Comme c'est le lundi gras, le maire propose que son étude soit remise à la prochaine séance.

Saint-Nazaire

BAPTEMES

Saint-Nazaire (D.N.C.) — Marie-Gabrielle-Cécile, enfant de M. et Mme Jean-Joseph Trépanier. Parrain et marraine M. et Mme Jean-Paul Trépanier, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Jean-Roger, enfant de M. et Mme Adrien Néron. Parrain et marraine: M. et Mme Jean-Paul Trépanier, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Jean-Roger, enfant de M. et Mme Adrien Néron. Parrain et marraine: M. et Mme Johnny Néron, grands-parents de l'enfant.

Marie-Hélène-Agathe, enfant de M. et Mme Louis-Georges Gagnon. Parrain et marraine: Théo Tremblay.

Joseph-Yvon-Rénald, enfant de M. et Mme Florent Fortin. Parrain et marraine: M. et Mme Pascal Savard.

Joseph-Lévis-Régis, enfant de M. et Mme Léopold Bergeron. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Tremblay.

MARIAGE

Le 14 février, M. Maurice Poudrier, fils de M. et Mme Apollinaire Poudrier unissait sa destinée à celle de Mlle Noëlla Villeneuve, fille de M. Noël Villeneuve et de Mme Villeneuve, décédée. Leurs pères respectifs leur servaient de témoins.

A ST-DOMINIQUE DE JONQUIERE

NAISSANCES

Le 31 janvier est née, Marie-Démérisse-Céline-Martine, enfant de M. et Mme Paul-Henri Girard, née Alma Gauthier. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Girard.

Le 31 janvier est né Joseph-Thomas-Louis-Antoine-Daniel, fils de M. Antoine Gauthier et de dame Thérèse Franck. Parrain et marraine, M .et Mme Thomas-Louis Gauthier.

Le 31 janvier, est né Joseph-Fernand-Daniel-Gilles, fils de M. et Mme Jean-Baptiste Côté ,née Mariette Tremblay. Parrain et marraine, M .et Mme Fernand Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Le 3 février, est née Marie-Cécile-Michèle, enfant de M .et Mme Joseph-Henri Lavoie, née Yvette Corneau. Parrain et marraine, M. Ghislain Lavoie et Cécile Corneau.

Le 4 février, est née Marie-Berthe-Alice-Sylvie, enfant et M. et Mme Adrien Tremblay, née Adrienne Maltais Parrain et marraine, M. et Mme Sylvia Tremblay, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 février, est né Joseph-Dollard-Cyrille-Michel, fils de M. et Mme Charles Simard, née Marguerite Harvey. Parrain et marraine, M. et Mme Dollard Harvey.

Le 10 février, est né Joseph-Lucien-Clément-Donald, fils de M. Albert Boudreault et de dame Thérèse Girard. Parrain, M. Lucien Bergeron et marraine, Mlle Jeanne Girard, oncle et tante de l'enfant.

MARIAGES

Le 31 janvier, ont uni leur destinée, M. Ludger Tremblay de St-Luc de Chicoutimi, fils de M. Louis Tremblay et de feue dame Délisca Maltais, et Mlle Claudia Trottier, fille de feu Roméo Trottier et de feue Mme Ernestine Lazure, autrefois de la paroisse St-Dominique de Jonquière.

Le 7 février, eut lieu le mariage de M. François-Joseph Lapointe, fils de feu M. François Lapointe et de dame Marie-Anne Barrette de St-Dominique de Jonquière et de Mlle Marguerite Brassard fille de feu M. Stanislas Brassard et de dame Anna Tremblay de cette même paroisse.

DECES

Est décédé le 7 février dernier, à l'âge de 71 ans, M. Clovis Ouellet, époux de dame Georgianna Gagné de St-Dominique de Jonquière.

ST-LAURENT DE JONQUIERE

MARIAGES

Le 9 février dernier, M. Jacques Côté, fils de M. Louis Côté de Jonquière, a uni sa destinée à Mlle Jeannine Fournier fille de M. et Mme J.-G. Fournier de St-Laurent.

Le 7 février, se sont mariés M. Yvon Bernard de Kénogami, fils de M. et Mme Isidore Bernard de Maria, Cté. Bonaventure, et Mlle Jeannine Bergeron, fille de M. et Mme Victor Bergeron de St-Laurent.

Ateliers de Fourrure enr. Gagnon Frères

C'est le temps de l'année...

Ateliers de Fourrure enr. Gagnon Frères

pour une réfection...

Ateliers de Fourrure enr. Gagnon Frères

pour une réparation...

Ateliers de Fourrure enr. Gagnon Frères

pour une confection à prix économique par nos artisans.

Ateliers de Fourrure enr. Gagnon Frères

Constipation!

Une ou deux ROBOL ce soir — effet demain matin

35¢ la boite. 3 pour $1.00

une carrière de CHEF au service du Canada!

La tyrannie communiste ne perd jamais la moindre occasion d'étendre sa dictature. Tout peuple voisin d'un régime communiste est constamment exposé à l'invasion — ou à une révolution soudoyée par Moscou — surtout s'il est faible. Si les peuples libres ne s'arment pas, s'ils ne se tiennent pas prêts à toute éventualité, le communisme conquerra le monde.

La jeunesse canadienne comprend très bien cette situation. C'est pourquoi un nombre toujours croissant de jeunes gens s'engagent volontairement dans l'armée du Canada, l'une des armées les plus modernes du monde.

L'armée canadienne s'efforce de former des hommes dans toute l'acception du terme: des hommes qui sauront un jour commander et prendre des décisions parce qu'ils auront d'abord appris à obéir. L'armée forme le caractère. Elle forme des chefs. Elle les forme dans une infinité de domaines, et elle leur offre une carrière magnifique.

Exemple: le sergent des cuisines qu'on voit ci-dessous, dans sa livrée de cuisinier.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il jouit d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

ENROLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Depot des effectifs No 4, 772 ouest rue Sherbrooke, MONTREAL P.Q.
Depot des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3 côte de la Citadelle, QUEBEC P.Q.
Depot des effectifs No 13, Wellington angle Charlotte et Rideau, OTTAWA Ont.

A83-888F

Ecoutez "Tambour battant" les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

UN OFFICIER RECRUTEUR SERA AUX ENDROITS SUIVANTS:

ALMA — Hôtel de ville — 12 - 13 et 14 mars
JONQUIERE — Régiment du Saguenay — 17 mars
CHICOUTIMI — Régiment du Saguenay — 19 au 25 mars

DE L'ARGENT COMPTANT
contre votre propre signature

Quand les comptes s'amoncellent, obtenez rapidement de $50 à $1,000 de la Household Finance! Prêts consentis sans garanties négociables. Mode de remboursement convenant à votre revenu. Jusqu'à 24 mois pour rembourser. Téléphonez ou venez aujourd'hui . . . Service rapide, courtois, sérieux!

25e ANNÉE AU CANADA

HFC ANNÉES

HOUSEHOLD FINANCE

121 est, rue Racine, téléphone 4-3550
CHICOUTIMI, P.Q.
JONQUIÈRE BRANCH: 278, rue St. Dominique, téléphone 2-3521

Lacordaire à Dolbeau

Dolbeau (D.N.C.) — Dimanche le 8 février avait lieu à la salle du collège de Dolbeau l'assemblée mensuelle du cercle Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc de Dolbeau sous la présidence du nouveau président élu Monsieur Félix Lindsay. Environ 200 personnes y assistaient et dans l'après-midi l'on enregistrait une présence de 400 enfants.

Comme ouverture M. Aimé Lapointe exécuta un chant Lacordaire et M. Jos-Albert Perron qui agissait comme maître de cérémonie donna lecture du procès-verbal de la dernière réunion pour remplacer le secrétaire absent. Celui-ci profita de la circonstance pour adresser ses remerciements à l'ancien conseil 1952 pour leur magnifique travail et féliciter les nouveaux officiers et officières du cercle élus le mois dernier. Il dit que l'on a un excellent bureau de direction qui saura être à la hauteur de la situation et travailler à l'avancement du mouvement.

L'on procéda ensuite aux changements de décoration de 5 ans de 5 membres Lacordaire, et sur la demande du maître de cérémonie deux de ces membres donnèrent leurs impressions se sont: MM. Thomas Laprise et Jean-Marie Gagnon.

Pour faire suite M. Laurent Tremblay, ex-président du cercle dirigea un forum très intéressant sur les Equipes: leur nécessité, le fonctionnement, l'organisation. Plusieurs membres donnèrent leur opinion et tous comprirent enfin qu'un cercle pour être efficace doit avoir des équipes solides.

Dans le mot du président, M. Lindsay relate le travail fait depuis son élection le 11 janvier. Il déclare qu'il a commencé à s'initier à la technique et aux oeuvres à accomplir dans le mouvement Lacordaire. Il remercie les membres de lui avoir donné un conseil de choix très dévoué et plein de bonne volonté prêt à collaborer avec lui pour accomplir le travail qu'il y a à faire.

Il donna ensuite les nominations des 4 secrétaires et de quelques conseillers et conseillères pour compléter les cadres du conseil Lacordaire et Jeanne d'Arc. Afin de renseigner tous les membres voici la liste complète du conseil 1953:

Aumônier: M. l'abbé René Pagé. Président: M. Félix Lindsay. Vice Président: M. Octave St-Laurent. Secrétaire: J.-Emile Fortin. Trésorier: M. Sylvio Langlois. Conseillers: MM. Charles Thibeault, Léomer Mathieu, Raoul Paré, Amédée Dufour, Thomas Laprise, Robert Tremblay, Geo.-Emile Villeneuve, Wilfrid Vézina, P.-H. Cantin, Lorenzo Lamontagne.

Chez les Jeanne d'Arc: Présidente: Mme Paul Lacroix, Vice-prés.: Mme Josaphat Tremblay. Secrétaire: Mme Paul-Henri Cantin. Trésorière: Mme J.-Emile Fortin. Conseillères: Mmes Adélard Sévigny, Gérard Gravel, Hermas Robert, Alias Harvey, Félix Lindsay, Albert Turcotte, Jos Morrissette, Louis Rousseau, Elzéar Plourde, Ovila Murray.

M. Lindsay donna ensuite les grandes lignes de son programme pour l'année en continuant à améliorer les initiatives de l'année dernière. Pour terminer, il annonce que l'heure mariale aura lieu vendredi le 13 février et il annonce qu'une assemblée des équipes aura lieu le 27 février.

Comme programme récréatif, l'assistance apprécia hautement la magnifique charade mimée organisée par Mme Elzéar Plourde. Dans l'intermède M. Denis Lamothe exécuta quelques pièces de chant de son répertoire. Mlle Colette Hébert était au piano d'accompagnement.

M. l'abbé René Pagé, aumônier du cercle donna le mot de la fin. Il félicita chaleureusement Madame Plourde et les acteurs pour leur charade si vivante et si bien rendue. Il rappelle ensuite aux Lacordaire et Jeanne d'Arc que le conseil veut travailler sur de l'actif et non *sur des bras-croisés*. Il dit que tout le monde est appelé à faire de l'apostolat et que cette obligation découle du titre de baptisé, de confirmé, d'un précepte de charité, de justice à réparer et du devoir d'un Chrétien. Il rappelle les buts du mouvement et souhaite que les membres apporteront leur entière collaboration.

Le prix de présence donné par Mme Félix Lindsay fut gagné par Mme Alfred Bonneau.

O Canada termina l'assemblée.

Nouvelles de St-Jérôme

St-Jérôme (D.N.C.) — Samedi soir, le 14 février, s'ouvrait à St-Jérôme un cours d'orientation pour les jeunes ruraux, organisé par la J. A. C., du diocèse en collaboration avec le Ministère de l'Aide à la Jeunesse.

Cinquante-cinq jeunes ruraux venus de 23 paroisses constituent ce groupe qui suivra le cours pendant 9 jours soit jusqu'au lundi 23 février.

Dimanche après-midi, M. le chanoine Joseph Dufour V. F. curé de St-Jérôme a souhaité la bienvenue aux jeunes ruraux. Il a dit sa satisfaction de voir un groupe aussi intéressant, de jeunes gens qui étudiaient pendant plusieurs jours les problèmes du milieu rural et principalement de la jeunesse.

Dès l'ouverture, samedi soir, M. l'abbé Roland Dufour, aumônier diocésain de la J. A. C. a prêché une récollection sur l'apostolat et sur l'incorporation de chaque chrétien dans le Corps Mystique de Jésus-Christ.

Parmi les conférenciers aux cours, on relève les noms de Mgr O.-D. Simard, P. D., directeur diocésain de l'Action Catholique, M. l'abbé Gérard Lévesque aumônier diocésain de l'U.C.C., M. l'abbé Lucien Tremblay, professeur à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Chicoutimi, M. l'abbé Roland Dufour, aumônier diocésain de la J. A. C. MM. Jean-Marie Couet, Léopold Grenon, Joseph Bouchard, Thomas-Ls Tremblay, J.-H. Desbiens, Philippe Roy, Marcel Villeneuve, Jean-Paul Gagon, etc., etc.

ASSEMBLEE LACORDAIRE

Dimanche le 15 février, se tenait à la salle paroissiale de St-Jérôme, l'assemblée générale des cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc. Messieurs Fernand Gervais, J.-Augustin Tremblay et M. Pelchat, tous membres du conseil Lacordaire du Christ-Roi de Chicoutimi, étaient présents.

Après la prière un chant Lacordaire fut exécuté en choeur. On accepta à l'unanimité le compte-rendu du secrétaire sur la dernière réunion.

Tour à tour M. Fernand Gervais et M.J.-Augustin Tremblay furent appelés à ardesser la parole à l'assistance. Imbus de l'esprit Lacordaire, Messieurs Gervais et Tremblay surent intéresser vivement nos membres Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc venus très nombreux à cette assemblée.

On procéda ensuite à l'initiation de quatre nouveaux membres chez les Lacordaires et de un chez les Jeanne d'Arc. Il y eut quatre décorations de trois ans chez les Jeanne d'Arc et deux de cinq ans chez les Lacordaire.

Comme programme récréatif, l'assistance eut l'avantage de voir une magnifique pièce du bon vieux temps faisant revivre les belles fêtes du mardi gras autrefois. La pièce était jouée par des jeunes élèves du collège.

Puis la petite maîtrise de St-Jérôme, sous l'habile direction du Révérend Frère Omer, mariste, se fit entendre dans les pièces de chants suivantes: "V'là le bon vent" "Plaisir d'amour" "Le coeur de Mami" "Vivons en paix" "La Jardinière du Roi" "Les oiseaux de Notre-Dame" "La Berceuse de Jossenin". Mademoiselle Suzanne Côté accompagnait la chorale des Jeunes.

Dans son mot de la fin, M. l'abbé Sabin Lavigne, aumônier du cercle et assistant aumônier diocésain, félicita les acteurs de la pièce et la petite maîtrise ainsi que son directeur. Il adresse des remerciements à l'endroit de nos conférenciers pour leur causerie si intéressante.

M. GERARD FILLION
CONFERENCIER INVITE

M. Gérard Fillion directeur du journal le "Devoir" sera le conférencier invité le 26 février sous les auspices de la Chambre de Commerce des Jeunes de St-Jérôme.

Très probablement qu'en plus de sa conférence M. Filion présentera un film.

Ce journaliste entretiendra son auditoire sur son récent voyage à Moscou et à Pékin.

La causerie de M. Fillion s'annonce très intéressante toute la population de St-Jérôme et des environs est donc invitée à se joindre aux membres du Jeune Commerce de St-Jérôme pour cette magnifique conférence.

BAPTEMES

Monsieur et Madame Clément Néron (née Gertrude Bouchard), annoncent la naissance d'un fils né et baptisé le 8 février sous les prénoms de Joseph-Edmond-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Edmond Bouchard, grands-parents maternels de l'enfant. Porteuse: Madame Didyme Néron, grand'mère paternelle.

Monsieur et Madame Lucien Hamel (née Blanche Boily), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née et baptisée à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi sous les prénoms de Marie-Lucienne-Diane-Nicole. Parrain et marraine, M. et Mme Lauréat Ménard de Jonquière. Porteuse: Madame Arthur Boily, grand'mère de l'enfant.

Saint-Prime

Cours de formation

St-Prime (D.N.C.) — Quelque cinquante jeunes filles venues de presque toutes les paroisses du comté ont assidument suivi les conférences de Mgr O.-D. Simard, M. l'abbé Roland Dufour, MM. Couet, Desbiens, Bouchard ainsi que de plusieurs jeunes filles du diocèse.

Ces cours traitaient de la formation intellectuelle et morale des jeunes en conformité avec la doctrine sociale de l'Eglise, d'où son importance. Leur vogue croissante est une note du sérieux de la jeunesse.

Voyage d'études

MM. Philippe Taillon et Augustin Perron bénéficient présentement de cours agricoles à Ste-Anne-de-la-Pocatière, cours subventionnés par le gouvernement.

Va-et-vient

Mme Jean-Paul Tremblay et Mlle Céline Lapierre sont revenues dans leur foyer après avoir rendu visite à des parents de St-Joseph d'Alma et de Ste-Monique.

Hockey junior "B"

St-Prime (D.N.C.) — Les étudiants du collège Dollard connaissent une saison fructueuse cette année encore puisqu'ils n'ont pas connu la défaite en 1953 et ce avec seulement trois expérimentés de 1952.

Le collège St-Félicien dut plier l'échine à deux reprises 7-2 et 9-3; les gars du Barico ne furent pas plus chanceux perdant 6-5. Même une équipe du collège Roberval s'avoua vaincue 8-4. D'autres joutes hors concours donnèrent l'avantage à nos collégiens. Nos jeunes savent nous fournir du vrai hockey délaissant les bousculades pour s'appliquer à préparer de belles pièces de jeu ce qui enthousiasme les spectateurs. Nous souhaitons donc à nos jeunes une belle fin de sai-

M. F.-X. Ahern de passage à Alma

Monsieur F.-X. Ahern, de Québec, assistant Commissaire des Incendies de la Province de Québec, était de passage à Alma en fin de semaine et il a rendu visite à S. H. le maire Levasseur et au chef de Police Roger Bouchard. M. Ahern a confirmé aux autorités de la ville les résultats obtenus pour La Prévention des Incendies. M. l'assistant-Commissaire Ahern sera de retour à Alma au printemps pour remettre aux autorités de la Ville le certificat attestant le magnifique résultat obtenu.

Saint-Méthode

PRIME

Mlles Annette Aubé, de St-Méthode et Solange Lareuche ainsi que Sr St-Jean-d'Avila, toutes titulaires au couvent du Bon-Conseil à St-Méthode viennent de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. l'inspecteur J. E. Boily, une gratification de $20.00 pour succès dans l'enseignement.

SOIREE

Une partie de cartes a eu lieu à la salle du Couvent de St-Méthode, le 14 février. Cette soirée avait été préparée par les dames de l'U.C.F. Une foule nombreuse remplissait la salle. La soirée finit par la présentation de deux films.

DE PASSAGE

La famille Edmond Allard était de passage à Chicoutimi, le 17 février, à l'occasion de la prise d'habit de Mlle Angela Allard au Couvent du Bon-Conseil. M. le Curé Ernest Lévesque assistait à la cérémonie.

Saint-Augustin

St-Augustin (D.N.C.) —

TABLEAU D'HONNEUR AU COUVENT DE SAINT-AUGUSTIN

Voici les résultats obtenus au Couvent du Bon-Conseil à Saint-Augustin, après les concours du mois de Janvier:

9e année: Mlles Denise Gauthier 92.7%; Yvonne Savard 92%.

8e année: Mlles Denise Côté 92.3%; Marguerite Gauthier 90.8%; Dolorès Pedneault 86%.

7e année: Mlles Marielle Bonenfant 82%; Carmen St-Pierre 90.2%; Andrée Savard 87.7%.

6e année: Mlles Danielle Savard 80%; Moisette Dufour 77.3%; Lucie-Annette Blanchette 74.5%.

5e année: M. Claude Pedneault 84.7%; Germain Brassard 79%; Mlle Clémence Gagnon 77.7%.

4e année: Mlles Huguette Bonenfant 93%; Denise Murray 83%; Cécile Dufour 81.5%.

3e année: M. Dominique Pedneault 93%; Mlles Marielle Tremblay 92.2%; Rita Goulet 89.5%.

2e année: M. Réal Murray 92%; Germain Potvin 81.7%; Mlle Reine Savard 81.5%.

1ere année: Mlles Marcelle Bergeron 94.5%; Chantal Niquet 94%; M. Sauveur Duchesne 93.5%.

Classe des Garçons (Mlle Yvette St-Pierre.

8e année: M. Aimé Bouchard 75%; Raymond Duchesne 73%; Raymond Gagnon 70%.

7e année André Brassard 86%; Renald Fortin 77%; Gaston Boullanne 71%.

6e année: Jean Rock Boily 87%; Jacques Boily 76%; Jules Brassard 75%.

Proclamée Mlle Baie des Ha! Ha! 1953

Dernièrement, au Palais municipal de Port-Alfred, devant une foule de 8,000 personnes, que l'on présenta au public la nouvelle "Mlle Baie des Ha! Ha! 1953". On remarque, sur cette photographie: M. Maillard, président de l'Association Athlétique; M. le maire J.-E.-A. Beaulieu, qui décore Mlle Rita Lebel, et Mlles Raymonde Bouchard, de Bagotville et Edith Savard, candidates au titre. (Photo Ellefsen).

Première messe de l'abbé C. Ouellet

Lundi, le 9, M. l'abbé Gérard Ouellet, ordonné la veille par son Exc. Mgr Georges Mélançon, évêque de Chicoutimi, célébrait sa première messe en sa paroisse natale de Mistassini, assisté de M. le Curé Egide Boivin, à l'église St-Michel remplie de fidèles pour la circonstance. Toute la nombreuse famille du *nouveau prêtre*, dont les Rév. Soeurs St-Edouard et St-Egide, du Bon-Pasteur, était présente. Le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé Lauréat Lemieux, enfant de cette paroisse, vicaire à St-Dominique de Jonquière, sur le thème de la grandeur du sacerdoce.

Après la messe, environ 200 convives, parents et amis du nouveau prêtre, se réunissaient en la grande salle du Centre Social où fut servi un banquet sous la direction de Mme Wilfrid Fortin, assistée au service par les institutrices de la ville.

A l'issue du banquet, prirent la parole M. le Curé Egide Boivin, président d'honneur et maître de cérémonies; Mgr Geo.-Henri Dufour, supérieur du grand séminaire de Chicoutimi; M. l'abbé Adrien Bluteau, préfet des études du petit séminaire de Chicoutimi; M. C.-A. Gauthier, maire de la ville de Mistassini; le R.P. Sébastien, trappiste, représentant de la Trappe de Mistassini; M. l'abbé Alphonse Tremblay, visiteur ecclésiastique des écoles du diocèse, ancien directeur de conscience du nouveau prêtre; M. l'abbé Roland Dufour, représentant des confrères de classe de M. l'abbé Ouellet, M. Edouard Ouellet, père du nouveau prêtre, et, enfin, M. l'abbé Gérard Ouellet lui-même. Les allocutions, d'une haute valeur spirituelle, magnifièrent la beauté du sacerdoce et les vues providentielles sur le nouveau prêtre à travers les diverses étapes de son ascension vers la vocation. M. l'abbé Ouellet est le cinquième d'une famille de dix-huit enfants. L'assistance, fort émue en maintes circonstances, écouta attentivement les allocutions qui se terminèrent à 4 heures 30 de l'après-midi.

Outre les personnes qui prirent la parole, on remarquait à la table d'honneur Mme C.-A. Gauthier, mairesse de la ville, Mme Edouard Ouellet, mère du nouveau prêtre, et Mme Genest, marraine.

Après l'allocution du père de M. l'abbé Ouellet, deux bourses furent présentées à ce dernier, dont l'une de la part des *parents* et l'autre de celle des amis et coparoissiens.

Dans son allocution, le nouveau prêtre remercia d'une façon spéciale tous ses bienfaiteurs et tous ceux qui, de près ou de loin, avaient contribué à son ascension jusqu'au sacerdoce.

M. l'abbé Ouellet est le troisième prêtre issu de Mistassini. Ses services sont retenus au petit séminaire de Chicoutimi où il terminera l'année scolaire comme maître de discipline.

Jeune artiste de la région à l'honneur

Il y a quelques temps, une jeune et talentueuse artiste de notre région Mlle Louisette Maltais de Port-Alfred, se présentait à la radio montréalaise au célèbre concours "OPPORTUNITY KNOX" comme pianiste.

Faits intéressants à noter et qui prouve le talent de Mlle Maltais c'est qu'elle obtint à sept ans le premier prix de lecture à vue, de la Province et cet honneur lui valut de jouer en public au théâtre Capitol de Chicoutimi. A treize ans elle décrocha son lauréat en orgue et en piano, avec la note grande distinction; elle avait alors comme professeur François-Joseph Brassard pour l'orgue et l'harmonie, et l'abbé Benjamin Fortin pour le piano.

Présentement elle étudie avec M. Auguste Descarie, éminent musicien de Montréal. De plus en 1949, elle se mérita à Montréal la bourse 4H, offerte par Henry J. Birks à la pianiste la plus méritante. En plus de son talent pianistique, Mlle Maltais a aussi celui d'une accompagnatrice accomplie. Lors de sa présentation au Concours Archambault d'où elle sortit avec une mention honorable M. Eugener Lapierre, docteur en musique déclara que son talent atteignit une certaine plénitude dans l'accompagnement. A l'Ecole Supérieure de Musique, de Lachine, Mlle Maltais est en grande demande comme accompagnatrice, elle a maintes fois secondé Mademoiselle Fernande Chiochio.

Mlle Maltais nous reviendra en juin prochain bachelière de l'Université de Montréal, bon succès à notre compatriote, "INFUSONS A NOS JEUNES UNE ONCE DE SENS MUSICAL ET RELEVONS D'UN POUCE SON IDEAL".

Contrat pour une carrière

Monsieur G. Girard, de Jonquière entrepreneur, vient d'obtenir un contrat pour ouvrir une importante carrière à environ deux milles du village du Lac-Bouchette. Le contrat a été accordé à M. Girard par la Dominion Silica Caron Ltd., de Montréal. C'est une nouvelle petite industrie qui s'ouvre chez nous et qui emploiera un assez grand nombre d'ouvriers quand elle sera complètement en opération. Nous félicitons les gens du Lac-Bouchette d'avoir pu intéresser quelqu'un à leurs carrières.

Comment le coléoptère a survécu

Le coléoptère que l'on avait trouvé récemment dans le bureau du Syndicat Touristique d'Alcan et qui avait été envoyé au laboratoire de recherches de l'Université a été envoyé par la suite au Service de l'Information et des Recherches du Ministère provincial de l'Agriculture. Ces savants nous ont appris qu'il s'agit d'un coléoptère de la famille des Cérambicités, appelé spécifiquement "Momochamus Scutellatus". M. Georges Gauthier, directeur du Service de l'Information, dans sa réponse prétend que l'insecte a probablement survécu sous l'écorce d'un sapin ou d'un épinette, dans un endroit où la température était plus chaude et aurait été transporté accidentellement près du bureau où il est entré.

L'émail par excellence
SICOLUX
se vitrifie comme la porcelaine

PEPSI-COLA

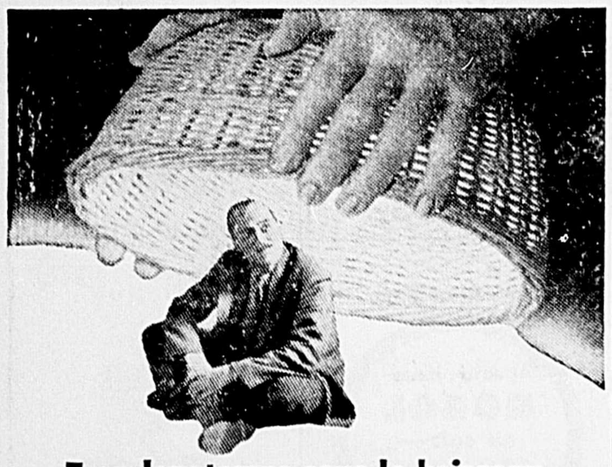

Trop longtemps sous le boisseau

●Voici un homme qui fait beaucoup pour ses concitoyens. Pourtant, il a longtemps "caché sa lumière sous le boisseau".

Quiconque parcourerait la rue principale de sa ville, par exemple, ne devinerait jamais qu'il a contribué à édifier quelques-uns de ses nouveaux immeubles: magasins, hôtels, bureaux ou appartements. C'est pourtant un fait.

Bien des gens ne se rendent pas compte non plus qu'ils devraient le remercier pour une partie de leur maison, ou pour l'eau potable qui coule de leurs robinets, ou pour l'électricité qui les sert de tant de façons à la commande d'un commutateur.

Chaque semaine, des ouvriers empochent un salaire pour leur travail dans une industrie que cet homme a aidé à développer. Mais ils ne se doutent pas du rapport qu'il y a entre lui et leur gagne-pain.

Il a même de l'influence sur la santé de la population et sur sa longévité.

Qui est-ce?

C'est celui qui possède de l'assurance-vie ... et il y en a des millions au Canada. C'est par le placement de l'argent versé en primes que l'assuré contribue à créer des services publics, à bâtir des maisons d'habitation, à établir des industries dans le pays qu'il habite. Les fonds provenant de l'assurance-vie servent aussi à financer les recherches médicales visant à éliminer des maladies mortelles.

Si vous possédez de l'assurance-vie, sortez de sous ce boisseau et acceptez qu'on vous salue!

A VOTRE SERVICE!

Un assureur qualifié — représentant une des quelque 50 compagnies d'assurance-vie canadiennes, britanniques ou américaines établies au Canada — se fera un plaisir de vous aider à préparer un programme de sécurité personnelle et familiale pour l'avenir. Vous pouvez compter sur lui!

LES COMPAGNIES D'ASSURANCE-VIE AU CANADA

"C'est être bon citoyen que d'avoir de l'assurance-vie" L-1152DF

L'OPÉRATION "ALUMINIUM"

KITIMAT
...a demi terminé

Le premier stade de l'immense installation de Kitimat, à 400 milles au nord de Vancouver, se continue conformément aux plans établis. Le BARRAGE KENNEY est terminé et l'eau monte dans le lac de 350 milles carrés qu'il est en train de former. Le TUNNEL de dix milles, présentant une dénivellation seize fois plus forte que celle des chutes Niagara, est creusé au travers de la montagne jusqu'à mi-chemin environ du point où il atteindra l'USINE GÉNÉRATRICE KEMANO présentement à demi terminée. Des mineurs, travaillant sous une montagne d'un mille de haut, sont en train d'y creuser une caverne (aussi longue que trois pâtés de maisons) où sont installées trois génératrices de 150,000 chevaux-vapeur. La pose des LIGNES DE TRANSMISSION D'ÉNERGIE est très avancée. La FONDERIE s'élève graduellement sur l'emplacement déblayé à cette fin dans la forêt. La première coulée d'aluminium est prévue pour le printemps de 1954.

PERIBONKA
...presque achevé

La nouvelle centrale de la CHUTE-DU-DIABLE, dans la région du Saguenay, fonctionne à plein rendement. Ses cinq génératrices de 55,000 chevaux-vapeur alimentent maintenant les fonderies d'Alcan dans la vallée du Saguenay. En outre, le jour est proche où les cinq génératrices de la centrale de la CHUTE-À-LA-SAVANE, en aval de la Chute-du-Diable, ajouteront 270,000 chevaux-vapeur au réseau du Saguenay. La fonderie ajoutée à l'exploitation de l'ÎLE MALIGNE est maintenant en pleine activité. En 1953, dans la province de Québec, les quatres fonderies de l'Alcan produiront plus d'UN MILLIARD DE LIVRES de lingots d'aluminium pour les nations libres.

Depuis l'inauguration de la première aluminerie canadienne, à Shawinigan Falls, il y a 50 ans, l'industrie aluminière du Canada a progressé au point de devenir par son importance la deuxième du monde entier. Le Canada exporte aujourd'hui plus d'aluminium que tout autre pays.

Dans notre patrie comme à l'étranger, chaque jour voit s'accroitre les usages et l'emploi de ce métal moderne, robuste et léger. Et l'Aluminum Company of Canada consacre à satisfaire à cette demande la main-d'oeuvre, les capitaux et l'expérience pratique dont elle dispose.

L'aluminium est "de la puissance concentrée". L'électricité requise pour produire une tonne d'aluminium éclairerait une maison ordinaire pendant quelque trente ans. En utilisant l'énergie hydroélectrique du Canada, abondante et peu coûteuse, cette entreprise canadienne a procuré du travail et de bons salaires à des dizaines de milliers de personnes: aux hommes qui construisent et qui font fonctionner les barrages et les centrales, les docks, les fonderies et les lignes d'énergie dont elle a besoin, et à plus de 1,000 entreprises privées canadiennes qui fabriquent avec l'aluminium les innombrables produits si importants pour l'industrie et pour notre propre existence quotidienne.

Aluminum — ALUMINIUM ALCAN LE MÉTAL MODERNE — Company of Canada, Ltd.

Fournisseurs d'aluminium au Canada et à l'étranger

Usines à Shawinigan Falls • Arvida • Ile Maligne • Shipshaw • Peribonka • Port-Alfred • Beauharnois • Wakefield • Kingston • Etobicoke

LA CITÉ OUVRIÈRE

La grève et l'opinion publique

La grève et les ouvriers — La grève est une solution extrême — Il vaut mieux prévenir que guérir — Moyens de prévenir la grève — Conciliation et arbitrage.

La question que nous abordons aujourd'hui en est une de la plus brûlante actualité puisque nous parlerons de la grève. Il ne faudrait pas cependant que les événements que nous venons de traverser et que toute la publicité qui s'est faite et se fait encore autour du conflit de Louiseville revêtent à vos yeux la présente et les prochaines causeries d'un caractère apologétique ou polémique et leur enlèvent ainsi ce caractère de sereine objectivité que nous leur avons toujours gardé. Aussi bien nous tenons à préciser dès le début que ce ne sont pas les circonstances présentes qui nous amènent à parler de la grève, mais tout simplement le cours normal de l'étude que nous faisons depuis trois ans de la Lettre pastorale collective de nos évêques: car le chapitre que nous avons à commenter aujoud'hui parle précisément de grève, de conciliation et d'arbitrage. Qu'on veuille donc en prendre note et ne pas chercher à établir de relation là où il n'y a que pure coincidence.

La grève devant l'opinion publique

Récemment, dans une émission intitulée "les idées en marche", Radio-Canada posait à ses auditeurs la question suivante: "Abuse-t-on vraiment de la grève?" Nous n'avons pas l'intention de trancher aujourd'hui la question laissée ce soir-là à la discussion et au jugement des auditeurs.

Un lot considérable d'informations nous manqueraient du reste dans l'ordre des faits pour pouvoir le faire judicieusement. Mais ce que l'on peut, affirmer sans trop d'hésitation c'est que le public en général, (je fais exception de la classe ouvrière et particulièrement des ouvriers organisés), répondrait par l'affirmative à la question posée; car il n'est pas ordinairement favorable à la grève ni sympathique aux grévistes.

Ce qu'il connait de la grève, c'est qu'elle lui cause des embarras, qu'elle introduit des perturbations plus ou moins profondes dans la vie économique. Ce qu'il en retient, c'est qu'elle donne lieu bien souvent à des discours enflammés et qu'elle fournit l'occasion à des actes de violences. Ce qui le frappe, ce sont les vitres cassées, les échauffourées quelquefois sanglantes, les interventions de la police, les arrestations et les procédures judiciaires.

Il est souvent difficile pour lui de saisir le sens profond d'un conflit ouvrier, d'apprécier les valeurs qui en sont l'enjeu, quand la presse et la publicité s'ingénient à divertir son esprit de la question principale en litige, pour le fixer sur des incidents malheureux mais secondaires qui sont inévitables quand la grève se prolonge et qui demeurent quand même des cas isolés, hors du contrôle des chefs ouvriers. Même les plus grands sympathiques ne voient dans la grève qu'une source de souffrances pour la famille ouvrière. Une guerre plus ou moins cruelle dont l'ouvrier est toujours le perdant et dont il doit toujours payer les frais. De sorte que même si les revendications ouvrières leur apparaissent fondées en droit, ils considèrent la grève comme une solution inefficace et désastreuse, comme un droit dont on abuse dès lors qu'on en use. Et l'on résume sa pensée en disant "dans une grève tout le monde est perdant".

"Abuse-t-on vraiment de la grève?"

Les ouvriers, ceux-là surtout qui ont passé par les affres et les vicissitudes de la grève ne l'envisagent point comme une *aventure* intéressante ni une perspective agréable. Dans la situation d'insécurité économique où ils vivent pour la plupart, ils n'ignorent point ce que veut dire pour eux et pour leur famille un arrêt de travail dont la durée est toujours problématique. Et ce n'est pas de gaité de coeur qu'ordinairement ils en viennent à cette décision dont ils seront les premiers à souffrir.

Mais alors comment expliquer, dira-t-on, la multiplicité des grèves, qui sévissent à l'année longue dans les différentes industries? Faudrait-il conclure que les travailleurs y sont la plupart du temps entraînés malgré eux par des chefs irresponsables, en quête de prestige ou en mal de popularité? Cette multiplicité des grèves, même si elle impressionne au premier abord, est quand même relative.

Ce qu'on ne sait pas, c'est que la presque totalité des conventions collectives de travail se signe dans la paix, soit par voie de négociation directes, soit par voie de conciliation ou d'arbritage. Les statistiques nous rélèvent en effet que sur plus de 1200 conventions collectives signées l'an dernier dans l'industrie et le commerce de notre province, une vingtaine seulement l'ont été après un arrêt de travail, ce qui voudrait dire une proportion de 2p.c. environ. Sans doute que cette proportion est encore trop considérable et qu'il eut mieux valu que la justice triomphât dans la paix. Peut-être même que dans ce nombre relativement restreint de grèves, on en pourrait recenser qui ont été injustifiables ou inopportunes. Mais faudrait-il pour autant aller jusqu'à dire que les syndicats ouvriers devraient en principe renoncer à l'excercice de droit de la grève, même quand il y a injustice flagrante de la part de l'employeur et qu'un principe fondamental est en jeu? N'y aurait-il vraiment d'autre solution à la fréquence des grèves qu'une croisade de patience et de résignation chez les travailleurs?

Je crois sincèrement, que le mouvement ouvrier qui n'envisagerait que cette solution là, trahirait souvent les droits comme les intérêts véritables de travailleurs et qu'il aurait vite fait de tomber dans la disgrâce de la classe ouvrière.

L'ouvrier doit-il renoncer à l'exercice du droit de grève?

A tout évènement, je crois que, dans le régime économique actuel le syndicalisme qui renoncerait en principe à l'exercice du droit de grève, renoncerait à la seule force économique dont il dispose pour rétablir l'équilibre et tenir en respect la puissance redoutable et souvent sans âme du capitalisme anonyme et libéral. On peut dire évidemment que la grève est un mal, mais il peut arriver que l'on se trouve quelquefois en présence d'un mal plus grand encore: c'est quand un droit fondamental d'une classe est contesté ou gravement menacé. La guerre aussi est un grand mal, mais on estime qu'il vaut mieux mieux prendre les armes qu'accepter l'esclavage.

Et sans vouloir fait l'apologie de la grève, l'histoire nous force à reconnaitre que c'est par elle que la classe ouvrière a pu conquérir des droits et des libertés que l'on reconnait aujourd'hui comme élémentaires. Evidemment il eut mieux valu que les travailleurs n'eussent pas à recourir à ce moyen. Mais le monde économique vivait en pleine jungle, soustrait par principe à toute loi, à toute réglementation, abandonnant exclusivement à la force le soin de fixer la mesure des droits et de les défendre. Qu'on n'aille pas croire, chers auditeurs, que la grève soit un produit du syndicalisme. Car bien avant l'avènement du syndicalisme le monde put assister à des grèves beaucoup plus fréquentes et beaucoup plus violentes qui mettaient réellement en danger la paix sociale.

C'est même devant ces manisfestations répétées de mécontentement que les Etats ont fini par reconnaitre aux ouvriers le droit d'association qu'on leur contestait jusqu'alors. L'on peut dire que le syndicalisme, loin d'être un fomentateur de grèves, en a au contraire réduit singulièrement le nombre. Au moins peut-on affirmer qu'il en a diminué la violence et atténué les conséquences. Car sous le régime du syndicalisme les grèves ne sont plus aujourd'hui, comme autrefois, des explosions de colère d'une masse révoltée. Elles ne se déclarent qu'après une longue période de négociations et après mûre réflexion. Elles sont conduites d'une façon moins violente et plus ordonnée, et les incidents regrettables qui sont presqu'inévitables dans toute grève qui se prolonge ne sont quand même que les das isolés.

La grève une solution extrême

Est-ce à dire, que la grève soit devenue aujourd'hui un moyen ordinaire pour régler un conflit de droit ou d'intérêts entre patrons et ouvriers? Est-ce à dire que pour ne pas renoncer à l'exercice du droit de grève les ouvriers peuvent en user à la légère et pour des causes insignifiantes? Evidemment non. La grève comporte trop de risques, elle entraine trop de conséquences, elle cause trop d'embarras et laisse quelquefois des traces trop sanglantes et des souvenirs trop amers pour qu'on aille la considérer comme une solution courante et ordinaire à un conflit industriel.

La grève doit demeurer dans l'esprit des travailleurs comme de leurs chefs une solution extrême et l'on ne peut légitimement envisager la possibilité de la déclarer qu'après avoir épuisé tous les moyens pacifiques de négociation de conciliation et d'arbritage qui pourraient amener les parties à une entente. Ce n'est du reste qu'à cette condition qu'une grève puisse être légale chez-nous. Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'en parler dans notre prochaine causerie, où nous fixerons les conditions de moralité de la grève.

Tendre à éliminer les grèves

Même s'il ne faut pas songer, à suspendre ou à supprimer, du moins dans le régime actuel, l'exercice du droit de grève, il faut mettre tout en oeuvre pour éviter et prévenir cette fâcheuse éventualité. Evidemment c'est d'abord aux intéressés que s'adresse cette exhortation. Quand je dis les "intéressés" je ne m'adresse pas seulement chers auditeurs, aux ouvriers, mais aussi aux employeurs. Si vraiment les négociations de la convention collective se déroulent dans une atmosphère de collaboration, de compréhension et de mutuelle confiance, on a grande chance d'éviter le conflit qui mène à la grève. Mais si, de part et d'autre, on se tient sur la défensive, si l'on entretient des doutes sur la bonne foi de l'autre partie, si l'on se montre irréductible et l'on exige une reddition sans conditions, les négociations sont fatalement vouées à un échec.

La part de l'Etat

Mais les employeurs et les ouvriers, bien que directement intéressés à la paix industrielle, ne sont pas les seules qui peuvent la promouvoir. L'Etat a un rôle très important à jouer dans ce domaine, d'autant plus important à l'heure actuelle que les professions ne sont pas encore organisées et que la stabilité économique repose sur des ententes contractuelles, toujours précaires ou problématiques. Il est certain que des lois sages et adéquates peuvent prévenir bien des grèves en fournissant aux parties en cause des moyens pacifiques de régler les conflits qui les séparent. Nous aurons l'occasion d'y revenir dans une prochaine causerie.

Mais qu'on me permette, de citer en terminant le paragraphe de la Lettre pastorale collective qui nous introduit dans le sujet que nous avons commencé de traiter aujourd'hui et que nous continuerons d'étudier dans les prochaines causeries.

"Surtout dans une régime économique où l'organisation corporative, telle que demandée par les Souverains Pontifes, n'existe pas, il faut s'attendre à voir s'élever de temps à autre, des conflits d'intérêts dans les relations entre employeurs et employés. Il est du devoir des législateurs de prévenir le plus possible ces mésententes, de pouvoir à un mécanisme efficace de conciliation et d'arbritrage auquel les parties pourront recourir avec confiance et avec la certitude que leurs droits seront protégés. Toutefois, dans une économie non parfaitement organisée, il est parfaitement impossible d'éviter tout conflit; il peut se produire des lork-out ou des grèves. Les principes moraux qui règlent les cas où il est permis de recourir à ces moyens extrêmes sont bien connus.

C'est précisément, ce que nous verrons dans notre prochaine causerie.

Philippe Bergeron, ptre
Aumônier diocésain des Syndicats

Question- Devons-nous déclarer les prestations que nous recevons quand nous remplissons une formule d'impôt sur le revenu?

Réponse- Non. Les prestations d'assurance-chômage sont exemptes de l'impôt sur le revenu.

Une Vive Démangeaison . . . Me Rendait Fou!

Dès le premier usage, la Prescription D.D.D., liquide adoucissant et rafraichissant, soulage les démangeaisons causées par l'eczéma, les boutons, les dartres et autres affections de la peau. Pas graisseux, ne tache pas. Bouteille d'essai de 43c doit satisfaire, ou l'argent sera remis. Ne souffrez pas! Demandez la PRESCRIPTION D.D.D à votre pharmacien. 1-6F

Le ministre de la Défense nationale, l'honorable Brooke Claxton, annonça, la semaine dernière, que le brigadier Jean-Victor Allard, CBE, DSO, ED, vice-quartier-maitre général de l'Armée canadienne, commandera le 25e groupe d'infanterie en Corée. Il remplacera en avril prochain le commandant actuel de la brigade, le brigadier M.-P. Bogert, DSO, OBE, ED, si la situation militaire permet à ce moment d'effectuer ce changement. Le 28 avril 1953, le brigadier Bogert aura commandé la 25e brigade pendant un an, devenant ainsi admissible au rapatriement en vertu du programme de rotation. Les fonctions qu'il occupera à son retour seront révélées plus tard par le quartier général de l'Armée.

Déclaration officielle des syndicats en marge de l'arbitrage du papier

Résumé des demandes syndicales — Recommandations du tribunal d'arbitrage — Etude d'un projet de convention collective qui serait acceptable par les deux parties.

Kénogami (DNC) — En vue d'informer le mieux possible les ouvriers du Saguenay, principalement ceux travaillant dans l'industrie de le Pulpe et du Papier, nous publions la version du Conseil Régional en marge du rapport du tribunal d'arbitrage qui fut connu récemment.

Comme on se rappelle, les syndicats de l'industrie du Papier, n'ayant pu s'entendre en négociation directe avec la compagnie Price Brothers Co. Ltd avaient décidé de faire intervenir un conciliateur qui après plusieurs rencontres infructueuses avait lui-même recommandé la fonction d'un tribunal d'arbitrage.

La Fédération Nationale de la Pulpe et du Papier, dont le président est M. Philippe Lessard, avait dû recourir à la formation de plusieurs tribunaux arbitrals par suite des échecs des négociations directes avec les compagnies déjà signataires de conventions collectives avec ses syndicats affiliés.

L'intention des Syndicats, n'est pas d'informer chacun des ouvriers sur chacun des arbitrages qui ont eu lieu, ni de donner en détail les demandes formulées auprès des employeurs lors des négociations directes de mai dernier, mais tout simplement de faire connaitre le résultat des assemblées générales qui ont été tenues à la suite de la publication d'un de ces rapports arbitrals celui de Price Brothers Co. Ltd de Kénogami, Jonquière et Riverbend.

En fait, le 10 février, le tribunal présidé par le Juge Héon, assisté de Mtre Jacques Dumoulin arbitre patronal et de M. Maurice Lamontagne, professeur en économie de l'Université Laval, arbitre syndical rendait public un premier rapport. Ce rapport contenu dans 104 pages de textes ne peut être donné au long ici. En voici donc les principaux points:

LES DEMANDES SYNDICALES:—

A) Réduction de la semaine de travail à 40 heures avec pleine et entière compensation, c'est à dire que les taux de base soient augmentés de façon à ce que les travailleurs, tout en ne travaillant que 40 heures par semaine au lieu de 48 reçoivent le même montant que celui payé actuellement chaque semaine. Qu'en plus de cette entière compensation pour la réduction des heures, la compagnie accorde une augmentation de salaire équivalente à la hausse du coût de la vie en date de Mai 1952, qu'une prime de $0.05 l'heure soit accordée aux travailleurs sur les équipes de nuit; Que tous les travailleurs d'équipes reçoivent temps et demi par rapport au temps régulier lorsqu'ils seront appellés à des heures autres que leurs heures de travail régulière, soit pour remplacer un compagnon qui n'entre pas, qui est malade ou en vacances. Six fêtes chômées payées au lieu de quatre qui sont actuellement prévues à la convention furent demandées. Elimination du travail le Dimanche; Dans la requête des Syndicats, une demande par rapport aux hommes de métiers comportant une classification plus appropriée et un seul taux par classe. Dans les cas particuliers, les requêtes demandaient que les travailleurs de Kénogami Land à Kénogami reçoivent les mêmes taux horaires des ouvriers de métiers travaillant à l'usine de Kénogami. Pour Jonquière, les Syndicats demandaient que les "preneurs de feuilles", qui reçoivent actuellement un taux horaire de $1.06 l'heure reçoivent comme les autres, un taux minimum de $1.35 l'heure. Enfin, ils demandaient un droit d'arbritage sur tous les griefs pouvant découler de l'application et de l'interprétation des clauses de la convention collective.

Toutes et chacune des dites demandes syndicales ont été exposées et justifiées par des témoins et des documents devant le tribunal au cours de novembre et décembre dernier. Cette preuve a été conduite par Mtre Marius Bergeron, conseillé technique de la C.T.C.C. aidé des officiers et membres des syndicats affiliés au Conseil Régional. La Compagnie, par son procureur et ses témoins avait devant ce même tribunal fait valoir son point de vue au sujet des demandes syndicales. Le tribunal après avoir entendu les parties se retirait pour délibérer et c'est le résultat de ses délibérations qui ont été rendu public le 10 février dernier, dont en voici les grandes lignes:-

RECOMMANDATIONS DU TRIBUNAL D'ARBITRAGE: Sur les

(Suite à la 18ième page)

MANGEZ DE LA VIANDE
SANS CRAINTE

Toute notre viande de boucherie subi l'inspection provinciale.

NOS ACHATS GROUPÉS NOUS PERMETTENT DE DONNER TOUJOURS SATISFACTION AU PLUS BAS PRIX.

Livraison gratuite dans toute la ville

Epiciers LES MAGASINS BLACKBURN CHICOUTIMI Bouchers

No 5 — Georges
JONQUIÈRE 777, rue St-Henri — Tél.:2-5993

CHICOUTIMI
No 1 — Henri
616 RUE MONTCALM
Tél.: 4-5141

No 2 — Alfred
469 RUE ST-PHILIPPE
Tél.: 4-3760

No 3 — Yvan
254 RUE PRICE
Tél.: 4-3662

No 4 — Lucien
455 RUE MONTCALM
Tél.: 4-6173

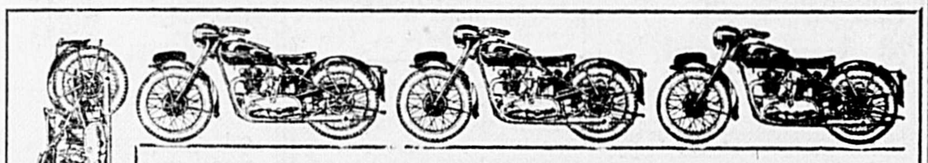

LA MOTOCYCLETTE
Le moyen de transport le plus économique
AU MONDE

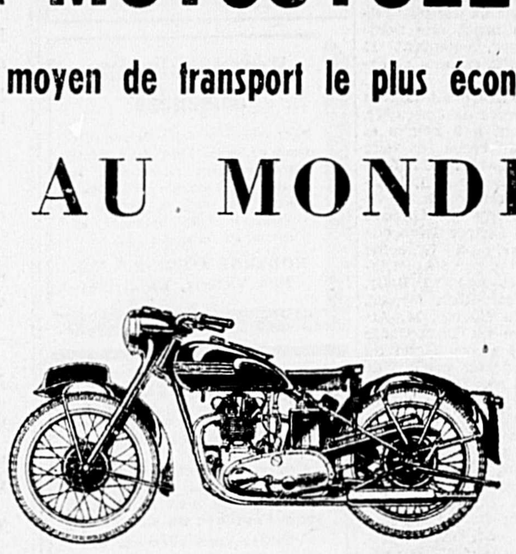

Voyez les modèles 1953

Nous avons près de **50 Motocyclettes** usagées toutes remises à neuf — garantie de 30 jours.

VOYEZ NOTRE CHOIX — VOUS NE SEREZ PAS DÉSAPPOINTÉ

LEO AUTOMOBILE Limitée
288 Rue RACINE - CHICOUTIMI QUE

GRATIS AVEC L'ACHAT D'UN REFRIGÉRATEUR
DE MARQUE RÉPUTÉE

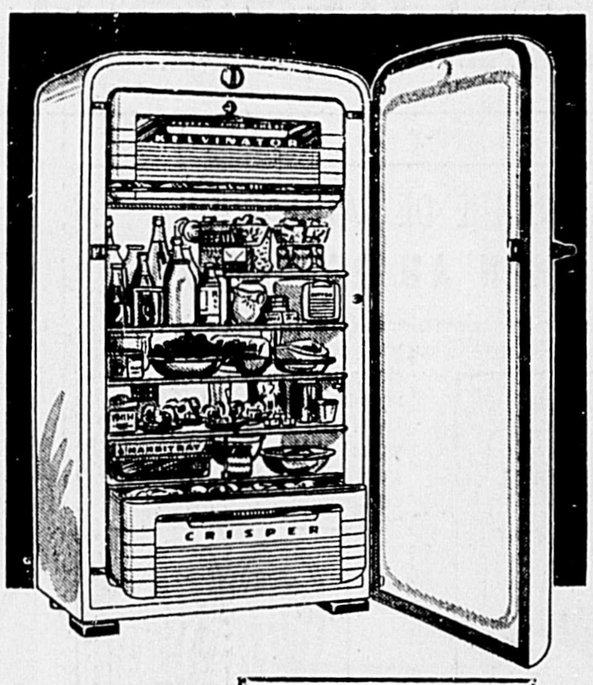

- *FRIGIDAIRE*
- *KELVINATOR*
- *GIBSON*
- *CROSLEY*
- *HOT-POINT*
- *ROY*
- *PHILCO*

Vous recevrez gratuitement
UN SUPERBE MALAXEUR WESTINGHOUSE

Aucun dépôt comptant

JUSQU'A 12 - 24 - 36 MOIS POUR PAYER

SI VOUS POSSEDEZ DEJA UN MALAXEUR VOUS AUREZ LE CHOIX
d'un matelas "Chapedelaine" à ressorts
Valeur $59.00
d'un mobilier de chambre — Valeur . . $59.00
ou d'une valeur de $59.00
en marchandises de votre choix.

Gagnon Frères

Le Rayon des Meubles de votre localité

Le Rév. Père Georges-Henri Levesque, O.P., doyen fondateur et doyen de la faculté des Sciences de Laval, a célébré la semaine dernière à Québec son jubilé d'argent sacerdotal et ses quinze ans de directorat aux Sciences Sociales. A cette occasion, il a déclaré que cette faculté est de plus en plus en mesure de répondre aux besoins de la province et du pays vu que son expérience et son rayonnement augmentent avec els années. Le Père Levesque est un ancien élève du séminaire de Chicoutimi et natif de Roberval.

A droite, l'on voit Rocky Chouinard, fils de M. et Mme Albert Chouinard, de Ste-Anne de Chicoutimi, traduisant un message au Wing Commander J. R. Mitchell de la RCAF à Paris. Depuis deux ans, le jeune Chouinard agit comme traducteur et interprète auprès des officiers qui ne parlent pas le français. Il demeurera probablement encore un an dans la capitale française avant de revenir dans la région.

Soirée des parents à Saint-André

St-André (D.N.C.) — Le 6 février dernier, les parents des élèves étaient invités à venir signer le bulletin de leurs enfants dans chaque classe respective et prendre ainsi un contact plus intime et plus immédiat avec les préposés à l'instruction et à l'éducation de ceux qu'on appelle à bon droit l'avenir du pays. Les paroissiens de Saint-André méritent beaucoup de félicitations, car ils ont répondu dans une moyenne de 75% à l'appel que leur avait adressé Monsieur le curé, le dimanche précédent. La plupart des parents se sont dit enchantés d'avoir l'occasion de discuter avec les titulaires des différents moyens de pouvoir obtenir le meilleur résultat et le plus grand rendement des élèves.

Dans la soirée, une grande assemblée genre forum réunissait un très grand nombre de personnes. Au début le professeur souhaita la bienvenue à tous et se dit particulièrement heureux de saluer la présence de Monsieur le Curé et de Monsieur Julien Ruel, inspecteur d'écoles. Avec ces deux distingués personnages, continua le professeur, je ne doute en rien du succès de cette réunion, car la lumière de leur science dirigera les discussions et leur longue expérience rectifiera les écarts des divergences d'idées. Après ces quelques mots, on donna le but de cette assemblée et on passa à la boite aux questions. L'animateur du forum eut beaucoup à faire puisque les parents avaient déposé dans la boite de 20 à 25 questions qui furent toutes lues et discutées séance tenante. Inutile de dire que l'animateur du forum eut à recourir aux lumières de Monsieur le Curé et de Monsieur l'Inspecteur pour trouver une solution adéquate à ces questions choisies et bien opportunes. La soirée se termina vers les onze heures; dans son mot final, Monsieur l'Inspecteur dit comme encouragement qu'il souhaite que chaque paroisse de son district organise de telles réunions pour cimenter le lien qui doit toujours exister entre les maitres et les parents. Enfin pour laisser l'assistance sous les meilleures impressions possibles, Monsieur le Curé félicita les parents et les maitres du bon esprit qui les avait animés au cours de ces discussions et surtout remercia bien chaleureusement Monsieur l'Inspecteur d'avoir sacrifié une soirée pour venir entendre nos discussions. Puis tous se séparèrent très enchantés de leur veillée.

L'unité mobile de recrutement de la marine canadienne est présentement à Chicoutimi. Elle se tient à l'hôtel de ville afin d'y accueillir tous les jeunes gens de 18 à 25 ans. Sur cette photo, on voit, de gauche à droite, le matelot de première classe Paul Posiak, de Montréal, le premier maître J.-A. Champagne, d'Ottawa, le lieutenant-commandeur A. Lalonde, d'Ottawa, le deuxième maître Yvon Tremblay, de Montréal, et le matelot de première classe, M. Luchian, de Hull.

Rapport annuel de la St-Vincent de Kénogami

Kénogami (D.N.C.) — La Société St-Vincent de Paul, Conférence Ste-cile de Kénogami a présenté son rapport annuel au Conseil de Ville de cette ville récemment, et les activités fébriles de cette oeuvre ont valu des félicitations aux responsables. Les membres de cette société sont outre M. l'abbé Alfred Girard, curé de Ste-Cécile, M. Eugène Hovington, comme président; Jos Larouche, comme vice-président et Edouard Bergeron, comme secrétaire-trésorier. Les autres personnes s'occupant très activement à cette oeuvre de bienfaisance sont MM. Edouard Bergeron, Jos. Fortin "Edmond", Isidore Bergeron, Stanislas Savard, Ernest Auclair, Albert Bouchard et Charles-Edouard Blackburn. Le rapport démontre qu'aux assemblées hebdomadaires tenues tous les mercredis, 222 présences furent enregistrées. Au point de vue statistiques, 262 visites furent faites à domicile, 22 familles furent secourues, couvrant 37 adultes et 119 enfants, pour un total de 156 personnes.

Le bilan fut approuvé par MM. Edouard Bergeron et Eugène Hovington et fut audité par M. Lionel Bouchard le 12 janvier 1953.

Il est bon de remarquer que la section féminine de la Société a distribué en vetements et lingeries de toutes sortes, une valeur de $1,900.00.

D'après le bilan, la Société a un actif de $4,241.16 y compris l'octroi de la ville qui est de $1,300 et la guignolée qui a rapporté une valeur de $927 dont $638.65 en argent.

Assurance contre les accidents à Desbiens

La municipalité de Desbiens vient de se protéger contre les accidents qui pourraient survenir sur les terrains de la ville et amèneraient ses réclamations en prenant une assurance de $100,000 qui coûtera $430. par année et qui pourra être réduite quant aux primes, selon les accidents qui seront payés par la compagnie.

Cette décision a été prise au cours d'une séance régulière du Conseil. A la même assemblée, on a réduit de $0.65 à $0.55 du $100., le taux de la taxe portant sur une évaluation de $1,234,741.00 et non de $103,715 comme cela a déjà été annoncé par erreur. Ce dernier chiffre, selon les renseignements fournis par monsieur le maire, André Néron, représente, cela est bien évident, l'avoir de la municipalité moins les dépréciations.

Funérailles de M. Lionel Allard

L'un des plus vieux citoyens de Jonquière, M. Lionel Allard, autrefois du rang St-Pierre décédait chez son fils Xavier dans la nuit du 13 février après une brève maladie, à l'âge de 82 ans et 11 mois.

Il était le fils de Jean Allard l'un des premiers défricheurs et premier maire de Jonquière. Il avait été le témoin et l'un des artisans des premiers développements de notre ville. Membre de l'une de nos plus ancienne famille, il laisse une nombreuse descendance, comptant 11 enfants et 128 petits-enfants et arrières petits-enfants.

Son service funèbre avait lieu en l'église de St-Georges de Jonquière, lundi le 16 courant à 9 heures et demie. La levée du corps fut faite par le curé de la paroisse, M. l'abbé Jean-Baptiste Saulnier qui officiait aussi à son service assisté de MM. les abbés Joseph-Elie Gagnon comme diacre et Ludger Larouche comme sous-diacre. La dépouille mortelle était portée par ses petits-enfants, Lucien et Laurent Boily, Marcel Allard, Jean-Roch Girard, Lionel et Germain Racine. M. Allard était membre du Tiers-Ordre de St-François et de la Ligue du Sacré-Coeur. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient à son service malgré le froid très vif et la tempête qui couvraient notre région cette journée-là.

Lui survivent, son épouse, née Anna Bergeron, son frère aîné Néré, sa soeur en religion, Soeur Saint Dominique, des SS. Antoniennes de Marie; ses beaux-frères, Ludger Bergeron, notaire de Champlain, Pierre Bergeron de Port-Alfred; ses belles-soeurs, Clodia, Mme Vve Georges Larouche de Jonquière et Luce, Mme Thomas-Louis Villeneuve de Port-Alfred.

M. Allard était le père de 16 enfants dont 11 sont actuellement vivants, ce sont: Albert de St-Honoré, Armand, Lauréat et Xavier, Anna-Marie, (Mme Albert Boily), de Jonquière, Blanche, (Mme Arthur Gagnon) d'Hébertville, Marie-Luce, (Dame Vve Armand Racine), Armandine, (Mme Patrick Girard), Marie-Paule, (Mme Jean-Leon Desbiens), Rose-Aline, (Mme Aurelien Perron), tous de Jonquière et Lucienne, (Mme Lorenzo Harvey, de Chicoutimi.

Il était aussi le grand'père de Soeur Marie du Saint-Esprit des Hospitalières de Saint-Joseph du Sanatorium de Roberval et de Me Antonio Boily, notaire de Jonquière.

Nos condoléances à la famille en deuil.

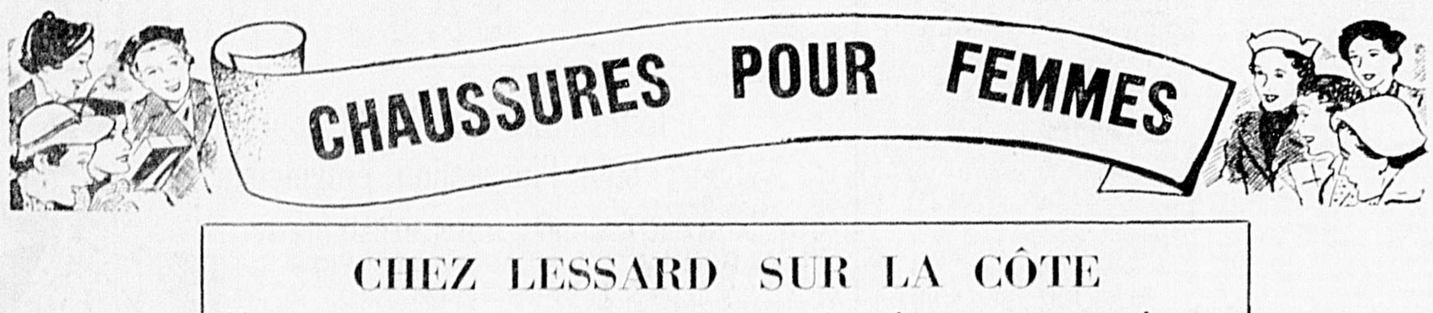

CHEZ LESSARD SUR LA CÔTE
Vous trouverez maintenant au rayon des chaussures pour dames le stock le plus complet qu'il soit possible d'offrir.

TOUS LES STYLES, TOUTES LES COULEURS
TOUTES LES POINTURES

Le triomphe de l'élégance féminine
LA CHAUSSURE
GOLDEN PHEASANT
UNE EXCLUSIVITÉ DE LESSARD SUR LA CÔTE

UNE GARANTIE DE SATISFACTION
L'EXAMEN AU RAYON-X
Toutes les chaussures devraient être ajustées à l'aide d'un appareil de Rayon-X, surtout celles des enfants qui devraient être périodiquement vérifiées. Nous vous invitons cordialement, sans obligation de votre part, à vous prévaloir de ce service.

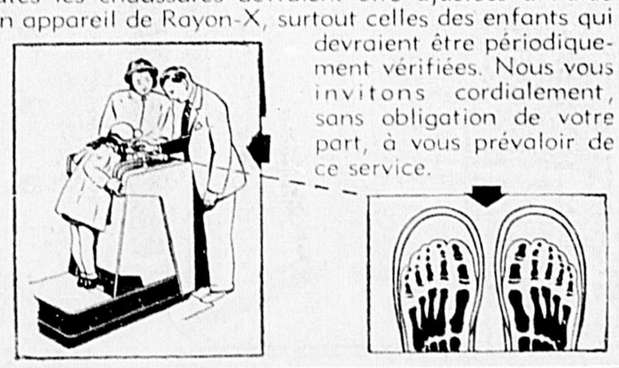

Nous avons en magasin un certain nombre d'ensembles de malles pour dames, de malles désassorties et quelques Gladstones offerts à un prix d'aubaine.

Tant qu'il y en aura...
REDUCTION DE
50%

LE ROYAUME DE L'ÉLÉGANCE
LESSARD ET FRERE
SUR LA CÔTE
405, RUE RACINE CHICOUTIMI P. QUÉ.

La chaussure est le complément indispensable de l'élégance

Attention
Avant d'acheter terrains, propriétés adressez-vous à :
ARTHUR HARVEY
253 est, rue Jacques-Cartier - tél. 4-3061

Henri Gagnon & Fils Enr.
Assurances Générales
EDIFICE TREMBLAY
SUITE 23
365 est, rue Racine — Tél.: 4-4019

GRAND MENAGE
Pour lavage de vitres, entretien général de bureaux, maisons privées, institutions.
S'ADRESSER A
Paul-Armand BOUCHARD
423, rue Verchères — Tél.: 4-3216
CHICOUTIMI

Bonne couturière demandée
Pour coudre et faire des réparations en temps libre, cette même personne devra répondre à la clientèle et s'occuper d'un département pour enfants. Conditions avantageuses. Se présenter en personne ou écrire à :
ROBERGE & FRERES, Enr.
Rue Victoria, Bagotville

Avis aux cultivateurs!
J'ai toujours à votre disposition deux ou trois chars de vaches à lait.
Ces vaches ont toutes subi l'épreuve de la tuberculose. Si désiré, on peut leur faire subir l'épreuve du sang.
Veuillez vous adresser à:
J.-Emile Brassard
Tél.: 2-3238 — JONQUIERE

"SELECTION"
A MOITIE PRIX
Tous ceux qui désirent faire un essai de Sélection à moitié prix, peuvent le faire dès maintenant. Nous avons pour un temps limité un spécial de 16 numéros pour $2. S.V.P. tél. à 4-3148 ou écrire à Lucien Desgagné, 45, Smith ouest, Chicoutimi.

Laberge, Lefaivre & Marmette
Syndics Licenciés
Règlements et compromis entre débiteurs et créanciers
BUREAUX
Suite 23, Edifice "ARKL"
375 est rue Racine — Chicoutimi

SOURDS
Révolution dans le domaine des appareils de surdité.
LE NOUVEL APPAREIL
"Tout-Transistor"
est maintenant en démonstration à Chicoutimi. N'a plus besoin de batteries "B"
Fonctionne sans lampes "Vacuum"
Economise de 50 à 75% sur le coût des piles
Modèles et prix à la portée de toutes les bourses.
A PARTIR DE
$74.50
SI VOUS NE POUVEZ VENIR, MAILLEZ CE COUPON IMMEDIATEMENT.
ACOUSTICON, tél.: 4-5337
297 Jacques-Cartier Est
Chicoutimi, P.Q.
Veuillez m'envoyer les informations "Gratuites" au sujet de ce nouvel appareil "TOUT-TRANSISTOR"
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....

LOGEMENT DEMANDÉ
5 ou 6 pièces chauffées
276 avenue Labrecque — Chicoutimi
Tél.: 4-6807

Automobilistes !
Vous pouvez faire réparer ou échanger vos batteries pour $10 à $15 avec garantie d'un an. Réduction de 25% sur batteries neuves. Garage Ferland, coin Laval et Taschereau, Kénogami — tél. 2-6417. Téléphonez pour livraison. Nous achetons les vieilles batteries.

ETABLIE EN 1896 TEL.: 4-4050
LEMIEUX & PEDNEAULT ENR.
Courtiers d'Assurances Agréés
FEU-VIE AUTOMOBILE—TOUS GENRES D'ASSURANCES
365 est Rue Racine — Edifice Tremblay — Chicoutimi

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON... COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

LE PROGRÈS DU SAGUENAY
CHICOUTIMI, JEUDI, 26 FEVRIER 1953

SAGUENAY DRY GINGER ALE
BON.. COMME L'AIR PUR DE NOS MONTAGNES
EN VENTE PARTOUT AU SAGUENAY

Soyez les Bienvenus
A CHICOUTIMI
La Reine du Saguenay
RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES (HOTEL DE VILLE)

Voici l'esquisse de la fameuse enseigne lumineuse qui accueillera les visiteurs à Chicoutimi. Erigée bientôt par les soins du Jeune Commerce, elle sera placée au rond point du boulevard Talbot, avec la permission des autorités provinciales. Cinq poteaux enfouis de cinq pieds dans le sol la supporteront et lui permettront de résister à un vent de 90 milles à l'heure. Eclairée au moyen de rayons ultra-violets, avec étinceleur alternatif, elle passera du rouge au vert, du vert au jaune, etc... Le motif décoratif de gauche comporte une jeune fille, vêtue aux couleurs saguenéennes, qui ouvre la porte d'un foyer symbolique pour accueillir le voyageur. D'un côté, on lit la devise du Jeune Commerce: "Tire droit". L'ensemble coûtera $1,200. Elle sera en place au plus tard en mai.

Fête d'adieu à M. Edmond Helleur maitre de poste de Kénogami

Jonquière (DNC) — Les employés des Postes du Centre Métropolitain se réunissaient le 12 février dernier dans la salle du Régiment du Saguenay à Jonquière, pour rendre homage à M. Edmond Helleur, qui prenait sa retraite après 32 ans de service comme maitre de poste de Kénogami. MM. Ph. Gagnon et A. Imbeault, respectivement maitre de poste de Chicoutimi et d'Arvida avaient tenus à rehausser de leur présence cette belle fête. M. Jos Angers, maitre de poste de Jonquière et inspecteur de district, était le représentant officiel du Ministère des Postes.

Dès le début de la fête, Mlle Yvonne Riverin du bureau de Kénogami présente une belle gerbe de fleurs à Mme Helleur, puis M. Benoit Tremblay, commis des Postes de Jonquière-Kénogami présente à M. Helleur une magnifique malle de voyages, offerte en marque de souvenir par les facteurs, les commis, les courriers, les titulaires des sous-bureaux et tous les employés.

La fête se poursuivit, sous l'habile direction du maitre de cérémonie M. Fernand Harvey, surveillant des postes. Il présente ensuite, Mlle Juliette Desbiens, commis des postes à Kénogami. Celle-ci offre les voeux de tout le personnel de Kénogami à M. Helleur. Puis c'est au tour de M. Adj. Côté, Président de l'Association des Facteurs, section Jonquière-Kénogami, de prendre la parole en son nom personnel et en celui de l'association. Il souhaita, entre autre à M. Helleur, le héros de cette fête, de pouvoir retirer pendant de longues années la pension que lui a amassée sa participation au plan d'assurance du Ministère des Postes.

M. André Cimon, surveillant, classe 2 à Jonquière-Kénogami parle ensuite au nom du personnel des bureaux et de l'association des Commis. Puis M. Jos Angers, Maitre de Poste à Jonquière-Kénogami, brosse une belle biographie de M. Edmond Helleur qui fut tour à tour, soldat, et commerçant avant de devenir maitre de poste de Kénogami, poste qu'il occupa pendant 32 ans. Il rappela, entre autre, que M. Helleur fut soldat dans le fameux régiment écossait, le Black Watch (42e Régiment) dans la guerre de 1914 et fut blessé à la bataille de Courcellette. Il rappela ensuite à l'auditoire que lorsque M. Helleur fut nommé maitre de poste à Kénogami, le bureau de poste était situé à l'endroit qu'occupe actuellement les Magasins de Meubles Gérard Gauthier, à Kénogami. Il rapela aussi le beau travaille de M. Helleur pendant ses longues et fructueuses années de service au bureau de poste de Kénogami. En terminant, M. Angers annonce officiellement le nomination de M. Raymond Cimon au poste de surveillant, Classe 2 et nouvel officier en charge du bureau de poste de Kénogami.

M. Raymond Cimon, le nouveau surveillant de Kénogami, remercie M. Jos Angers, et le Ministère, pour la marque de confiance qui lui est faite, et promet de marcher sur les traces de M. Helleur, son prédécesseur, et d'accomplir sa nouvelle tâche de son mieux.

M. Edmond Helleur, qui est âgé de 67 ans depuis quelques mois, remercie tous ses collaborateurs et ses compagnons de travail pour cette belle fête à laquelle il ne s'attendait pas, ayant été l'objet, d'une fête semblable il y a à peine un an en compagnie de M. Jos Angers, alors que leurs employés fêtèrent leur 25 ans au service des Postes. Il remercie M. Angers pour les si bonnes relations qu'ils ont toujours eues ensemble, et mentionne ses deux employées, Mlles Yvonne Riverin et Juliette, Desbiens, avec lesquelles il travaille depuis de longues années. Cette fête que vous nous offrez, dit-il en terminant, nous nous en souviendrons tous les jours, ma femme et moi.

Bergeronnes

ASSEMBLEE LACORDAIRE

Grandes-Bergeronnes (DNC) — Dimanche, le 8 a eu lieu à notre salle paroissiale l'assemblée mensuelle des Lacordaires et J.-d'Arc de notre paroisse.

Pour débuter, il y eut une conférence préparée par M. Ovide Gagnon.

Vint ensuite, l'initiation de nouveaux membres. Le tout se termina en beauté avec la partie récréative organisée par Mme J.-Charles Gagnon et sa famille.

Puisse ce beau mouvement s'étendre et se continuer afin de refaire des heureux.

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Dimanche le 15, eut lieu à la salle paroissiale une soirée dramatique et musicale organisée par un groupe de jeunes filles de notre paroisse. Cette soirée fut très bien réussie et groupa beaucoup de personnes malgré la température inclémente.

Agissait comme maitre de cérémonies: M. Simon Gagnon, professeur d'Ecoles Art et Métiers. Il eut chants mimés, une opérette et une pièce comique qui était de circonstance.

Toutes les actrices furent à la hauteur de l'incarnation de leur personnage.

Il ne faut pas oublier qu'un orchestre composé de M. Joseph Larouche, un de nos bons violonneux d'autrefois, interpréta des pièces qui firent revivre (les beaux) des souvenirs émus aux personnes plus âgés... M. Albéric Gagnon et M. Edmond Larouche furent grandement applaudis. De magnifiques prix furent tirés.

M. le Curé remercia avec émotion toutes les personnes présentes et invita ses chers paroissiens à continuer à faire revivre une si belle oeuvre.

Les profits de cette soirée seront versés aux oeuvres paroissiales.

VA-ET-VIENT

M. le curé D. Gendron a visité ses parents de R.-du-Loup ces jours derniers.

Mlle Emilienne Larouche est de retour d'un voyage d'affaires à la Malbaie.

Mme Paul Boucher des Escoumins et sa famille ont visité leurs parents des Bergeronnes.

PENSIONNAT

Pour répondre au désir des Autorités, le pensionnat des Bergeronnes sous l'habile direction des SS. de N.-D.-du-Bon-Conseil ouvrira de nouveau ses portes en septembre prochain.

Des pensionnaires y seront admises pour les cours de le à 10e année inclusivement. On est prié de faire sa demande dès le mois de mai, car le nombre des places est restreint. Pour toutes informations, s'adresser à: Pensionnat N.-D.-du-Bon-Désir, Grandes-Bergeronnes, Saguenay.

Chicoutimi largement représentée sur les équipes d'étoiles

Cinq joueurs des Saguenéens et l'instructeur sont choisis à différents postes. — Pelletier est choisi de préférence à Béliveau à un autre poste. — Fête à nos porte-couleurs avant la joute contre Valleyfield.

Plus encore que le furent l'an dernier les As de Québec, les Saguenéens de Chicoutimi ont été fort honorés cette année par le choix des différents instructeurs du circuit Slater, en qui regarde la formation des deux équipes d'étoiles. On sait que c'est le septième concours annuel du genre, mené par le journal montréalais "The Gazette".

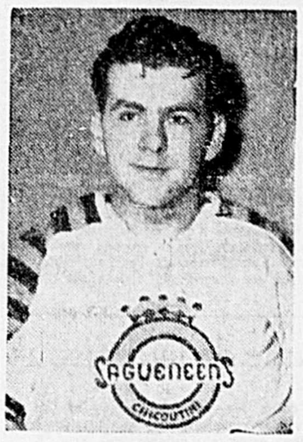

MARCEL PELLETIER

Cette année, quatre joueurs actifs des Saguenéens en plus de leur instructeur, Roland Hebert, ont été désignés sur la première équipe. Ce sont le gardien de but Marcel Pelletier, le joueur de défense Jean-Paul Lamirande, l'ailier gauche Stan Smrke et l'ailier droit, Ralph Buchanam. D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, le choix de Pelletier et de Stan Smrke aurait été unanime.

Le fameux joueur de centre Sherman White, également des Saguenéens, a été choisi comme tel sur la deuxième équipe On lui accordait généralement peut de chances de supplanter Jean Béliveau sur la première équipe d'étoiles. Les partisans du club local ne s'en réjouissent pas moins, convaincus qu'ils sont, que White aurait out tout aussi bien partager l'honneur de ses compagnons, sur la première équipe.

En général, la nouvelle du choix de ces joueurs locaux sur les deux équipes d'étoiles, n'a fait l'objet d'aucune surprise à Chicoutimi, puisque la majorité des connaisseurs et des observateurs, s'attendaient à ce que ces étoiles soient choisies sur les deux équipes en question.

Quant à l'instructeur Roland Hébert, il a obtenu le premier choix de cet honneur lui est largement mérité. On sait que la presse montréalaise avait moussé la candidature de Pit Morin au poste d'instructeur de la première équipe. Un autre poste qui semblait discuté est celui d'ailier droit de la première équipe alors que la lutte semblait devoir être serrée entre Buchanam des Saguenéens et André Corriveau du Valleyfield.

Quant au choix du joueur le plus utile à son club, c'est encore un autre Saguenéen, le gardien de but Marcel Pelletier qui s'est mérité la palme. D'aucun croyait que Jean Béliveau serait élu à ce poste mais Pelletier s'est mérité la majorité des suffrages. On sait par ailleurs que le cerbère des Saguenéens est celui qui, actuellement, soit deux joutes avant la fin de la saison, est en meilleure position pour s'assurer le trophée Georges Vézina Memorial, offert il y a trois ans par le Dr Gustave Gauthier de Chicoutimi, à celui des gardiens de buts du circuit Slater qui termine la saison avec la meilleure moyenne.

Il convient donc de féliciter les porte-couleurs de l'équipe locale qui ont été choisi à ces postes comme aussi tous ceux des autres équipes, mais dont nous ne possédions pas encore les noms à la rédaction de cette nouvelle.

Il appert, au moment d'apprendre ceci, que les joueurs locaux choisis sur les équipes d'étoiles, ainsi que

STAN SMKE

tous leurs camarades, seront fêtés jeudi soir au Colisée, à l'occasion de la partie contre les Braves de Valleyfield qui viendront terminer la saison régulière à Chicoutimi. Il s'agit de la dernière partie locale avant les éliminatoires.

Dimanche à Montréal, ce sera au tour des amateurs de Sorel à fêter leur concitoyen Marcel Pelletier des Saguenéens, au Forum. A l'occasion de la "journée Marcel Pelletier", plusieurs centaines de ses fervents amateurs sorellois se rendront dans la Métropole pour lui présenter un cadeau, à l'occasion de la dernière partie de la saison au Forum entre les Saguenéens et le Royal.

LES AIGLES D'ALMA EN AVANT 4 À 3

Les Aigles de St-Joseph d'Alma, les champions de la saison régulière de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean ont fait un pas de plus vers la série finale lorsqu'ils ont réussi à vaincre les Castors de Dolbeau au compte de 6 à 4 mardi soir, en l'aréna d'Alma. Par cette victoire importante, les Aigles ont réussi à prendre de nouveau les devants dans la série et ils ont maintenant quatre gains à leur actif contre trois pour leurs rivaux, les Castors de Dolbeau.

Les deux clubs en viendront de nouveau aux prises ce soir à Dolbeau dans la huitième partie de cette série et une autre victoire pour les Aigles les qualifieraient pour passer en finale contre les As de Jonquière, lesquels se sont déjà assurée ce droit en disposant du National de la Baie en cinq parties consécutives.

Si les Castors réussissent de nouveau à égaler la série ce soir, la neuvième et décisive partie sera présentée dimanche en l'aréna d'Alma.

Incendie à l'Imprimerie du Saguenay

Les bureaux du Progrès et de l'Imprimerie du Saguenay ont été fermés lundi, par suite d'un incendie qui s'est déclaré dans la cave de l'Imprimerie à bonne heure lundi matin. Les pompiers vinrent une première fois sur les lieux vers 6 hres 30 du matin et repartirent après avoir maitrisé un début d'incendie déjà amorti par les gicleurs automatiques. Cependant le foyer de l'incendie était sous le plancher et les flammes firent irruption dans l'imprimerie, une heure plus tard. Les pompiers revinrent et cette fois ils défoncèrent le plancher pour contrôler les flammes. La fournaise est responsable de cet incendie qui n'a causé que de légers dommages. Cependant, l'atelier ne commença à fonctionner que dans la soirée à cause du manque d'électricité et des dégâts causés par l'eau.

Quelques combles

4. Quel est le comble de la courtoisie ?

5. Quel est le comble du zèle pour un agent ?

4. Refuser de battre les cartes sous prétexte qu'il y a des dames dans le jeu.

5. Vouloir arrêter les oiseaux sous prétexte qu'ils volent.

NOMINATION AU POSTE DE GERANT DE L'ALLIANCE NATIONALE

Léopold Franck, C.L.U.

L'Hon. Es.-L. Patenaude, prés. de l'Alliance Nationale, compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie, annonce la nomination de M. Léopold Franck au poste de gérant de l'agence des comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean, Roberval et Chibougamau. M. Franck est diplômé de l'institut des assurances-vie agréés du Canada. Les bureaux de cette agence sont situés à 261 rue Racine Est à Chicoutimi.

TOUT JEUNES CITOYENS

Pendant leur première année, tous les bébés luttent pour survivre. Pour aider le tout petit et lui assurer un développement normal, il faut, à intervalles fixes, vérifier son poids et sa croissance. L'immunisation contribuera à le protéger contre les maladies de l'enfance. L'examen régulier par le médecin, une infirmière, ou à une goutte de lait, aide à faire traverser à nos tout-petits une période dangereuse.

Pour les plaintes concernant la livraison du journal, signaler :
le jour à 4-6412
le soir à 4-5579

VENTE
Jeudi 26 - Vendredi 27 - Samedi 28
3 JOURS SEULEMENT

25 paletots
d'hiver pour hommes et jeunes gens. Teintes pâles.
Valeur rég. $65.00
SPECIAL
$28.95

50 manteaux
POUR DAMES
Teintes modes. Coupe printemps 1953. Ajustés ou amples.
SPECIAL
$39.95

100 complets
pour hommes et jeunes gens Teintes nouvelles. Modèles très récents.
Valeur rég. $69.50
SPECIAL
$33.95

Bas de laine
Pour Hommes
Prix régulier: $1.95
SPECIAL
98c
Bas Nylon - teintes nouvelles - 2 prs pour $1.95

200 robes de crêpe et taffetas
Modèle du printemps. Excellente qualité.
Valeur rég. $15.95
Spécial $5 98

50% d'escompte sur le reste de nos marchandises d'hiver.

Le SYNDICAT DE CHICOUTIMI - INC.
132 RACINE-EST TEL: 4-3624
CHICOUTIMI

Le magasin des bas prix en ville

Une sélection incomparable d'autos usagées à prix réellement bas

Choisie spécialement pour vous...

1950 PONTIAC
sedan, radio, air conditionné $1175

1949 FORD
sedan, air cond. pneus blancs $1025

1948 CHEVROLET
sedan, radio, air conditionné $890

1946 PONTIAC
sedan chaufferette $595

CHEZ
COTE BOIVIN AUTO SERVICE INC.
DISTRIBUTEURS
CADILLAC — OLDSMOBILE
AUTOS ET CAMIONS CHEVROLET
PNEUS DOMINION ROYAL
Tél.: 4-3315
80 RUE RACINE EST CHICOUTIMI

Une exclusivité de votre magasin favori
H. LESSARD & FRÈRE (en bas de la côte)

PROMENADE
Vous serez en tête de la parade de mode dans cette robe TONI TODD en Chambray Wrinkl-Shed. C'est une création Dan River. Rangs de points ondulants d'un type nouveau à l'encolure. Une broderie type vénitienne suit le contour du corsage et met en vedette la coupure des poches. La jupe délicieusement amincissante, n'a qu'un soupçon d'ampleur. Brun, charbon de bois, vert, hélio, rose ou bleu. Tailles 12 à 20, 14½ à 24½.
PRIX
$8.95

H. LESSARD & FRERES, LTEE (en bas de la côte)
98 est, rue Racine, Chicoutimi.
Veuillez m'expédier une robe Toni Todd de la dimension suivante..... couleur.....
Nom .....
Adresse .....

H. Lessard & Frères, Ltée.
EN BAS DE LA COTE

La chronique féminine

QUAND IL FAIT SOMBRE

C'est avec enthousiasme et dynamisme que "Mademoiselle" et "Madame" sont entrées en carême, en ce mercredi des cendres 1953. Vous souvient-il de leur ardeur à promettre patience héroïque malgré les assauts de leur humeur, durant cette sainte quarantaine?

Quelques jours se sont écoulés déjà, leur ménageant des heures difficiles parfois, tels ce jeudi matin et ce vendredi après-midi: Mademoiselle travaille au bureau; l'ouvrage s'accumule, un mal de tête l'incommode et, pour comble de malheur, une page de travail ardu est à recommencer, par suite d'une erreur. Moment critique ... Madame peine au foyer le bébé pleure, la petite de 3 ans tapage et, pour accroître l'énervement le gâteau mis au four est manqué. Instant de lutte ... En dépit de leur résolution sincère, toutes deux sont victimes de leur sensibilité irritée.

Vous est-il arrivé, à vous aussi, depuis le début du carême, de rencontrer des obstacles et de faillir malgré une résolution bien arrêtée? Oui? Courage! L'important, c'est que l'Eglise regarde votre effort et votre esprit de foi et les accepte. L'essentiel n'est pas tant de ne jamais tomber (ce qui est inhérent à l'humaine nature) que de recommencer indéfiniment et de conserver la joie. "Au-dessus de la persévérance ce qui ne tombe jamais, il y a la persévérance qui se relève toujours".

Ne perdez jamais votre courage et votre sourire, auriez-vous failli! Et, souvenez-vous que vous êtes l'âme d'un milieu et que beaucoup souffriront le jour où vous ne rayonnerez plus la vaillance et la joie.

Gemma LAPOINTE

LES PLUS BEAUX TEXTES

Celles que choisissent les jeunes gens

(Extrait de "Le Mariage" (Le livre de la jeune fille), par Pierre Dufoyer, 1952).

* * *

Ce que le jeune homme recherche surtout chez la jeune fille qu'il prendra pour épouse, ce sont les qualités qui le complètent et non celles qu'il possède. Il souhaite rencontrer une femme qui puisse l'aide à s'épanouir et lui apporter cette douceur et cette délicatesse qui lui rappellent sa mère, et dont il éprouve un si pressant besoin. Il aspire aussi à protéger, donnant ainsi à sa force masculine un emploi heureux et bienfaisant.

Les hommes aiment les jeunes filles habillées avec goût et avec élégance, bien qu'ils n'estiment guère l'exagération, les singularités, les extravagances ou la recherche excessive. Il faut, selon le sage conseil de St-François de Sales, que les jeunes filles "soient quelque peu jolies". Elles représentent dans le monde la beauté et le charme; leur tenue, tant à la maison qu'au dehors, devrait être toujours fraiche et avenante.

L'homme aime dominer, il a peur d'une femme trop intelligente qui le surclasserait. Aussi fuit-il les intellectuelles et les poseuses qui font exhibition de leur science. Par contre, les jeunes gens sérieux recherchent les jeunes filles dont la valeur, tout en étant réelle, reste intelligemment discrète. Ces réfléchis se rendent compte du bénéfice qu'eux-mêmes et leurs enfants pourront retirer au contact d'une épouse et d'une mère vraiment cultivée. L'homme aime à protéger; il éprouva une joie particulière à donner son appui à un être plus frêle que lui. Il est donc de meilleure politique de laisser transparaitre ce besoin de protection qui est en soi; on aura plus de chance par là de trouver audience auprès des épouseurs.

Celles que choisissent les jeunes gens ne sont pas les blasées, ces jeunes qui ont beaucoup vu, beaucoup lu et retiré de la lecture de romans modernes une expérience précoce et pessimiste sur la vie. Et ils ont bien raison. Il est plus agréable de vivre dans une ambiance gaie et joyeuse, que dans une atmosphère désabusée. Les jeunes filles, dont la jeunesse a été dure et éprouvée, doivent retrouver cet optimisme qui ne leur est pas spontané, dans un solide esprit de foi, qui leur permette de se rappeler leur passé et d'envisager leur avenir avec soumission à la volonté de Dieu.

Les jeunes gens aiment, d'ordinaire, qu'on s'intéresse à leurs activités. Plutôt que de les entretenir de mille et une banalités ou de votre petite personne, informez-vous de ce qu'ils font. S'ils ont l'amour de leurs occupations, ils en parleront volontiers. Vous apprendrez à les connaitre, vous avez l'occasion d'échanger des idées, vous gagnerez leur sympathie et vous avez chance que, les appréciant, ils vous trouvent intelligente et intéressante!

Les jeunes gens ne choisissent pas les autoritaires, au ton décidé, à l'allure sèche et raide. Ils cherchent, au contraire, le charme et la douceur et préféreront comme épouses celles dont la tenue et la discrétion manifestent ces qualités.

La simplicité, le charme, le sourire, la délicatesse, la douceur, la fragilité, la candeur, la fraicheur, alliés à une solide vertu que soulignent discrètement une excellente tenue générale et des propos gaiement sensés, une élégance réelle et de bon goût, sont encore, pour une jeune fille, le meilleur moyen de se faire choisir et d'être celle que les jeunes gens prendront volontiers pour épouse et pour mère de leurs enfants.

Retraites fermées

Pour jeunes filles: du 26 au 29 février par le R. P. L. Gauthier, c.s.v.

Pour dames membres et amies (Ste-Jeanne-d'Arc): du 2 au 5 mars par R. P. J. Gaudet, s.s.s.

Pour jeunes filles: du 9 au 12 mars, par le R. P. J.-M. Ladouceur, cssr.

Pour Dames: du 5 au 8 mars, par le R. P. J.-M. Ladouceur, cssr.

Pour tous renseignements supplémentaires prière de s'adresser à la Maison de Retraites Fermées: Tél.: 4-4368.

Mlle Norma Hamilton, fille de M. et Mme Robert Hamilton, de Chicoutimi, nous a révélé dans un bref interview que la cérémonie grandiose qui a marqué son élévation au titre de "Mlle Saguenéenne" a été l'occasion d'un soir de grand bonheur. "Je n'en finissais plus, de dire que j'étais heureuse!" nous a-t-elle confié. Elle a souligné sa reconnaissance pour les chauds applaudissements, l'enthousiasme et le dévouement de tous ceux qui ont contribué au magnifique succès de ce couronnement.

"Le foyer, c'est l'âme de la maison"

Vous pourriez dire: *l'un c'est l'autre.* Non pas, la maison est au foyer ce que le corps est à l'âme ou, si vous préférez, le foyer c'est l'âme de la maison. Les deux tellement associés d'ailleurs, que dire "à la maison" ce n'est pas évoquer une construction faite de briques et de pierres, mais le foyer fait d'impondérables.

Qu'est-ce que le foyer? C'est ce lien profond qui unit les membres d'une famille: si loin que les éparpille la vie, il restera leur point de ralliement. Le foyer, c'est le sourire qui accueille, l'atmosphère de douceur et de compréhension, la confiance réciproque, la mise en commun des espoirs, des projets et des joies: celle des déceptions, des échecs, des souffrances. Le foyer, c'est la communauté de vie. Le foyer, c'est l'amour. Il n'y a pas de foyer là où règnent la discorde, la mésentente, l'incompréhension, l'égoïsme.

L'empreinte du foyer nous marque pour la vie: cahoté, il nous transmet de son instabilité; serein, nous participons à son équilibre.

Voilà pourquoi il est tellement important d'avoir une petite maison à soi, où la famille puisse se fixer, les enfants s'élever et grandir. Quelle idée de foyer peut se rattacher à des logements successifs où l'on ne fait que passer? Impressions d'enfance, souvenirs chers et douloureux, tout cela s'éparpille . . .

Pas de foyer possible non plus dans un taudis. Mais une petite maison, si modeste soit-elle, où l'on se sente "Chez-soi" où chaque chose nous est tellement connue qu'à des années de distance nous nous souvenons de détails familiers. Un cadre riant, propice à l'épanouissement des âmes et des personnalités.

Un homme et une femme peuvent ensemble bâtir une maison. Ensemble, ils jettent les bases d'un foyer. Mais si le foyer est l'âme de la maison, c'est la femme qui est l'âme du foyer. Il nous appartient à nous, les épouses et les mères, que nos maisons soient des corps sans âme ou, au contraire, des centres rayonnants d'affection, des foyers où il fasse bon vivre. On l'a dit avant moi: *La où une femme s'oublie pour le bonheur des siens, il y a un foyer heureux.*

Marcelle DUCOBU

(Extrait de "La vie féminine", Bruxelles, mai 1950).

Carnet social

NAISSANCES

Donat, Jocelyne et Jeannot, enfants de M. et Mme Welley Manning (née Marie-Ange Fortin) de St-David nt part à leurs parents et amis de la naissance d'un petit frère né le 10 et baptisé le 12 sous les prénoms de Joseph-Samuel Marcial. Parrain et marraine: M. et Mme Samuel Manning, grands-parents de l'enfant; porteuse: Mme Almas Fortin, grand'mère de l'enfant.

—o—

M. et Mme René Villeneuve de Ste-Elizabeth de Proulx ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né sous les prénoms de Joseph-Gaston-Narcisse. Parrain et marraine: M. et Mme Narcisse Bello; porteuse: Mlle Gertrude Bello.

—o—

VA-ET-VIENT

MM. Simon Allard de St-Félicien et Albert-Benoit St-Pierre d'Albanel séjourneront à Montréal six semaines pour y suivre un cours.

—o—

ANNIVERSAIRE

Dimanche le 15 février, un grand nombre de parents et amis se réunissaient à la résidence de M. et Mme Adolphe Allard de Mistassini, à l'occasion du 21ième anniversaire de naissance de leur fils Robert.

En cette circonstance, il y eu lecture d'une adresse et présentation de plusieurs cadeaux auxquels le héros de la fête sut remercier tous et chacun pour la grande surprise et la joie qu'il avait de voir une aussi grande assistance venue le fêter. Il y eut aussi chant et musique ainsi qu'une partie de cartes et cadeau gagné par Mlle Thérèse Maillot de Ste-Marguerite-Marie.

Vers onze heures, un goûter fut servi, suivi de quelques danses. Tous se séparèrent apportant un bon souvenir de cette soirée.

Le courrier de Myriam

Q.- Je fréquente sérieusement un jeune homme; il est même question de fiançailles. Mon ami est bel homme et parait bien. Il est populaire et se montre d'une grande amabilité avec chacune des jeunes filles qu'il rencontre; à chaque fois, cela est une occasion de lutte aigüe pour moi. Je voudrais pouvoir discerner si c'est mon ami qui est volage ou moi jalouse, afin de voir plus clair dans mon affaire?

ANXIEUSE.

R.- N'êtes-vous pas vous-même l'artisan de votre malheur, chère amie?

Voyons si ce jeune homme est vraiment volage. Si je m'en tiens au seul fait cité dans votre lettre, rien ne le certifie. Il faudrait d'autres preuves que celle-là pour établir cette conclusion. Votre ami a du charme physique; il est beau et aimable. Pourrait-on lui reprocher d'avoir des admiratrices? Non. Pourrait-on lui reprocher d'être courtois, aimable, gentil avec chacune des jeunes filles qu'il connait? Non encore. La simple politesse veut cela. Ce dernier est peut-être naturellement porté à une grande courtoisie, ignorant totalement la lutte que ceci peut provoquer chez-vous. Il faut admettre, toutefois, que la prise de conscience de son ascendant physique sur les jeunes filles peut le rendre trop sensible aux marques de sympathie qu'il en reçoit. Il faut que vous lui pardonniez (le cas existant) une faiblesse correspondant à un attrait physique accusé chez lui. Par contre, votre indulgence ne doit pas empiéter sur vos droits. Vous devez vous assurer et exiger à tout prix que votre ami jouisse d'une bonne valeur morale. Il semble bien que ce soit le cas puisque rien dans ce que vous me dites ne laisse soupçonner le contraire. Et, dites-vous bien que votre ami vous aime puisqu'il vous a parlé de fiançailles et qu'il vous voit comme épouse; c'est dire qu'il vous choisit entre les autres jeunes filles et vous chérit plus qu'elles.

Ne seriez-vous pas un peu portée à la jalousie? Entendons-nous cependant. De par sa nature, l'amour est jaloux puisqu'il est exclusif; c'est une des raisons pour lesquelles il fait souffrir d'ailleurs. En cela, vous êtes excusable jusqu'à un certain point d'en ressentir les effets. Mais, vous ne pouvez et ne saurez permettre à ce sentiment d'outrepasser la mesure, risquant d'ennuyer votre ami et de lui rendre la vie commune fastidieuse plus tard. Nul doute que vous aurez l'adresse de vous raisonner, de chasser vos craintes vaines, de vous réjouir en compagnie de votre ami et d'autres jeunes filles et de vous prêter à un sens social véritable. Vous en serez plus estimée et plus aimée.

C'est un signe d'intelligence et de prudence que de s'étudier l'un l'autre avant le mariage. C'est un moyen de connaitre ses travers et de les corriger, se préparant tous les deux à une vie conjugale heureuse. — Bonne chance, Anxieuse!

Q.- Qu'est-ce qu'une pierre de touche?

AGATHE.

R.- C'est une pierre dont on se sert pour éprouver la pureté de l'or ou de l'argent.

Q.- J'ai un beau teint, mais j'ai un épiderme difficile à traiter. Je remarque une inégalité de l'épiderme surtout après l'application du fond de teint. De quoi cela peut-il dépendre. 'Emploie plusieurs produits et rien n'y fait?

J'AI HATE DE SAVOIR.

R.- Il faut d'abord noter qu'il y a 4 sortes d'épidermes: les épidermes secs, gras, combinés et normaux. Cela veut dire que vous devez, après avoir fait analyser votre teint par un ou une spécialiste en la matière, employer les traitements et les produits convenant à votre catégorie. Les produits préparés pour les épidermes gras et les épidermes secs par exemple sont composés à bases différentes et il n'est pas facultatif d'employer les uns ou les autres.

Toutefois, on peut donner quelques indications générales. Pour les soins du visage, éviter l'emploi du savon; les peaux grasses peuvent l'employer une fois par jour cependant. Ensuite, utilisez l'eau tiède d'abord et rincez à l'eau froide ensuite. Tous les soirs, utilisez une crème nettoyante qui a les propriétés du savon et qui en plus protège et guérit la peau. Le matin, utilisez une crème protectrice. N'allez jamais appliquer le fond de teint sans protéger l'épiderme au préalable par une crème protectrice. Surtout, encore une fois, n'employez pas n'importe quels produits, mais bien ceux qui conviennent à votre catégorie d'épiderme et vous verrez les résultats. Succès!

Q.- Qui a été surnommé "Le Peintre des Anges"?

R.- Celui qui a été nommé ainsi est "Fra Angelico", de son vrai nom Giovanni de Fiesole.

Q.- Devant construire notre maison au printemps, je viens vous demander ce que vous pensez des tuiles d'asphalte ou de caoutchouc pour les entrée-passage-cuisine-chambre de bain - même pour le salon et les chambres. Les magazines nous montrent de si belles pièces avec planchers de tuiles. Mais j'hésite quand même à les choisir, étant de la vieille école qui préférait le durable bois dur. En admettant que je choisisse des tuiles pour le passage, pourrais-je le recouvrir de tapis de 27"? Est-ce que ce ne ferait pas rococo? Je me fie à votre jugement.

QUEBECOISE

R.- Les tuiles ont leurs qualités: elles sont reconnues pour leur bon service et leur bel effet aussi. Les tuiles de caoutchouc s'avèrent pratiques pour les endroits où il y a beaucoup de va-et-vient, à cause de leur résistance. On les recommande pour les entrée-passage-cuisine-chambre de bain. Elles peuvent durer 20 à 25 ans environ. Les tuiles d'asphalte ne sont pas aussi durables, mais donnent un très bon service pour les appartements moins fréquentés et ont la qualité d'être beaucoup moins dispendieuses. Pour le salon, il semble bien qu'il ne soit pas recommandable d'employer les tuiles. Ce n'est pas à conseiller quoiqu'il y ait des motifs qui pourraient convenir. Mieux vaut pour cet appartement la carpette au chic motif ou mieux encore le tapis de turquis.

Après avoir rappelé les avantages des tuiles, je dois vous dire cependant (puisque vous demandez mon avis) que je suis inclinée à préférer comme vous d'ailleurs le durable bois dur. Il est difficile, en effet de dépasser un plancher en bouleau pour son apparence et son long service. Toutefois, il semble que le bois dur soit d'entretien plus difficile que les tuiles.

Admettons que vous choisissiez des tuiles. Vous pouvez toujours les recouvrir d'un chemin, bien que j'en vole l'utilité seulement au cas où, par raison d'économie, votre passage serait de tuiles d'asphaltes et que vous voudriez en prolonger la durée par la protection d'un chemin. Le cas échéant, ayez soin que les tuiles qui dépassent le tapis de chaque côté soient unies pour que ça ne donne pas mauvais effet. Merci de votre bienveillance à l'endroit du Courrier et du Progrès.

UN REGAL: L'HUILE DE FOIE DE MORUE

Les petits Esquimaux et Indiens du Nord dégustent avec enthousiasme l'huile de foie de morue et toutes les autres huiles de poisson. Les enfants blancs prisent moins le goût de poissons de l'huile, mais ils ont le même besoin de vitamine D, abondamment contenue dans ces huiles, pour se bâtir des dents et des os forts. On peut cependant acheter ces huiles sous des formes ou sans goût ou avec un goût que les enfants aiment. La chimie moderne produit aussi la vitamine D en tablettes, en pastilles ou en capsules.

LA COLERE ET L'ENFANT

L'enfant de trois ans a souvent des accès de colère. Il ne se croit plus un bébé, et veut prendre lui-même certaines décisions. Si c'est raisonnable, laissez-le agir à sa guise. Si la colère est violente, laissez l'enfant seul un moment, mais jamais dans une pièce noire ni un endroit propre à le terrifier. En général, un peu de solitude lui fait oublier le sujet de dispute et, sans nouvelle difficulté, il se soumet aux désirs de ses parents.

PASSE-TEMPS D'ATHLETE

N'essayez pas de lever des poids trop lourds pour vous. La hernie, chez les hommes et les femmes, peut résulter d'un effort de ce genre. Elle peut aussi avoir pour cause une toux ou un éternuement violents, une chute qui déchire des muscles internes ou même une constipation grave. Votre médecin peut diagnostiquer le mal avec exactitude et prescrire le traitement nécessaire; mais mieux vaut prévenir que guérir.

Réfrigérateurs éclatants
pour ½¢ par semaine! Livret de 18 pages GRATUIT pour nouveaux usagers.
CHURCH & DWIGHT LTD. Edifice Sun Life, Montréal
SODA À PÂTE COW-BRAND

POUR TOUT NETTOYER·BLANCHIR PURIFIER·DÉODORISER L'EAU de JAVEL CONCENTRÉE
Mix-O
FAIT DES MERVEILLES

AVEC Kem-Tone
VOUS PEINTUREZ UNE PIECE POUR LE PRIX DE DEUX PAIRES DE BAS DE NYLON

NOUVEL ÉCLAT POUR LA CUISINE!
NOUVEL AVANTAGE POUR LA MÉNAGÈRE!
JOHNSON
Jubilee
CIRE POUR LA CUISINE

NETTOIE et PROTÈGE
murs, boiseries, armoires, poêle, réfrigérateur, toute surface en PORCELAINE ou ÉMAILLÉE!
NETTOIE
PROTÈGE
JOHNSON
Jubilee
CIRE POUR LA CUISINE
Surfaces Emaillées
• déloge facilement *toute* la saleté—pellicule jaunâtre laissée par la cuisson, taches causées par les aliments, traces de doigts
• tout en *nettoyant*, elle forme une couche *protectrice* transparente de cire véritable
• en la polissant légèrement, on obtient un éclat qui dure pendant des *semaines*, qui résiste à la saleté et facilite ainsi le ménage quotidien
AMIE DE LA BEAUTÉ
ENNEMIE DE LA SALETÉ...
DEMANDEZ LA
Jubilee
CIRE POUR LA CUISINE
Pour tous conseils concernant l'entretien des planchers, adressez-vous à Paulette Richard Service aux Consommateurs de la cire Johnson.
NOUVEAU membre de la famille des CIRES JOHNSON les préférées depuis 60 ans
S. C. JOHNSON & SON, LTD., 5430 AVE. ROYAL MOUNT, MONTRÉAL
Ne manquez pas le nouveau programme radiophonique Johnson —"Cécile et Coco"—consultez les journaux pour l'heure et le poste.

AJAX-MOUSSEUX-Nettoie Votre Évier DEUX FOIS PLUS VITE MOITIÉ MOINS DE TRAVAIL
AJAX CLEANSER
NOUVEAU NETTOYEUR MOUSSEUX
Polit en Nettoyant!

HEINZ
le ketchup le plus avantageux au monde
57
HEINZ TOMATO KETCHUP
TP-43F

Bébé a bonne mine
grâce au
SIROP D'ANIS GAUVIN
Ce fameux sirop apporte un prompt soulagement au bébé qui perce ses dents. Il suffit de lui frotter les gencives avec ce sirop réputé. Depuis plus de 50 ans, ce remède pour les enfants est employé contre coliques, rhumes, troubles digestifs, manque de sommeil.
Le sirop d'Anis Gauvin se reconnait à son enveloppe bleue, portant la photo et la signature de l'auteur.
EN VENTE PARTOUT
SIROP D'ANIS GAUVIN

A l'avenir ce sera toujours
FIVE ROSES
la FARINE ENRICHIE de Vitamines*
En vente aujourd'hui chez votre épicier
La farine tout usage. PRÉFÉRÉE des CANADIENNES depuis 50 ans
*CONTIENT 0.44 MG. DE THIAMINE, 0.26 MG. DE RIBOFLAVINE, 3.5 MG. DE NIACINE ET 2.9 MG. DE FER PAR 100 GRAMMES.
IT'S OVEN TES
FIVE ROSES
VITAMIN ENRICHED FLOUR
THE ALL PURPOSE FLOUR
MILLING COMPANY
7 LBS WHEN PACKED

UNE AIDE EFFICACE
aux mères de famille

Pour être sublime le rôle de la maman n'en est pas moins épuisant! Son programme de travail n'est pas toujours en proportion de ses forces et pour s'être donnée corps et âme, un bon jour, elle se rend compte qu'elle est à terre!

Madame qui voulez rester la compagne idéale de votre mari et la vraie maman toujours à son poste, ne négligez pas votre santé; donnez-lui l'importance qui lui revient. Elle est souvent la cause du bonheur ou du malheur d'un ménage. Pour posséder la vigueur, l'endurance, la joie de vivre, il faut que le sang soit riche, rouge et généreux. Tonifiez-vous, n'attendez pas d'être au bout de vos forces, prenez sans tarder les bonnes PILULES ROUGES.

Les bonnes PILULES ROUGES, par leur formule à base de fer, chassent la faiblesse en rendant le sang rouge et fort. Il suffit souvent de quelques boites seulement pour voir un changement pour le mieux. Les bonnes PILULES ROUGES sont faites pour aider la femme chaque fois qu'elle est faible, pâle, déprimée, nerveuse, qu'elle perd l'appétit ou le sommeil ou éprouve des malaises causés par un manque de fer (hémoglobine) dans le sang.

PILULES ROUGES
Pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Notre feuilleton

PIERRE L'ERMITE

La Jeune Fille en bleu...

No 11

—Tu vas devenir une sainte!

—Pas du tout!.. Au contraire... Le curé m'a fait plusieurs fois le catéchisme, et, avec lui j'ai eu des conversations intéressantes. J'ai même fait, à la porte de son bureau, des rencontres assez inattendues.

—Des rencontres..? Avec qui?

—Mais, avec un petit lieutenant de chasseurs, beau garçon, et artiste...

—Voilà qui est tout à fait "abbé Constantin".

—Seulement, il m'abandonne, mon abbé Constantin. Comme il est surmené, il m'a "refilée" à une dame catéchiste très zélée, trop zélée, qui me suit... m'exhorte... m'encourage... prie pour moi. Ce chapelet, c'est elle!.. Ce livre de Messe, c'est elle!.. Cette médaille, c'est elle!.. Elle, toujours elle!.. Elle m'enlace comme le lierre. Elle est la douce et tenace guimauve, tiède et sucrée, dont je bois régulièrement une grande tasse, chaque semaine, avant mon déjeuner... Ah! je ne l'aurai pas volé, mon baptême...

—Comme tu es méchante envers cette excellente créature. Car enfin elle ne te doit rien ?Elle pourrait les faire payer, ses répétitions?

—Je veux bien les payer, mais à condition que je ne les prenne pas.

Aliette regarde son amie, qui est toute rouge:

—Le diable dans le bénitier!.. dit-elle en riant.

—Tout à fait cela! Quand je rentre chez moi, agacée, exaspérée, la Raison tonne en son cratère, j'ai envie de chanter l'**Internationale.**

—**C'est la lutte finale!..**

—Mais non, ma chère, ce n'est pas la lutte finale. J'en ai encore pour six semaines de prières. J'ai à apprendre tous les sacrements... la Confession... L'Ordination... l'Extrême-Onction... le Mariage... Que sais-je!..

—Mais, le Mariage, cela doit être très intéressant?

—Ce devrait être... Mais, passant par ma dame catéchiste, c'est un verre d'eau tiède. Et, puisque tu es là, il faut que tu me promettes une chose qui me préoccupe. Tu ne peux pas me la refuser? Dis, tout de suite "oui".

—Alors, je te dis "non". Que vas-tu me demander avec toutes ces précautions oratoires?

—Il paraît que, pour le Baptême, il faut un parrain et une marraine. Alors, je voudrais que tu sois ma marraine.

—Et que j'offre des dragées..? Il n'y en a plus!

—Ecoute..? Si ce n'est pas toi, ce sera fatalement ma dame catéchiste, à cause du secret absolu qu'il faut garder. Dans ces conditions, je l'aurai pour toute ma vie. Elle me suivra... me surveillera... me relancera... Tandis, qu'avec toi, je suis bien tranquille!

—Qui sait!.. Si, un jour, tu faisais trop de bêtises? Au juste, cela consiste en quoi: être marraine?

—A signer sur un registre après la cérémonie.

—C'est tout?

—Mais il faut aussi avoir un parrain?

—Je pense que "oui", mais je n'en suis pas sûre.

—Tu pourrais peut-être demander ton petit lieutenant de chasseurs?

—Que dis-tu là!.. Il me voit au bureau de M. le curé, et me croit une sainte Enfant de Marie.

—Surtout que tu es toujours en bleu.

—Oh! non... pas **lui!**

—Concluons: en principe, je te dis: oui. Je te vois déjà assez ennuyée avec toutes ces histoires-là.

—Mais tâche de me trouver un gentil petit parrain qui me fera un beau cadeau... et que, peut-être je pourrai épouser après... Au fait, c'est peut-être pour cela que tu ne veux pas me donner, comme parrain, ton lieutenant de chasseurs? Tu as peur que je te le souffle? Avoue?

—Eh bien... oui... tu as trouvé! J'ai peur qu'il te plaise, à toi aussi. Et que tu me l'enlèves...

—Et tu ne t'en consolerais pas?

—Non.

—Enfin, tu es franche. Je t'aime mieux comme cela!.

Et, en riant, les deux amies s'embrassèrent en un geste fraternel d'asistance avant une corvée bien ennuyeuse.

CHAPITRE VII

En réalité, M. le curé n'abandonne pas sa jeune catéchumène.

De temps en temps, lorsque son ministère le permet, il descend, le vendredi, dans la salle des mariages, assiste à la leçon, intervient dans les explications. Quelquefois, il fait monter Danielle dans son bureau, et, alors, il transporte la préparation sur le plan moral.

—Vous comprenez, ma chère enfant, il doit se passer dans votre âme ce qui se passe dans la nature: Dieu donne le soleil et la pluie, mais le grain ne lèvera pas si la terre n'est pas préparée. L'excellente Mme Dutaillis fait tout ce qu'elle peut, mais elle ne peut rien sans vous. Il faut prier, et, tous les jours, faire avancer votre âme dans le désir du Baptême d'abord, et de la Communion, ensuite. Le Baptême, c'est la porte qui s'ouvre; la sainte Communion, c'est l'arrivée au but.

Danielle écoute sagement, les yeux baissés, et d'autant plus facilement, qu'avec M. le curé, sans cesse dérangé, la séance supplémentaire n'est jamais bien longue.

Et puis, parfois, il y a des surprises heureuses.

C'est ainsi, qu'un jour, le lieutenant arrive en pleine leçon. Sa grande toile est, maintenant, tout à fait esquissée; mais, avant de pousser son étude davantage, il voudrait que M. le curé passe la voir.

Aimablement le pasteur offre à sa jeune paroissienne de se trouver à l'atelier en même temps que lui.

A cette invitation, aussitôt appuyée par Jean Loup, Danielle rougit de plaisir, et l'on prend rendez-vous pour le lendemain à 15 heures.

Ce matin-là, Danielle eut des ailes pour descendre l'escalier de son curé.

L'atelier de Jean Loup est idéalement situé.

Après l'avoir longuement cherché après avoir refusé tous ceux que les agences lui proposaient dans les nouveaux quartiers, bâtis hâtivement entre la Porte d'Asnières et le boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Jean Loup l'a découvert lui-même, après une fervente neuvaine à saint Joseph, patron des "sans logis".

(à suivre)

La radio régionale

CBJ
CHICOUTIMI

Le dimanche, 1er mars

9.00—Radio-Journal
9.30—L'Heure du concerto
10.30—Récital.
11.00—Paradoxes de la vie chrétienne
12.00—L'Heure dominicale
12.15—La moisson
12.30—Jardins plantureux, jardins fleuris
12.45—Au clavier.
1.00—Institutions politiques
1.15—Radio-Journal
1.30—L'Art dans la vie
2.00—Grandes vocations
2.30—L'Orchestre symphonique de N.-Y.
4.00—L'Heure du the
4.30—L'Heure dominicale
5.00—Géographie humaine
5.30—Le Ciel par-dessus les toits
6.00—Radio-Journal
6.15—Fantaisies.
6.30—Nos romanciers
7.00—Match Inter-Cité
7.30—Les Petites symphonies
8.00—Théâtre de Radio-College
9.00—Nos futures etoiles
10.00—Radio-Journal
10.15—Clément Lockquell
10.30—Les Artistes de renom
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Le lundi, 2 mars

7.30—Reveille-Matin
8.00—Radio-Journal
8.15—Elévations matutinales
8.30—Ici Philippe Robert
8.35—Sur demande
9.00—Radio-Journal
9.15—Ca et la
9.30—Comptoir du disque
10.00—Sur nos ondes
10.15—Le Cabaret des ondes
10.30—Entre nous, mesdames
10.45—Je vous ai tant aime
11.00—Francine Louvain
11.15—Vies des femmes
11.30—Les Joyeux troubadours
12.00—Jeunesse dorée
12.15—Rue principale
12.30—Le Réveil rural
1.00—Quelles nouvelles?
1.15—Radio-Journal
1.30—Tante Lucie
1.45—Estelle Leblanc
2.00—Grande soeur
2.15—Maman Jeanne
2.30—L'Ardent voyage
2.45—Lettre à une Canadienne
3.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
4.00—Pensee aux malades
4.30—Rythmes et chansons
5.00—Vie de la terre
5.15—La Nature
5.30—Passe-temps
6.00—Radio-Journal
6.10—Nouvelles anglaises
6.15—Progrès du Saguenay
6.30—Fantaisies
6.45—Un homme et son péché
7.00—Revue de l'actualité
7.15—Métropole
7.30—Chansons de l'escadrille
7.45—La Famille Plouffe
8.00—Connaissance de l'homme
8.30—Le choc des idées
9.00—Théâtre Lyrique Molson
10.00—Radio-Journal
10.15—Symphonie de Radio-Canada
11.00—Nouvelles anglaises
11.10—Adagio

Le mardi, 3 mars

Comme lundi, sauf:
1.45—Le quart d'heure de détente
4.30—Courrier de Radio-Parents
5.00—Paychologie
5.15—Pensée moderne
6.30—Les Collégiens
8.00—L'Histoire
8.30—Concert symphonique
9.30—Revue des arts et des lettres
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Ce qu'ils disent... quand vous n'y êtes pas

Le mercredi, 4 mars

Comme lundi, sauf:
3.00—Le Pélerinage des malades
4.30—La musique
6.30—Dans la coulisse
7.30—Tambour battant
8.00—Ceux qu'on aime
8.30—Le curé de village
9.00—Radio-Caraibin
10.15—Les pays scandinaves.
10.30—Récital.

Le jeudi, 5 mars

Comme lundi, sauf:
5.00—Les Evangiles
6.30—Perrette et le trio des petits
7.30—Chansons de l'escadrille
8.30—Baptiste et Marianne
9.00—Théâtre Ford
10.15—La politique provinciale
10.30—Récital.

Le vendredi, 6 mars

Comme lundi, sauf:
5.00—Cité des plantes
5.15—Le Monde animal
8.00—L'orchestre
8.30—La boite aux chansons
9.00—Les Idées en marche
9.30—Carte blanche
10.15—Pierre Bertin
10.30—Nouveautés dramatiques

Le samedi, 7 mars

Comme lundi, sauf:
8.30—Sur demande
9.05—Fantaisie
10.00—Tante Lucille
10.15—Les plus beaux contes
10.30—Concert intime
11.30—Boite à musique
11.45—Mélodies
12.00—Musique légère
1.00—La Voix agricole du Saguenay
1.30—Chansonnettes
2.00—L'Opéra du Metropolitan ("Rigoletto")
5.00—Rythmes et chansons
5.45—La revue des sports
6.15—Notre français sur le vif
6.30—Orchestre de la N.B.C.
7.30—Le R. P. Marcel-Marie Desmarais, o.p.
8.00—Concert intime
8.30—Magazine des sports
9.00—Radio-Journal
9.05—Radio-hockey
10.30—Musique légère
11.00—Nouvelles anglaises

CKRS
JONQUIÈRE

Le dimanche, 1er mars

9.01—Musique pour tous
10.00—Irradiation de la messe
11.30—Nouvelles
11.35—Cavalcade musicale
12.00—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Chronique syndicale
1.30—Sur trois temps
1.45—Orgue magique
2.00—Boulevard de la chanson
3.00—New York Hollywood
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Opéras et opérettes
5.00—Musique pour tous
5.30—Chansonnettes
5.45—Le journal de famille
6.00—Nouvelles
6.15—Chronique sportive
6.30—La gent écolière
7.00—Chapelet en famille
7.15—En vrac (théâtre)
7.30—Images de France
8.00—Mémoires du Dr Lambert
8.30—Semaine guide et scoute
8.55—Nouvelles
9.00—Théâtre
9.30—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—Parade des quilles
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.15—Les sports ce soir
11.20—Les danses modernes
11.55—Nouvelles

Le lundi, 2 mars

6.31—Nouvelles
6.35—Musique pour tous
7.00—Nouvelles
7.05—Musique pour tous
7.30—Nouvelles
7.35—Musique pour tous
7.45—Charlie Zunz
8.00—Radio Sacré-Coeur
8.15—Nouvelles
8.30—La boite à musique
8.50—Chansons concours Gusto
8.25—Musette
8.55—La boite à musique
9.00—Nouvelles
9.05—La boite à musique
9.25—Cinq et Cinq
9.30—La boite à musique
10.00—Nouvelles
10.05—La boite à musique
10.15—Le courrier à CKRS
10.30—Musique pour madame
10.35—Cherchez, trouvez, gagnez
10.40—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Le courrier de Mimi
11.15—Vedettes de chez-nous
11.30—Programme anniversaire Purity
11.40—La voix du Lac
12.00—Nouvelles
12.05—L'Heure agricole
12.30—Mélodies populaires
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Orgue magique
2.00—Nouvelles
2.05—Boulevard de la chanson
2.30—Le Dr Renée
2.45—Intermède
2.50—Cecile et Coco
3.00—Nouvelles
3.05—En roulant ma boule
3.30—Fiesta à Rio
4.00—Nouvelles
4.05—Le the dansant
4.30—Disco-jeunesse
5.00—Nouvelles
5.05—Divertissement
5.15—Cinéma-parade
5.30—Chansonnettes
5.45—Rythmes populaires
6.00—Nouvelles
6.15—Un peu de tout
6.30—Causerie sportive
6.40—Musique en dinant
7.00—Chapelet en famille
7.15—Your Special
7.30—Les contes de la pluie et du beau temps
7.45—Musique en douce
8.00—La Louve
8.15—La rue des pignons
8.30—Jouez double
8.55—Nouvelles
9.00—La pause qui rafraichit
9.30—Le Survenant
9.45—Disques en balade
10.00—Rendez-vous musical
10.30—En vedette
10.45—Nouvelles
11.00—Les danses modernes
11.15—Les sports ce soir
11.30—Les danses modernes
11.55—Nouvelles
12.00—Fin des émissions.

Note: Séances de nouvelles à 6.30 a.m., 7.00, 7.30, 8.15; et par la suite à toutes les heures; du lundi au samedi.

Le mardi, 3 mars

Comme lundi sauf:
9.15—Le rendez-vous de Lisette
10.30—Cherchez, trouvez, gagnez
2.05—Paris chante
2.50—Cécile et Coco
7.45—Qui aura le dernier mot?
8.00—Chansons du soir
8.30—La Mine d'Or
9.00—Disques en balade
9.15—Le journal de C.-H. Grignon

Le mercredi, 4 mars

Comme lundi sauf:
7.45—Colette et Roland
8.30—Avec l'orchestre de Guy Lombardo
9.00—Aux Iles du Soleil

Le jeudi, 5 mars

Comme lundi, sauf:
9.15—Le rendez-vous de Lisette
10.30—Cherchez, trouvez, gagnez
2.05—Paris chante
2.50—Cécile et Coco
7.45—Qui aura le dernier mot
8.00—La Louve
8.30—Tentez votre chance
9.00—Disques en ballade

Le vendredi, 6 mars

Comme lundi sauf:
7.45—Colette et Roland
8.00—La Louve
8.30—Faubourg à M'lasse
9.00—Soucoupe Volante S-52

Le samedi, 7 mars

Comme lundi sauf:
7.45—Variétés canadiennes
7.55—Frank Petty Trio
10.30—Programme anniversaire Purity
10.45—Musique pour madame
11.00—Nouvelles
11.05—Vedettes de chez-nous
11.30—La voix du lac
12.00—Nouvelles
12.05—Chansonnettes (commandite)
12.15—Mélodies populaires
12.30—Théâtre Impérial
12.40—Mélodies populaires
12.50—Intermède
1.00—Nouvelles
1.15—Piano moderne
1.30—Sur trois temps
1.45—Orgue magique
3.00—New York — Hollywood
3.40—Intermède
6.45—Musique populaires (commandité)
7.15—A votre santé
7.25—Intermède
7.45—Musique en douce
8.00—Récréation
8.30—Que désirez-vous?
8.55—Nouvelles
9.00—Disques en balade

CHRL
ROBERVAL

Le dimanche, 1er mars

8.30—Messe
10.00—Belle musique
11.00—A nos malades
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
12.45—Nouvelles
1.00—L'Histoire de Dieu
1.25—Intermède
1.30—Chronique syndicale
1.45—Romance de Paris
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—Opéra
5.00—Album des disques RCA Victor
5.30—Intermède
5.40—Rendez-vous avec la santé
5.45—Chronique sportive
6.00—Radio-Journal
6.15—Intermède
6.30—Belle musique
6.45—La bonne chanson
7.00—Chanteurs que vous aimez
7.30—Piano classique
8.00—Chansonnettes et variétés
8.30—Musique légère
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Théâtre français
9.30—Concert miniature
10.00—Piano Populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Musique de danse
11.25—Nouvelles et fermeture

Le lundi, 2 mars

7.00—Ouverture et offrande de la journée
7.05—Variétés matinales
7.15—Horaire des trains
7.20—Domaine agricole
7.30—Bulletin de nouvelles
7.35—Prix des denrées
7.40—Intermède
7.45—Radio-Sacré-Coeur
8.00—Radio-Journal, 1ère édition
8.15—Musique de fanfare
8.30—La vie en rose
9.00—Saviez-vous ça?
9.25—La roue de fortune
9.35—Cherchez, vous treuverez
9.45—Mon disques préféré
10.00—Bulletin de nouvelles
10.05—Mon disque préféré
10.30—On dit
10.45—Visite au rayon
10.50—Intermede
11.00—Nos vedettes canadiennes du disque
11.30—Bulletin de nouvelles
11.35—Musique en dinant
11.40—L'Affiche parlante
11.45—Musique en dinant
11.00—L'Association forestière québecoise
12.10—Musique en dinant
12.45—Radio-Journal, 2e édition
1.00—Romance de Paris
1.15—Echos sud-américains
1.25—Madame est servie
1.30—Ballade de faubourg
1.45—Refrains parisiens
1.55—Bulletin de nouvelles
2.00—Sur le clavier
2.15—De Montmartre à la Place Pigale
2.30—Rythmes américains
2.45—Un brin de causette, mesdames
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—On danse à Mexico
3.15—Au bord de la Seine
3.30—Belles melodies
3.45—Souffles d'orgue
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Les plus belles pages de l'Opéra
4.30—A nos malades
4.55—Bulletin de la bourse
5.00—Votre jazz favori
5.15—Moment de détente
5.30—Pour tous les goûts
5.45—Sur toutes les gammes
6.00—Nouvelles locales
6.15—Belle musique
6.30—Radio-Journal, 3e édition
6.45—Actualités sportives
6.50—Intermède
7.00—Chapelet en famille
7.15—Le Survenant
7.30—Intermède
7.45—Causerie Richelieu
8.15—Intermède
8.30—Jouez double
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Concert miniature
10.00—Piano populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Cabaret de l'air
11.55—Bulletin de nouvelles et fermeture

Le mardi, 3 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
2.45—L'Inspiration du moment
6.15—Intermède
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletins de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Radio-Hockey
9.30—Impromptu de Paris

Le mercredi, 4 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.20—Domaine agricole
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
2.45—L'Inspiration du moment
6.15—Intermède
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletins de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Chansonnettes françaises
9.00—Chefs d'oeuvre de la musique
9.30—Concert miniature

Le jeudi, 5 mars

Comme lundi, sauf:
7.35—Variétés matinales
9.00—Le quart d'heure de la valse
9.15—Saviez-vous ça?
9.25—Mon disque préféré
10.20—Qui chante
12.15—Musique en dinant
2.45—L'inspiration du moment
6.15—Intermède
7.30—Les chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Variétés musicales
8.30—Chansonnettes françaises
9.00—Chefs d'oeuvre de la musique
9.30—Concert miniature

Le vendredi, 6 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Variétés musicale
8.30—Radio-Hockey (Alma vs Jonquière)

Le samedi, 7 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés musicales
9.00—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
1.30—Ballade de faubourg
2.00—Sur le clavier
2.15—De Montmartre à la Place Pigale
2.30—Rythmes américains
2.45—Un brin de causette, mesdames
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—On danse à Mexico
3.15—Au bord de la Seine
3.30—Belles melodies
3.45—Souffles d'orgue
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Les plus belles pages de l'Opéra
4.30—A nos malades
4.55—Bulletin de la bourse
5.00—Votre jazz favori
5.15—Moment de détente
5.30—Pour tous les goûts
5.45—Sur toutes les gammes
6.00—Nouvelles locales
6.15—Belle musique
6.30—Radio-Journal, 3e édition
6.45—Actualités sportives
6.50—Intermède
7.00—Chapelet en famille
7.15—Le Survenant
7.30—Intermède
7.45—Causerie Richelieu
8.15—Intermède
8.30—Jouez double
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Concert miniature
10.00—Piano populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Cabaret de l'air
11.55—Bulletin de nouvelles et fermeture

Le vendredi, 6 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés matinales
9.00—Mon disque préféré
9.15—Saviez-vous ça?
7.30—Chanteurs que vous aimez
7.55—Bulletin de nouvelles
8.00—Variétés musicale
8.30—Radio-Hockey (Alma vs Jonquière)

Le samedi, 7 mars

Comme lundi, sauf:
7.05—Musique de chez-nous
7.35—Variétés musicales
9.00—Mon disque préféré
12.15—Musique en dinant
1.30—Ballade de faubourg
2.00—Sur le clavier
2.15—De Montmartre à la Place Pigale
2.30—Rythmes américains
2.45—Un brin de causette, mesdames
2.55—Bulletin de nouvelles
3.00—On danse à Mexico
3.15—Au bord de la Seine
3.30—Belles melodies
3.45—Souffles d'orgue
3.55—Bulletin de nouvelles
4.00—Les plus belles pages de l'Opéra
4.30—A nos malades
4.55—Bulletin de la bourse
5.00—Votre jazz favori
5.15—Moment de détente
5.30—Pour tous les goûts
5.45—Sur toutes les gammes
6.00—Nouvelles locales
6.15—Belle musique
6.30—Radio-Journal, 3e édition
6.45—Actualités sportives
6.50—Intermède
7.00—Chapelet en famille
7.15—Le Survenant
7.30—Intermède
7.45—Causerie Richelieu
8.15—Intermède
8.30—Jouez double
8.55—Bulletin de nouvelles
9.00—Concert miniature
10.00—Piano populaire
10.15—Résumé des nouvelles de la journée
10.30—Cabaret de l'air
11.55—Bulletin de nouvelles et fermeture

Deux jours pour la Fête Nationale

Déployant une activité toujours croissante le Comité Permanent de la Fête National avait l'honneur de rencontrer M. le chanoine Victor Tremblay pour mettre au point un mode d'action capable de réaliser son projet d'envergure visant à célébrer, deux jours durant, notre fête nationale de façon susceptible à intéresser toute la région du Saguenay.

Manifestations publiques; costumes; danses; etc.; tout devra revêtir un caractère conforme à l'esprit de cette fête et correspondre au thème proposé: "l'Histoire du Saguenay".

Mme Laurent Grimard accepta de diriger un comité de trois ou quatre dames chargées de la question des vêtements pour dames, au style et aux couleurs d'autrefois.

Ainsi envisagée, la célébration de notre fête nationale aura, comme il se doit, pour effet d'éveiller notre patriotisme, de resserrer les multiples liens qui nous unissent, d'orienter notre action selon les exigences de notre petite patrie "Le Saguenay" et de faire jouer à notre Société Nationale le rôle de premier plan qu'elle se doit de jouer avec l'accomplissement d'oeuvres patriotiques et humanitaires qui lui incombent.

Jerry Olinski, dernière addition au groupe d'arbitres de la ligue Nationale de hockey, est un ancien joueur de hockey lui-même. Olinski a évolué durant une saison pour les Caps d'Indianapolis dans la ligue américaine avant de devenir arbitre.

M. LÉO QUENNEVILLE
REPRESENTANT DE LA BRASSERIE
Dow
vous invite à écouter
"LA REVUE SPORTIVE"
une chronique dramatisée
des plus récents événements
sportifs
avec
MICHEL NORMANDIN
TOUS LES DIMANCHES
9 h. P. M. poste CKRS
Dow

1240 K. C. CKRS 250 watts
Tous les jours à 11 h. 05 du matin
Le Courrier de Mimi

1240 K. C. CKRS 250 watts
Tous les dimanches soir à 8 h.
Les mémoires du Dr J.O. Lambert

"Je n'ai pas le moindre souci"!

Trop de factures?
ESSAYEZ UN
Prêt NIAGARA

Calculez combien il vous faut, jusqu'à $1000 . . . davantage? Choisissez le plan de remboursement qui vous convient. Un prêt Niagara se bâcle rapidement. Les prêts jusqu'à $1000 comportent une assurance-vie — sans frais pour vous.

DANS BIEN DES CAS NOS TAUX SONT PLUS BAS QU'AILLEURS

Vous recevez	Paiement mensuel	Nombre de paiements
$887.90	$45.00	24
753.55	45.00	20
385.48	30.00	15
317.26	30.00	12

273 PLANS DIFFÉRENTS

NIAGARA FINANCE COMPANY LTD.

Edifice Murdock — Chambre 200
23 est, rue Racine — Tél.: 4-4468
Chicoutimi
26, rue St-Alphonse, Tél. 499, Roberval
Edifice Central
157 rue Saint-Germain — Tél.: 3351
Rimouski
Succursales à Rivière-du-Loup et dans 60 autres villes du Canada.

RÉVEILLEZ VOTRE BILE
Sans Calomel—Et Vous Sauterez du Lit le Matin Plein d'Entrain

Le foie devrait déverser environ 2 chopines de bile dans votre appareil digestif tous les jours. Si cette bile ne s'écoule pas comme il faut vos aliments ne sont pas digérés. Ils peuvent se décomposer dans vos intestins. Des gaz gonflent alors votre estomac. Vous devenez constipé. Vous vous sentez aigri, affaibli et tous vous paraît ennuyeux.

Il vous faut ces douces petites Pilules Carter pour le Foie pour que ces deux livres de bile circulent librement et que vous vous sentiez "à merveille." Achetez-en un paquet aujourd'hui. Très efficaces pour faire s'écouler la bile comme il faut. Demandez les Petites Pilules Carter pour le Foie dans n'importe quelle pharmacie. 35c

$50.00 DE MOINS QUE LES PRIX HABITUELS

NOUVEAUX ENSEMBLES EN CAOUTCHOUC-MOUSSE "GOLDENAGE" DE Snyder

Le cadeau-anniversaire que VOUS offre Snyder!

PRIX DE VENTE-ANNIVERSAIRE
$249.50 deux sections longues
CINQUANTIÈME Snyder's ANNIVERSAIRE
Facilités de paiement

POTVIN & TREMBLAY LTÉE
251-255 rue Ste-Anne (Près du Pont Ste-Anne) Tél.: 4-3730
419 rue Racine-Est (Sous-sol J.-E. Boivin) Tél.: 4-6105
CHICOUTIMI

Les aventures de Tintin et de son chien Milou
Le sceptre d'Ottokar 40

SUGAR CRISP Post
"La Céréale à Saveur Miellée"

Dernière partie de la cédule régulière, au Colisée jeudi soir

PARLONS SPORT avec ROBERT QUENNEVILLE

Les Braves de Valleyfield feront face aux Saguenéens. — Le club de Toe Blake en troisième position, grâce à cinq gains ocnsécutifs. — Ces derniers seront en quête de leur seconde victoire de la saison contre les Saguenéens. — André Corriveau sera bien surveillé et Bingo Ernst aura fort à faire.

"Il faut évidemment nous réjouir du magnifique résultat obtenu cette saison et du titre de "champions" remporté par les Saguenéens, au terme de la saison régulière mais, le véritable titre que nous convoitons, c'est celui de champions des séries éliminatoires. Peu importe lequel des clubs nous devrons affronter dans les éliminatoires, je crois sincèrement que nous pouvons vaincre contre toute équipe du circuit. Nous n'aurons d'ailleurs de repos que lorsque nous aurons décrochés ce titre là, le seul qui nous intéresse vraiment et le seul qui, pour toute fin publicitaire et méritoire, est reconnu officiellement." C'est en ces termes que s'exprimait l'instructeur Roland Hébert des Saguenéens de Chicoutimi, quelques minutes après que le club local eut vaincu les malheureux Cataractes de Shawinigan, jeudi soir dernier au Colisée, victoire qui coincidait avec une partie nulle entre le Sherbrooke et le Royal sur la glace du St-François, le même soir.

Le temps est venu, croyons-nous, de rendre un juste hommage aux Saguenéens et à leur instructeur Roland Hébert pour ce titre de champions au terme de la saison régulière. Après seulement quatre années dans la puissante Ligue Senior Majeure du Québec, il est certes permi de dire que le club de Chicoutimi a brûlé les étapes. Comment s'exprimer autrement, si l'on considère que les Saguenéens, partis de zéro, au point de vue effectifs, durent construire de toute pièces la puissante machine qui nous représente aujourd'hui, alors qu'ils durent évidemment faire face à la concurrence d'équipes toutes organisées pour la plupart depuis plusieurs années. Lentement mais sûrement, la direction du club local et le gérant-instructeur Roland Hébert ont forgé un à un les chainons de l'équipe qui est nôtre aujourd'hui et qui, après une ascension constante, est parvenue cette année à terminer en tête de la ligue, par une marge assez confortable sur leurs plus dangereux rivaux, les Royaux de Montréal.

Justice exige qu'après tous ces succès remportés par les Saguenéens, un hommage particulier soit rendu à l'instructeur du club. Sans doute, ce dernier fut-il bien secondé par une merveilleuse organisation qui a sû lui laisser carte blanche dans son travail de gérant-instructeur, mais il faut admettre qu'il s'est fort brillamment acquitté de sa tâche. On peut discuter Hébert — et plusieurs s'en chargent — mais, c'est être honnête croyons-nous de lui rendre le crédit d'avoir accompli une excellente besogne à la tête des Saguenéens. Construire un club demande du dévouement, exige de la doigté et beaucoup de flair dans la découverte ou le choix de ceux qui doivent en porter les couleurs. Rendons-lui crédit d'avoir fort bien réussi à ce point de vue. Hébert a commencé à bâtir une équipe il y a quatre ans, avec ce que d'autres qualifiaient à l'époque, de "restants" des autres clubs. Quand même, dès la première saison il est parvenu à conduire son équipe dans les éliminatoires, après un début de saison retentissant. Et depuis, le club a été l'image exacte du jeune bébé qui grandit, prend des forces et devient adulte de façon précoce. C'est en sommes l'image ou le tableau que l'on doit brosser des Saguenéens.

L'une des grandes causes des succès obtenus par les Saguenéens depuis leur entrée dans les cadres du circuit George Slater, est qu'à Chicoutimi, Roland Hébert et la direction du club se sont parfaitement entendus, sur l'importance pour les Saguenéens de devenir les propriétaires de leurs joueurs. Ainsi, chaque saison, le club Chicoutimi a pu construire autour d'un noyau de joueurs d'excellent calibre, noyau qui a grossi chaque saison avec le résultat que l'on connait aujourd'hui. Sans doute, y a-t-il des causes secondes à cette récolte de succès, causes autant psychologiques que matérielles, mais le fait que le Chicoutimi soit devenu propriétaire de tous ses porte-couleurs et qu'il a sû s'assurer une bonne réserve disséminée un peu partout, a été la pierre angulaire du solide édifice qui est aujourd'hui au faite de la Ligue Senior du Québec.

Aujourd'hui, les Saguenéens représentent une machine au rouage simple mais combien imposant. Dans son ensemble, l'équipe repose sur des bases solides du fait de la jeunesse de son alignement; aussi l'avenir semble encore assez coloré pour eux, avec les quelques bons prospects que la direction de l'équipe et Roland Hébert ont sû s'assurer. Rendons donc hommage à tous les porte-couleurs du club, à l'instructeur Roland Hébert et aussi, à la direction de l'équipe pour le magnifique exemple de coopération qu'ils ont tous affiché au cours de la saison qui s'achève et plus encore, depuis la naissance du club. C'est justement cet esprit de coopération bien comprise entre la direction et le gérant d'une part et entre l'instructeur et les joueurs d'autre part qui a été l'un des facteurs importants de la réussite. Le genre d'organisation et surtout, la politique adoptée à Chicoutimi, et qui veut qu'un seul homme mène les joueurs, fait maintenant l'admiration de toutes les autres organisations du genre et si les Saguenéens se sont déjà assurés de finir l'année au pinacle de la Ligue Senior du Québec, cette coopération y aura été sûrement pour quelque chose.

SPORT-ECLAIR:

La boxe connaitra un nouvel essor à Chicoutimi l'été prochain; primo, parce que le promoteur Roland Hébert a bel et bien l'intention de satisfaire amplement les nombreux fervents de ce sport et secondo, parce que la région compte maintenant un groupe très intéressant de boxeurs que l'on peut aujourd'hui se permettre d'opposer à ceux de l'extérieur. Rocky Dufour, Paul Lortie et Georges-Emile Paradis pour ne mentionner que ceux-là, ont tout ce qu'il faut pour plaire à une foule. Ils ont de la couleur, ils ont la puissance dans leurs poings et leur jeunesse les promet à un bel avenir. Notre ami Jos Haddad avec qui nous avons pu parler de boxe samedi dernier, est lui aussi optimiste. On sait que Haddad, un vétéran du métier, est devenu en quelque sortes, le match maker du promoteur Hébert dans le domaine pugilistique. Jos a déjà fait des démarches et déjà, il a l'assurance de pouvoir amener à Chicoutimi l'été prochain, des vedettes de la boxe internationale. "Ce qu'il nous faut ici, ce sont des grandes vedettes, même si nous devrons débourser davantage pour leurs services. Le public ne sera pas sans récompenser nos efforts, car ici, le public ne veut rien de la médiocrité" nous a-t-il dit au cours de cette conversation que nous avions avec lui. On peut donc être optimistes et être certains que 1953 à Chicoutimi, nous vaudra une saison de boxe sans précédent et c'est bien le désir de milliers de fervents. . .

Le docteur Gaston Lapointe, celui qui dispense ses bons soins aux Saguenéens et qui est le titulaire de la clinique du Colisée, s'est déjà réservé quelques jours de vacances pour accompagner le club à Halifax, si ces derniers se méritent les honneurs du détail. Nous pouvons assurer le "Doc" que nous serons probablement l'un de ses compagnons de voyage si la chose se réalise. . . Les deux bouffons de Chibougamau qui ont voulu faire les drôles au Colisée le soir du mardi gras, n'étaient pas du tout dans le ton. Comme "endroit des meilleurs spectacles", le Colisée n'a pas été à la page en présentant ces deux supposés comédiens à ses clients. Ils ont moins biens réussi que de jeunes enfants en vacances qui tentent de monter des shows dans les fonds de cour. . . Jean Béliveau qui a visité la chambre des journalistes dimanche à Chicoutimi, nous déclarait qu'il n'avait réussi à compter que trois buts cette saison contre les Saguenéens. Il qualifie Lou Smrke d'expert pour "couvrir" un adversaire. . . Dimanche encore, nous avons pu causer de sport avec le vétéran chroniqueur Emile Dion et aussi, Roland Mercier, ancien éclaireur des Rangers de New-York pour l'Est du Canada. Il y avait aussi Jean Boileau, commentateur à CHRC et Jean-Jacques Fortin de Roberval et qui est maintenant annonceur au même poste. Un autre grand sportif québecquois, Emile Couture, représentant de "Lord Calvert" a accompagné Béliveau et Ludger Tremblay dans la chambre des scribes. . .

Avec le vétéran et bon sportif Emile Dion, nous avons pu causer de baseball, car il fut l'un des fondateurs de la Ligue Provinciale et aussi de hockey, particulièrement de l'ancienne ligue provinciale professionnelle et qui était formée des clubs Chicoutimi, Québec, Trois-Rivières et La Tuque en 1932-33. On sait que c'est M. Dion qui était alors le président de cette ligue et que c'est ce même M. Dion qui, chaque semaine, rédige une page sportive dans le supplément du "Soleil" de Québec. . . L'hiver n'est pas encore terminé que l'on parle déjà, à Montréal, d'un sensationnel combat de lutte pour le championnat du monde, (le monde de la province de Québec, évidemment), entre Yvon Robert, "x" fois champion et Wladeck Kowalsky, l'actuel détenteur de la ceinture. . . Bus Gagnon, d'après T. P. Gagnon, sera un atout très précieux pour les Sénateurs dans les séries éliminatoires. On sait que Gagnon est natif de Toronto. Il ne parle pas français ou du moins, très peu. . . Plusieurs observateurs étrangers, dont Yves Nadon et Bernard Limoges, des Cataractes de Shawinigan, sont d'opinion que les champions de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean, cette saison, seront vaincus par les champions de la Ligue Provinciale d'Alphonse Therrien. C'est possible mais il faudra attendre, car l'an dernier, on avait dit la même chose et ce n'est pas ce qui est arrivé...

Lors de la dernière visite à Chicoutimi cette saison, des Cataractes de Shawinigan, Yves Nadon et Maurice "Billy" Arcand nous ont assuré que Shawinigan aura encore un club dans le circuit Slater l'an prochain. C'est garanti. Nadon s'attend de demeurer instructeur et il serait déjà assuré d'une entente quelconque avec le Forum dont il obtiendrait au moins cinq joueurs actuels du Royal. Tant mieux pour les Cataractes et nous leur souhaitons une équipe victorieuse pour l'an prochain. C'est à leur tour. . . Comment se terminera l'affaire "Bordeleau-Maynard" sur la question du junior "A" pour la région. . . Bert Scullion a réellement causé une très bonne impression avec les Saguenéens dimanche. Bert deviendra régulier pour le club local la saison prochaine. C'est déjà le désir de Roland Hébert de former un trio avec les jeunes Scullion, René Pronovost et Guy Gervais qui ont tous bien fait lors de leur stage d'essai avec le Chicoutimi cette saison. . . Howie Meeker songe à abandonner le hockey pour de bon et même la politique. On sait que Meeker est membre de la Chambre des Communes. Il est question de lui, pour remplir le poste de commissaire des sports pour l'Ontario, un poste déjà rempli par Sylvanus Apps, l'ancien membre de la fameuse ligne des Leafs, Apps, Drillon, Davidson. . . .

Si jamais les Braves de Valleyfield parvenaient dans les éliminatoires contre les Saguenéens, ce qui n'est pas impossible, ils leur faudrait alors se rappeler le duel qui les attendent jeudi soir, alors qu'ils viendront rencontrer le club local pour la dernière fois cette saison. On sait que le club de Valleyfield s'est hissé en troisième position du circuit Slater grâce à une série de cinq victoires consécutives, ce qui a même permi à l'ailier droit André Corriveau de se hisser lui-même en tête des compteurs, sur un pieds d'égalité avec Jean Béliveau des As de Québec.

Tous les spectacles entre les Braves et les Saguenéens ont toujours été exitant et la partie de jeudi soir ne devrait pas faire exception. André Corriveau sera l'objet d'une surveillance étroite de la part des locaux et il n'aura cette fois aucune chance de flâner à la ligne bleue du club local; d'ailleurs, les Saguenéens sont bien déterminés à ne pas l'endurer là. "Nous aurons quelqu'un pour s'en occuper et l'ailier droit sera en danger chaque fois qu'il touchera au disque" nous a laissé entendre un porte-parole de l'équipe. Celui qui nous a fait cette déclaration est probablement celui qui se chargera personnellement de Corriveau. "Nous allons le rendre nerveux" a-t-il aussi ajouté.

Quant aux Braves, on sait qu'ils comptent sur leur alignement, plusieurs compteurs dangereux, tels que Corriveau, Joannette, Bisaillon, Bougie, Irvine et Kwong. Les Braves qui veulent absolument se maintenir en troisième place dans le classement feront certes tout en leur pouvoir pour vaincre une deuxième fois cette saison, les Saguenéens de Chicoutimi qui leur feront face, tout en aidant Corriveau à compter un ou deux buts. Au sujet de celui-ci, on connait le sentiment qui anime les locaux.

Chez les Saguenéens, on poursuit trois buts: on veut d'abord vaincre les visiteurs dans tous les départements; on veut ensuite protéger la "moyenne" de Marcel Pelletier et enfin, on veut augmenter les chances des compteurs tels que White-Smrke et Buchanam. On peut donc s'attendre à ce que le club de Chicoutimi y aille rondement.

Les visiteurs nous reviendront de nouveau avec le rude Bingo Ernst. "Nous sommes maintenant assurés de la première position et nous jouons maintenant sans aucune nervosité; on peut donc se permettre quelques petits égards. Si Ernst désire jouer de l'épaule jeudi soir, ce sera à notre tour maintenant de recourir à la loi du talion" nous affirmait un porte-couleur du club local.

On sait par ailleurs que l'instructeur du club n'entend pas favoriser un club plus qu'un autre; il a même déclaré que les Saguenéens ne feront pas de cadeau à personne. Si donc les Braves désirent remporter une deuxième victoire cette saison contre les Saguenéens, ils devront se la mériter.

Pour cette dernière partie, la mise au jeu officielle sera faite à 8 h. 30 précises et il se peut qu'une cérémonie spéciale ait lieu, à l'occasion du choix des deux équipes d'étoiles.

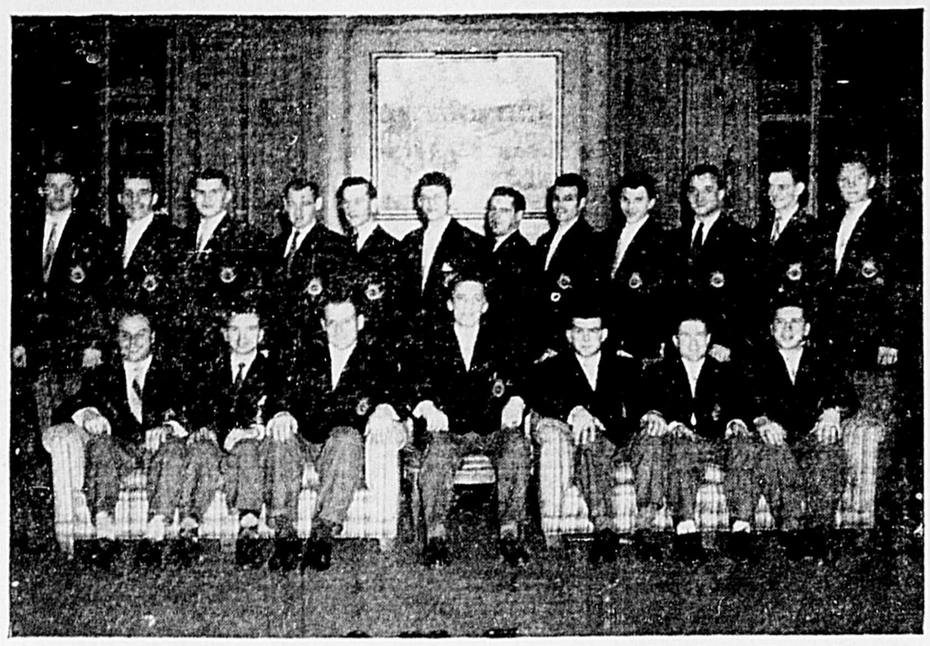

Ces messieurs qui ressemblent à de véritables aristocrates sont les brillants porte-couleurs de l'équipe qui représente Chicoutimi dans le circuit Slater. Ils sont photographiés au salon du Saguenay Inn à l'occasion de la réception qui leur fut offerte lors du festival de l'O.T.J. d'Arvida. Première rangée, de gauche à droite: Jean-Paul Lamirande, Marius Groleau, Gerald Glaude, Roland Hébert, gérant et instructeur, Marcel Pelletier, Norman Dusseault, Georges Roy. Deuxième rangée, de gauche à droite: Fernand Perreault, Stan Smrke, Andy McCallum, Sherman White, Ralph Buchanan, Pete Taillefer, Jean-Marie St-Hilaire, entraineur, Delphis Franche, Lou Smrke, Pete Tkachuk, Robert Frigon, Jack Bownass.

Chicoutimi remporte le concours de ski organisé par le Jeune Commerce d'Alma

Alma D.N.C. — Une belle réception au Foyer Bar de l'Hôtel Union a clôturé la journée organisé par le Jeune Commerce d'Alma et qui groupait des représentants de presque toutes les Chambres de Commerce des Jeunes de la région pour un concours régional de ski au Mont Saguenay. C'est au cours de cette réception que M. Maurice Paradis, président du Jeune Commerce d'Alma, fit la présentation des trophées aux heureux gagnants.

La Chambre de Commerce de Chicoutimi fut à l'honneur pour avoir accumulé le plus grand nombre de points pour le combiné Alpin, classe senior, soit 620 points. Les skieurs d'Alma se classèrent deuxième avec 607, suivis de Roberval avec 527 et enfin Jonquière en quatrième avec 200 points. Tous ces concours étaient organisés pour équipes de quatre skieurs; P.-E. Albert, qui représentait le Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami, dans ces concours, se trouvait donc seul, mais réussit à accumuler 200 points; c'est un magnifique record.

La Chambre de Commerce de Chicoutimi a donc reçu le magnifique trophée de la maison Duchesne Automobile, trophée qui sera disputé chaque année entre les Chambres du Jeune Commerce. La Chambre gagnante en gardera une réplique qui lui sera remise par la maison Duchesnes Auto.

Le trophée offert par l'Hôtel Union pour le downhill a été gagné par P.-E. Albert, de Jonquière qui a réussi la descente du Mont Saguenay en un temps record de 17.6 secondes. Voici les autres concurrents: Soucy (Chicoutimi - 19.1); Lavallée (Chicoutimi - 19.5); Tellier (Alma - 20); Maltais (Alma - 20); Drolet (Chicoutimi - 21.5); Gagnon (Roberval - 22); Sénéchal (Alma - 23); Hudon (Alma - 24); Fournier (Alma - 25.5); Fortin (Roberval - 26); Landry (Chicoutimi - 26.7).

Dans le slalom, P.-E. Albert, remporta de nouveau les honneurs avec un temps de 30.1 secondes et reçut le trophée offert par Moison. Les autres concurrents furent: Soucy (Chicoutimi - 32.1); Lavallée (Chicoutimi - 35.5); Sénéchal (Alma - 38); Fournier (Alma - 40); Fortin (Roberval - 41.5); Drolet (Chicoutimi - 42.8); Gagnon (Roberval - 45.6); Tellier (Alma - 46.-); Hudon (Alma - 47.7); Maltais (Alma - 49.6); Landry (Chicoutimi - 58.3) et C. Fortin (Roberval - 58.7).

Dans la classe des "Has been", Martial Langlois, d'Alma, remporta les honneurs du slalom et reçut le trophée offert par le magasin J.-A. Tremblay d'Alma. Les autres concurents qui se classèrent furent J.-A. Tremblay et Louis Harvey. Pour le Downhill, J.-Albert Tremblay se classa premier et remporta le trophée offert par Lac-Saint-Jean Automobile Ltée. Martial Langlois et Lionel Portelance se classèrent immédiatement après M. Tremblay.

Ces concours, organisés conjointement avec le club Elan, d'Alma, ont attiré une foule nombreuse au Mont Saguenay, un des plus beaux endroits de la région pour le ski. Il est fortement question d'ajouter les sauts, l'an prochain, pour ces concours qui se disputeront tous les ans entre les membres du Jeune Commerce.

Triomphe du club de ballon-balai de la Chaîne

L'équipe de ballon-balai de la Chaîne Coopérative du Saguenay de St-Bruno a remporté une éclatante victoire vendredi dernier alors qu'elle a défait le club de Larouche sur sa propre glace, par voie de blanchissage au compte de 4 à 0. Les points des vainqueurs furent enregistrés par Claude Paradis, Toussaint Pierson, Paul Girard et Charles-Auguste Lafond. Le cerbère de la Chaine s'est signalé à plusieurs reprises par des arrêts sensationnels. Plusieurs ballons étaient tout-à-fait dangereux et il a dû se surpasser à plus d'une reprise pour conserver son zéro jusqu'à la fin.

Oland's, champion aux grosses quilles

Dimanche après-midi sur les allées de Jonquière Quilles, la brillante et redoutable équipe Oland's a fait subir une deuxième défaite consécutive à l'équipe Arvida Mix et ainsi remporté le trophée Boyle, emblème du championnat provincial aux grosses quilles, section du Saguenay, les joueurs de Oland's se sont tous distingués par leur belle performance mais il faut mentionner la tenue remarquable de Guy Crispo qui a roulé un triple de 637, des parties simples de 255-191-191, son frère Arthur Crispo, s'est aussi signalé avec 610 en trois parties, des simples de 246-176-188. Pour Arvida Mix, Raoul Perron a été le meilleur avec un triple de 562. En équipe, Oland's a établi un record en jouant une partie simple de 1050, le plus haut joué cette année dans la Ligue Provinciale de Grosses Quilles. L'équipe Oland's étant maintenant champion du Saguenay, se rendra à Québec dimanche le 1er mars rencontrer l'équipe du Conseil Laval en semi-finale provinciale. Le gagnant de cette série devra se mesurer à l'équipe La Tuque, détenteur du Trophée Brunswick emblème du Championnat Provincial aux Grosses Quilles. Les quilleurs du Saguenay félicitent l'équipe Oland's pour leur belle performance et leur souhaitent de remporter le championnat provincial aux Grosses Quilles. Félicitations aussi à M. Ronaldo Tapin, représentant de Oland's et commanditaire de l'équipe.

	1	2	3	Total
R. Perron	194	210	158	562
J.-B. Pilotte	166	177	178	521
D. Delledonne	183	180	171	534
R. Lorenson	162	179	188	529
A. Reny	182	148	222	553
	887	894	917	2698
	1	2	3	Total
A. Crispo	246	176	188	610
A. Lemay	188	194	171	553
P. Villeneuve	134	191	202	527
G. Crispo	255	191	191	637
P. Harvey	227	163	146	536
	1050	915	898	2863

Le fameux ailier droit des Red Wings de Détroit, Gordie Howe est devenu le plus jeune joueur dans l'histoire de la Ligue Nationale, à enregistrer plus de 200 buts au cours d'une carrière. Howe n'a sûrement pas fini et on peut s'attendre même à ce qu'il abaisse celui de Maurice Richard, pour le plus grand nombre de buts de tous les temps dans la Nationale. . . La Ligue Provinciale de Baseball sera beaucoup plus puissante la saison prochaine. A Drumondville, Gerry Gosselin a assuré les scribes et les sportifs de l'endroit que les Royaux de l'endroit seront puissants. "Nous aurons du fun" a dit Gosselin. Ce dernier, comme gérant, veut augmenter les recettes du club et diminuer les dépenses. . . Pit Morin a choisi jeudi dernier, cinq joueurs des Saguenéens sur ses clubs d'étoiles. . . Jean Séguin, rédacteur en chef du nouveau journal français sur le hockey, l'équivalant du "Hockey News", et qui s'intitulera "La Rondelle", a invité Gérard Duval, publiciste des Saguenéens à rédiger un article sur les "Saguenéens" pour le premier numéro qui sera publié. On peut s'attendre à quelque chose de bien. . . C'est une question d'opinion, évidemment, mais un circuit ne peut représenter à la fois les calibres junior "B", junior "A" et intermédiaire. Pourquoi pas un junior au Saguenay et pourquoi pas le nommer "A", quand on sait si bien que les lignes junior "A" des Maritimes et du district d'Ottawa n'ont de "A" que le nom. Ca ne fait de mal à personne et ça nous assure au moins le plaisir de séries de fin de saison intéressantes contre les champions de l'extérieur tout en donnant plus de prestige à une ligue. . .

Bert Scullion futur Saguenéen

Bert Scullion, un joueur de centre de l'organisation des Saguenéens et qui joue présentement pour la Feuille d'Erable de Rimouski, de la Ligue du Bas St-Laurent, a créé une très bonne impression dimanche contre les As de Québec, entre Lou Smrke et Delphis Franche. Scullion avait été rappelé par le club local car l'instructeur voulait se rendre compte des progrès réalisé par le jeune athlète de l'Isle-Maligne.

Roland Hébert s'est dit très satisfait de la tenue de son jeune prospect et il est bien décidé à le faire graduer dans les rangs senior dès la prochaine saison, avec rené Pronovost et Guy Gervais des Aigles d'Alma.

Succès du festival sportif de Desbiens

Le festival sportif de Desbiens a remporté un magnifique succès, la semaine dernière sous la direction des RR. FF. Maristes. Il y eut plusieurs parties de hockey très intéressantes, dont une disputée entre jeunes filles; il y eut également courses, sauts, patinage de vitesse et autres. La radio mis en rafle par le club de hockey de Desbiens a été gagné par Mlle Lisette Roy.

Les Quilles à Chicoutimi

LIGUE ROYALE DE PETITES QUILLES

Les activités de la ligue royale de petites quilles ont continuées cette semaine à la salle paroissiale du Sacré-Coeur par les victoires de plusieurs équipes.

En premier lieu Ovila Gauthier Ltée a remporté 4-0 contre le Magasin E.M. Store grâce à G. Brisson qui a roulé un triple de 412.

Ensuite vient la Société Coopérative Agricole qui a battu le Canadian General Electric par 4-0. Ce fut une grande surprise pour tous et la première victoire éclatante de la Société.

Malgré l'absence de Mlle Lisette Dufour qui accompagnait la reine des sports à Ottawa, l'Epicerie Montcalm tout en déplorant l'absence de celle qu'on croyait devenir Reine a gagné par 3-1 pour consolider leur avance en tête du classement.

Marcel Rochette Ltée, J.-R. Théberge et J.-O. Gaudreault ont tous trois gagnés 3-1 contre leurs adversaires de la soirée qui furent respectivement T & T Auto Supply, Henri Boivin et Peoples Store.

Le classement des équipes se lit comme suit:

	Points
Epicerie Montcalm Enr	43
Magasin E.M. Store	36
Peoples Store	32
Ovila Gauthier Ltée	30
Marcel Rochette Ltée	29
J.-R. Théberge Ltée	26
T & T Auto Supply	24
J.-O. Gaudreault	23
Henri Boivin	22
Canadian Gen. Electric	21
Drolet & Frère	20
Coopérative Agricole	19

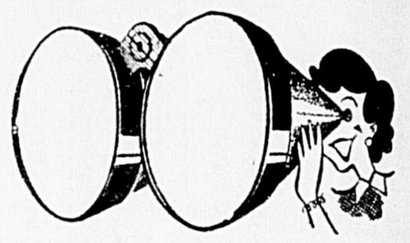

ATTENTION, MONSIEUR!

on vous regarde, soyez impeccable — portez un vêtement à vos mesures, dans de merveilleux tissus, fait pour vous par les maîtres-tailleurs

Laflamme & Cie Ltée

MANUFACTURIER DE VETEMENTS

317-321, Racine-Est Chicoutimi

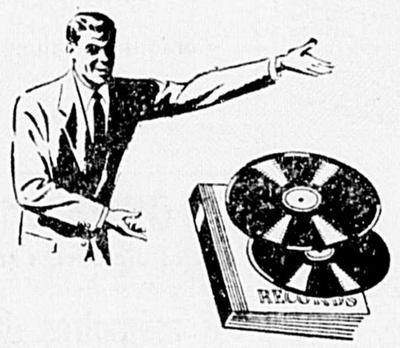

AVEC TOUT ACHAT DE DISQUES D'AU MOINS $5.00

le client recevra une carte lui donnant droit à une leçon de danse gratuite du

Studio Arthur Murray

231, RUE LASALLE, ARVIDA

LES DEUX MAGASINS

Sport G. MARCHAND & FRÈRE LTÉE Musique

Tél.: 4-3573 - 4-4275

67-353 est, rue Racine

SEULE LA Nash 1953 VOUS DONNE LA BEAUTÉ PROFILÉE DU STYLE EUROPÉEN DE PININ FARINA

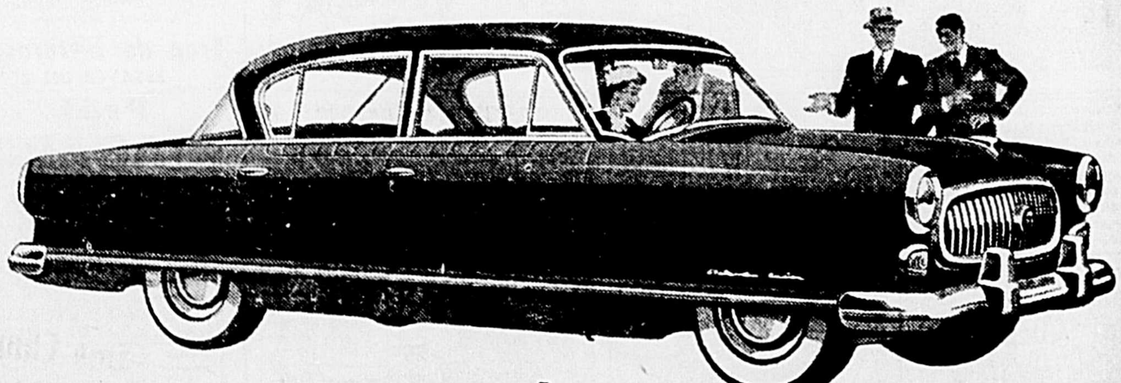

EN '53 - RIEN DE PLUS NOUVEAU QUE Nash

En montre aujourd'hui chez...

La construction Airflyte, Climatisation Weather Eye, Suspension avant Airflex . . . seulement quelques des charactéristiques exclusives d'une Nash.

Création moderne de Pinin Farina

Pièces et service d'un océan à l'autre

NASH MOTORS OF CANADA, LIMITED
SIÈGE SOCIAL ET USINES TORONTO, ONTARIO

MAINTENANT EN MONTRE CHEZ:

BOULEVARD MOTEURS LIMITÉE
DISTRIBUTEUR

Boulevard St-Ignace Tél.: 4-5507 — 4-4670 Chicoutimi

par Laurent Tremblay

Les Saguenéens, nos vaillants représentants dans le hockey professionnel, ont mérité les éloges unanimes des experts au cours des derniers jours pour avoir remporté leur premier championnat depuis leur inscription dans la Ligue Sénior du Québec, qui remonte à la saison 1948-49.

Nous venons à notre tour féliciter Roland Hébert et ses hommes pour le magnifique travail accompli au cours de la présente saison. L'instructeur-gérant, un homme d'une remarquable capacité, a construit son équipe en 1948-49 avec des moyens de fortunes. Il eut recours au concours de la Ligue J.K.L.S., devenue la ligue Sénior Saguenay-Lac St-Jean.

Les débuts furent difficiles, pénibles mêmes. Mais avec l'esprit combatif qu'il a toujours infusé à ses protégés, Roland Hébert a connu de remarquables succès dès la première saison. Au tout début, les cadets du circuit George Slater firent même sensation, renversant tout sur leur chemin. Sans compter des vedettes, les nouveaux membres de la Ligue Senior du Québec tinrent la tête du classement durant plusieurs semaines et surent faire grandement honneur à Chicoutimi et à toute la région du Saguenay.

La puissance de l'équipe a augmenté graduellement jusqu'à aujourd'hui.

Cette saison, avec l'acquisition d'autres joueurs, principalement du brillant compteur Ralph "Bucky" Buchanam, de l'excellent joueur de défense Pierre "Pete" Taillefer et du retour de Marius Groleau, les Saguenéens sont devenus des concurrents sérieux pour s'assurer le championnat du circuit en terminant la cédule régulière en première place.

Notre cerbère Marcel Pelletier, un grand athlète, mérite d'être inscrit sur le palmarès des grandes vedettes du circuit Slater. Il a certainement aidé son club à obtenir les grands succès dont nous nous réjouissons aujourd'hui. Pelletier est un excellent cerbère, le meilleur du circuit et tous les instructeurs l'ont admis.

Notre gardien fut aussi bien secondé dans sa tâche par une défense très efficace composée de Jean-Paul Lamirande, un gars de chez-nous qui a rajeuni de dix ans depuis que les Flyers de Saint-Louis lui ont accordé sa libération pour revenir évoluer devant ses propres concitoyens, Gérald Glaude, un gaillard très pacifique mais qui a du coeur au ventre, Pierre Taillefer, une heureuse découverte de Roland Hébert, Georges Roy, un gaillard qui est avec les Saguenéens depuis la première heure, et Andy McCallum.

La combinaison la plus heureuse fut trouvée quand le moniteur local décida de réunir sur la même ligne les trois gaillards Stan Smrke, Sherman White et Ralph "Bucky" Buchanan. Ces trois hommes, dont le style se marie parfaitement, composent le trio le plus efficace. Ils ont gardé la tête des compteurs durant plusieurs semaines. S'ils ne sont plus en tête, c'est parce qu'ils doivent — contrairement aux Béliveau et Corriveau — non seulement s'occuper de loger la rondelle dans les filets adverses, mais aussi revenir prêter main-forte à l'arrière-garde lorsqu'ils ne sont plus en possession du disque. Car c'est bien important de compter des buts, mais encore faut-il empêcher l'ennemi d'en compter dans nos filets!

Les autres avants Pete Tkachuk, Normand Dussault, Marius Groleau, Lou Smrke, Jack Bownass, Delphis Franche, Fernand Perreault ont bien accompli leur tâche et nous leur devons également des félicitations amplement méritées.

Mais le travail n'est pas encore terminé. Le championnat de la ligue est remportée, mais il reste à conquérir les trophées O'Connell et Alexander qui sont en somme le couronnement de la saison. Nous avons foi en la puissance de notre équipe.

D'ailleurs, les niches sont déjà construites au Colisée pour placer des emblèmes tant convoités.

Les As de Jonquière furent sans pitié pour le National de La Baie. La ville de Port-Alfred n'est décidément pas très fortunée avec ses équipes séniors. Elle n'a guère quitté la dernière place quand elle a inscrit une équipe dans le circuit régional. . .

Les Aigles d'Alma éprouvent beaucoup de difficulté contre les Castors de Dolbeau. Ces deux clubs se livrent une lutte vraiment intéressante. Les Aigles possèdent un club beaucoup mieux balancée que les gars de Dolbeau, mais par contre nul compteur des Aigles ne peut être comparé aux Saint-Jean, Lupien, Paquin, Lalancette dans l'art d'enregistrer des points. . .

Voulez-vous connaître les impressions d'un chroniqueur sportif de la Nouvelle-Zélande après avoir assisté pour la première fois à une joute de hockey au Canada? J. C. Graham commente que: "Le football de la Nouvelle-Zélande peut être affreusement brutal, mais à sa première vue, le hockey a semblé être tout simplement du meurtre. Des armes mortelles étaient fournies pour garantir une tuerie efficace. Vers la fin, j'ai commencé à comprendre qu'il y avait des règlements pour restreindre la boucherie, mais je n'ai jamais compris pourquoi l'arbitre et les juges de lignes s'agitaient les bras autrement que pour permettre à la foule de les huer".

Mais le rédacteur sportif de la Nouvelle-Zélande a constaté aussi que le hockey permettait un débloiement d'habileté extraordinaire et d'une grande énergie. Et il écrit à ce sujet: "Pour la rapidité, l'habileté et l'excitation, toutes les autres sortes de patinage que j'ai vues — courses, patinage de fantaisie, Ice Follies — se font éclipser. Même pour un spectateur tout à fait ignorant, le hockey présente comme un jeu qui demande le maximum de synchronisation, de précision et de détermination. Si le même jeu se déroule sur toutes les patinoires du Canada, le pays doit fournir une race bien vigoureuse". Graham assistait à une rencontre Détroit-Toronto. . .

Jean Béliveau n'a pas réussi à déjouer Marcel Pelletier au cours des quatre dernières rencontres Saguenéens-Québec. Lou Smrke est un expert pour couvrir un rival aussi dangereux que le brillant porte-couleurs des As.

Incidemment, l'on parle de l'engagement possible de Béliveau par les Rangers de New York. On sait que la direction de cette équipe est intéressée à jouer quelques parties de sa cédule au Colisée de la vieille capitale l'hiver prochain. . .

Je ne sais pas quel règlement Ted Hodgson, le robuste joueur de défense des Cataractes de Shawinigan, pourra s'aligner avec le club Matane, de la Ligue du Bas Saint-Laurent après la fin des hostilités régulières. Le club d'Yves Nadon, qui a terminé pour une quatrième année consécutive en dernière place du classement, ne pourra participer aux éliminatoires.

La Ligue du Bas Saint-Laurent ne se gêne pas pour embaucher les plus grandes vedettes aux plus hauts salaires. Les difficultés financières détruiront bientôt ce chateau de cartes, car nul circuit ne peut survivre en crevant son budget de la sorte. . . Cette ligue de la Rive Sud fournit du jeu cependant très intéressant et l'importation massive des joueurs est à l'honneur. Les organisateurs de cette ligue devraient cependant ne pas attendre trop tard pour profiter de la leçon que leur donne l'expérience subie par la Ligue Sénior Saguenay-Lac-Saint-Jean. . .

Un joueur de ce circuit, qui évolue à Rimouski, Bert Scullion, a causé une excellente impression, dimanche après-midi avec les Saguenéens. Scullion figure dans les plans du club pour l'année prochaine, de même que Guy Gervais et René Pronovost, des Aigles d'Alma. Ils devront cependant démontrer leurs capacités au cours de la période d'entrainement et la tâche ne sera pas facile, car les Saguenéens sont tout de même champions de la Ligue Sénior du Québec et prochains détenteurs du trophée Alexander. . .

Laurent TREMBLAY

Dolbeau - Sport

par E.-L. Brassard

Nos plus sincères félicitations aux "Saguenéens de Chicoutimi", qui se sont mérités durant le courant de la semaine dernière, le championnat de la ligue Sénior du Québec. Nous de Dolbeau, bien que nous n'ayons pas la chance d'assister aux parties des Saguenéens, suivons avec attention les activités des représentants de la région dans le puissant circuit Slater, et leur souhaitons de continuer leur marche triomphale, vers la Coupe Alexander.

Dolbeau (D.N.C.) — Comme prévu les As de Jonquière ont éliminé assez facilement le National de Port-Alfred, gagnant les cinq premières rencontres. Le National, ne possédait pas un club assez puissant pour résister bien longtemps. Les As de Jonquière, n'ont maintenant plus qu'a attendre le vainqueur de la série Aigles-Castors. Ce vainqueur peut très bien n'être connu que dimanche prochain lors de la neuvième partie de cette série. En effet, renversant tous les pronostics (exceptés les nôtres) les Castors font une lutte acharnée aux Aigles, revenant par deux fois de l'arrière pour égaliser la série, qui à l'heure actuelle est 3 à 3. Est-ce que les Castors vont encore une fois renversés tous les calculs, pour vaincre, dans une série où l'on ne leur accordaient aucune chance? Nous sommes toujours d'avis que oui, et nous croyons que tous ceux qui avaient prédit une victoire facile des Aigles, doivent commencer à se demander ce qui en résultera. La série est 3 à 3, mais les Castors ont compté à date plus de points que les Aigles soient vingt contre dix-neuf, et sur ce, ils ont infligé un blanchissage de 3 à 0.

Si nous en croyons les rapports des parties à Alma, Jos Lacoursière a toujours deux fois plus d'arrêts à effectuer que Thiffeault, cependant lorsqu'ils viennent jouer à Dolbeau, les Aigles et les Castors lancent à peu près le même nombre de fois sur les gardiens de buts, le préposé à ce compte doit enregistrer tous les lancers même ceux qui passent à dix pieds des buts.

C'est encore le gardien de buts des Castors qui leur gagnent leurs parties (selon les spectateurs d'Alma). Cependant les Aigles ont le gardien de buts qui a remporté tant de triomphes pour les Castors les années passées, Maurice Thiffeault, que fait-il? Pourtant il nous semble toujours aussi bon que dans le passé, alors quelle serait la cause de ces victoires? Les compteurs de Dolbeau! Oui, Messieurs, il faut bien l'admettre, bien que les Castors ont en Lacoursière, un magnifique gardien de but, ce n'est pas lui qui compte les buts, il faut pour cela des joueurs d'avants, et nous en avons de magnifiques en Lalancette, Paquin, St-Jean, Bernaquez, Lupien et autres. Nous ne voyons pas ces cinq joueurs parmi les six premiers compteurs de la ligue pour rien; c'est parce qu'ils ont compté des buts durant la saison régulière, et même les Aigles ne pourront arrêter leur élan.

Les éliminatoires de la ligue Intermédiaire C de Dolbeau ont débuté mercredi dernier. Les deux favoris pour remporter leur série les Mercury's et les Rockets ont tous deux remporté la victoire, mais ils ont du y mettre tout leur savoir faire pour y réussir, car ils ont gagné que par la faible marge d'un point chacun. C'est donc dire qu'ils n'ont pas encore la série en mains. Ces éliminatoires se continueront cette semaine, probablement mercredi. Elles ont été retardées de quelques jours en signe de sympathie pour la famille de M. Albert Tardif, à l'occasion de la mort accidentelle de leur fils Raymond, qui faisait partie de l'équipe des Rockets du Garage Félix Lindsay.

La ligue de Ballon-Balai de l'Amicale du Collège a continué ses activités mercredi dernier, alors que l'équipe de Bertrand Rancourt rencontrait celle de François-Paul Boivin. L'équipe de Rancourt, n'ayant que six joueurs, a remporté la victoire au compte de 4 à 1, Marc Perron du Boivin a évité le blanchissage aux siens, tandis que Lucien Roy, Bertrand Rancourt, Florent Boudreault et E.-L. Brassard comptaient pour les vainqueurs. Après deux parties pour chaque club les positions s'établissent maintenant comme suit: En première position, Fernand Larouche avec trois points, en deuxième position, J.-G. Lamothe et Bertrand Rancourt sont tous deux ex-aequo avec deux points, tandis que François-Paul Boivin vient en dernière position avec un point seulement. L'Aiglon, qui fait paraitre ses "Aiglettes" dans le programme de chaque partie des Aigles, a été obligé de les adoucir, même, un peu plus, dans le programme du 19 Février, il encensait les Castors.

Pour terminer, nous voudrions vous laisser quelque chose à songer. Après la partie de jeudi le 19 février, alors que les Castors ont perdu au compte de 4 à 2, après avoir mené la barque par 2 à 0. Germain Bergeron a déclaré dans la chambre des joueurs des Castors: "Un club qui mène par 2 à 0, dans les éliminatoires, n'est pas supposé perdre", et après qu'un joueur des Castors eut voulu accuser les Aigles d'avoir soudoyé l'arbitre Moreau, il déclara ceci: "Ce n'est certainement pas moi, qui va soudoyé un arbitre". L'on sait que l'officiel de cette partie, a rendu des jugements on ne peut plus douteux, et cela de l'avis de plusieurs spectateurs d'Alma même.

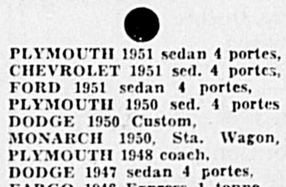

VOITURES et CAMIONS USAGES

PLYMOUTH 1951 sedan 4 portes,
CHEVROLET 1951 sed. 4 portes,
FORD 1951 sedan 4 portes,
PLYMOUTH 1950 sed. 4 portes
DODGE 1950 Custom,
MONARCH 1950, Sta. Wagon,
PLYMOUTH 1948 coach,
DODGE 1947 sedan 4 portes,
FARGO 1948 Express 1 tonne,
DODGE 1951 Express 1 tonne

ADRIEN GAGNON AUTOMOBILE Ltée
234 est, rue Racine, Chicoutimi
Tél.: 4-3327

Les As de Jonquière attendent la finale

Le club de René Bergeron a triomphé en cinq parties consécutives du National de Port-Alfred. — Eddy Daoust, Armand Bourdon et Paul Gagnon ont été les vedettes de cette série pour les As. — Leurs rivaux seront probablement connus en fin de semaine.

Favoris dès le début de leur série 5 de 9 pour triompher du National de Port-Alfred, les As de Jonquière n'ont pas fait mentir les observateurs en se méritant 5 victoires consécutives sur leurs rivaux pour ainsi s'assurer le droit de passer en finale, pour le championnat de la Ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean.

Les As, on le sait, s'étaient mérités le championnat de la ligue le printemps dernier et avaient concouru dans les éliminatoires de la coupe Allan. Cette année, le club espère encore conquérir son deuxième titre en 12 ans et l'on croit que la période de repos relativement longue dont les joueurs bénéficient présentement, leur sera d'un précieux secours pour la grande finale qui les opposera soit aux Aigles d'Alma, soit aux Castors de Dolbeau qui se livrent une lutte épique pour passer en finale.

Trois joueurs ont particulièrement brillé dans les victoires des As sur le National de la Baie. Ce sont le gardien de but Eddy Daoust, le vétéran joueur de centre Armand Bourdon et l'ailier Paul Gagnon. Bourdon et Gagnon ont particulièrement excellé et leur tenue a contribué pour beaucoup dans la victoire de leur club.

Bien qu'ils ne possèdent qu'un alignement restreint, quand au nombre de joueurs, on s'attend que les As se révèlent fort dangereux dans la finale, peu importe lequel du club Alma ou du club Dolbeau devra les affronter. Entre temps, les As tiennent des pratiques régulières et se disent optimistes au sujet de la finale.

Le trophée Rose Bowl à Riverbend

Les dames du club de Curling de Riverbend ont remporté les honneurs du tournoi de Curling qui a eut lieu dernièrement à Kénogami. Sous la direction de Mmes Pagau et Richardson, les curlers de Riverbend se sont emparées du trophée Rose Bowl offert il y a longtemps par Mme Fisher. Ce trophée avait été gagné par Riverbend en 1941 et n'était pas revenu à cet endroit depuis cette date. Les équipes de Riverbend étaient composées comme suit; Mmes Silver, Koning, Mahaffey, Pergau et Matthews; l'autre équipe se composait de Mmes Lavoie, Foster, Suly, Richardson et Laforest.

Arvida défait le Kénogami au ballon-panier

Kénogami (D.N.C.) — Le club du Ballon-panier du Price Brothers Recreative Association de Kénogami a subi une cuisante défaite le 18 février dernier par le Club d'Arvida au pointage de 29 à 41.

Le joueur Bob Black s'est fait remarquer lors de cette partie en comptant à lui seul 18 des 41 points d'Arvida, et en enregistrant des paniers à des angles difficiles. Du club de Kénogami, Marcel Ouellet fut sans contredit celui qui fit le plus pour son équipe en comptant 15 des 29 points. Gaston Boivin du P.B.R.A. fut coupable de 5 punitions, dont une technique.

Les quilles au Memorial Hall

Kénogami (DNC) — Au "Interdépartemental Ten Pin League" de Price Brothers, la position des équipes n'a pas changé, mais W. Brady a dépassé par sa moyenne 165.9 deux concurrents E. Villeneuve et P. Harvey. Dans les plus haut simple K. Yanacko a conservé 236, alors que pour les plus hauts triples W. Brady remporta la palme avec 586. L'équipe des Papetiers No. 1 a remporté à la fois le plus haut simple avec 882 et le plus haut triple avec 2494.

On trouvera ci-après la position actuelle des 8 équipes en lice:

Département:	P.G.	P.P.	Pts	Tot.
Dépt. Electrique	40	8	55	36293
Papetier No. 1	37	11	50	34731
Dépt. des Meules	36	15	48	37793
Moulin Jonquière	28	23	36	32815
Dept. Mécanique	21	30	29	27013
Bull Gang	16	35	21	33696
Papetiers No. 2	15	36	19	28049
Bureaux	8	43	10	19315

LES PLUS HAUTES MOYENNES

P.J.	Noms	Moyenne
36	C. Horton	171.3
39	W. Brady	165.9
28	E. Villeneuve	165.0
35	P. Harvey	164.7
15	J. Curie	164.3
28	A. Archibald	162.3
33	E. Yanacko	158.1
47	E. Perron	157.5
21	L. Dakin	156.9
15	E. Boultanne	156.8

AUX PETITES QUILLES

Dans le domaine des petites quilles, l'équipe No. 3 qui était en cinquième selon le rapport du 4 février, a descendu en avant-dernière position. Madame C. Kirby, (ex Mlle G. Brady) a conservé la première place parmi les plus hautes moyennes chez les dames. Mlle J. Harvey a augmenté considérablement sa moyenne, en la portant de 112.4 à 115.6 avec 42 parties de jouer; elle est ainsi en seconde position pour les meilleures moyennes. Chez les hommes, les moyennes n'ont pas changé considérablement. Le plus haut simple chez les dames fut remporté par Mlle L. Copeman avec 294 points, pendant que le plus haut tripie le fut par Mlle J. Harvey avec 468 points. Chez les hommes, S. Shea realisa le plus haut simple avec 221 points, tandis que S. Dassylva réalisa le plus haut triple avec 480 points.

Voici ci-après la position actuelle des équipes des petites quilles:

	P.P.	P.G.	P.P.	Points
No 6	45	30	15	41
No 1	45	27	18	37
No 8	45	25	20	33
No 5	45	22	23	28
No 4	45	19	26	27
No 2	45	19	26	26
No 3	45	20	25	25
No 7	45	18	27	23

LES MEILLEURES MOYENNES CHEZ LES DAMES

P.J.	Noms	Moyenne
33	Mme C. Kirby	122.5
42	Mlle J. Harvey	115.6
42	Mlle G. Copland	115.5
33	Mlle F. Brady	112.0
45	Mlle L. Copeman	111.1
45	Mlle M. Archibald	108.2
45	Mlle D. Copeman	105.1
45	Mme P. Mitchell	103.6
39	Mlle M. Brassard	102.6
42	Mlle S. Mc Laren	102.5

LES MEILLEURES MOYENNES CHEZ LES HOMMES

P.J.	Noms	Moyenne
30	M. C. Horton	133.9
45	M. S. Dassylva	131.9
24	P. Harvey	131.8
39	M. J. Wilson	131.4
22	M. L. Brown	125.5
33	Mlle P. Descostes	123.5
42	M. S. Shea	122.7
39	M. G. Sinclair	121.9
42	M. J. Lachensky	121.1
50	M. P. Mitchell	120.7

Delphis Franche qui a compté l'unique but des Saguenéens, dimanche, alors que le club local a fait partie nulle avec les As de Québec au compte de 1 à 1.

Mlle Alliés

● Les Alliés de la Baie ont une nouvelle reine en la personne de Mlle Geneviève Dufour, de Grande-Baie.

Jean Béliveau admire Lou Smrke

Jean Béliveau, le fameux centre des As de Québec à qui nous demandions dimanche dernier combien de buts il avait compté cette saison contre les Saguenéens de Chicoutimi, a répondu rapidement et sans hesitation: "trois buts, dont deux à Québec et un à Chicoutimi".

Enumérant les causes de ses difficultés contre les Saguenéens, il a dit que le club local était évidemment bien balancé sur toute la ligne mais que Lou Smrke, pour lequel il a la plus grande admiration, était le grand responsable de ses échecs.

"Il ne m'a pas rudoyé une seule fois mais il m'a tenu en échec constamment, m'a paralysé littéralement". D'après Béliveau, aucun autre joueur dans le circuit n'a plus de talent que Lou Smrke pour neutraliser les efforts d'un adversaire.

Les résultats d'une semaine à l'autre

D'UN MERCREDI A L'AUTRE

Ligue Nationale

Février 18	Détroit 0 Boston 2	Toronto 2 Rangers 4
" 19	Détroit 4 Rangers 4	Canadiens 1 Chicago 2
" 21	Rangers 1 Boston 2	Canadiens 4 Toronto 2
" 22	Détroit 2 Boston 0	Rangers 1 Chicago 2

Ligue Sr. du Québec

Février 18	Chicoutimi 6 Shawinigan 2	Ottawa 3 Québec 12
" 19	Québec 4 Montréal 3 Shawinigan 2	Valleyfield 6 Sherbrooke 3 Chicoutimi 4
" 21	Sherbrooke 3 Valleyfield 6	Ottawa 4 Shawinigan 0
" 22	Shawinigan 3 Québec 1 Valleyfield 6	Sherbrooke 4 Chicoutimi 1 Montréal 3
" 24	Ottawa 0	—Montréal 2

Ligue Sr. Saguenay-Lac St-Jean

Février 18	Jonquière 4 (Jonquière en avant 4-0)	Port Alfred 1
" 19	Dolbeau 2 (Alma en avant 3-2)	Alma 4
" 20	Port Alfred 1 (Jonquière gagne série 5-0)	Jonquière 4
" 22	Alma 3 (Série égale 3 à 3)	Dolbeau 6
" 24	Dolbeau 4 (Alma mène la série 4-3)	Alma 6

asthme

Enfin, un laboratoire important et sérieux de France a réussi à mettre au point un produit vraiment **capable de couper immédiatement les crises d'asthme et de fièvre des foins**. DYSPNE-INHAL a été éprouvé par le corps médical, qui en a reconnu la valeur. C'est un appareil composé d'un flacon de solution médicamenteuse et d'un pulvérisateur spécial qui permet de vaporiser par la bouche un véritable brouillard composé de particules microscopiques de la solution, qui pénètre ainsi dans les cavités profondes des bronches. D'où **son effet** immédiat. Traitement simple et efficace; DYSPNE-INHAL est économique, puisque, une fois l'appareil acheté, seule la solution doit être renouvelée et elle dure très longtemps (habituellement quelques coups de poire suffisent pour arrêter une crise); DYSPNE-INHAL est commode parce qu'il est offert dans un étui de poche qui en permet l'utilisation n'importe où et n'importe quand. Satisfaction garantie ou argent remis.

LABORATOIRE DU DYSPNE-INHAL INC., 350, rue Le Moyne, Montréal 9

VOYEZ VOTRE PHARMACIEN

Pourquoi

subir toute votre vie une affreuse **CALVITIE**

lorsque la plupart du temps elle peut être enrayée — et remplacée par une Chevelure Abondante!

AVANT LE TRAITEMENT

ET... APRES!

UNE MAISON QUEBECOISE

POSSEDE UNE METHODE MODERNE ET SCIENTIFIQUE pour activer normalement la pousse des cheveux.

VOUS BENEFICIEREZ D'ABORD d'un examen essentiellement scientifique, exécuté par de véritables spécialistes, qui détermine la cause de vos troubles capillaires. Il vous démontrera par la suite comment, dans l'intimité de votre maison, vous pouvez vous-même vous appliquer un traitement qui conviendra à vos cheveux.

NOUS GARANTISSONS L'EFFICACITE DE NOS TRAITEMENTS

Signes avant-coureurs de la calvitie

—DEMANGEAISON
—PELLICULES
—CHUTE EXCESSIVE des cheveux en vous peignant
—CHAUVE en certains endroits
—SENSIBILITE du cuir chevelu

Si tel est votre cas, n'hésitez pas! Venez nous voir immédiatement avant que ne s'aggrave votre cas.

Une Clinique "Gratuite"
ET TEMPORAIRE — A CHICOUTIMI
VENDREDI ET SAMEDI
de cette semaine — de 10 h. a.m. à 9 h. p.m.
sous la haute direction de
M. R. PLAMONDON
ET C. CREVIER
éminents spécialistes en trichologie
à l'Hôtel Chicoutimi
Il sera préférable de prendre rendez-vous

CLINIQUE CAPILLAIRE DU QUEBEC ENR.
130 rue Saint-Roch, Québec

"Il y a

ICI EN CE MOMENT UNE ÉQUIPE DE RECRUTEURS DE LA MARINE...

...pour vous dire comment vous pouvez entrer dans la "Marine"

Bureaux de recrutement SPÉCIAUX de la MARINE

CHICOUTIMI
(Régiment du Saguenay)
24 ouest, rue Racine — Tél.: 4-3712
Tous les jours de 11 hrs à 7.30

JONQUIERE (Hôtel de ville)
Les 5 et 6 mars de 11 h. à 7.30

KENOGAMI (Hôtel de ville)
Les 2 et 3 mars de 11 h. à 7.30

BAGOTVILLE (Hôtel de ville)
Les 9 et 10 mars de 11 h. à 7.30

PORT-ALFRED (Hôtel de ville)
Les 12 et 13 mars de 11 h. à 7.30

Marine Royale Canadienne

LA VIE DE MARIN EST UNE VRAIE VIE D'HOMME

Nomination à la Crown Life

M. Marcel Latendresse dont on annonce la nomination au poste de contrôleur de la Compagnie d'assurance Crown Life. M. Latendresse est un gradué de l'Université d'Ottawa, et depuis qu'il est au service de la Crown Life, il s'est surtout occupé de l'expansion des agences de l'Est du Canada. (a)

Festival étudiant à Saint-Félicien

St-Félicien (O.N.C.) — Mardi dernier, soit le mardi gras, avait lieu à St-Félicien sur la patinoire centrale, le festival étudiant du Couvent du Bon-Conseil et de l'Ecole Mgr Bluteau. Ce festival débuta par un chant intitulé "La marche des jeunes" et la parade de toutes les patineuses, succéda à ce premier numéro.

En troisième lieu, vint le couronnement de Miss Etudiante, une charmante demoiselle du cours Supérieur, qui a pour nom, Colette Perron. Trois petits pages, habillés de vert, formaient sa cour et Mlle Céline Potvin, présidente de la J.E.C. couronna elle-même sa compagne. Ce fut ensuite la présentation des cadeaux. Une jolie paire de patins fut remise à Miss Etudiante, hommage du Club Sun Crest de St-Félicien. On distinguait parmi plusieurs cadeaux une grosse boite qui contenait des papillotes. Miss Etudiante s'empressa de distribuer à pleines mains ce régal favori des jeunes, et en moins de quelques minutes, tout fut mangé.

Au festival de Chicoutimi

Photos prises lors du festival de Chicoutimi, à l'arena. En haut, on voit le groupe des gagnants. A gauche, Mlle Saguenéenne reçoit le diadème. A droite, elle s'adresse à ses sujets. (Photos BLM).

1er prix

Il nous fait plaisir d'annoncer que M. Jean-Roch Potvin, de Desbiens Mills, Lac-St-Jean, s'est classé premier, pour la 2e année consécutive, dans la vente des Produits du Dr. N. A. Sirois Enr'g, de Ste-Anne de la Pocatière. Il s'est mérité ainsi une prime de $75.00 pour son magnifique travail durant l'année 1952. Signalons que M. Potvin travaille dans les comtés de Lac St-Jean et Roberval.
Nos félicitations. (a)

À la Champlain Oil

Monsieur R.L. Dunsmore, président de la Champlain Oil Products Limited, annonce l'élection de monsieur Paul Desrochers, B.A. (Laval), au conseil d'administration. Monsieur Desrochers apporte à la compagnie une vaste expérience acquise dans plusieurs domaines. Il fut successivement attaché au personnel de la rédaction et de la publicité de l'Evenement, de Québec, membre de plusieurs bureaux de courtage, et devient finalement vice-président de sa propre firme et membre de la bourse de Montréal et du curb. Il fut vice-président du comité des finances de guerre (division est), président de la Chambre de Commerce de Québec et vice-président provincial du même organisme. Il est chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand, docteur en sciences financières, gouverneur de l'Université Laval et directeur de plusieurs clubs de Québec.

AVIS AUX ACTIONNAIRES DE SIGNAL OILS & METALS LTD

Signal Oils & Metals ont terminé les derniers arrangements et sont définitivement propriétaires de l'ancienne mine d'argent "Casey". C'est le camp qui produit la plus grande partie du métal argent utilisé au pays, situé dans la seule région sur le continent produisant des concentrés de Cobalt.

Ces deux métaux sont requis pour la défense nationale, par les agents de procuration du gouvernement, à des prix très avantageux. Ils peuvent être minés à très bon compte.

Vous avouerez que sur une simple base d'affaires, c'est une situation enviable pour réaliser de bons profits.

Nous venons d'apprendre que des opérateurs peu scrupuleux essayent de prendre possession de nos stocks en approchant nos actionnaires, espérant leur faire vendre ou leur échanger leurs stocks pour d'autres de moindre valeur. Ne vous laissez pas prendre par ses "SHARKS"; nous maintenons un marché ferme. Si vous devez vendre, voyez-nous d'abord; nous serons fiers de racheter vos stocks, mais si vous voulez réaliser un profit substantiel, attendez de nos nouvelles et nos conseils.

SIGNAL OILS & METALS LTD

Par l'intermédiaire de votre courtier ou directement de
GEORGES HUTCHISON
Edifice Théberge (2e étage, ch. 2) Chicoutimi

CHARRON, SIMARD & Cie

400 ouest Saint-Jacques — Montréal
Membres de la Bourse et du Curb de Montréal
COURTIERS EN VALEURS MOBILIERES

Succursales :
Québec—Drummondville—Victoriaville—Thetford-Mines
Hôtel Mont-Royal (rue Metcalfe) Montréal
CHICOUTIMI
250, AVENUE RIVERIN — TEL.: 4-4439 — CHICOUTIMI
EDIFICE GAGNON FRERES

Notre salle de dépêches complète avec "Translux et Teletype" est là pour vous desservir. Nous espérons qu'à l'occasion vous profiterez des avantages que nous sommes en mesure de vous offrir.

PRETS

$50 à $1200 VOUS permettront-ils de Recommencer à Neuf ?

Débarrassez-vous de vos factures ... payez vos réparations d'auto ... réduisez vos paiements mensuels, grâce à un prêt Personal. Si vous avez un emploi régulier et si votre revenu vous permet d'acquitter les paiements requis, chaque mois, vous avez d'excellentes chances qu'on vous dise "oui" promptement. Téléphonez d'avance pour un prêt rapide et cordial en une seule visite, écrivez ou venez.

Prêts sur Signature, Meubles ou Auto

EXEMPLES DE PRÊTS			
Argent remplacant ce que vous obtenez	15 Mo. 154.19	24 MO. $29.59	24 MO. 756.36
Remboursement mensuel	$12	$28	$40

Les prêts d'autres montants ou pour d'autres périodes sont en proportion. (Cost)

Beneficial Loan SYSTEM

"LA COMPAGNIE QUI AIME DIRE OUI"
Personal FINANCE CO. (Can.)

2ième étage, 130 Rue Racine, Chicoutimi, Québec, Téléphone: 4-4421
2ième étage, 298 St. Dominique, Jonquière, Québec, Téléphone: 2-3571
OUVERT LE SAMEDI JUSQU'A MIDI
Prêts consentis aux résidents de toutes les villes environnantes • Personal Finance Company de Canada

Emile Clouston remporte un autre championnat

Kénogami (D.N.C.) — L'un des plus habiles skieurs du Saguenay, qui a remporté il y a quelques semaines le championnat régional de ski en descente, a remporté dimanche dernier au Arvida Ski Park le championnat régional de ski en slalom. Mme Judith Moffat Savage a remporté ce même championnat dans la section des dames, alors que David Allan du club de Ski d'Arvida fut vainqueur chez les Juniors. Ces compétitions furent organisées par la Zone de Ski du Saguenay, dont M. Jos. Fréchette est président.

Malgré l'état de la neige qui était durcie et ne due très dangereuse, 28 concurrents ont participé aux épreuves. Les résultats furent connus après les compétitions, au Saguenay Inn d'Arvida. A cette réception, M. Jos. Fréchette, président de la Zone de Ski du Saguenay adressa la parole aux concurrents et les félicita en termes chaleureux de leurs efforts à promouvoir ce sport au Saguenay. Il remercia les organisateurs de cette journée sportive réussie grâce à la collaboration apportée aux concours Alpin de la Zone du Saguenay, concours tenus au Arvida Ski Park. Il porta une mention toute spéciale en faveur de Mme Judith Moffat Savage, qui pour la septième année consécutive participe aux jeux. Dans une mise au point, il a averti les skieurs ou skieuses qui appartenaient à un club de ski affilié à la Zone de Ski du Saguenay, que s'ils participeraient à un concours de ski non sanctionné par ce club affilié ou par cette zone de ski, ils perdraient automatiquement leurs droits d'amateur pour une période qui sera déterminée par le président de la Zone de Ski du Saguenay.

On annonça également un changement apporté à la cédule des concours. Ainsi le concours de sauts cédule pour le 1er mars sera remis au 8 mars si les conditions de la neige n'ont pas changé. En ce cas, en remplacement de ce concours de sauts du 1er mars il y aura course de fond au Arvida Ski Park.

On trouvera ci-après les résultats finals du championnat de slalom pour la Zone de Ski du Saguenay:

DAMES: —
Judith Moffat-Savage 1 min. 0 sec. 36 du club de Ski d'Arvida.
Louise Proulx 1 min. 23 sec. du Club de Ski d'Arvida.

JUNIORS: —
David Allan 1 min. 12 du Club de Ski d'Arvida.
Jacques Lalancette 1 min. 36 du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
Georges Gagnon 1 min. 8 sec. du Club de Ski d'Arvida.
Jean-Martin Soucy 1 min. 13 sec. 36 du Club de Ski de Chicoutimi.
Donald Stuard du Chicoutimi, disqualifié.

SENIORS: —
Emile Clouston 58 sec. 24 Club de Ski Mont-Mars.
Léopold Levesque 1 min. 0 sec. 24 du Club de Ski Mont-Mars.
Claude Nadeau 1 min. 0 sec. 48 du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
Gilles Duchesne 1 min. 1 sec. 12 du Club de Ski d'Arvida.
Roger Arseneault 1 min. 4 sec. 00 du Club de Ski d'Arvida.
Etienne Rameson 1 min. 4 sec. 00 du Club de Ski Mont-Mars.
Prince Girard 1 min. 6 sec. 10 du Club de Ski Mont-Mars.
Guy Harvey 1 min. 6 sec. 24 du Club de Ski Chicoutimi.
Honoré Martel 1 min. 7 sec. 00 du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
Achille Soucy 1 min. 11 sec. 00 du Club de Ski de Chicoutimi.
Raymond Doyer 1 min. 34 sec. 24 du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
All Lawrence 1 min. 39 sec. 24 du Club de Ski Mont-Mars.
Michel Turcotte 1 min. 44 sec. 24 du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
Raymond Bouchard disqualifié du Club de Ski Jonquière et Kénogami.
Laurent Bergeron disqualifié du Club de Ski Jonquière et Kénogami.

Chronométreurs officiels: Jos. Fréchette du Mont-Mars, président de la Zone, M. Liguori Villeneuve, conseiller technique et Jim Savage d'Arvida.

Les juges du concours étaient MM. Georges Nadeau du Jonquiere et Kénogami, Emile Ramusan d'Arvida. L'organisateur générale de la descente était confiée à M. Rony Meilleur et le ski-secours à M. Lucien Bouchard du Jonquière et Kénogami.

Les prêtres en Chine

A la date du 30 décembre 1952, il y avait encore en Chine 723 missionnaires étrangers, à savoir: 472 prêtres appartenant à 26 Instituts missionnaires, 51 Frères et 200 religieuses. Il y a trois ans, en fin 1948, le nombre des missionnaires était de 5,380, à savoir: 2,980 prêtres, 400 Frères et 2,000 Soeurs. Quant aux prêtres chinois, actuellement 200 environ se trouvent en prison, 1,700 jouissent encore d'une certaine liberté et 350 se trouvent hors de Chine. Il y a encore 5,000 religieuses chinoises en Chine, mais un grand nombre d'entre elles ont dû déposer l'habit religieux et rentrer dans leurs familles.

I.S.P.

Le plus récent des livres en français
COMMENT PREPARER VOTRE
IMPOT
par Jean Zalloni, C.A., ex-cotiseur à l'impôt sur le revenu à Montréal.
EDITION 1953 $2.00
Expédié n'importe où par malle.
LIBRAIRIE
France-Amerique
ENR
C. P. 313, H.V., Québec

Milrot & Co. Ltd., Courtiers en valeurs de placement
265 ouest, rue Craig, Montréal PL. 8141
NOUS RECOMMANDONS L'ACHAT DE
SIGNAL OILS & METALS LTD.
PAR L'INTERMEDIAIRE DE VOTRE COURTIER OU DIRECTEMENT DE
GEORGES HUTCHISON
Edifice Théberge (2e étage, chambre 2) CHICOUTIMI

Gairdner & Company Limited
Membre de l'Investment Dealers' Association of Canada
93, rue St-Pierre, Québec
Téléphone: 4-4619
Communications directes par fil privé

Affiliés:
Gairdner, Son & Company
Membre de la Bourse de Toronto
Membre de la Bourse et du Curb de Montréal

Gairdner & Company Inc.
New York

Toronto Montréal Hamilton Calgary
Arvida Kitchener Kingston London New York

Cartes professionnelles

ASSURANCES
Gustave Claveau C. d'A. A.
ASSURANCES GENERALES
Edifice Murdock
23 e. rue Racine CHICOUTIMI
Tél. bur.: 4-3118 Tél. rés.: 4-5613

AVOCATS
PAUL POULIOT
AVOCAT
BUREAUX:
Chicoutimi — 34 est rue Racine Tél.: 4-6607
Bagotville — le soir 7 h. 30 à 8 h. 30
Edifice Villeneuve — Tél.: 26

BREVETS D'INVENTION
Brevets d'Invention
Marques de Commerce
Dessins de Fabrique en tous pays
Marion & Marion
Raymond Robic J.-A Bastien
Boite postale 365 — Station "H"
MONTREAL

Roland Angers
AVOCAT
Edifice Théberge
Tel. 4-3124 — 121 E rue Racine

COMPTABLES
Emilien Côté, B.S.C.
COMPTABLE LICENCIE
Tenue de Livres, Impôt sur le Revenu, Etc.
253, Est rue Racine
CHICOUTIMI — Tel.: 4-6142

AVOCAT
J. Dandurand
AVOCAT
HOTEL DE VILLE
Chicoutimi Tél.: 3223

DESSINATEURS
L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE
RUE RACINE
BOUL. RIV. DU MOULIN
TEL: 5523
6, BON-CONSEIL CHICOUTIMI, P.Q.

DENTISTES
Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN—DENTISTE
83 est, RUE RACINE
CHICOUTIMI
TEL.: 4-3568

Gauthier & Tremblay, C. A.
COMPTABLES AGREÉS CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.C., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A. - Syndic
54 EST, RUE RACINE TÉL. 4-3084 CHICOUTIMI, P. Q. — ÉDIFICE LAGACÉ

Boulanger, Tortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal A. Rondeau, B.A., C.A. — Paul-R. Thivierge, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 4079

Robert Racine,
m. s.c., r.i.a., c.a.
COMPTABLE AGRÉÉ
360, St-Dominique JONQUIERE Tél.: 2-2505

Gagnon & Bergeron
Comptables agréés
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
EDIFICE MURDOCK
23, Est, Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

IMMEUBLE
Tél.: 4-5268
OMER TREMBLAY — FILS
LE SEUL BUREAU AU SERVICE DU PUBLIC: ACHETEUR OU VENDEUR
Commerces — Propriétés — Terres — Terrains
Bureau et Résidence — 333 EST, RUE RACINE — CHICOUTIMI

ALMAS BRASSARD
COURTIER EN IMMEUBLES
Achat—Vente—Administration et Location de propriétés
121 est, rue Racine — Edifice Théberge — Chicoutimi
Tél. bur.: 4-5851 — rés.: 4-5422
Membre de l'association canadienne des courtiers en immeubles.

H.-JULIEN LEMIEUX
Ing. P. B. Sc. App., A. G. — Ingénieur-Conseil — Arpenteur-Géomètre.
Specialités: Béton armé, — Acier de structure, — Travaux municipaux. Subdivisions de lots.
59 rue Collard St-Joseph d'Alma
Téléphone: Bureau 235 — Résidence 231

OPTOMETRISTES
Edifice Théberge Suite 1
Maurice Manette, Ba. O.
Optométriste — Examen de la vue
121 E. rue Racine Tél.: 4-4363
CHICOUTIMI, P. Q.

Tél.: 4-4916
Daniel Warren O. D.
Spécialiste de la vue
365 e. rue Racine
Edifice Abel
Le soir sur rendez-vous

La supériorité des pompes GORMAN-RUPP est garantie

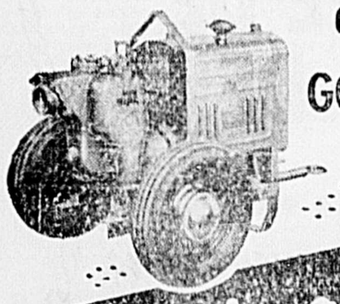

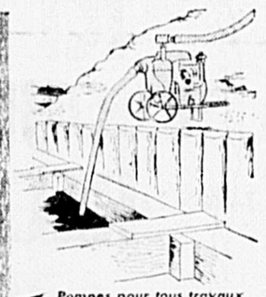

Pompes pour tous travaux

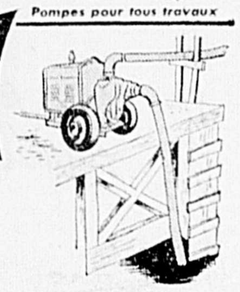

Rendement supérieur toujours assuré

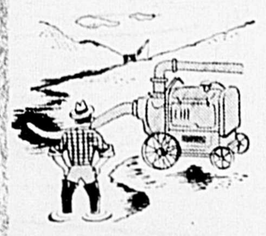

Les GORMAN-RUPP ne se bouchent pas!

Quel que soit le pompage à exécuter, les pompes Gorman-Rupp prouveront leur supériorité dans les pires conditions de travail. Elles sont robustes et l'on peut s'y fier. Elles exécuteront des travaux que d'autres pompes n'auront pas réussi à faire. Elles pomperont plus d'eau sans interruption, pendant plus d'heures que n'importe quelle autre pompe du même genre. La garantie Gorman-Rupp vous incite à faire des comparaisons. Le slogan de la maison CUSSON: "C'est le service qui compte" vous donne l'assurance d'une satisfaction durable.

GARANTIE
Nous garantissons que la pompe Gorman-Rupp pompera plus d'eau boueuse pendant plus d'heures, consommera moins de gazoline et s'amorcera plus rapidement que n'importe quelle pompe à amorçage automatique. Si elle ne se révèle pas la meilleure pompe sur toute la ligne, notre distributeur acceptera le retour de la pompe Gorman-Rupp et paiera à l'usager les frais d'installation encourus.

Gorman-Rupp Pumps

Chas Cusson Limitée
ROUYN RIMOUSKI
Rang St-François JONQUIERE Tél.: 2-5905
QUÉBEC MONTRÉAL

Il signifierait $600,000 de plus par année pour la division de Port-Alfred

Un porte-parole de l'usine de Port-Alfred de la Consolidated Paper Corporation Limited annonce que la compagnie étudie actuellement les recommandations du conseil d'arbitrage présidé par le juge René Lippé qui a entendu la cause de cette usine.

Les principales recommandations du rapport majoritaire du tribunal, signale le porte-parole de l'usine, pourraient entraîner des augmentations de salaires de 25 pour cent pour les employés de l'usine. En plus d'augmentations de salaires et de primes pour le travail de nuit, le tribunal recommande une réduction de la semaine de travail sans réduction du salaire hebdomadaire.

Dans son ensemble, l'augmentation aurait comme résultat, si elle était mise en vigueur, de faire monter de $600,000 par année, le montant des salaires payés annuellement à la seule division de Port-Alfred. Ce qui entraînerait une augmentation proportionnée du prix de revient du papier-journal et des pâtes, signale-t-on. L'usine de Port-Alfred fabrique environ 25% du papier-journal produit par Consolidated Paper Corporation.

On rappelle que le Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier avait d'abord demandé une augmentation de 35% pour ses membres payés à l'heure.

Le taux de base à Port-Alfred est actuellement de $1.25 l'heure et serait donc porté à $1.56 si l'on donne entièrement suite aux recommandations du rapport majoritaire. Le taux de base deviendrait ainsi le plus élevé de toutes les industries du Québec et dépasserait de beaucoup le taux de base courant dans les usines de papier aux Etats-Unis avec lesquelles Port-Alfred est en concurrence.

Dans sa décision majoritaire, le conseil recommande qu'une semaine de travail de 42 ou 40 heures soit adoptée au 1er novembre 1953, et que les ouvriers reçoivent la même paie que pour la semaine de 48 heures actuellement en vigueur. Ce qui, comme le fait observer la déclaration de Port-Alfred, équivaudrait à une augmentation générale de 20%.

De plus, le conseil recommande une augmentation jusqu'à 6 cents l'heure, soit 4%, sur la base de la moyenne horaire de $1.52 actuellement payée à Port-Alfred.

D'autres recommandations du tribunal portent sur des augmentations touchant les hommes de métier, les employés de bureau, et autres groupes d'employés.

Le tribunal d'arbitrage fut constitué à la suite de la rupture de négociations entre l'usine et ses employés qui font partie du Syndicat National des Travailleurs de la Pulpe et du Papier. Le conseil siégea en novembre dernier à Port-Alfred.

Me Roland Angers, de Chicoutimi, qui représentait la division de Port-Alfred au tribunal, a exprimé sa dissidence sur les points principaux de la sentence.

Le porte-parole de l'usine n'a pas donné d'indication quant à la date à laquelle on peut attendre une décision sur le rapport, mais il a annoncé que des représentants de Port-Alfred *rencontreront sous* peu les représentants du syndicat.

Une sentence arbitrale ne lie pas forcément les deux parties intéressées.

Monsieur J.-A. DeSève, président de France-Film, rend visite aux interprètes et au personnel technique qui tournent actuellement un nouveau film canadien, "Coeur de Maman", d'après la pièce à succès d'Henri Deyglun. De gauche à droite: M. J.-A. DeSève, M. René Delacroix, directeur, Mme Jeanne Demons, principale interprète du film, et Richard J. Jarvis, producteur. "Coeur de Maman", est une production Frontier Productions Ltée.

Les heures de fermeture des postes d'essence demeureront les mêmes

A la grande réunion des Détaillants de gazoline tenue le 18 de ce mois, d'intéressantes discussions eurent lieu sur des questions qui ne peuvent manquer d'éclaircir l'opinion publique sur le problème de la vente de la gazoline.

Plusieurs sujets importants y furent discutés entre autre le renouvellement du décret 488 avec la possibilité d'y faire des amendements; une réglementation adéquate des commerces de gros et de détail; démarches aupres du Conseil Régional des Associations Patronales pour obtenir une législation provincial adaptée, grâce à l'orientation d'un Conseil Supérieur du Commerce et de l'Industrie.

Il fut question également des conséquences néfastes de l'éparpillement des activités dans de trop nombreuses organisations non essentielles qui s'opposent parfois à la poursuite des intérêts professionnels en conformité avec le bien commun, etc.

Après une longue étude de la situation et de ses conséquences concernant les heures de fermeture des postes à gazoline il fut jugé nécessaire de s'en tenir aux conditions actuelles qui ne sauraient soulevées d'oppositions de la part des gens sérieux qui se donnent la peine de réfléchir avec impartialité.

M. Adjudtor Potvin fit remarquer fort pertinement qu'il ne pouvait s'expliquer l'acharnement de certains individualistes aux courtes visions contre les détaillants de gazoline qu'on ne dit rien contre les médecins introuvables à certains jours et à certaines heures; contre les hôpitaux dont l'attitude en certaines circonstances est révoltante; contre toutes les autres professions y compris les garagistes, le commerce etc. qui se réglementent parfois de façon fort embarrassante sans que personne y trouve à redire. M. Potvin termina en disant qu'après tout l'on ne mangeait pas de gazoline et qu'il ne fallait pas oublier que le dimanche les usagers pouvaient s'en procurer au cours de l'avant-midi et au cours de l'après-midi.

Il est d'avis, et avec lui la plupart des détaillants avertis et sérieux, que les heures actuelles sont encore trop longues et que cette règlementation motivée et progressive devrait s'étendre à toute la province.

Le technicien M. Augustin Tremblay souligna que pour sa part il s'en remettait aux décisions de l'Association et qu'il endossait la manière de voir ici de M. Potvin en ajoutant que certains organismes s'avéraient d'utilité douteuse et parfois nuisibles à l'organisation professionnelle qui pourtant doit être placée au premier rang par tout catholique respectueux des directives de l'Eglise et conscient de ses responsabilités de l'heure présente.

Il fut ensuite convenu de faire le travail et toutes les démarches nécessaires pour que soit respecté le droit des parties signataires et que cette règlementation réaliste et opportune s'étende à toute la province ce qui contribuerait quelque peu à souligner au public la nécessité de ne pas envisager le dimanche comme un jour ordinaire.

L'aviseur moral M. l'abbé Bernard Nadeau, se dit heureux de constater une si belle assistance et un si grand intérêt porté par les détaillants de gazoline aux problèmes de leur profession. Il les encouragea à continuer et à poursuivre leur travail de propagande pour que tous entrent dans les rangs, fraternisent et collaborent à l'oeuvre commune.

Il fit remarquer que s'il y a parfois des intérêts qui semblent s'opposer il y en a certainement beaucoup plus qui réclament leur adhésion à une association entièrement dévouée à leur plus grand bien. Il ajouta qu'il ne fallait jamais se décourager, mais suivre l'exemple de l'Eglise, qui après deux mille ans de travail, de persécutions, de souffrances de toutes sortes était loin d'avoir obtenu tous les résultats désirés. C'est l'effort, dit-il, qui compte et l'Eglise bénit tout ce qui tend vers l'ordre et la paix en tenant compte du but ultime; le salut de tous qu'un homme d'affaires ne saurait compromettre pour des avantages périssables.

Le Service National de Placement et l'assurance-chômage proprement dite

Kénogami (D.N.C.) — La semaine dernière, notre journal donnait un resume de la causerie prononcée par M. Fernand Dufour, gérant du Bureau de la Commission d'Assurance-Chômage et du Service National de Placement aux Ecoles d'Action Ouvrière du Saguenay. Dû au manque d'espace nous avions reporté à cette semaine la deuxième partie de sa conférence qui portait sur le Placement.

Les responsables de la loi d'Assurance-Chômage s'étaient rendus compte que la loi ne pouvait être appliquée avec succès s'il n'y avait pas un moyen afin de porter à la connaissance des chômeurs les occasions d'emploi existants; c'est ce que fit qu'on créa le Service National de placement. Ce service a pour objet de faire rencontrer les travailleurs-chômeurs avec les employeurs qui recherchent de la main d'oeuvre de manière à ce que les chômeurs puissent recevoir un emploi qui leur convient le mieux. Des officiers spécialisés s'occupent de la main d'oeuvre féminine ou masculine. Aussi, pour recevoir des prestations, le travailleur doit être capable de travailler et être disponible pour un emploi, mais incapable de trouver un emploi approprié.

Les principes du Service de Placement sont 1) gratuit; 2) collaboration de bureaux locaux; 3) aucune préférence à l'égard de qui que ce soit; 4) l'employeur peut spécifier le genre d'employé qu'il désire. 5) Le Service ne garanti pas les taux de salaire offerts par les employeurs.

Les opérations du Service de placement ont a) l'entrevue avec le préposé, d'ou classification industrielle; b) l'inscription pour un emploi (14 jours), c) direction vers l'employeur qui peut faire subir des tests. Du côté de l'employeur, le Service doit s'occuper des relations patronales par des appels téléphoniques, en prenant des commandes et faisant une sélection des employés.

Ici le conéfrencier souligna une fonction importante du Service de Placement, mais que le public ne connait généralement pas. C'est la mise en circulation des emplois, qui veut que lorsqu'un emploi est vacant et qu'on ne peut pas se procurer la main d'oeuvre nécessaire, on fait appel à tous les autres bureaux, d'abord régional, puis provincial et enfin national.

Il continua ensuite en décrivant les différentes catégories ou genres de placement. Dans le domaine du placement général, le Service a trouvé 11,028,425 emplois. Au sujet des placements spécialisés, le service a formé en septembre 1945 une division de placements speciaux répartis comme suit:- a) Administratif et Professionnel; 2) Jeunes; 3) Handicapés (Informes physiques et mentaux, ex-prisonniers, personnes âgées, et autres cas du genre); 4) Cours de formation professionnelle. Ce service a placé 82,072 personnes frappées d'incapacité physique, 2,597 qui étaient affligées de cécité, 2,926 de surdité et 102 ayant subi deux amputations.

L'ASSURANCE-CHOMAGE PROPREMENT DITE

A la fin de février 1952, une somme de $416,918,240 avaient été versées en prestations depuis l'institution de la C.A.C. en 1941.

Nous avons vu la semaine dernière que c'était une assurance; ses conditions et ses fonctions. Ainsi lorsqu'une personne tombe en chômage il doit 1) communiquer immédiatement avec le Bureau de la Commission d'assurance-chômage le plus rapproché afin de s'inscrire pour de l'emploi et demander des prestations, afin d'éviter des retards inutiles, car la réclamation n'est effective qu'à compter de la date de la demande. 2) Le service établira les droits de l'assuré en se servant des primes payées pendant le nombre de jours requis. 3) Après avoir défini une année de prestations et fait savoir que l'employé, l'empoyeur et le gouvernement sont les contributeurs de ce service, la durée de la prestation doit se calculer du cinquième des contributions depuis 5 ans, moins un tiers des jours de prestations depuis 3 ans. Dans certaines circonstances si l'assuré ne peut établir des droits à des prestations ordinaires, il pourra cependant retirer des prestations supplémentaires (du 1er janvier au 1er avril seulement) dans certaines circonstances.

L'assuré pourra perdre son droit à des prestations s'il ne remplit pas les conditions suivantes: a) Etre en chômage dans le sens ordinaire du mot; b) Etre capable de travailler et disponible; c) Etre incapable d'obtenir un emploi approprié; d) Par suite d'un arrêt d'ouvrage dû à un différend de travail; e) S'il refuse sans raison valable un emploi approprié ,maximum de 6 semaines); f) S'il néglige de suivre les instructions données dans le but de l'aider à trouver du travail (durée 6 semaines); g) S'il a laissé son emploi sans raison valable (maximum 6 semaines); h) S'il a perdu son emploi par sa propre inconduite (maximum 6 semaines) exception pour activités syndicales; i) S'il est interné dans une prison ou une institution supportée à même les fonds publics; j) S'il réside en dehors du Canada.

Après avoir parlé du cas des femmes mariées, il apporta quelques informations regardant les droits d'appel qu'un assuré contre toute décision défavorable.

Il termina en ces termes: "Comme vous le remarquerez, grâce à son administration, aux quelques sous contribués chaque semaine à la Caisse Commune, les employés et employeurs ont à leur actif au 31 mars 1952 $773 millions qui leur assurera la tranquilité financière dans les années à venir.

Protestation des employés de la gazoline

Le 20 février les Employés des Détaillants de Gazoline se réunissaient sous la présidence de M. Eudore Gauthier.

Plusieurs décisions importantes furent prises entre autre d'aviser les autorités concernées du désir du syndicat de diminuer les heures de travail sans s'arrêter aux protestations soulevées par des aveuglées par leur égoisme et par une mauvaise conception du bien commun.

L'histoire du tourisme fut considérée comme une plaisanterie qui ne réussit pas à voiler les menées intéressées de certaines personnes plus soucieuses de la politique que du bien commun.

Etant donné que le vice-président devenait patron, M. Louis Tardif fut nommé vice-président, et vu l'absence de secrétaire-trésorier, M. Albert Tremblay fut élu à cette charge.

La prochaine réunion fut fixée au 18 mars pour préparer un projet d'amendement au décret 488 qui soit de nature à satisfaire patrons et employés.

Sens social des Taxis de Jonquière

Au cours d'une réunion tenue le 18 février sous la présidence de M. Louis Gagnon l'Association des Taxis de Jonquière et Kénogami a mis au point un système de protection contre les particuliers qui font du taxi sans permis et qui en définitive assument de terribles responsabilités morales en grugeant de toutes manières une profession qui dans le passé s'est vue presque obligée de vivre par des procédés qu'elle s'efforce maintenant de combattre au prix de bien des sacrifices, d'une constante vigilance et de multiples difficultés.

L'Association s'opposa fortement à tout projet de radio-taxis et qu'il devenait nécessaire, l'association en réclame le contrôle par la profession elle-même.

Puis le technicien, M. Augustin Tremblay intéressa vivement l'assemblée par un projet de mutuelle régionale contre les accidents en faveur des taxis et il fut chargé de faire le travail nécessaire pour établir les possibilités d'une telle realisation qui serait de nature à rendre d'inappréciables services aux taxis et au public insuffisamment protégé.

L'assemblée conclua à l'urgence pour tous les propriétaires de taxts de la région de rejoindre les rangs de leur Association et de s'affilier sans delai au Conseil Régional des Associations Patronales pour la solution des problèmes qui ne sauraient se résoudre sur le plan local.

Unités sanitaires

Au terme de 1951, 77 comtés de la province étaient desservis par 67 Unités sanitaires qui, durant 1951, ont dépisté 15,130 cas de maladies contagieuses, examiné 106,957 cas suspects, exclut 8,851 enfants des écoles, procédé à l'examen de 112,705 personnes soucieuses de connaitre l'état de leur santé (re: tuberculose) En 1951, le personnel des Unités sanitaires a vacciné 59,777 nouveau-nés, soit 12 p.c. de plus que l'an dernier. Quant à l'immunisation anti-diphtérique, toujours associée au vaccin contre la coqueluche, elle se poursuit à une cadence remarquable.

Semaine de 40 heures et compensation des salaires dans les usines de papier

Kénogami (DNC) — Le tribunal d'arbitrage qui fut formé pour entendre le différend des employés de Price Brothers de Kénogami, Riverbend et Jonquière se composait de M. le juge Georges-Henri Héon comme Président, de Me Jacques Dumoulin comme arbitre patronal et M. Maurice Lamontagne comme arbitre syndical. Les séances d'audition eurent lieu à l'hôtel de ville de Kénogami l'automne dernier.

A une récente réunion tenue le 16 février à la salle du Collège du Sacré-Coeur de Kénogami, un groupe d'employés du moulin à papier de Kénogami s'étaient rendus pour prendre connaissance du rapport soumis par ce tribunal d'arbitrage. Outre le Président de la Fédération Nationale de la Pulpe et du Papier M. Philippe Lessard, et M. Marius Bergeron, aviseur technique de la CTCC, M. Philippe Boily, président du Conseil Régional des Syndicats Nationaux porta la parole.

Il faut signaler au début que le rapport soumis n'est pas la convention signée, mais qu'il faudra négocier avec la Compagnie sur tous les points, ce rapport n'étant que des recommandations. Ainsi la réduction graduelle de la semaine de travail à 40 heures se fera avec pleine compensation de salaires; Elle sera réduite d'abord à 44 heures, puis à 42 ou 40 heures par semaine pour une période ne dépassant pas le 1er novembre 1953.

Une augmentation de salaires de 6 cents l'heure est recommandée, rétroactive au 1er mai 1952. La continuation de cette augmentation devra être à nouveau négociée. Les primes de nuit seront majorées. Deux à trois cents pour l'équipe de 4 hres p.m. à midi, et de 3 à 5 sous pour l'équipe de minuit à 8 hrs. a.m. Un congé payé flottant est également accordé.

Les arbitres recommandent la signature d'une convention collective d'une durée de 26 mois, soit jusqu'au 30 avril 1955; il pourra cependant avoir réouverture des négociations sur les salaires 1 an après, soit en février 1954.

L'arbitrage des griefs fait partie des recommandations. Un conseil d'arbitrage de 3 membres devra entendre les griefs, et leurs décisions devront lier les parties. Autrefois, la décision de la compagnie était finale.

En ce qui concerne le travail le dimanche, un refus complet fut apporté. Le Syndicat travaillera cependant, à ce que ce travail obligatoire se fasse de façon rotative, afin qu'un même employé ne soit pas appelé à travailler deux dimanches de suite.

Comme le firent remarquer les conférenciers il s'agit du premier arbitrage dans l'industrie papetière de la Province de Québec. En prenant cet initiative, la fédération nationale de la Pulpe et du Papier dont le président est M. Philippe Lessard, marque un bon pas vers l'établissement de salaires et de conditions de travail plus équitables. Ces négociations auront des effets sur 100,000 personnes qui tirent leur subsistance de l'industrie papetière dans la Province de Québec.

Les travailleurs du Moulin à Papier de Kénogami sont bien décidés à obtenir de leur patron les avantages préconisés par ces recommandations, et espèrent que des résultats apparaîtront très bientôt.

Les créditistes et l'impôt

Chicoutimi, 22 — Les créditistes demandent de nouveau l'abolition de l'impôt pour tous revenus de $3,000 ou moins.

Voici le texte d'une résolution adoptée à l'unnanimité:

"Il a été proposé, secondé et adopté a l'unanimité, que les créditistes de Chicoutimi, réunis a leur assemblée hebdomadaire, a leur salle, 456 rue St-Léon, Chicoutimi, le 22 février 1953, répètent leur demande, formulée à maintes reprises depuis sept ans, pour l'abolition de l'impôt sur tout revenu n'excédant pas $3,000 par année; que copie de cette résolution soit envoyée au Ministre des Finances, L'Honorable D.C. Abbott, au Très Honorable Louis St-Laurent, à notre député fédéral, Monsieur P.E. Gagnon, aux journaux locaux et la radio pour publication."

Salubrité publique

La salubrité publique, désignée par génie sanitaire, s'occupe de la surveillance des aqueducs et des égouts, des usines de pasteurisation, des établissements où l'on fabrique, manipule, vend des produits alimentaires. Le nombre des usines de pasteurisation du lait s'élève maintenant, décembre 1951, à 202 et ces usines sont installées dans la presque totalité des centres urbains. De nouvelles usines sont établies à Stanbridge-est, à Fort-Coulonge, à Chicoutimi, à Grande-Baie, à Notre - Dame - de - la - Guadeloupe, à Rouyn, à Sainte-Croix de Lobinière, à Saint-Martin-de-Laval, à Saint-Raymond, à Shawville, à Sherbrooke, à Trois-Rivières, à Montréal-est. Le système de pasteurisation rapide à haute température a été adopté par la majorité de nos laiteries à débit important

Prenez...

la bonne habitude de manger souvent les délicieux

CRETONS SAGUENAY

Préférée des petits et des grands...

LA SAUCISSE "OCTO"

est vraiment succulente !

A la prochaine occasion, procurez-vous ces deux délicieux produits, à la fois nourrissants et économiques.

ATTENTION ÉCOLIERS!

Conservez les étiquettes des cretons Saguenay et les cartonnages de la Saucisse Octo. D'ici quelque temps vous pourrez obtenir autant de crayons que d'étiquettes ou de cartonnages.

NOUVEAUTÉS DE PRINTEMPS

COSTUMES

Vous trouvez, mesdames, un assortiment remarquable de costumes tailleur en tweed, charmine, tricotine, etc. En teintes mode. D'une coupe printanière.

A PARTIR DE

$29.95

MANTEAUX

De beaux manteaux, modèles 1953 - amples ou ajustés - en tweed, flanelle, worsted, etc. Tons nouveaux.

A PARTIR DE

$32.50

Un magnifique choix de chapeaux printaniers, dans les teintes à la mode.

Ne manquez pas de voir nos plus récents modèles de bourses, foulards, gants et bas.

Pierre Abraham Ltée
MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

336-340 RUE RACINE

TEL.: 3011
CHICOUTIMI

GRANDE VENTE D'ÉPARGNE

JEUDI – VENDREDI – SAMEDI DE LA SEMAINE PROCHAINE

ETOILE BLEUE — CONTINENTAL

LE CONTINENTAL Limitée
429 EST, RUE RACINE (SUR LA COTE)

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIF

DES ANNONCES CLASSEES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Caractère 8½ points, chaque mot 02
Minimum par insertion 75
Annonce spéciales, la ligne agate 10
Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard le lundi midi.

(1) Chambres à louer

Grande chambre. S'adresser à 412, rue Jacques-Cartier est, tél. 4-4104, Chicoutimi. (1)

(2) Etablissements commerciaux à louer

BUREAUX A LOUER — environ 10,000 pds carrés de plancher dans immeuble moderne, rue Racine, Chicoutimi. S'adresser à C. P. 218, dept 113, Chicoutimi. (2)

(3) Propriétés à vendre

A vendre ou à échanger une maison de 3 logements, située à un mille de l'usine d'Arvida. Revenu de $900 par année, à échanger pour un petit restaurant ou pour une maison qui conviendrait à ce genre de commerce. Prix très avantageux. Les intéressés devront signaler tél.: 8-5958, après 6 h. du soir. (3)

A VENDRE

UNE PROPRIETE de 7 pièces, située rue Davy, Arvida, à vendre pour cause de départ. Système de chauffage. Prix : $8,500.

DEUX EPICERIES licenciées situées à Chicoutimi à vendre pour cause de santé. Très bon chiffre d'affaires.

UNE PROPRIETE ultra-moderne située sur le Blvd Talbot, 6 pièces, chauffage à l'eau chaude. Seulement $12,600.00 dont $6,000.00 comptant, terrain 200 x 200. Livraison immédiate. Ceci conviendrait pour maison de chambres, érection de cabines ou poste à essence.

UNE PROPRIETE de 2 logements située Halfway, Jonquière. Prix $3,200.00 dont $1,200. comptant.

UNE PROPRIETE moderne et une maisonnette situées rue de la Fabrique, Ile-Aime. Vue magnifique sur la ville de Chicoutimi. Prix $7,500.00 à de bonnes conditions. Revenu $104. par mois.

UNE PROPRIETE moderne de 6 pièces située rue Faraday, Arvida. Système de chauffage. Prix $9,500.00 dont $4,500.00 comptant. Livraison immédite.

UNE EPICERIE restaurant située à Bagotville. Chiffre d'affaire $700.00 à $800.00 par semaine. Logement libre à l'acheteur. A vendre pour cause de santé.

UN CAFE restaurant situé tout près des hôtels à Bagotville, à vendre pour cause de départ, $2,100.00 comptant et la balance à de très bonnes conditions.

Almas Brassard
Courtier en Immeubles
121 est, rue Racine, Chicoutimi
Edifice Théborgo
Tél.: bur. 4-5851 et rés. 4-5422

A VENDRE

COMMERCE de marchandises à la verge avec salon de couture, comprenant 2 moulins à coudre, stock valeur $5,000 coûtant, ameublement $1,000. Le tout à vendre au prix de $5,000. Situé dans le centre de Chicoutimi avec bail de 5 ans.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIE située au centre de la ville de Chicoutimi, à vendre pour cause de départ, chiffre d'affaire actuel $130,000.

UNE PROPRIETE, en brique, située à Ste-Anne-de-Chicoutimi, 2 loyers dont un libre à l'acheteur, valeur $16,000., à vendre au prix spécial de $12,000., dont $5,000. comptant, pour cause de départ.

UNE PROPRIETE GENRE BUNGALOW situé au centre de la ville, 7 pièces, à vendre pour cause de départ, $5,000. comptant, balance $30. par mois.

UNE PROPRIETE de 2 loyers, construction de 4 ans, située à Ste-Anne-de-Chicoutimi, prix spécial $3,000. dont $2,500. comptant, balance conditions faciles.

UNE PROPRIETE AVEC 6 ACRES DE TERRE? UNE ETABLE NEUVE, située à un mille de la ville de Chicoutimi, sur route régionale, conviendrait pour élevage de volailles, prix spécial $5,000 avec conditions si désiré.

UNE TERRE DE 150 ACRES, 10 vaches située à 5 milles de Chicoutimi, à vendre à prix d'occasion pour cause de maladie. Accepterais en échange une propriété, située, soit à Jonquière, Arvida ou Chicoutimi. Vraie occasion pour un client qui désire échanger sa maison pour une terre.

EPICERIE-BOUCHERIE-LICENCIE, avec propriété de 4 loyers, camion pour livraison, établie depuis 12 ans dans Chicoutimi, tout ameublement, comptoir frigorifique, balance toledo valeur réelle $7,000. Stock $4,000. Le tout à vendre à prix de sacrifice pour cause de départ, accepterais une propriété en échange.

A LOUER

UN SOUS-SOL COMMERCIAL 40' x 30' avec vitrine et porte sur la rue Racine au centre, conviendrait pour commerce de gros ou salle d'échantillons.

S'adresser à

Omer Tremblay
Courtier en immeubles
333 est, rue Racine — Chicoutimi
Tél.: Bur. et Rés. 4-5268

(9) Poules-poussins

ACHETEURS DE POUSSINS — Commandez vos poussins pour 1953 maintenant et profitez de l'occasion offerte d'un escompte sur les commandes données de bonne heure. Nos races sont toutes baguées par le gouvernement et ont subi l'épreuve du pullorum. Certificat de santé fourni avec chaque envoi. Ecrivez pour notre catalogue 1953 et les prix. Monkton Poultry Farms, Monkton, Ont.

POUSSINS CERTIFIES

OFFRONS des sujets de haute qualité, poussins mêles, poulettes, cochets, P. R Barrés, Leghorn, R.I. Rouges, Hybrides, (P.R.B. x R.I.R.). Aucune réacteur. Prix sur demande Votre commande est sollicitée. Satisfaction garantie. COUVOIR COOPERATIVE CERTIFIE, St.-Augustin, cte de Portneuf.

(12) Hommes demandés

Hommes demandés pour vendre à domicile nos 250 nécessités domestiques. Hommes sérieux et brasseurs d'affaires. Catalogue illustré Gratis. Ecrire à Dr N.-A. Sirois, Enr., Sainte-Anne-de-la-Pocatière. (12)

(17) Personnel

JEUNES FILLES MAIGRES! ACQUEREZ UNE SILHOUETTE ELEGANTE! Gagnez de 5 à 10 lbs - entrain nouveau. Essayez les fameux comprimés toniques Ostrex qui restaurent santé et poids. Format de présentation seulement 60c. Toutes pharmacies. (17)

(19) Radio

LAMPES DE RADIO
"General Electric"
EN GROS et au DETAIL
Toujours en main un stock des plus complet. Attention spéciale aux commandes par la poste. Technicien toujours à votre service.
Prix spécial au technicien
GILBERT & FRÈRES
LTÉE
401 est, rue Racine
Tél.: 4-4151 Chicoutimi

(20) Logements demandés

Logement de 4 pièces plus chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay. (20)

(21) Vendeurs demandés

Vendeurs de portes en portes pour campagne seulement. Pour couvrir les régions du Lac-Saint-Jean. Ecrivez à boîte: 100 Waterloo. (21)

Homme demandé pour commerce Rawleigh. Pour vendre à 1500 familles. Bons profits pour homme actif. Ecrire aujourd'hui, Rawleigh's Dept. B-499-E, Montréal. (21)

Proposition intéressante aux agents et vendeurs à commission qui aimeraient ajouter à leurs lignes actuelles la vente de nos calendriers 1954. Ecrivez à: Artistic Sales Reg'd, 33 Queen, Granby, Québec. (21)

Parmi les meilleurs - poussins Bray. Pourquoi attendre pour commander? Ils ont un vaste choix de mêles, poulettes, cochets. Quantité limitée de lancés. Poussins approuvés par le Canada. Pour livraison avril, commandez sans retard. Agents: J.-E. Coude, 375 av. Morin, Chicoutimi; Rosaire Binard, Chambord. (9)

(22) Filles-femmes demandées

Faites de $25. à $60 par semaine. Vendez nos produits de beauté pendant vos heures libres. Avons place pour vous. Facile et payant. Expérience non requise. Doraldina Cosmetics Co. 1609 A Delorimier, Montréal. (22)

(24) A vendre divers

Ligne complète de remèdes vétérinaires. Très bonne commission. Ecrivez à boîte 100 Waterloo. (24)

Phonographe "Juke Box" à .05 - 12 records. Prix: $100. S'adresser au Garage Periard, coin Laval et Taschereau, Kénogami, tél. 2-6417. (24)

Balance Jacobs Fan Type Detecto - Gram pour épicerie - Une caisse enregistreuse "National", système de comptabilité bon pour 5 ans, table de pool 4 x 8. S'adresser à 24 est, rue Racine, tél. 4-4155. (24)

(27) Agents demandés

Agents demandés pour les villes de Chicoutimi et Bagotville. Chance exceptionelle pour personne désireuse de se créer un commerce agréable et rémunérateur. Vendez à domicile 225 produits connus garantis: articles toilettes, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. $18 requis. Aucun risque. Détails - Jito, 5139 rue Saint-Hubert, Montréal. (27)

A l'occasion de Pâques, aimeriez-vous augmenter votre revenu par la vente de nos 250 produits garantis? Ouverture dans Ste-Jean, Martel, Rivière-Eternité. Si vous aimez le public écrivez-nous pour connaître nos conditions. Familex, 1609 Delorimier, Dept A, Montréal. (27)

(28) Chambre et pension

Chambre et pension si désiré. S'adresser à 372, avenue Petit, Chicoutimi. (28)

Chambre et pension dans famille privée. S'adresser à J.-B. Ouellet, 28, rue Lorne, Chicoutimi. (28)

(34) Rapports d'impôt

Hâtez-vous de compléter votre rapport et obtenir un remboursement et, ayant recours à un expert qui est à votre disposition à son bureau de Chicoutimi tous les mercredis soir. Pour rendez-vous, signalez 8-3402. (34)

1ère messe de M. l'abbé D. Gravel

M. l'abbé Dominique Gravel, célébrait sa première messe solennelle en l'église Ste-Cécile de Kénogami, lundi le 9 février. On reconnait ci-dessus, de gauche à droite: M. l'abbé Laurent Fortin, qui agissait comme sous-diacre; M. l'abbé Gravel célébrant; M. le curé Alfred Girard, prêtre assistant et M. l'abbé Eleucipe Gagnon, qui agissait comme sous-diacre. (Photo BLM Kénogami).

Nouvelles aériennes

Un nouveau prototype français, le Max Holste 1521 "Broussard" a effectué son premier vol le 17 novembre à Reims. C'est un "avion de servitude" pour le travail en Afrique Equatoriale ou Occidentale française, et dans toutes les situations difficiles. Il est doté de performances excellentes, transportant 5 passagers ou 500 kilos de charge sur 1.200 kilomètres, à 215 kilomètres-heure de vitesse de croisière économique. Il décolle en 125 mètres et atterrit en 100 mètres.

Air-France reprend son service des stations de Haute-Savoie du 20 décembre prochain au 19 mars 1953, par avion et autocar, Saint-Gervais, Mégève, Les Houches, Chamonix, La Clusaz, Morzine, Les Contamines, Courchavel et Val-d'Isère seront, cette année, les "escales de neige" de la compagnie française. Partant à 15 h. 10 d'Orly, les jeudi, vendredi, samedi et dimanche, les passagers seront à destination, via Genève, avant le diner.

Un nouvel hélicoptère français "le Matra-Cantiniau" qui effectua dernièrement son premier vol, totalise déjà plus de quatre heures de vol. Il est étonnant de simplicité pour la construction et l'entretien et son prix serait inférieur à quatre millions.

S.I.F.

(37) Servante demandée

Dans famille de deux enfants. Devra coucher à la maison. S'adresser à Mme Paduoe Tremblay, 61, boulevard Renaud, tél. 4-4144. (37)

(38) Vendeurs ou vendeuses

LA PLUS BELLE MERVEILLE DU SIECLE — Vendeurs ou vendeuses... sans aucune expérience... temps régulier ou temps libre... réalisez jusqu'à $100.00 par semaine, en vendant le merveilleux nouveau bas Minuit... 100% nylon, prouvé par la C.I.L. Montréal, admirablement emballé, comme dans un paquet de cigarette... Aux couleurs vives. Enveloppe de papier celophane... Très pratique pour sacoche ou poche de manteau... Coupon de prime dans chaque boîte... Tous les gauges... Commission considérable, pour information: tél.: 4-4314 ou écrivez à Mme Jean-Paul Lefebvre, gérante, 1014 rue Melançon, Chicoutimi, P.Q. (38)

COMME UN TOUR DE MAGIE!

Les annonces classées donnent un résultat aussi surprenant que les tours de magie les plus habilement exécutés.

Vous vous demandez peut-être comment disposer d'un meuble superflu, d'un lot vacant ou d'une voiture usagée.

Peut-être êtes-vous à la recherche d'un marché pour un produit ou un service que vous êtes en mesure d'offrir.

Les annonces classées sont le moyen tout désigné pour apporter une solution à votre problème.

ELLES SONT LUES PAR LA PRESQUE TOTALITÉ DES LECTEURS!
ELLES SONT EFFICACES!
ELLES SONT ÉCONOMIQUES!

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOUS OFFRE UNE VARIÉTÉ CONSIDÉRABLE DE RUBRIQUES DANS LES COLONNES DE SES ANNONCES CLASSÉES.

VOUS SEREZ SURPRIS DES RÉSULTATS OBTENUS

L'ÉTABLISSEMENT RURAL

Des excursions en 1953

L'expérience à depuis longtemps démontré que l'un des éléments indispensables à la reprise et au maintien d'un mouvement de colonisation à travers le pays, c'est bien une connaissance aussi approfondie que possible des territoires dans lesquels il est le plus pressant de multiplier les établissements individuels. Une propagande sagement conçue et honnêtement dirigée est susceptible à la longue d'éveiller la curiosité de plusieurs familles en leur représentant surtout les avantages tant matériels que spirituels qu'en retireraient leurs enfants. C'est à peu près l'unique façon d'atteindre d'abord les masses populaires à l'occasion des congrès, des réunions qui se tiennent à l'année longue dans notre milieu agricole québecois. Une fois ces jalons posés, reste à susciter le contact personnel des gens intéressés avec les territoires à peupler, de même qu'avec les populations établies en ces lieux. C'est ce qu'on appelle communément des excursions, à l'occasion desquelles on a tout le loisir requis pour examiner les virtualités du sol, pour étudier l'organisation sociale, religieuse, économique, et pressentir en même temps la mesure de succès à laquelle on peut raisonnablement s'attendre.

Lors du dernier congrès général de l'U.C.C. tenu à Montréal, on a confié à un comité particulier le soin d'étudier entr'autres choses, le sujet des excursions. On a été unanime à recommander que des organisations de ce genre se multiplient durant l'année 1953, compte tenu des succès relatifs peut-être mais probants quand même qu'ont obtenus à la date de telles visites. Or, la Société Canadienne d'Etablissement Rural qui est l'organisme tout désigné, comme son nom l'indique du reste, pour s'occuper du peuplement des territoires qu'il presse de consolider, a pris l'engagement de tout mettre en oeuvre pour que notre population agricole du Québec soit mise à même de participer activement à ce que l'on pourrait appeler la re-découverte de leur pays.

Ainsi, il fut décidé d'organiser des excursions en direction du nord-ouest québécois, à l'intention surtout de ceux qui n'aiment pas outre mesure quitter leur province, mais qui ont quand même chez eux de très graves problèmes d'établissement à résoudre. Ces tournées se feront partiellement en chemin de fer et partiellement en autobus, de façon à faciliter aux participants la prise d'une vue d'ensemble raisonnable des territoires qu'il reste à occuper au Québec. D'autres excursions seront dirigées exclusivement vers le nord de l'Ontario, dont le diocèse de Hearst est la partie principale. Ainsi, en peu de jours il sera possible de parcourir à peu près toute la distance qui sépare les régions de Cochrane et de Hearst, et de s'arrêter en même temps dans bon nombre des 22 paroisses agricoles qui s'échelonnent entre ces deux points. Un troisième projet englobe un secteur du diocèse de Hearst en même temps qu'un autre de l'Abitibi québécois, ce qui permettrait de comparer les deux territoires non seulement au point de vue valeur du sol et des cultures, mais aussi au point de vue des possibilités sociales et linguistiques.

Enfin un troisième projet d'excursion vise cette fois uniquement l'Ouest Canadien, non pas dans son entier, mais plus précisément la province d'Alberta où deux régions distinctes en particulier ont grand besoin de recevoir ces années-ci un fort mouvement en provenance de la province de Québec. La nécessité de donner un gros coup de ce côté-là provient de ce que ces deux territoires souffrent depuis longtemps d'une compénétration qui va s'accentuant par des éléments étrangers à notre groupe technique. Avec l'immigration qui se pratique sur une assez grande échelle depuis quelques années, il est à craindre que des coins importants de ces deux territoires nous échappent. Une fois peuplés d'éléments que nous ne pourrions guère assimiler, il serait excessivement difficile d'assurer la vie, et encore moins l'épanouissement des paroisses déjà constituées en ces lieux. On insistera donc surtout pour que nos gens visitent le diocèse de St-Paul, au nord-est de la ville d'Edmonton, de même que le Vicariat apostolique de Grouard, mieux connu sous le nom de la Rivière-de-la-Paix. Chacune de ces régions recevra des excursionnistes durant quelques jours, stage suffisamment long pour qu'on se fasse une juste idée de leurs possibilités.

Ces projets, la S.C.E.R. veut les pousser à fond. Ce faisant elle manifeste un intérêt et un souci peu communs de l'avenir de notre nationalité. Mais encore faudra-t-il qu'elle reçoive des adhésions nombreuses, non seulement en paroles mais en fait, de gens sérieux qui ont réellement à coeur la prise de possession de tous les espaces arables accessibles au Canada. Fait certain, c'est que cette nouvelle réjouira plus d'un missionnaire-colonisateur, plus d'un travailleur social agricole qui luttent avec acharnement dans les coins ci-haut énumérés pour que survive la civilisation franco-catholique à l'extérieur du Québec. De même, la population de ces territoires recevra avec enthousiasme tous les aspirants du Québec qui voudront bien se rendre les visiter. En dépit de l'éloignement et du manque d'intérêt dont ils ont été souvent l'objet depuis trop longtemps, l'on peut dire que nos groupements minoritaires sont restés bien attachés à la vieille province-mère. Et, tout comme autrefois, ils attendent patiemment que surviennent les renforts qui leur feraient tant de bien du point de vue nombre, surtout dans les multiples difficultés auxquelles ils ont à faire face. Ils se souviennent des erreurs qu'on a commises dans le passé, et entre autres de celle qui a permis à des centaines de milliers des nôtres de se rendre aux Etats-Unis, alors qu'ils eussent pu se diriger vers l'Ouest canadien et prendre possession de vastes territoires aujourd'hui convertis en propriétés florissantes entre les mains de Néo-Canadiens.

Aujourd'hui, là-bas comme ici, le danger de déperdition de nos forces vives est grand. On ne va plus aux Etats-Unis, mais l'on s'engouffre en ville à une cadence telle que dans quelques années la force de notre groupement à l'offensive des terres inexploitées sera grandement diminuée. Si seulement l'on pouvait redonner à notre peuple le sens de la conquête qu'il a laissé s'affaiblir chez lui, il ne se passerait guère beaucoup d'années avant que l'on soit tout aussi épris de l'établissement agricole à l'extérieur des cadres de la province qu'on l'est actuellement du travail journalier dans les villes. L'organisation de telles excursions veut donner une suite logique à la mission qu'a acceptée notre peuple de répandre d'un bout à l'autre du pays la civilisation franco-catholique.

Depuis son lancement la S.C.E.R. n'a cessé de faire connaitre à notre population agricole les grands besoins de nos minorités françaises à l'extérieur du Québec. En voulant passer de la théorie à la pratique, elle a plus d'une fois proposé que l'on s'organise dans la province de Québec pour fournir à l'ensemble de nos groupements minoritaires de l'Ontario et de l'Ouest canadien un minimum d'une famille agricole par paroisse agricole par année, ce qui représenterait un peu plus de mille familles qui partiraient à tous les ans des bords du St-Laurent pour répéter le geste des pionniers de là-bas. D'aucuns ont pensé que c'était là une demande excessive. Pourtant, il en part des familles, et beaucoup plus qu'on ne le croit, d'à peu près toutes nos paroisses agricoles, à chaque tour du calendrier. Le malheur est que l'on ne se soucie guère où elles vont, et l'on découvre après enquête que la plupart d'entr'elles ont suivi la loi du moindre effort, c'est-à-dire qu'elles sont venues troquer une sécurité certaine pour une situation passagère, ne comportant aucune garantie .En somme elles se trouvent ainsi à placer leur avenir entre les mains de gens qu'elles ne connaissent pas, et qui peuvent un beau matin leur faire faux-bond.

Souhaitons que les chefs de ces familles sur le point de quitter la terre se joignent aux groupements qui visiteront les territoires de colonisation dès l'an prochain. Souhaitons aussi que les nombreux jeunes fils de cultivateurs actuellement en forêt, et dont les gains devraient servir normalement à leur établissement, ne manquent pas des occasions aussi belles d'aller examiner sur place les possibilités de jeter les bases de leur propre avenir.

La Société Canadienne d'Etablissement Rural sera très heureuse de fournir à tous ceux qui voudront se renseigner auprès d'elle des renseignements de première main sur la façon de procéder pour que ces excursions connaissent un véritable succès.

Poste C.K.A.C.
Le 15 novembre 1952.

Marc R. MEUNIER,
Assistant Surintendant de la Colonisation.

Hommage de la Grégorienne

L'université Pontificale Grégorienne, dont le Pape est le chancelier, a rendu hommage aux nouveaux cardinaux, le 16 janvier, par une séance académique solennelle. Après de brefs discours du recteur, du T.R.P. Général de la Compagnie de Jesus, vice-chancelier de l'Université, et un chant approprié, dix allocutions dans les différentes langues des nouveaux cardinaux ont été prononcées par des étudiants. En son nom et au nom de ses collègues, S. Em. le cardinal della Torre, archevêque de Quito., remercia. Vingt-et-un cardinaux étaient présents, treize ambassadeurs, trente archevêques et évêques, douze supérieurs généraux d'ordres. Huit des nouveaux cardinaux sont anciens élèves de la Compagnie de Jesus à Rome, six de la Grégorienne, deux de l'Institut biblique.

I.S.P.

Déclaration...

(Suite de la 9ième page)

demandes particulières, celle du moulin de Kénogami pour les travailleurs de Kénogami Land Co, le tribunal donne raison à nos syndicats et recommande que ces travailleurs soient payés au même taux que ceux de l'usine; de même pour les "preneurs de feuilles" au moulin de Jonquière qui reçoivent par une recommandation unanime du tribunal une augmentation de $0.19 l'heure.

Quant au travail du Dimanche, le tribunal dit ce qui suit: "Ce travail, qui devrait répugner à la conscience chrétienne à moins d'urgence établie, soit comme par le passé, réduit au minimum autorisé par l'inspecteur du Gouvernement sur le travail du Dimanche".

Le tribunal donne raison aux demandes syndicales pour le surtemps aux équipes de nuit avec cette différence qu'au lieu de recommander $0.05 pour tous, il recommande 0.01 de plus pour le chriffre de 4.00 à minuit et 0.02 de plus pour celui de minuit à 8.00 a.m. A l'unanimité il recommande de payer temps et demi pour toutes les heures supplémentaires faites par les travailleurs d'équipes. Par recommandation majoritaire, une fête chômée de plus devra être prévue dans la convention.

En considération des nombreux griefs succeptibles d'être occasionnées par la pratique actuellement en vigueur dans les usines par rapport aux hommes de métiers, la majorité du tribunal, donne raison à la demande syndicale et recommande que les parties discutent et s'entendent sur l'établissement d'au plus trois classes pour chaque métier, avec taux unique pour chaque classe. Il souhaite également que les parties s'entendent pour effectuer un rajustement des taux des hommes de métier en vue de rétablir le différentiel entre ces taux et celui du journalier.

SALAIRES:- A ce titre, le tribunal par une décision majoritaire recommande a) La pleine compensation pour la réduction des heures de travail. b) Une augmentation de 0.06 l'heure, rétroactive au 1er mai 1952, jusqu'à la date de la signature de la prochaine convention collective. Cette augmentation devrait s'appliquer à toutes les heures de travail faites par les travailleurs depuis le 1er mai 1952. De plus, il recommande ce qui suit: En prévision de la hausse possible du coût de la vie et ainsi assurer la stabilité des gains des travailleurs, les parties devront discuter et ne négocier la continuation, pour l'avenir, du paiement de la somme de 0.06 l'heure prévue par la présente sentence.

HEURES DE TRAVAIL:- Par une décision majoritaire, la sentence prévoit que dans les 3 mois francs qui suivront la signature de la convention, la semaine normale de travail sera réduite à 44 heures de travail par semaine. De plus, lors de négociations post-arbitrales les parties devront négocier et adopter une semaine de travail de 42 ou 40 heures, laquelle devra être mise en force avant le premier novembre 1953.

ARBITRAGE DES GRIEFS:- La décision majoritaire du Tribunal recommande que les congédiements renvois, promotions, démotions, suspensions, transferts, re-engagements, mise-à-pied, soient reconnus comme étant des griefs arbitrables selon la procédure établie, par la convention collective. La sentence majoritaire unanime liant les parties, et étant exécutoire dans le mois franc qui suivra son dépôt au Ministère du Travail. Le texte de la décision prévoit certaines exceptions à cette recommandation.

DUREE DE LA CONVENTION:- Avec la durée de la convention, que le tribunal à l'unanimité recommande pour 25 mois, vous avez là, les principaux points que le tribunal a eu à étudier sur lesquels il a donné une décision. On remarquera, comme les membres l'ont remarqué, aux cours des réunions qui ont été tenues la semaine dernière, que le tribunal assez souvent, recommande aux parties de **reprendre les négociations et ça sur plusieurs points très importants.**

Le Président de la Fédération, conseillé par Mtre Marius Bergeron et les officiers des syndicats, au cours d'assemblées ont tenu à expliquer aux travailleurs le contenu de cette sentence. Ils ont donné exactement le texte apparaissant dans la sentence ainsi que explications supplémentaires demandées par les ouvriers présents. A la suite de ces réunions, tenues à Kénogami, Jonquière et Riverbend, les ouvriers ont été unanimes à demander à leurs officiers-négociateurs d'entrer immédiatement en négociations post-arbitrales avec l'employer. Comme on peut le voir ces réunions n'étaient que pour renseigner les travailleurs intéressés, qui, d'ici 14 jours auront amplement le temps de se prononcer sur le mérite du contenu de cette sentence.

A la suite de l'autoristation unanime des membres, le Président de la Fédération a communiqué avec le président de la Compagnie M. Cimon pour obtenir une rencontre le plus tôt possible. Nous pouvons vous informer que l'absence du Dr Edwards, déclare le Conseil Régional, en congrès, a été la raison invoquée par le président de la compagnie pour retarder cette première rencontre avec les représentants négociateurs syndicaux.

Ils espèrent (Les Syndicats) que dès le retour du Dr Edwards, la compagnie recevra leurs légués et ensemble, il trouveront les formules appropriées pour la rédaction d'une convention collective acceptable et satisfaisante pour les parties intéressées. D'ici là, la solidatité des ouvriers du papier s'impose de plus en plus.

Cet arbritage est le premier qui a eu lieu dans l'industrie de la Pulpe et du Papier-Journal dans la Province de Québec. En prenant l'initiative de cet arbritage, la Fédération Nationale de la Pulpe et du Papier marque un pas vers l'établissement de salaires et de conditions de vie plus équitables pour les quelques 100,000 personnes qui tirent leur subsistance de l'industrie papetière et permet aux travailleurs de participer à la prospérité de cette industrie canadienne.

FIEZ-VOUS AUX

Quand les reins n'enlèvent pas l'excès d'acidité ou les déchets—il s'ensuit souvent un mal de dos, une sensation de fatigue, un repos brisé. Les Pilules Dodd's pour les Reins stimulent les reins. Vous vous sentez mieux, dormez mieux. Achetez des Dodd's maintenant.

une bonne raison d'économiser...

En décembre prochain, vous aurez l'argent nécessaire pour vos achats des Fêtes si vous ouvrez *immédiatement* un compte spécial de Noël à la Banque Royale et si, ensuite, vous déposez chaque semaine un certain montant.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

"Monsieur, posez-vous"; c'est la question que ces gentilles écolières ont demandé à notre représentant au moment où il faisait une tournée d'entrevues-éclairs. Aussitôt dit aussitôt fait. Du reste les deux fillettes ont aimablement répondu à nos questions. A gauche, c'est Lise Aubin, 9 ans, fille de M. Jean-Marie Aubin, chauffeur pour les Autobus Saguenay. Sa compagne se nomme Camille Lapointe, et est l'enfant de M. Georges-Aimé Lapointe. Toutes deux revenaient de l'Ecole Normale du Bon-Pasteur. Elles sont en troisième année et Soeur Ste-Cécile est leur professeur de prédilection. (Photo B.L.M.)

Au conseil de Jonquière

$100 à l'occasion du congrès des agronomes de la région

Jonquière (DNC) — Les agronomes de la région tiendront un congrès régional au Saguenay au printemps. Comme ils publieront, à l'occasion de ce congrès, un programme-souvenir. Le conseil vote $100 pour cette annonce.

Le 6 février dernier, une automobile conduite par M. Ros, Tremblay, 165 rue Ste-Gertrude, vint en collision avec celle de M. Lionel Harvey à la sortie du Pont Rouge. La voiture de M. Tremblay reçue des dommages pour $195 et celle de M. Harvey pour $60. M. Tremblay explique que cette collision est attribuable à l'état du pont dont le tablier était recouvert de glace et non sablé. Il affirme qu'il roulait normalement mais il lui fut impossible d'arrêter lorsqu'il vit l'autre automobile.

Le conseil est officiellement informé que la ville de Jonquière a reçue une Mention Honorable lors du Concours International de Prévention des Incendies de 1952. Jonquière participait au concours avec les villes de la Classe B, soit les villes de 25 à 100,000 âmes. La Commission qui jugea les entrées au concours siégeait à Boston

En réponse à une demande du Syndicat des Employés des Moulins de Kénogami, qui se plaignait du service très lent entre le Moulin de Kénogami et Jonquière, puisqu'ils leur fallait parfois jusqu'à une heure pour se rendre, par exemple du Moulin de Kénogami à St-Georges, et qui avaient demandé au conseil d'appuyer leur demande, les Autobus Saguenay Inc. répondent que ce trajet qui ne doit durer que 10 minutes environ, ne peut, en aucun temps prendre une heure. Les retards sont attribués à la conditions des rues, travaux, température, etc. - Au sujet de l'autre requête, ayant trait à des augmentations de services pour les autobus circulant sur la rue St-Hubert, les autorités de Autobus Saguenay Inc. avisent le conseil qu'elles feront vérifier le nombre des passagers transportés sur ce circuit, et que, s'il y a lieu elles verront à augmenter le service.

Une lettre signée par le Centre d'Artisanat de Jonquière offre à vendre au conseil, un magnifique drapeau Saguenéen tissé par les membres du centre eux-mêmes. Ce drapeau, selon la lettre, doit être le symbole de notre petit pays, notre région, et le conseil poserait un beau geste patriotique en l'achetant pour le placer dans un endroit de choix, dans l'hôtel de ville. La lettre mentionne également un projet de Centre d'Artisanat à Joqnuière. Elle fait également de belles considérations sur l'esprit de travail de citoyens, leur honnêteté, leur patriotisme et leur fierté. En tout cas, on y reconnait le citoyen et le canadien-français modèle. — Lettre gardée en fillière. Le drapeau est très beau, mais on ne l'achète pas ce soir.

Une demande est présentée au conseil à l'effet de permettre l'ouverture, les soirs et dimanches, d'un ou deux postes d'essence dans la ville, afin d'éviter aux touristes et voyageurs qui nous visitent, être pas placés inutilement dans des situations ennuyeuses par suite de l'impossibilité de se procurer de la gazoline les soirs, dimanches et jours de fêtes. Cette demande, qui est présentée par une association de garagistes, explique que le touriste est un revenu important et que toutes la population profite de son passage parmi nous; conséquemment, c'est le devoir de tous de rendre son séjour agréable.

Le conseil vote la somme de $20 à la fanfare de Chicoutimi qui célébrera le 12 juillet prochain un grand Festival Régional. Cette somme servira à payer une annonce d'une demi-page dans le programme-souvenir qui sera publié à l'occasion du féstival.

La question d'une traverse à niveau dans le prolongement de la rue Châteauguay afin de permettre aux autobus de desservir le groupe de citoyens demeurant à l'endroit dit Orée des Bois revient sur la table du conseil. Apparemment, il y aurait eu une légère erreur dans le plan initial de ce projet.

Le tronçon de rue allant de la rue Châteauguay à la Route Régionale passerait en parties égales sur les limites de la Ville et celles de la Municipalité. Une nouvelle demande sera donc présentée à la Commission des Transports Fédérale afin d'obtenir cette traverse à niveau sur la vole du Canadian National.

Le présentation du rapport du département du Feu mentionne qu'il y a eu 75 appels durant le mois de janvier, ce qui a nécessité la sortie de 296 pompiers réguliers et 87 volontaires. Les pompiers volontaires ont coûté à la ville la somme de $832.50 en salaire. Dans les calculs des moyennes, que le département prépare à chaque rapport de fin de mois, sur les différents aspects des dépenses du Dept du Feu, on voit ce mois-ci, que chaque feu a couté $11.10. "La moyenne remonte," fait remarquer Son Honneur le maire: Puis il s'informe au chef de Police, M. Fernando Dicaire, qui est présent ce soir, s'il n'y aurait pas moyen de baisser cette moyenne. *Afin d'étudier cette question plus à fond*, il invite le chef de police à assister au prochain comité du Conseil de ville.

Mort de M. J.-D. Dumoulin

Dolbeau (D.N.C.) — Monsieur J.-O. Dumoulin, de Louiseville est décédé le 17 février dernier, à l'âge de 59 ans, son service et sa sépulture ont eu lieu le 29 février en l'église de Louiseville. Monsieur Dumoulin est un ancien résident de Dolbeau, où il a occupé plusieurs postes importants, dont celui de Grand Chevalier de Colomb. Il laisse pour pleurer sa perte, son épouse née Elise Perrette, et ses enfants, Emile, Cécile, Constance, Guy et Gilbert, qui est gérant du Garage Tremblay Ltée de Dolbeau. Nous offrons nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Grande soirée des Artisans de St-Dominique

Jonquière (D.N.C.) — Samedi le 14 février 1953 avait lieu dans la salle du Syndicat rue St-Jean de Jonquière, la grande soirée familiale de la Société des Artisans, local 749 St-Dominique.

Cette fête était sous la présidence de Monsieur Lionel Tremblay Président de la locale et organisateur de la fête. Monsieur Tremblay n'a rien épargné pour que cette fête soit une des plus belles de l'année. Fête ou un grand nombre d'artisans se sont réunis pour s'amuser et se connaitre de plus en plus entre eux.

Dans la salle ont remarquait plusieurs personnalitées invitées venues à cette fête non seulement pour rehausser de leur présence cette soirée, mais aussi pour participer aux jeux et à la dance. Nous remarquions entre autre, Monsieur et Madame Léon Perreault président de la locale St-Georges, M. et Mme Roland Vaillancourt, M. et Mme Georges Tremblay et M. et Mme Arthur Tremblay tous de St-Georges, ainsi que M. et Mme René Thibeault et Monsieur Léopold Thibeault et Monsieur Léopold Rousseau de la locale de Ste-Famille de Kénogami, et plusieurs autres.

Pour ouvrir la soirée, M. Cyrille Corneau, pianiste de l'ensemble Grenon et Corneau, exécuta plusieurs pièces de son répertoire au bénéfice des arrivants. Ensuite J. M. Pelletier fit les présentations des figurants revêtus des costumes inspirés du folklore canadien et étranger.

Il y en avait qui personnifiaient des chinois, Mme J.-A. Fortin et M. Ray Lemieux; Le Pont D'Avignon, par des jeunes de Ste-Marie, Valentine par Mme Jacques Bellisle; les Amours de Valentin et de Valentine par Mesdames Leon Perreault et J. M. Pelletier; Pouf et Pouf Pouf par MM. J.-M. Pelletier et Fernand Savard; Tit Coq par Raymond Lemieux et l'inimitable bébé Suzette, personnifié par M Roland Tremblay.

Plusieurs prix ont été distribués à ceux qui avaient le plus beau costume, et aussi à ceux qui avaient le goûter le mieux préparé. Les juges pour la circonstance étaient MM. Arthur Tremblay, René Thibeault et Georges Tremblay, qui ont su s'acquitter de leur tâche avec impartialité.

M. J. M. Pelletier qui agissait comme maitre de cérémonie n'a rien épargné pour que chaque minute de cette soirée soit remplie, et que chaque assistant s'en retourne chez lui, conservant le meilleur des souvenirs de cette veillée de famille artisanne.

Après que tous les numéros eurent te de cette soirée soit remplie, et des pièces de folklore canadien, et toute l'assistance se formant en trois groupes, ayant à leur tête un entraineur dansa des sets canadiens.

On termina cette belle veillée familiale par le chant O Canada, et tous se quittèrent heureux d'avoir tout en conservant les traditions de tous les ancêtres Artisans Canadiens Français.

Girardville

BAPTEMES

Le 3 février, a reçu le baptême Marie-Lise-Gilnette, fille de M. et Mme Paul Kirouac (née Lisanne Marcil). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Pointe, grands-parents de l'enfant.

Le 7 février, a reçu le baptême Joseph-Arthur-Jean-Guy, fils de M. et Mme Louis-Paul Doucet (née Marie-Berthe Simard). Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Doucet, grands-parents de l'enfant.

Le 8 février, à reçu le baptême, Marie-Germaine-Estelle, fille de M. et Mme Louis-Philippe Marceau (née Marlida Fontaine). Parrain et marraine: Raymond Fontaine et Rita Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Le 8 février, à reçu le baptême Marie-Angele-Madeleine, fille de M. et Mme Gérard Lapointe (née Marie-Rose Lamontagne). Parrain :M. Normand Lapointe, oncle de l'enfant de St-Edmond et marraine: Mlle Jeannine Fortin.

Le 15 février, à reçu le baptême Joseph-Léandre-Denis, fils de M. et Mme René Fontaine (née Jeanne-Mance Gagne). Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Laprise, grands-parents de l'enfant.

Le 17 février, a reçu le baptême Joseph-Laurier-Germain, fils de M. et Mme Elaurio Simard, (née Yvette Potvin. Parrain et marraine: M. et Mme J. Charlemagne de Jonquière, grands-parents de l'enfant.

VA ET VIENT

Ces jours derniers, Mme Omer Pelchat et sa fillette Marie se rendaient chez les Rvdes Mères du Bon Conseil de Chicoutimi pour assister à la cérémonie de prise d'habit de sa fille Marguerite.

LE PREMIER AVION DE TOURISME A REACTION FRANCAIS

Le 12 novembre, la Société Industrielle pour l'aéronautique a présenté, en vol, son prototype biplace à réaction Sipa 200 "Minijet". Ce minuscule appareil, entièrement métallique, est mu par un réacteur turboméca "Pallas" de 150 kilos de poussée statique.

Il vole à 360 km. heure de croisière, décolle en 300 mètres, parcourt 550 km. avec 163 kilos de kerosène.

Mlle Geneviève Dufour, de Grande-Baie est la nouvelle reine des Alliés de la Baie. Elle a été couronnée au cours du festival qui s'est déroulé à l'aréna de Bagotville. C'est au docteur Tanguay, président du club récréatif, que revint l'honneur de poser le diadème sur la tête de la nouvelle couronnée. Deux milles personnes assistaient à cette manifestation sportive.

Il a prouvé, au cours de deux vols de démonstration, des qualités remarquable de maniabilité, de souplesse et de vitesse.

Ce biplace côte à côte, est apte à l'entrainement au pilotage des chasseurs à réaction, mais aussi à la voltige et au tourisme à vitesse élevée. Ce petit avion, de fabrication française, est le premier au monde de sa catégorie.

CHAQUE JOUR...

un grand nombre de personnes soucieuses de leur apparence et de l'entretien de leurs habits font appel à notre service de nettoyage et à celui du

BLANCHISSAGE DES CHEMISES

avec l'assurance d'une entière satisfaction.

ARVIDA, 8-3631 — CHICOUTIMI, 4-5692
JONQUIERE, 2-6746 — PORT-ALFRED, 1046
ALMA, 563.

Notre Viande est Inspectée

et surtout bien conservée dans

des conditions d'hygiène
qui garantissent l'excellence
de sa qualité

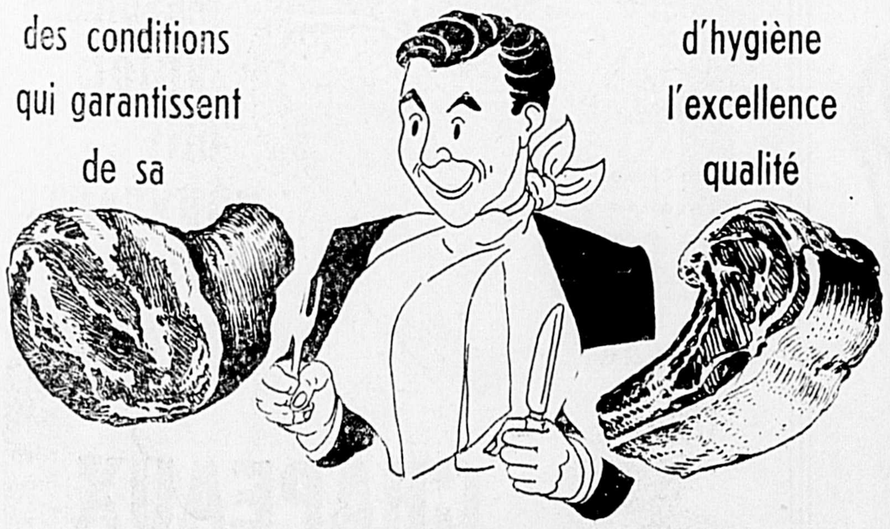

- ABATTOIRS -

Gros et Détail

Lavoie & Frères

RANG ST-JEAN BAPTISTE — CHICOUTIMI-NORD

TEL. 4-5975

Elle offre tellement

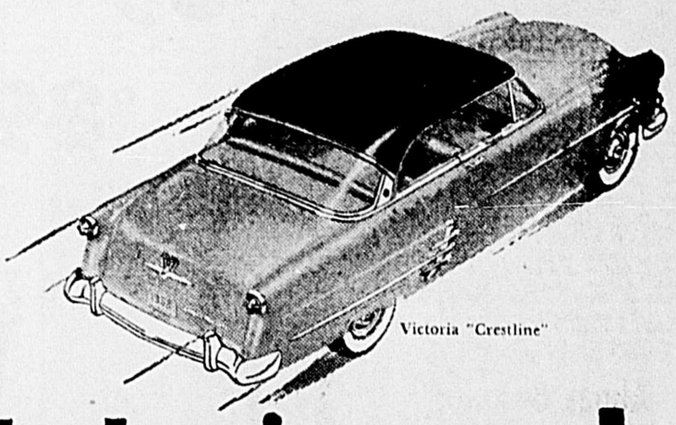

Victoria "Crestline"

plus de luxe, confort et puissance!

Sedan 4 portières "Customline"

Le vedette du cinquantième anniversaire

Pneus à paroi blanche, anneaux-garniture de roues chromés — facultatifs moyennant supplément.

lignes splendides!

suspension merveilleuse!

puissance irrésistible!

Voyez la splendide Meteor "53" dont chaque ligne et chaque détail évoquent puissance et confort; comparez-la à toute autre voiture de prix analogue . . . et vous comprendrez pourquoi elle est choisie par des automobilistes de plus en plus nombreux! Choix de *deux* merveilleux moteurs V-8 (dont le V-8 *Fury* de 120 CV, le plus puissant de tous dans sa catégorie!), fabriqués par les plus grands manufacturiers de V-8 au monde. Vous vous devez de voir et d'essayer la Meteor avant de choisir une voiture neuve!

Choix de 3 transmissions pour chacune des 3 séries Meteor: transmission *Merc-O-Matic*, la plus perfectionnée des commandes automatiques, économique surmultiplication *Touch-O-Matic* (toutes deux facultatives moyennant supplément) ou transmission standard *Silent-Ease*.

V-8 évidemment!

VRAIMENT PLUS QUE MODERNE! LA **Meteor "53"**

MERCURY · LINCOLN · Meteor

FAITES L'ESSAI DE L'EXTRAORDINAIRE "ROULEMENT OUATÉ"!

Jonquière Automobile Limitée

COIN ST-DOMINIQUE ET ST-GERMAIN, JONQUIÈRE — TÉL. 2-3581

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ LES VENDEURS METEOR

HEURES D'AFFAIRES
Tous les jours de 9 h. à 6 h.
VENDREDI: Ouvert jusqu'à 9h.

Gagnon Frères

NOUVEAUTES
CHICOUTIMI

NOUVEAUTÉS PRINTANIÈRES POUR DAMES

MANTEAUX DE PRINTEMPS

MODÈLES 1953

Ample et ajusté, entièrement doublés de riche satin. Tissus: spandon hollandais, cordela, caniche, worsted, reps, mohair, tweed et camel. Teintes: vert-eau, gris-perle, naturel, rouge-chinois, jaune-jonquille, tan et marine. **Tailles: 9 à 17, 10 à 20, 18½ à 24½.**

$69.50 $79.50

$89.50

COSTUMES de printemps

Modèle tailleur et couturier, entièrement doublé de satin, coupe parfaite, tissus: fin tweed anglais, worsted, reps et uni, tricotine, worsted fini toile. Teintes: gris, beige, tan, vert-eau, rouge, marine et noir. **Tailles: 10 à 20, 9 à 15.**

$79.50 $85 $95

SUPERBES COLLECTION DE ROBES

PRINTANIÈRES' 53

Modèles tailleur et fantaisie, tissus: ticotina, soie surha, nylon, faille bengnline, tweddline, teintes: beige, gris, vert, marine, noir, teintes pastel imprimées sur fond blanc.

Tailles: 9 à 17, 10 à 20, 16½ à 24½.

$18.95

ROBES D'IMPRIMÉ DÉLICAT

Modèle exclusivement 1953, robes pour dames et jeunes filles, modèle tailleur et fantaisie, ceinture élastique ou garniture de velours. Tissus: soie, crêpe, surha, acetate. Teintes: imprimé à fond blanc avec rouge, bleu, vert et jaune. **Tailles: 9 à 19, 10 à 20, 16½ à 26½.**

$15.95

BOURSES

Teintes: noir, rouge, beige, marine et brun. Jolies bourses de veau, maroquin et corduroy.

$7.95

FOULARDS

de chiffon, teintes: gris, bleu, rouge, jaune, noir, vert, rose, lime.

$1.95

BAS NYLON

"Harvey Woods", assortiment de pointures, teintes pâles et foncées.

$1.50

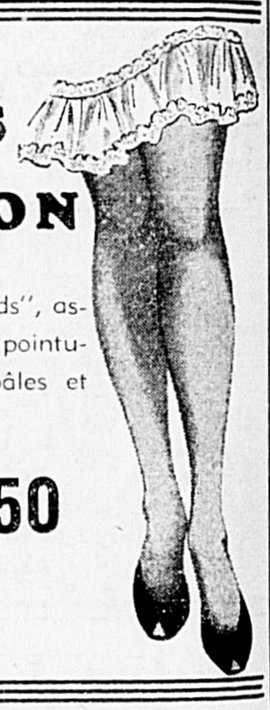

GANTS

de chamoisette, teintes: vert, rouge, chamois. **Grandeurs: 6½ à 7½.**

$2.25

Blouses de Nylon

et crêpe, teintes: blanc, corail, mauve, bleu-ciel et rose. **Tailles: 12 à 20 ans.**

$3.95

BEAU CHOIX DE JUPES

de tweed, lin, lainage, soie cordée et plaid. Teintes: vert, gris, marine, rouge et noir. **Tailles: 12 à 18 ans.**

$9.95

UN LOT DE GILETS

de laine, teintes: marine, turquoise, jaune, rouge et noir. **Tailles: 14 à 20 ans.**

$5.95

SOULIERS POUR DAMES

MODÈLES NOUVEAUX
MARQUE
SLATER

MODÈLES PUMP ET SANDALE,
en cuir ou en suède

$11.95

Pointures: 3½ à 9. Largeur 3AA, 2AB.

OUI MESDAMES VOICI UNE NOUVEAUTÉ TOUTE PRINTANIÈRE

CHAPEAUX

DE PAILLE DE MILAN

Toyo, panama, bonnet de fleurs, modèle cloche ou bérêt, canotier. Teintes: rouge, noir, marine, mimosa, primerose, miel. Tous garnis de perles ou de velours.

$9.95 À $25.00